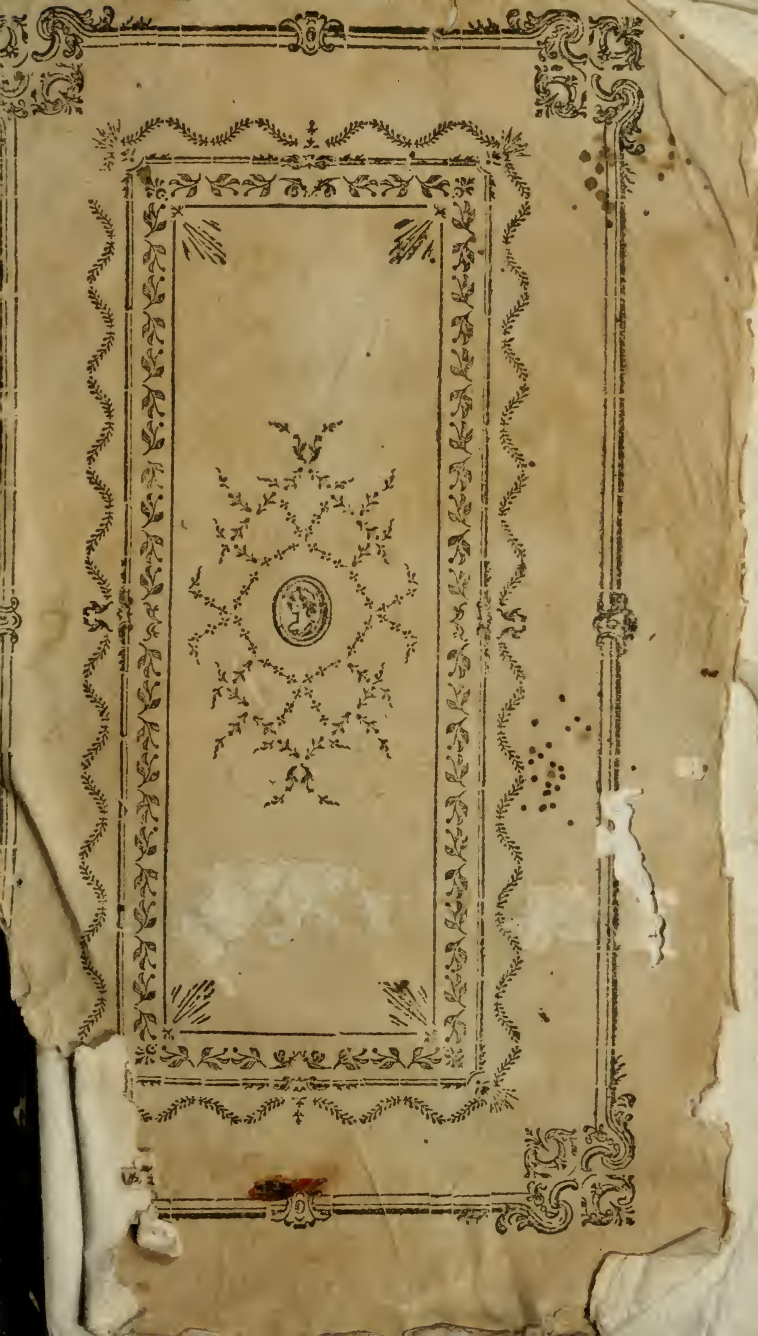


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES *de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

JUIN, 1780.

TOME VI.

NEUVIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur Libraire, rue d[illegible]
Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,
Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes; ſavoir: le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

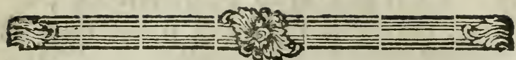
A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Grœffer*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

RUSSIA ; &c. *La Russie*, ou *histoire générale de toutes les nations qui composent cet empire.* 2 vol. *In-8vo.* Londres, chez Nichols.

LA vaste étendue de la Russie, la distance considérable de plusieurs de ses Provinces, & la température rigoureuse de leur climat ont fait de cet empire un objet moins intéressant pour la curiosité des voyageurs, que les autres parties de l'Europe, & cependant ces circonstances ajouteroient un nouveau prix aux relations authentiques qu'ils pourroient nous donner sur cet objet.

Nous ignorons sur quelle autorité est appuyée cette histoire dont nous avons déja parlé ; (*) mais s'il en faut juger par la ressem-

(*) *Esprit des Journaux*, avril 1780, pag. 392.

blance affez générale qui fe trouve entre les defcriptions de l'auteur & celles qu'on nous a déja données, il paroît que fon but a été d'offrir un tableau fidele des mœurs & des coutumes des Ruffes, plutôt que d'amufer fes lecteurs par des récits faux ou fuppofés.

L'ouvrage commence par l'hiftoire des peuples de la Finlande. Outre les Finlandois, proprement dits, on renferme fous cette dénomination beaucoup d'autres tribus, tels que les Lapons, les Tchouvaches, les Mordvines, les Votiaks, &c. Les Lapons occupent le pays qui s'étend vers le nord, au-delà du golfe de Bothnie, entre l'occident de la mer du nord, & l'orient de la Mer-Blanche. La Laponie Mofcovite peut avoir environ mille verftes en diametre, & cependant elle ne contient pas plus de douze cens familles de naturels.

» Les Lapons, dit l'auteur, font de moyenne » taille. Ils ont généralement le vifage plat, » les joues pendantes, les yeux d'un gris-obf» cur, la barbe peu épaiffe, les cheveux bruns, » & le teint jaune ; ce qui eft occafionné par » la fumée de leurs habitations, & leur mal» propreté. Leur maniere de vivre les rend » hardis, fouples & agiles, mais auffi très-in» dolens. Ils ne manquent pas de bon fens ; » entre eux ils font doux, paifibles, foumis » à leurs maîtres, nullement adonnés à la » rapine, & fort gais ; mais avec les étrangers » ils font méfians & même fripons ; comme » ils font fiers de leur patrie & de leur gou» vernement, il arrive prefque toujours qu'ils

» meurent de chagrin, lorſqu'on les arrache » de leur pays. Les femmes ſont petites, po» lies, chaſtes, bien faites & extrêmement ner» veuſes. Auſſi ſont-elles ſujettes à de violen» tes convulſions; une étincelle de feu qui jail» lira ſur elles, un bruit léger dont leur oreille » ſera frappée ſubitement, la vue de l'objet » le moins capable d'alarmer, cela ſuffit pour » les faire évanouir, ou pour leur cauſer des » mouvemens ſpaſmodiques. Dans leurs accès » de fureur, elles frappent tout ce qui ſe » trouve ſous leur main, & quand elles ont » repris leurs ſens, elles ne ſe ſouviennent nul» lement de ce qui s'eſt paſſé. «

Une diſpoſition ſi générale aux maladies de nerfs chez des peuples à qui le luxe eſt inconnu, pourra paroître ſurprenante, d'autant plus qu'ils ne font aucun uſage des bains chauds ſi communs en Ruſſie, mais qu'ils ſe baignent dans les rivieres chaque ſamedi, qui eſt pour eux le jour le plus ſaint de la ſemaine.

Les Tchouvaches qui habitent le long du Volga, paroiſſent former une nation nombreuſe. Voici la maniere dont les mariages ſe font chez eux.

» La fille qui doit être mariée ſe couvre » d'un voile, & demeure quelque tems cachée » derriere une eſpece de paravent, après quoi » elle ſe promene d'un pas grave dans l'endroit » où le feſtin doit ſe faire. Là de jeunes filles » lui apportent de la bierre, du miel & du pain; » quand elle a fait trois ou quatre tours dans » l'appartement, le futur époux entre, lui

» ôte ſon voile, l'embraſſe, & change d'anneau » avec elle. Dès ce moment elle porte le nom » de *Schouraſnegher* ou fiancée ; & en cette » qualité elle diſtribue la bierre, le miel & » le pain, à ceux qui viennent lui faire des » viſites. Elle retourne enſuite derriere le pa- » ravent, où des femmes mariées lui mettent » ſur la tête un bonnet appellé *ghonſpou*, beau- » coup plus beau que celui qu'elle portoit avant » d'être fiancée.

» Le ſoir, quand le moment de ſe désha- » biller eſt venu, elle eſt obligée de tirer les » bottes à ſon amant. Le lendemain matin on » ſe raſſemble pour faire les preuves de virgi- » nité. Si l'on ſoupçonne que l'épouſée l'a déja » perdue, un enfant qui ſert de paranymphe, » prend un pot rempli de bierre, au fond » duquel eſt un trou qu'il tient bouché avec » ſon doigt, & le préſente ainſi à un des aſ- » ſiſtans ; pendant que celui-ci porte le pot à » ſes levres, l'autre retire ſon doigt, toute la » liqueur s'écoule, l'épouſée rougit, & toute » la compagnie éclate de rire. Cependant cette » terrible cérémonie n'a jamais de ſuites fu- » neſtes. Le jour ſuivant la mariée eſt regardée » comme la maîtreſſe de la maiſon ; elle régale » tous ſes amis qui ſe divertiſſent encore mieux » que la veille, en danſant au ſon d'un inſtru- » ment appellé *balalaica*. Ceux des Tchouva- » ches qui ont été baptiſés, quoiqu'ils pro- » feſſent le chriſtianiſme, ne manquent pas d'ob- » ſerver cette cérémonie, ſans négliger ce- » pendant d'y joindre la bénédiction nuptiale

» qui se donne dans le temple par le prêtre, » mais souvent après que le mariage est déja » consommé. Les épousailles se font communément chez les parens de l'époux; c'est un » repas dont chaque convié fournit les frais; » car avant de servir les mets sur la table, » on fait passer à la ronde un pain creusé au » milieu, & dans lequel chacun met quelques » pieces de monnoie, par maniere de pré» sent. «

Les Mordvines habitent principalement sur les bords de l'Oka & du Volga, dans le gouvernement de Nischnei-Novogorod, & de Casan. On les divise en deux tribus, savoir, les Mockschanes & les Essenes.

Dans ce pays un homme veuf épouse toujours sa belle-sœur, lorsqu'il le peut. Si les parens de celle qu'il aime, ne consentent pas au mariage, quand il se trouve à table avec eux, il tâche de lui glisser secrétement un petit pain dans les mains, en prononçant ces mots: » ma belle-sœur est à moi. « A l'instant il s'esquive de la maison, en courant de toute sa force; car s'il est attrappé, il est moulu de coups par la compagnie, mais s'il est assez alerte pour échapper à ceux qui le poursuivent, on ne peut lui refuser sa maîtresse.

Les Votiaks habitent la province de Viaitk, dans le gouvernement de Casan, & en y joignant ceux qui sont dans le gouvernement d'Orenburg, ils forment une nation nombreuse. Quoiqu'ils soient très-attachés au paganisme, on a supputé qu'en 1774, il y avoit

dans la ſeule province de Caſan 54397 habitans qui avoient été baptiſés ; ceux qui profeſſent la religion chrétienne, n'ont aucun commerce avec les autres.

Les Terpſyaireis commencerent à former un corps de nation, vers le milieu du ſeizieme ſiecle, lorſque le royaume de Kaſan fut détruit par la conquête du grand-duc Ivan Weſſillievitch. Les hordes qui vinrent habiter enſuite cette contrée, étoient des Tſchérémiſſes, des Tchouvaches, des Votiaks, & des Tartares ſortis des provinces qui ſont aux environs du mont Dural ; comme tous ces émigrans étoient de différentes tribus, il y a beaucoup de variété dans les mœurs & les coutumes des Terpſyaireis.

Les Vogouls habitent les forêts qui ſont au nord du mont Dural. Quelques auteurs ſoupçonnent que ces peuples ſont originaires de Hongrie, & leur conjecture eſt fondée ſur la ſituation du territoire des Vogouls, & ſur la reſſemblance frappante qui ſe trouve entre la langue des deux nations.

Les Oſtiaks ſont diviſés en trois tribus ; ſavoir : les Oſtiaks qui habitent le long du fleuve Jeniſei, ceux qui vivent aux environs de l'Oby, & ceux des bords du Kel. Des ruines qu'on voit encore chez ce peuple, font penſer qu'il a été autrefois plus floriſſant qu'il ne l'eſt à préſent.

» Lorſqu'un Oſtiak, dit l'auteur, eſt obligé » de prêter ſerment en juſtice, on le fait te- » nir debout ſur peau une ours, avec une

» hache pendue à ſon côté, & un morceau
» de pain dans ſes mains; il doit enſuite pro-
» noncer ces mots : Puiſſe l'ours me dévorer,
» puiſſe la hache tomber ſur ma tête, puiſſe
» le pain m'étouffer, ſi ce que je dis n'eſt pas
» vrai. Ils jurent auſſi par leurs idoles, & on
» ne voit pas qu'ils ſe parjurent jamais.

» Les Oſtiaks des bords de l'Oby ſont
» tous pêcheurs. Remplis d'une adreſſe & d'une
» dextérité peu communes, ils ſavent tirer parti
» de tous les changemens qui arrivent à l'eau
» des rivieres; il y en a peu parmi eux qui
» ne poſſedent quelques rennes; pluſieurs mê-
» me en ont juſqu'à deux cens, dont ils ſe
» ſervent généralement pour traîner des far-
» deaux. Dans l'hiver ils ſont tous chaſſeurs;
» mais ils n'ont pas pour la chaſſe la même
» habileté que pour la pêche. Ils partent quel-
» quefois au nombre de dix, & traverſent des
» déſerts immenſes, portant avec eux du poiſ-
» ſon gelé avec d'autres proviſions. Ils font
» peu d'uſage des armes à feu; leur arme or-
» dinaire eſt l'arc. Lorſqu'ils peuvent prendre
» de petits renards, ils les emportent dans
» leurs maiſons où ils les nourriſſent avec du
» poiſſon. Ils ont un ſi grand ſoin de ces ani-
» maux, que leurs femmes les alaitent elles-
» mêmes lorſqu'ils ſont très-jeunes; & comme
» ils ſavent que leur peau n'eſt jamais plus
» belle que quand ils ſont maigres; ils leurs
» caſſent les pattes, afin que la douleur qu'ils
» reſſentent, leur faſſe perdre l'appétit & la
» graiſſe. Les Oſtiaks nourriſſent auſſi un grand

» nombre de chiens, pour tirer leurs traîneaux.
» Ils n'ont jamais songé à cultiver la terre,
» n'ayant ni chevaux, ni brebis, ni bêtes à
» corne. «

Le second volume offre un détail sur les nations Tartares ; les premieres sont celles de Kasan & d'Orenbourg. Les Tartares de Kasan, ainsi que les Mahométans, qui vivent parmi eux, prennent beaucoup de soin de l'éducation de leurs enfans. Ils leur apprennent à lire & à écrire, & les instruisent dans la langue arabe, & dans les principes de leur religion.

Les Touralinzes habitent une chaîne de montagnes qui s'étend vers l'extrêmité orientale d'Oural, entre les fleuves Tauda & Isel.

» La religion mahométane, dit l'auteur,
» étoit autrefois celle des Tartares de Toura,
» comme la professent encore aujourd'hui ceux
» qui habitent les villes. Mais les habitans des
» campagnes furent baptisés dans les années
» 1718, 1719 & 1720, par les soins de Phi-
» lotheus, archevêque de Tobolsk. Comme
» leurs écoles mahométanes ont été abolies de-
» puis ce tems-là, ils sont devenus très-igno-
» rans, & à peine trouveroit-on maintenant
» parmi eux un seul homme en état de lire
» ou d'écrire ; leur maniere de vivre, & leur
» pauvreté ont toujours rendu inutiles les soins
» qu'a pris le clergé Grec pour les instruire,
» de sorte que dans l'état de superstition où
» ils sont plongés, ils ne savent plus que croire
» & que faire. La cérémonie de la circonci-
» sion n'est plus en usage parmi eux ; ils ne

» mangent plus de la chair de cheval, mais » ils ont toujours en horreur celle de porc, » ainſi que de tous les animaux déclarés impurs » par la loi de Mahomet. Ils obſervent les » jours de jeûne & d'abſtinence par attache- » ment, tantôt pour un culte, & tantôt pour » l'autre.

» A préſent un homme ne peut épouſer plu- » ſieurs femmes à la fois, parce qu'il ſe ma- » rie ſans eſpérance de pouvoir les répudier. » Les femmes s'achetent comme chez les Ma- » hométans, & ordinairement à très-bas prix. » Le peuple étant pauvre, & la polygamie dé- » fendue, il y a toujours un grand nombre » de filles à marier ; le prix général qu'on » donne pour en avoir une, eſt de cinq juſ- » qu'à dix roubles; ceux qui n'ont point d'ar- » gent peuvent donner un cheval.

L'auteur parle enſuite des Tartares de Tobolsk, de Tomsk, & des Nogais. Ces derniers compoſent la plus conſidérable des hordes tartares, & occupent les déſerts qui ſont au nord du Caucaſe, ſur le rivage ſeptentrional de la mer Caſpienne. On dit qu'il y a parmi eux des Grecs dont les ancêtres ont habité ces climats depuis un tems immémorial. Vient enſuite une relation ſur les Boughariens, les Baſchkiriens, les Meſtſcheraiks, les Barabinzes, les Kirguiſiens, &c.

L'hiſtoire de toutes ces nations eſt racontée avec beaucoup de clarté, & l'auteur paroît très-fidele dans ſes détails. Il a orné ſon ouvrage de quelques eſtampes, mais ce qu'on n'y

trouve point, & ce qu'on desireroit y trouver, c'est une carte de l'empire de Russie.

(*Critical Review.*)

A sermon preached before the university of Cambridge, &c. *Sermon prêché devant l'université de Cambridge le 4 février 1780, à l'occasion du jeûne général; par* RICHARD WATSON, *de la société royale. In-4to.* A Londres, chez Rivington.

CE discours est-il un traité de politique ou de théologie? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Mais, qu'on le considere comme l'ouvrage d'un zélé partisan de l'opposition, ou comme celui d'un théologien profond, il faut avouer qu'il est rempli de beautés; le sujet est intéressant, & le style plein de force. Les matieres les plus délicates y sont traitées avec une liberté peu commune, &, dans l'état où sont les affaires de la nation, si quelques lecteurs ne trouvent dans les sentimens de l'écrivain que de la noblesse & de l'élévation, d'autres peut-être y verront une audace poussée jusqu'à excès.

M. Watson a pris son texte dans le second chapitre d'Isaïe, où ce prophete dit : *Les nations ne tireront plus l'épée, & n'apprendront plus à se faire la guerre.*

Après avoir observé que malgré tout ce que

la raiſon & la révélation peuvent dicter aux hommes, l'eſprit de diſſention n'en regne pas moins parmi eux, & que la guerre n'en fait pas moins de ravages dans le monde, l'orateur attribue ces calamités à l'ambition des princes, & aux vues intéreſſées des miniſtres qui les environnent.

» Perſuadés, dit-il, que tout moyen devient » légitime, quand il s'agit de rendre leur empire » floriſſant, ou, ce qui eſt la même choſe » pour eux, quand il s'agit de ſatisfaire leurs » paſſions, ils ne reconnoiſſent d'autre juſtice » que celle qui s'accorde avec leurs intérêts. » Auſſi la ſainteté des traités eſt foulée aux » pieds; les ſermens ſont trahis auſſi-tôt que » jurés, & à leurs yeux, celui-là n'eſt qu'un » miſerable politique qui croit qu'une nation » doit être eſclave de ſes engagemens plus que » ſon intérêt ne l'exige. Certes, des hommes » qui font profeſſion de pareils ſentimens, ne » ſont point des chrétiens; ils pourront être » des princes puiſſans, des miniſtres expérimen- » tés, mais ils ne ſeront jamais des chrétiens. » Dans ſes vues ſublimes, le chriſtianiſme fran- » chit les bornes étroites de l'intérêt national, » pour ne s'occuper que du bien univerſel; il » n'excite point le patriotiſme aux dépens de » cette charité qui embraſſe le genre humain; » il ne nous inſpire point pour notre patrie » cet amour excluſif qui détruit la juſtice; il » ne nous permet point de ſatisfaire nos paſ- » ſions par la deſtruction d'une multitude » d'hommes; il nous les fait regarder tous com-

» me les enfans du même pere. En nous ordon-
» nant d'être bienfaisans, de nous aimer com-
» me des freres, de pardonner les injures, &
» d'être pacifiques, il anéantit totalement l'ar-
» deur pour les combats, il avilit entiére-
» ment la pompe qui accompagne la victoire.

L'orateur obſerve enſuite que dans les circonſtances preſentes, les devoirs de la religion paroiſſent être abſorbés par les ſoins que demandent le commerce & la politique; il déplore dans les termes les plus touchans, le deſtin malheureux de la Corſe, pleurée, dit-il, par tous les amis de l'humanité, ſans être ſecourue de perſonne. Il fait quelques réflexions ſur le partage de la Pologne, & ſur les petits princes d'Allemagne, qui prêtent leurs troupes à qui les veut payer; il cenſure avec ſévérité la politique angloiſe, dans laquelle il ne voit aucun principe de candeur ni d'honnêteté : il dit avec une fermeté particuliere.

» Nous oſons croire qu'il y a peu de ci-
» toyens qui ſouhaitent de voir le roi de la
» Grande-Bretagne, auſſi abſolu que les mo-
» narques du continent, & le parlement an-
» glois auſſi complaiſant, auſſi vénal que le
» ſénat de Rome, ſur le déclin de l'empire.
» Nous oſons croire qu'il y a peu de citoyens
» qui ſouhaitent de voir l'état diviſé, afin que
» la conſtitution monarchique ſoit abolie, &
» qu'un gouvernement républicain lui ſuccede,
» ou que la couronne ſoit ôtée à la maiſon
» de Hannovre, & donnée à une autre famille;
» mais auſſi nous oſons croire qu'il s'en trouve

» un grand nombre, qui, quoique pleins de
» vénération pour la personne du roi, & d'ar-
» deur pour maintenir ses droits & ses privi-
» leges, souhaitent que son influence, devenue
» excessive, soit, par des moyens pacifiques
» & légitimes, reduite à ce qu'elle étoit autre-
» fois, & qu'un juste équilibre soit rétabli entre
» les pouvoirs des différens corps législatifs.
» Qu'on donne à ceux qui professent ces sen-
» timens tous les noms injurieux qu'on voudra;
» qu'on les appelle patriotes, républicains,
» ou traîtres, les gens sages ne les regarderont
» pas moins comme les plus fideles amis de
» leur patrie & de leur roi. De leur roi,
» parce qu'au milieu des troubles qui pour-
» roient menacer son trône, il trouvera son
» plus ferme appui, non dans ceux qui vou-
» droient étendre son autorité au-delà des li-
» mites marquées par le sang de nos ancêtres,
» mais dans ceux qui détestant également le
» despotisme & la démocratie, n'ont d'autre but,
» sinon d'affermir son pouvoir par l'amour d'un
» peuple libre, & les suffrages désintéressés d'un
» parlement indépendant.

La maniere dont l'orateur termine sa pero-
raison est sublime & pathétique.

» Seigneur, Dieu tout-puissant, dominateur
» des nations, prête l'oreille à notre voix.
» Persuadés de ton existence, nous nous anéan-
» tissons devant toi, & nous adorons ta na-
» ture ineffable. Persuadés que tu gouvernes ce
» monde créé par tes mains, c'est avec la foi
» la plus vive que nous t'adressons nos prieres,

» Ta sagesse, ô seigneur, n'est point limitée
» par les tems, elle embrasse l'éternité; ta bonté
» ne connoît point de bornes, elle s'étend sur
» tout l'univers. Si pour la gloire de ton nom,
» pour la propagation de l'évangile de ton fils,
» pour le bien du genre humain, tu as voulu
» que cette nation soit humiliée, cet empire
» divisé, & attaqué par ses ennemis, nous
» nous soumettons à tes sages décrets, & nous
» baisons la verge qui nous châtie. Tes juge-
» mens sont équitables, seigneur, ils ne sont
» dictés ni par l'intérêt, ni par la passion, ni
» par l'ignorance; si nous nous sommes engagés
» dans une guerre injuste contre nos freres,
» ce seroit blasphémer que d'implorer ton se-
» cours; nous demandons que tu nous fasses
» ouvrir les yeux, que tu éclaires ceux qui
» nous gouvernent, que tu touches leurs cœurs;
» mais si notre cause est juste, si c'est par nos
» crimes que nous avons attirés les maux dont
» tu nous accables, suspends ta colere, fais
» nous sentir ta miséricorde; les Ninivites se
» repentirent & obtinrent pardon : puissions-
» nous l'obtenir nous-mêmes par notre repen-
» tir, & par nos prieres; tu as brisé cet or-
» gueil que nous inspiroit notre puissance;
» nous nous soumettons au bras qui nous punit.
» Tu as humilié nos cœurs incirconcis, & c'est
» par la priere & le jeûne que nous retour-
» nons vers toi, ô Dieu de notre force. Du
» haut du ciel, où tu fais ton séjour, dé-
» fends notre cause, écoute la voix de ton
» peuple, & pardonne-lui ses iniquités. «

(*Critical Review.*)

PRÉCIS historique de la marine royale de France; depuis l'origine de la monarchie jusqu'au roi régnant; ouvrage fait par ordre du gouvernement; dédié à M. DE SARTINE, ministre & secrétaire-d'état au département de la marine; par M. PONCET DE LA GRAVE, écuyer, conseiller, avocat & procureur de sa majesté au siege général de l'amirauté de France, ancien censeur royal, membre de plusieurs académies. 2 vol. in-12. A Paris, chez Eugene Onfroy, libraire, quai des Augustins. 1780. Prix 4 livres, brochés.

JAMAIS ouvrage ne parut sous des auspices plus heureux & dans des circonstances plus favorables que ce Précis historique de la marine royale de France. L'auteur, M. Poncet de la Grave, le dédie au ministre éclairé à qui la France doit la renaissance de sa marine; & dans quel temps? Lorsque cette grande entreprise, si rapidement consommée, a déja réalisé par de glorieux essais, cette maxime connue, mais souvent négligée: *qu'un état puissant suppose une marine florissante, & que quiconque est le maître des mers, doit aussi nécessairement l'être de la terre.* Tel est le principe que M. Poncet développe dans son ouvrage, ou plutôt telle est la vérité qu'il démontre,

d'après l'hiſtoire de notre monarchie. Et d'abord il remonte à l'antiquité la plus éloignée, pour s'étayer d'autorités étrangeres à l'hiſtoire de France. Il s'enfonce même dans la nuit des ſiecles héroïques, & ne craint pas de citer les trois ou quatre mille vaiſſeaux que Sémiramis & Séſoſtris employerent à la conquête de l'Inde. Sans donner trop de poids à cette merveilleuſe aſſertion de Trogue-Pompée, il en conclut au moins, que telle fut l'opinion générale des anciens, qu'avec de grandes flottes on faiſoit de grandes conquêtes.

Les Rhodiens, peuple aſſez borné, quant à l'étendue de leur domination, n'en furent pas moins les légiſlateurs des mers dont toutes les nations policées ſuivirent les inſtitutions nautiques : les Romains eux-mêmes reſpecterent leur indépendance & rechercherent leur amitié. Les Phéniciens & les Tyriens ne durent qu'à leur marine, toutes les richeſſes qu'ils accumulerent; leurs nombreuſes colonies atteſtoient combien la navigation & le commerce favoriſent la population. Les Carthaginois, qui n'étoient qu'une république de marchands, ſubjuguerent la Sicile, la Corſe, la Sardaigne & les plus belles provinces de l'Afrique; ce fut à leur marine qu'ils durent leurs proſpérités. L'Attique fut la patrie des héros de la mer; & cette terre ingrate à tant d'égards, n'en vit pas moins éclore au milieu de ſes habitans, toutes les productions qui font les délices des autres climats. Ses flottes rentroient dans le Pirée, chargées de richeſſes & de lauriers.

On peut objecter à M. Poncet de la Grave, que toutes ces puissances ne jetterent qu'un éclat passager, que toutes furent asservies à des vainqueurs ; mais il répond que le principe de leur dépérissement se trouve dans leur négligence à entretenir leur marine.

Tandis que le luxe dissipoit, chez les Carthaginois, des richesses acquises par le commerce, & que le plaisir de la jouissance éteignoit la passion d'acquérir, les Romains, qui, jusqu'alors, n'avoient eu qu'une marine d'emprunt, commencerent à sentir la nécessité d'en avoir une en propre. Le hasard la créa ; mais ce fut leur prévoyance qui l'entretint.

» Un navire de Carthage fut jetté par la » tempête à l'embouchure du Tibre ; les Ro» mains en examinerent la construction, & » aussi-tôt ils bâtirent cent trente galeres sur » ce modele. L'ineptie des constructeurs ne » put leur donner la perfection nécessaire ; ce» pendant ce fut avec ces machines pesantes » & informes qu'ils battirent & disperserent » la flotte des Carthaginois. La conquête de » la Corse, de la Sardaigne & d'une partie de » la Sicile, furent le fruit de cette victoire, » qui fut suivie de plusieurs autres encore » plus mémorables. Les Romains reconnoissans » consacrerent un temple au dieu des tem» pêtes. «

Depuis cette époque, l'empire Romain prit de nouveaux accroissemens, & l'on sait que les flottes sorties du Tibre pénétrerent jusqu'aux extrêmités du monde connu.

De toutes les grandes puiſſances de l'antiquité, il n'en eſt aucune qui n'ait dû ſon aſcendant ſur les autres nations, à la ſupériorité de ſa marine. Il faut peut-être excepter ces hordes vagabondes, qui, des bords du Tanaïs & du Volga, vinrent s'aſſeoir ſur les débris de l'empire Romain. M. Poncet de la Grave, ne les exempte point de la loi générale qui ſoumet l'empire du monde aux ſeuls peuples navigateurs. Il fait beaucoup valoir les forces navales que leur oppoſerent les empereurs; mais ce n'eſt pas toujours contre des vaiſſeaux qu'on arme des flottes, & les trois mille ſoixante-dix navires que le conſul Héraclius équipoit en Afrique, tandis qu'Alaric ſaccageoit l'ancienne maîtreſſe du monde, pouvoient avoir une autre deſtination qu'un combat naval. Au reſte, un exemple ſeul n'affoiblit point le témoignage unanime des nations, qui toutes ont connu *qu'une marine floriſſante eſt le ſigne le moins équivoque de la ſplendeur d'un empire.*

Parmi les nations modernes, il en eſt trois ſur-tout qui juſtifient cette maxime, Gênes, Veniſe & la Hollande. Que ſeroient ces trois républiques ſans la navigation & le commerce qui les vivifient ? Cette derniere eſt devenue la plus opulente du globe, & privée de ce ſecours, elle n'auroit pas de quoi fournir à l'entretien des digues qui la garantiſſent d'une ſubmerſion abſolue. Mais, pour ſentir l'influence de la navigation ſur le bonheur des peuples, il ſuffit, ſans en chercher la preuve hors du

royaume, de comparer celles de nos villes que baignent la mer ou les grandes rivieres, avec les villes de l'intérieur de la France. Là, toutes les contrées de l'univers, prodiguent à l'opulence les tréſors de leur fécondité; ici, l'on arroſe de ſes ſueurs, une terre avare des productions néceſſaires à la vie de l'homme.

Ce commerce maritime, qui fait le bonheur & la gloire des nations, a beſoin, pour ne pas languir, que le gouvernement lui prête ſon appui; c'eſt de leur aſſiſtance réciproque, que naît la ſplendeur d'un état. M. Poncet de la Grave ne diſſimule pas que la France a long-temps négligé ce puiſſant reſſort de ſes proſpérités; les guerres de la ſucceſſion l'ont trop courbée vers la terre, ſes yeux ſe ſont preſque toujours détournés de la mer. Sous la premiere & la ſeconde race, notre marine eut à peine quelques momens d'éclat, & depuis l'origine de la monarchie juſqu'à Charlemagne, l'hiſtoire ne fournit qu'une expédition maritime, qui faſſe époque dans nos annales. C'eſt la défaite des pirates Danois par Théodebert, fils de Thierry, roi d'Auſtraſie. Ces barbares avoient fait un dégât affreux dans ce royaume & ſe diſpoſoient à ſe rembarquer, lorſque ce jeune prince vint les attaquer avec une flotte compoſée de vaiſſeaux bien armés. Il leur tua beaucoup de monde, leur enleva le butin qu'ils avoient fait, & poignarda leur chef de ſa propre main. De long-temps ces pirates n'oſerent reparoître ſur nos côtes.

Charlemagne ſentit qu'un état, dont il avoit

reculé les limites, ne pouvoit se soutenir sans une marine bien entretenue. Il falloit la créer, & son génie exécuta ce grand ouvrage avec une rapidité incroyable ». Il parcourut toutes » les côtes de ses vastes provinces, fit rétablir » à Bologne l'ancien phare des Romains, « présida lui-même à la construction des vaisseaux, équippa des flottes considérables, & fit si bien respecter le pavillon françois, qu'aucune puissance n'osa lui disputer la souveraineté de l'une & l'autre mer. Louis-le-Débonnaire & ses successeurs négligerent la marine à tel point, qu'ils se virent forcés de céder à des pirates le royaume de Neustrie (*). Sous les premiers rois Capétiens, la France n'employa, dans ses expéditions, que des vaisseaux vénitiens & gênois, & cette marine d'emprunt retournoit à ses vrais maîtres, dès qu'elle avoit écarté les brigands qui infestoient nos côtes. Les croisades ranimerent un peu la marine françoise; mais tout le monde connoît les suites malheureuses de ces guerres sacrées, & leur histoire ne fournit qu'un très-petit nombre d'exemples de nos triomphes maritimes. Dans la suite, François I eut sur mer quelques avantages, dont la gloire appartient, en grande partie, au célebre André Doria. Henri II fit aussi quelques armemens assez heureux; mais des succès si médiocres en eux mêmes, n'ont une sorte d'éclat, que parce qu'on n'a rien à leur opposer dans les quatre regnes suivans. Jusqu'à

(*) Aujourd'hui la Normandie.

Louis XIII, ou plutôt jusqu'à Richelieu, notre marine fut entiérement abandonnée. Pour transporter en France Marie de Médicis, Henri IV s'étoit vu forcé d'emprunter des galeres au pape, au grand-duc de Toscane & au grand-maître de Malthe; ce bon prince mourut avant que d'avoir pu remédier à ce désordre des regnes précédens.

Le cardinal de Richelieu fut plus heureux qu'Henri IV : il conçut, il réalisa le projet de créer une marine, & les Protestans qu'il vouloit détruire, ne trouverent plus, dans la Rochelle, un asyle inaccessible à la puissance royale. L'histoire de ce fameux siege est trop connue, pour qu'il soit besoin de le retracer ici. On se contentera d'ajouter que l'armée navale de Richelieu étoit composée de vingt six vaisseaux; & que ce fut à la sage disposition de cette armée formidable pour ce temps-là, qu'il dut son triomphe sur les Rochellois : la fameuse digue qu'il fit jetter dans une étendue de sept cens quarante toises, ne fut qu'un moyen secondaire que le temps, les marées & la patience intrépide des assiégés pouvoient rendre inutile. La confiance du ministre étoit sur tout fondée sur le nombre, la solidité & la légéreté de ses vaisseaux, sur la bravoure, l'intelligence & la manœuvre de ses équipages, en un mot, sur une marine dont la puissance suppose des capitaines, des soldats & des matelots, aussi-bien que des bâtimens, du canon & des agrêts.

Cette marine dès-lors si respectable ne se

ſoutint pas ſous la minorité de Louis XIV. Mazarin, occupé des troubles civils qui déſoloient la France, ne put donner ſon attention à ce grand objet, & les Eſpagnols reprirent Barcelone & Dunkerque, parce qu'on n'eut point d'armée navale à leur oppoſer. Nos vaiſſeaux étoient dans le plus grand déſordre.

Aprés avoir pacifié la France & l'Europe entiere, ce miniſtre rétablit notre marine abandonnée : ce fut ſon dernier ouvrage. Après la mort de Mazarin, Louis XIV prit les rênes du gouvernement ; ſon premier ſoin fut d'accroître ſa puiſſance maritime. Il la rendit bientôt formidable ; & le génie de ce grand prince, ſecondé de Colbert, des Tourville, des Duqueſne, des Forbin, &c., fit reſpecter la France ſur toutes les mers de l'un & l'autre hémiſphere.

Nous ne ſuivrons pas M. Poncet de la Grave, dans le détail des triomphes répétés qui ſignalerent notre marine royale, juſqu'à la guerre malheureuſe de la ſucceſſion d'Eſpagne. Le précis de tous ces exploits conſignés dans les mémoires du temps, n'apprendroit rien aux lecteurs qui ont étudié l'hiſtoire, & ne ſuffiroit point à l'inſtruction de ceux qui ſe propoſent de l'étudier. Pour compoſer cette partie de ſon ouvrage, l'auteur n'a pas eu beſoin de recourir à des ſources ignorées du grand nombre. En écartant des hiſtoires générales de Louis XIV, ce qu'elles ont d'étranger à la marine, on retrouve toute l'ordonnance de ſon tableau. Quelques liaiſons plus ou moins heureuſes,

font

ſont tout le mérite du travail de M. Poncet de la Grave ſur le regne le plus brillant de la monarchie françoiſe. Cette longue ſuite d'expéditions, preſque toujours heureuſes, entraîne d'ailleurs une ſorte de monotonie qui fatigue à la longue. L'auteur eût bien fait de la rompre de temps en temps, & de ſemer ſa narration de quelques traits, moins eſſentiellement enchaînés à l'action principale.

Son tableau du bombardement d'Alger, eſt plus varié que les autres ſcenes de cette hiſtoire. Les mœurs des Pirates, habitans de ce royaume, y ſont peintes des ſombres couleurs qui leur conviennent. M. Poncet raconte que ces barbares, irrités des propoſitions un peu dures que leur faiſoit Duqueſne, mirent le conſul François dans un mortier, & le tirerent au lieu d'une bombe; qu'ils traiterent de même pluſieurs eſclaves François; qu'ils les attachoient à la bouche de leurs canons, & que les membres des Chrétiens étoient portés juſques ſur nos vaiſſeaux.

Mais cette férocité ſi révoltante, même chez des corſaires, n'exclut pas chez quelques-uns d'entr'eux tout ſentiment de reconnoiſſance & de généroſité. Rien ne le prouve mieux que ce trait d'un honnête Algérien.

» M. de Choiſeul étant priſonnier à Alger, » alloit être attaché à la bouche du canon, » lorſqu'un Algérien, qui avoit été pris autrefois par le chevalier de Thery, ſur le » bord duquel M. de Choiſeul étoit, fut re» connu par le barbare, qui avoit éprouvé

» toutes ſortes de bons traitemens ; il demanda
» la grace de M. de Choiſeul, & n'ayant pu
» l'obtenir, il l'embraſſa étroitement, & dit
» au canonnier : *Tire ; puiſque je ne puis pas*
» *ſauver mon bienfaiteur, j'aurai du moins la con-*
» *ſolation de mourir avec lui.* Le dey préſent
» fût attendri, & fit grace à M. de Choiſeul. «

Un mot encore ſur la marine royale de France, cette marine ſi formidable dans les beaux tems de Louis XIV, preſque épuiſée par les guerres de la ſucceſſion d'Eſpagne, & tout-à-fait nulle ſous le miniſtere du cardinal de Fleuri ; en vain elle eſſaya de ſe relever dans la ſuite du regne de Louis XV : cette gloire étoit réſervée à ſon ſucceſſeur. Déja notre marine oppoſe des forces puiſſantes aux tyrans des mers ; déja nous avons le noble courage de leur demander raiſon des excès qu'ils s'y permettent envers les nations. » Déja, continue
» M. Poncet, nos rivaux autrefois agreſſeurs,
» n'inſultent plus nos côtes ; & renonçant à
» l'honneur de vaincre, n'aſpirent qu'au ſté-
» rile avantage de fuir impunément devant un
» ennemi généreux, qui n'a pris les armes
» que pour être le libérateur des mers. La
» pêche affranchie des entraves qui la tenoient
» captive, fournit des alimens aux citoyens,
» & des défenſeurs à l'état. Nos matelots,
» ſollicités par le beſoin, alloient ſouvent
» mendier chez l'étranger le ſalaire de leurs
» travaux & de leur induſtrie. Le miniſtre les
» retient, & les récompenſe. Les abus de la
» fiſcalité ſont réprimés : nos villes matitimes,

» autrefois pauvres & languiſſantes auprès des » ſources de l'abondance, vont devenir les » émules de Tyr, de Sidon & de Carthage. «

Mais ce n'eſt point aſſez de créer une marine, il faut l'entretenir; M. Poncet indique les moyens de remplir ce ſecond objet. Après avoir déploré la négligence de nos peres, qui laiſſerent dépérir ces bois de haute-futaie qui couronnoient anciennement les côtes de pluſieurs de nos Provinces, & particuliérement de la Bretagne, il obſerve, avec raiſon, que la privation de ces forêts abattues, ſous des prétextes frivoles, occaſionne à l'état des frais énormes & décourageans. Pour remédier à l'inconvénient du tranſport onéreux des bois de ſervice, il voudroit qu'on plantât tous les bords de la mer d'arbres propres à la conſtruction des vaiſſeaux. M. le marquis de Seignelay, dont les vues s'étendoient juſqu'à l'avenir le plus reculé, avoit formé ce deſſein, qui fut traverſé par je ne ſais quel obſtacle. Peut-être craignit-il qu'un projet, dont un autre ſiecle devoit recueillir les fruits, ne parût chimérique à des François naturellement ennemis des entrepriſes de longue haleine. Un autre moyen d'entretenir une marine royale, aux moindres frais poſſibles, c'eſt de maintenir cette grande machine dans une action utile à l'état, & lucrative pour le ſouverain & les ſujets. La reſſource vivifiante du commerce ſe préſente ici naturellement; &, dans les principes de l'auteur, c'eſt l'objet le ſeul important que la marine, même royale, doive ſe propoſer en tems

de paix. Mais il eſt des préjugés qu'il faut combatre, ſans les heurter de front, & M. Poncet occupe la nobleſſe Françoiſe du commerce de la nation, ſans bleſſer la délicateſſe du gentilhomme le plus ombrageux. Il a mis beaucoup d'art dans cette partie de ſon ouvrage.

Il ſe montre également reſpectueux pour les nobles marins, lors même qu'il aſſocie à leur gloire les auxiliaires, qui leur ſont inférieurs par la naiſſance, mais qui ſont leurs égaux par la valeur. Il voudroit que les uns & les autres, confondus dans les mêmes écoles, vinſſent puiſer aux mêmes ſources de la ſcience & de l'héroïſme. » Ce qui aſſure le plus, s'écrie-t-il, » la ſtabilité de notre marine, ce ſont ces écoles » où la jeune nobleſſe va recevoir des ſemences » d'héroïſme. Ces établiſſemens ſi intéreſſans de» viendront ſans doute d'une utilité plus généra» le, en les étendant à tous les ſujets. L'état de» voit, ſans doute, ſes premieres faveurs à la » portion la plus pure de la nation : mais la ſa» geſſe de la politique d'un miniſtre éclairé, » ayant appellé aux grades de la marine ces » braves auxiliaires, qui, éloignés des hon» neurs par la naiſſance, s'en rapprochent par » leur valeur ; pourquoi ne leur pas donner » une éducation conforme à leur deſtinée ? » Pourquoi tous les enfans de la patrie, étant » devenus les enfans de la gloire, ne reçoi» vent ils pas tous les mêmes moyens de la » ſervir ? Pourquoi attendre du ſecours tardif » du temps des fruits qu'une heureuſe culture » rendroit prématurés ? Ce bienfait, étendu

» par le monarque, ne doit point alarmer la » nobleſſe; la prééminence du rang, & même » du mérite, ſemble lui être pour jamais aſ- » ſurée. Les enfans des héros ne naiſſent-ils » pas avec des diſpoſitions plus favorables à la » vertu & à la valeur? Excités par des exem- » ples domeſtiques, formés d'un ſang plus pur, » ſoutenus par les regards publics, leur ému- » lation doit être plus vive pour s'élever au » grand. Au reſte, il ne peut naître de cette » rivalité que de très-grands avantages pour » l'état. Les premiers voudront ſe maintenir » dans la poſſeſſion des honneurs, qu'ils re- » gardent comme héréditaires; les autres ſe- » ront embraſés de l'émulation de mériter d'être » leurs égaux. Qu'importe, au reſte, à la na- » tion, que ce ſoit d'Eſtrées, ou du Queſne, » qui l'enrichiſſe des dépouilles de l'ennemi? » Le but eſt de vaincre. «

L'auteur examine enſuite quelles ſont les qualités requiſes pour former de bons officiers de marine. Il leur faut d'abord une conſtitution ſaine, robuſte, préparée à ſupporter impunément les différentes températures des climats ou brûlans ou glacés; & ce n'eſt point dans la capitale, au ſein du luxe & des voluptés, qu'ils ſe familiariſeront avec les tempêtes, qu'ils s'endurciront aux fatigues de la mer, qu'ils apprendront à braver les périls & la mort. C'eſt dans nos villes maritimes, dans nos ports & ſur nos côtes, qu'ils feront ce rude apprentiſſage qui fortifie les corps, qui enhardit les ames, qui diſpoſe à l'héroïſme.

Il eſt une autre éducation plus importante encore, & qui ſeule peut former de grands officiers de mer. La marine embraſſe toutes les ſciences, mais les mathématiques, la géographie & l'hiſtoire doivent ſur-tout occuper les loiſirs d'un marin. Les deux premieres de ces trois ſciences ont fourni d'excellens élémens à l'uſage des éleves de la marine : la troiſieme eſt beaucoup plus négligée dans leur éducation; elle n'eſt pourtant pas la moins néceſſaire. Outre qu'elle peut révéler à l'homme de mer des ſecrets importans, mais enſevelis dans la nuit des ſiecles, l'hiſtoire a cet avantage, qu'elle préſente ſans ceſſe aux jeunes marins des modeles d'une généreuſe émulation : en liſant les traits héroïques des Barthes, des du Gay-Trouin, des Caſſards, des Valbelle, des du Queſne & des Tourville, ils brûleront du deſir de leur reſſembler.

L'intention de M. Poncet, en publiant ce précis hiſtorique, eſt de ſe rendre utile aux écoles de marine, & de completter la collection des livres élémentaires qui ſont à leur uſage. Ce motif eſt ſans doute très-patriotique, & l'on ne peut qu'applaudir au zele de cet excellent citoyen. A bien des égards, ſes talens nous ont paru répondre à ce zele reſpectable; & le choix du miniſtre éclairé qui les emploie, en dit plus que tous les éloges. On ſe permettra cependant quelques réflexions ſur le plan & l'exécution de cet ouvrage eſtimable.

L'auteur le diviſe en quatre époques : la premiere comprend les tems écoulés depuis la

navigation des Gaulois jusqu'à Charlemagne. La seconde promet un tableau de marine françoise sous le regne de ce monarque & de ses successeurs jusqu'aux croisades ; la troisieme embrasse les siecles qui séparent Philippe I, de Louis XIV ; enfin, la quatrieme présente l'histoire de notre marine, depuis ce regne brillant jusqu'au regne plus heureux de notre jeune monarque. Les deux premieres parties nous ont paru trop étranglées : à peine occupent-elles six ou sept pages ; on regrette que M. Poncet ait négligé les recherches curieuses des savans qui ont porté quelque lumiere dans le chaos de notre ancienne histoire maritime. Ces deux époques ne sont qu'indiquées dans son livre ; cependant il entroit dans son plan d'en tracer au moins une esquisse : on n'entend rien à cette inconséquence. L'époque suivante a précisément l'étendue qu'il convenoit de lui donner. Les guerres des croisades & le siege de la Rochelle, y sont traités aussi briévement qu'un précis l'exige, sans qu'il y manque aucun des traits principaux qui caractérisent ces grands événemens. Pour ce qui est de la quatrieme & derniere partie de cet ouvrage, elle est surchargée d'un si grand nombre de détails souvent minutieux & trop ressemblans les uns aux autres, qu'il est difficile d'en soutenir la lecture d'un bout à l'autre. M. Poncet est beaucoup trop prolixe dans ce tableau des triomphes de la marine françoise sous Louis XIV ; il l'est un peu moins lorsqu'il raconte, ou plutôt lorsqu'il pallie ses désastres sous le regne de Louis XV.

Cet auteur exagere un peu trop nos succès ; & n'appuie point assez sur nos désavantages, ce qui est un défaut dans son histoire, dont l'objet est d'instruire les jeunes marins par l'exemple de nos malheurs, & par celui de nos prospérités.

Nous desirerions que les taches qu'on a cru devoir relever dans cette production estimable à beaucoup d'égards, fussent au moins rachetées par les agrémens du style ; mais on a dû voir que la diction de l'auteur n'est point assez correcte, assez nombreuse, assez soutenue ; on y reconnoît un écrivain peu exercé qui, dans la crainte d'altérer les faits qu'il recueille, n'ose les revêtir de ses propres couleurs ; il leur conserve presque toujours la forme que leur ont donnée les premiers annalistes. Il résulte de cette méthode une sorte de bigarrure, un air de gêne & de contrainte dans le style de M. Poncet ; mais son précis historique gagne en fidélité ce qu'il perd en agrémens ; nous osons garantir les faits qui s'y trouvent consignés. Un seul nous a paru suspect, & nous desirerions connoître la source où l'auteur a puisé l'anecdote que l'on va lire : il s'agit du prétendant.

» Ce prince, dit M. Poncet, s'entretenant » avec le cardinal de Tencin, celui-ci lui dit : » Que ne tentez-vous de passer sur un vaisseau » vers le nord d'Ecosse : votre seule présence » pourra vous former un parti & une armée. » Ce conseil détermina Charles Edouard : il fit » confidence de son dessein à sept officiers,

» les uns Irlandois, les autres Ecossois. L'un » d'eux s'adressa à un négociant de Nantes, » nommé Walsh, fils d'un Irlandois attaché » à la maison de Stuart. Ce négociant avoit » une frégate de 18 canons, sur laquelle ce » prince s'embarqua le 12 juin 1745, n'ayant » pour une expédition, dans laquelle il s'agis- » soit de la couronne de la Grande-Bretagne, » que sept officiers, environ mille huit cens » sabres, mille deux cens fusils, & quarante- » huit mille francs. La frégate étoit escortée » d'un vaisseau du roi de soixante-quatre ca- » nons, nommé l'*Elisabeth*, qu'un armateur de » Dunkerque avoit armé en course. Le roi » & le ministre de la marine ignoroient abso- » lument cette entreprise. «

On soumet à la critique ce fait assez récent; mais trop merveilleux, pour être vrai dans toutes ses circonstances. Nous l'avons entendu raconter de tant de manieres différentes, même à des gens qui se donnoient pour témoins oculaires, que nous attendons, pour y croire, qu'une histoire bien grave l'ait consacré; & puis, quelle apparence que le cardinal de Tencin eût donné un pareil conseil? Quelle apparence que Charles Edouard, qui n'étoit pas un chevalier errant, l'eût suivi? Quelle apparence enfin que le roi & son ministre l'eussent ignoré?

(*Journal de littérature, des sciences & des arts; Affiches & annonces de* Paris.)

VOYAGE pittoresque de la Grece. Ve. cahier. Prix, 12 livres, 1780.

NOus avons déja entretenu plusieurs fois nos lecteurs de cet ouvrage non moins utile pour le fond, que magnifique dans l'exécution. (*) Ce cinquieme cahier ou chapitre contient la description de l'isle de Mytilene ou Mételin, autrefois Lesbos, & de l'isle de Scio ou Chio. Le nom de Lesbos rappelle celui de Sapho, célebre par ses vers, ses amours & ses malheurs; celui d'Arion, sauvé par un dauphin; celui de Terpandre, qui le premier mit sept cordes à la lyre; & pour parler de noms qui appartiennent plus certainement à l'histoire, le port de Mételin rappelle un des grands événemens de la guerre du Peloponese, & qui décida pour le moment de la supériorité des Athéniens sur les Lacédémoniens; ces derniers assiégeoient Mytilene; les Athéniens s'avançoient pour secourir cette place; Callicratidas, général des Lacédémoniens, voulut aller à la rencontre des ennemis; il les trouva aux isles Argineuses, les attaqua & fut tué; son escadre fut détruite & Mytilene délivrée.

Un nom très-célebre encore dans l'histoire de Lesbos, & même dans l'histoire en général,

(*) Voyez le journal de *juillet* 1778, page 123; celui de *decembre*, page 146; celui de *mai* 1779, page 102; celui d'*août*, page 56.

c'eſt celui de Pittacus. » Le nom de Pittacus, » auroit, dit l'auteur, ſuffi pour illuſtrer Les- » bos. La Grece le compte parmi ſes ſages, » & l'humanité parmi ſes bienfaiteurs. La Grece » vit ſouvent former des conſpirations pour » détruire ſa liberté, ou pour la rétablir : mais » enfanter ce double deſſein, chaſſer les tyrans, » ſe ſaiſir du pouvoir ſouverain pour donner des » loix plus ſages à ſa patrie; établir ſur la réforme » des mœurs & du gouvernement une légiſlation » capable d'arrêter les uſurpations futures; con- » ſentir à paroître opprimer la liberté publique, » pour l'aſſervir ſur un fondement plus ſolide; » s'expoſer un moment, je ne dirai pas à la ven- » geance, mais au mépris bien plus terrible de » ſes concitoyens, dans l'eſpérance de leur » être enſuite plus utile, c'eſt un exemple unique » dans l'hiſtoire; c'eſt une gloire qui n'étoit ré- » ſervée qu'à Pittacus. Lui ſeul a donné le » ſpectacle d'un philoſophe oſant aſſujettir ſa » patrie pour en aſſurer la liberté, & d'un » tyran *deſcendant du trône, pour remonter au* » *rang d'un citoyen.* « A cette ſeule phraſe on reconnoîtroit le jeune & ſavant auteur, qui, portant les grands noms de Choiſeul & de Gouffier, & rempliſſant avec un zele & des talens diſtingués tous les devoirs qu'ils impoſent, a eu de plus la juſte ambition de s'*élever* à une place de ſimple aſſocié de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres, après l'avoir méritée par des travaux utiles (*). Euſ-

(*) Voyez le journal d'*avril* dernier, page 265.

tathe parle d'une ancienne ville de Lesbos, qui a donné autrefois son nom à l'isle entiere, & il est le seul qui en parle. Si cette ville a jamais existé, M. le comte de Choiseul-Gouffier conjecture qu'on l'avoit bâtie au milieu de l'isle, par la crainte des pirates, selon l'usage des premiers habitans de la Grece; que dans la suite cette crainte ayant cessé, on construisit sur le bord de la mer des villes nouvelles, dont la situation plus heureuse fit bientôt abandonner celle de Lesbos, & que telle est la raison du silence des historiens & des géographes, sur cette premiere ville.

» L'isle de Mételin, dit l'auteur, seroit encore aujourd'hui une superbe possession, si » tant de siecles de malheurs n'en avoient diminué la population; sans l'heureuse influence d'un climat, où la nature réunit tous » ses moyens en faveur de l'humanité, pourroit-il rester encore des habitans sur ce théâtre de tant de calamités qu'ont successivement produites, & l'anarchie d'un empire » long-tems chancelant, & les invasions destructives d'un peuple conquérant, & la résistance glorieuse de ces républicains alors si » puissans, mais dont je suis forcé de convenir, que le joug étoit encore plus dur que » celui des Musulmans: aveu pénible, sans » doute, mais qu'arrache la vérité. Par quelle » fatalité, ceux qui jouissent du plus précieux » des biens, ceux qui peuvent se vanter d'être libres, sont-ils les maîtres les plus durs? » Le sentiment du bonheur peut-il donc produire l'injustice? «

Peut-être, en faveur des lecteurs ignorans ou inappliqués, ne falloit-il pas négliger de dire que cet empire long-tems chancelant, étoit l'empire des Grecs, le peuple conquérant, les Turcs, & ces Républicains alors ſi puiſſans, les Vénitiens.

Scio ou Chio eſt la ville du levant la mieux bâtie. Ses maiſons conſtruites par les Génois & les Vénitiens, ont une élégance & des agrémens qu'on eſt étonné, dit l'auteur, de rencontrer dans l'Archipel. Les vignes de Scio, ſi célebres dans l'antiquité, ſont encore la principale richeſſe de cette iſle, & l'auteur juge qu'elles méritent leur réputation.

On cultive avec ſoin dans l'iſle de Scio diverſes eſpeces de lentiſques, qui fourniſſent cette gomme appellée *maſtic*, dont les femmes Turques & Grecques font une grande conſommation. Elles en mâchent continuellement. Cette drogue donne à leur haleine une odeur aromatique, qu'on peut ne pas trouver déſagréable, mais qui nuit beaucoup à la beauté de leurs dents; on trouve dans l'ouvrage des détails curieux ſur cette production, tirés d'un mémoire que M. Galand, interprete du roi, fit ſur les lieux en 1747.

Le maſtic eſt d'uſage dans la médecine pour les maux d'eſtomac; mais les arts en font aujourd'hui une conſommation beaucoup plus grande. On l'emploie, ſur-tout, pour compoſer les vernis clairs & tranſparens; il a ſur un grand nombre de drogues employées au même uſage, l'avantage d'être ſoluble dans l'eſſence & dans l'eſprit-de-vin.

On sait que l'isle de Chio est une de celles qui se disputoient l'honneur d'avoir donné la naissance à Homere. Ses habitans conservent encore quelque souvenir de ce grand poëte, & prétendent qu'il venoit donner des leçons sur un rocher qui se trouve à une lieue au nord de la ville, sur le bord de la mer. On appelle encore ce lieu *l'école d'Homere.* Richard Pococke en a donné un dessin purement imaginaire; M. le comte de Choiseul-Gouffier, qui fait de la tradition des habitans de Chio, le cas qu'on doit en faire, & qui, dans le peu d'objets distincts que présente ce rocher, voit avec M. Chandler les débris d'un temple & d'une statue de Cybele, donne de ce lieu une vue générale, dont sa délicate & scrupuleuse franchise ne lui permet pas de garantir l'exactitude aussi absolument que de tout le reste : » car, dit-il, étant allé seul pour examiner ce lieu, je perdis mon crayon, & je » fus obligé de m'en fier à ma mémoire. Je » ne crois cependant pas avoir trop à me plain» dre d'elle en cette occasion. «

Les femmes de Scio jouissent de la plus grande liberté; elles sont gaies, vives & piquantes. A cet agrément elles joindroient, dit l'auteur, l'avantage réel de la beauté, si elles ne se défiguroient par l'habillement le plus déraisonnable & en même-tems le plus incommode. » On est désolé de voir cet acharnement à » perdre tous les avantages que leur a donnés » la nature, tandis que les Grecques de Smyrne, » & celles de quelques isles de l'Archipel, plus

» éclairées ſur leurs intérêts, ſavent encore ajou» ter à leurs charmes l'attrait de l'extérieur le » plus voluptueux.... Les habitantes de Scio » forment un ſpectacle charmant, lorſqu'aſſiſes » en foule ſur les portes de leurs maiſons, » elles travaillent en chantant. Leur gaieté » naturelle & le deſir de vendre leurs ouvra» ges, les rendent familieres avec les étran» gers qu'elles appellent à l'envi, comme nos » marchandes du palais, & qu'elles viennent » prendre par la main pour les forcer d'entrer » chez elles. On pourroit les ſoupçonner d'a» bord de pouſſer peut-être un peu loin leur » affabilité ; mais on auroit tort : nulle part » les femmes ne ſont ſi libres & ſi ſages « L'eſtampe qui repréſente les femmes de l'iſle de Scio, juſtifie tout ce que dit l'auteur & de l'agrément de la figure de ces femmes, & du déſagrément & de l'incommodité de leurs habillemens.

Sur la côte d'Aſie, en face de Scio, eſt une petite ville connue dans l'antiquité ſous le nom de Cyſſus, & aujourd'hui ſous celui de Tcheſmé ou Ceſmé. C'eſt dans ce port de Cyſſus que les Romains battirent la flotte d'Antiochus, l'an de Rome 561, avant J. C. 191. C'eſt dans ce même port de Tcheſmé que les Ruſſes détruiſirent, en 1770, l'armée navale des Turcs, bien ſupérieure à la leur; ſi les Ruſſes avoient pu imaginer l'état d'abandon où ſe trouvoient alors les Dardannelles, ils auroient été faire la paix ſous les murs mêmes du ſérail. La deſcription de cette bataille de Tcheſmé en particulier, & de cette guerre des Ruſſes & des

Turcs en général, forme dans cet ouvrage un morceau d'hiſtoire intéreſſant, où l'on reconnoît à-la-fois le militaire inſtruit & occupé de ſon art, le ſavant à qui l'hiſtoire moderne & l'hiſtoire ancienne ſont parfaitement connues, & l'écrivain éloquent qui ſait peindre les événemens qu'il raconte.

Ce cinquieme cahier contient en tout neuf planches, toujours de la plus parfaite beauté; la premiere de ces planches eſt la 43e. de tout l'ouvrage ; elle offre le plan d'une partie de l'iſle de Mételin; la 44e. eſt une très-belle vue de la ville de Mételin & de ſon port ſeptentrional, deſſinée par M. le comte de Choiſeul-Gouffier lui-même; la 45e. eſt la vue du port de Scio ; la 46e. la vue de la fontaine de Scio; les deux ſuivantes offrent les veſtiges du temple de Cybele, vulgairement appellé *l'école d'Homere*, deſſiné, comme nous l'avons dit, par M. le comte de Choiſeul-Gouffier, *& les femmes de l'iſle de Scio.* La 49e. planche repréſente un jardin de l'iſle de Scio, propre à donner une idée des jardins de ce pays, où la nature, dit l'auteur, dédommage des torts de l'art; la 50e. planche eſt un plan du port de Tcheſmé, & des manœuvres que fit l'eſcadre Ruſſe le 5 & le 7 juillet 1770. On y voit ces manœuvres, comme les virent ceux qui furent préſens au combat. La 51e. & derniere planche, eſt une vue du port & de la ville de Tcheſmé. Un magnifique cul-de-lampe qui termine ce cahier, ainſi que tous les autres, contient des médailles choiſies de Mételin & de

Chio, & préſente une peinture du ſaut de Leucade. La partie des gravures eſt toujours traitée avec le même ſoin, & on ne peut deſirer que de voir les cahiers ſe ſuccéder plus rapidement.

On ſouſcrit à Paris, chez MM. Barbou, libraire-imprimeur, rue des Mathurins, & Tilliard, quai des Auguſtins.

(*Journal* de Paris; *Journal des ſavans.*)

AN addreſs to the people of Scotland, &c. *Adreſſe au peuple d'Ecoſſe, ſur les alarmes qu'on a cherché à exciter relativement au papiſme; par M. GEORGE CAMPBELL, docteur en théologie, &c. In-12.* Aberdeen, 1779, & ſe trouve à Londres, chez Cadell.

QUoique nous ayons coutume de paſſer légérement ſur ces ſortes d'ouvrages, nous croyons devoir nous arrêter davantage à celui-ci, qui n'eſt pas moins remarquable par le ton de ſageſſe & d'impartialité dont l'auteur ne s'écarte jamais, que par les obſervations judicieuſes qu'il y a répandues. Cette adreſſe fait le plus grand honneur à M. Campbell, comme homme, comme écrivain & comme théologien, & les lecteurs honnêtes & éclairés nous ſauront gré de la leur avoir fait connoître.

Elle eſt diviſée en trois chapitres. Dans le premier, l'auteur examine la doctrine de l'évangile relativement à la perſécution. Il fait

voir que les ſeuls moyens que le ſauveur a recommandé d'employer pour la propagation de la foi, ſont la prédication & les bonnes actions, & que les maximes des apôtres à cet égard ont été les mêmes que celles de leur divin maître. Il confirme les préceptes du ſauveur par des exemples tirés de ſa conduite ſur la terre, & en un mot, il prouve évidemment qu'il n'y a rien dans les préceptes & les actions de J. C. dont puiſſent s'autoriſer ceux qui veulent étendre la religion par le glaive, & que tout au contraire s'accorde à les condamner.

Dans le ſecond chapitre, l'auteur conſidere la tolérance accordée aux *papiſtes* en Angleterre, par rapport aux principes de la ſaine politique. Il fait voir que le droit d'accorder la tolérance civile appartient excluſivement à la légiſlation, & qu'aucun corps eccléſiaſtique n'a celui d'intervenir dans les meſures du gouvernement à cet égard; il fixe avec beaucoup de préciſion & de juſteſſe les limites des deux juriſdictions, & il prouve que comme d'un côté l'autorité eccléſiaſtique ne doit point influer ſur le gouvernement civil, de l'autre, l'autorité civile ne doit pas influer davantage ſur le gouvernement eccléſiaſtique, ſi ce n'eſt dans les cas où le bien public, dont le magiſtrat eſt chargé, ſe trouve évidemment intéreſſé.

» C'eſt ſur ce principe ſeul qu'eſt fondé le » droit qu'a le magiſtrat de ſe mêler des affai» res de religion. L'opinion eſt naturellement » hors de ſa juriſdiction, dont le véritable ob-

» jet eſt la tranquillité publique & la proſpé-
» rité nationale. Comme les hommes ne peu-
» vent nuire à l'une & à l'autre que par leurs
» actions, celles-ci ſeules, à proprement parler,
» ſont du reſſort des tribunaux civils, & ce
» ſont les ſeules choſes dont ils aient droit
» de connoître immédiatement. Cependant com-
» me il n'y a pas de doute que l'opinion n'in-
» flue beaucoup ſur la pratique, il n'y en a
» pas non plus que la profeſſion ouverte d'o-
» pinions manifeſtement contraires aux droits
» naturels ou civils de la ſociété, ou aux droits
» des individus de la ſociété, ne doive être
» regardée comme un acte formel dont le ma-
» giſtrat a droit de connoître. C'eſt ſous ce
» point de vue ſeul, qu'on peut dire que les
» opinions ſont de ſon reſſort. Conſidérées ſous
» un point de vue religieux, comme vraies ou
» fauſſes, orthodoxes ou hétérodoxes, & con-
» ſéquemment comme intéreſſant notre état ſpi-
» rituel ou notre vie future, elles ne ſont cer-
» tainement pas ſoumiſes à la juriſdiction ſé-
» culiere. Cependant cette diſtinction n'a pas
» toujours été obſervée; & les hommes qui
» ont eu le pouvoir en main, ſe ſont ſou-
» vent laiſſé entraîner par des conſidérations
» d'une nature toute ſpirituelle, & qui par con-
» ſéquent n'étoient pas de leur département,
» juſqu'a ſe croire obligés d'uſer de toute leur
» puiſſance pour faire triompher leurs propres
» opinions comme les meilleures, & pour dé-
» truire les opinions contraires comme erron-
» nées.

» Delà cet eſprit d'intolérance qui a été » pendant tant de ſiecles le fléau de la chrétienté, & qui ravage encore pluſieurs » contrées de l'Europe & des autres parties » du monde. Il eſt de la derniere évidence » que ſi le magiſtrat eſt en droit & même dans » l'obligation d'écraſer de tout le poids de ſon » autorité les opinions contraires à la ſienne, » uniquement parce qu'elles ſont erronnées & » pernicieuſes aux ames, ce droit & cette obli- » gation doivent être inhérens à la magiſtrature, » & par conſéquent à la perſonne de chaque ma- » giſtrat. Maintenant comme la ſeule regle qui » le détermine immédiatement à favoriſer & à » détruire, eſt, & ne peut être autre choſe » que ſa propre opinion ; comme d'ailleurs, » le magiſtrat n'a pas plus que les particuliers, » le privilege de l'infaillibilité, & que la même » variéte de ſentimens peut ſe trouver & s'eſt » trouvée réellement chez différentes nations, » & dans différens ſiecles, entre les perſonnes » de cet ordre, qu'entre les autres hommes; » il s'enſuit dans cette hypotheſe, que le de- » voir du magiſtrat, eſt de perſécuter dans » une contrée les mêmes opinions qu'il eſt de » ſon devoir de protéger à la même époque, » dans une autre contrée, ou de perſécuter » dans la même contrée à une certaine épo- » que, celles qu'il a dû favoriſer à une autre » époque. Cette conſéquence, toute abſurde » qu'elle eſt, ſe déduit rigoureuſement du prin- » cipe poſé ci-deſſus, & c'eſt une démonſtra- » tion ſuffiſante de l'abſurdité de ce principe.

» Un des effets les plus funestes de cette fausse
» opinion, à laquelle on ne s'est malheureuse-
» ment que trop conformé dans la pratique,
» a été d'aigrir & d'envenimer les uns contre
» les autres, les hommes de différens partis,
» ceux mêmes qui ne différoient d'opinion que
» sur des points de pure spéculation, & qui
» n'auroient jamais troublé la paix de la so-
» ciété, si on les eût abandonnés à eux-mê-
» mes. Des injures mutuelles ont excité &
» nourri la jalousie & l'envie. Chaque secte
» en est venue au point de voir dans toute
» autre une rivale & une ennemie, dont elle
» avoit tout à craindre, si celle-ci devenoit
» plus puissante, & par une suite de cette dis-
» position égale de tous les côtés, chaque parti
» a été tyran à son tour. Comme les hommes
» agissent plus par passion que de sang froid,
» on a été très-long-tems à découvrir la fausseté
» du principe qui donnoit au magistrat le droit
» d'intervenir dans des affaires où le salut de
» l'état n'étoit pas visiblement intéressé; ce droit,
» quoique souvent contesté par le parti le plus
» foible, a toujours été réclamé & maintenu
» par la secte dominante, qui croyoit être la
» seule qui pût profiter de la faveur du prin-
» cipe, comme ayant la vérité de son côté.
» Le ressentiment des injures reçues, au lieu
» d'ouvrir les yeux aux différentes parties sur
» les fatales conséquences de leur erreur com-
» mune, n'a servi qu'à les y affermir davan-
» tage, en leur inspirant l'envie de s'en pré-
» valoir à leur tour. Et même, tant l'homme

» eſt inconſéquent ! ceux qui le moment d'au-
» paravant ſoutenoient avec fermeté la liberté
» de conſcience, ne ſont pas plutôt parvenus
» au pouvoir, qu'ils refuſent obſtinément aux
» autres cette liberté. Accoutumés à voir com-
» me leurs ennemis, ceux de différent parti,
» & traités par eux en conſéquence, ils ſe
» croient d'autant plus autoriſés à les perſécu-
» ter, qu'ils ne ſont qu'uſer du droit de repré-
» ſailles. J'avoue que cela rend les ſectes reli-
» gieuſes, ſous un autre point de vue, l'objet
» de l'attention du magiſtrat. Un parti dont
» les opinions conſidérées en elles-mêmes, n'ont
» rien de contraire au repos de la ſociété,
» peut par ſa force & ſon averſion habituelle
» pour la ſecte dominante, mettre en danger
» la tranquillité publique. Il ſuit de-là qu'une
» faveur égale accordée aux deux ſectes par le
» gouvernement, eſt incompatible avec la ſû-
» reté de l'état; une parfaite égalité où il
» exiſte une haine réciproque, ne peut ſub-
» ſiſter long-tems ſans donner lieu à des hoſ-
» tilités réciproques. La plus grande vigilance
» ne peut pas prévenir cet effet dangereux,
» qui tend à bouleverſer la conſtitution. Mais
» quand la tranquillité publique a été long-tems
» le ſeul objet des ſoins du magiſtrat, on court
» peu de riſque à cet égard.

» Nous admettons que par-tout où la tran-
» quillité publique eſt compromiſe, il eſt du
» devoir du magiſtrat d'interpoſer ſon autorité.
» Les ſentimens religieux ne peuvent pas ſer-
» vir d'excuſe ni de juſte motif à la ſédition

» ou à la rebellion, & le prétexte de la li-
» berté de conscience, ne peut justifier aucune
» usurpation sur la liberté ou la propriété ci-
» vile ou spirituelle des autres. Tels paroissent
» être les droits originaires de la puissance
» civile dans ce qui concerne les affaires de
» religion. Il faut convenir cependant qu'il y a
» beaucoup de circonstances particulieres qui
» peuvent restreindre considérablement l'exer-
» cice de ce pouvoir. Quand des partis sont
» déja formés & existans depuis long-tems,
» quoique leurs principes fondamentaux soient
» peu favorables aux droits de la société, le
» nombre des gens qui y sont attachés, leur
» puissance & d'autres considérations peuvent
» déterminer à leur accorder une indulgence
» qu'ils ne méritent pas d'ailleurs, comme un
» moyen d'éviter un plus grand mal. Obser-
» vons cependant en passant, que quoique di-
» verses raisons de prudence, puissent faire
» étendre cette faveur à ceux qui ne la mé-
» ritent pas, soit par leurs dogmes, soit par
» leur conduite, aucune considération ne peut
» donner au magistrat le droit de persécuter
» une secte, dont les principes vus du côté de
» la politique, n'ont rien de contraire aux
» droits des citoyens ou de l'état, & dont les
» dispositions sont pacifiques, & la conduite
» innocente. «

L'auteur passe ensuite à l'application de ces principes, & il prouve de la maniere la plus claire, qu'en supposant que les circonstances aient rendu autrefois nécessaire la rigueur des

loix portées contre les Catholiques, ces circonſtances ayant changé, & le danger de la tolérance n'exiſtant plus, il eſt de la juſtice du gouvernement, auſſi-bien que de l'intérêt de l'état, de remettre les Catholiques en poſſeſſion des droits civils dont on n'a pu les priver légitimement par d'autres raiſons que celle de la ſûreté publique.

Le troiſieme chapitre, qui ſemble fait particuliérement pour cette partie du peuple qu'un zele aveugle pour la religion pouſſe à des excès que la religion déſavoue, traite des moyens les plus conformes à l'eſprit du chriſtianiſme, & en même tems les plus efficaces, de combattre l'erreur & de faire triompher la vérité. Ces moyens ſont ceux des apôtres, ce ſont ceux des Fénélons & des Ganganelli, & ce que l'auteur Proteſtant dit qu'il faut faire, eſt ce qu'ont fait dans les ſiecles paſſés, & ce que font encore aujourd'hui les plus dignes paſteurs de l'égliſe romaine. Au reſte nous voyons avec plaiſir que cet eſprit de tolérance & de charité fait par-tout de nouveaux progrès; & les éloges que les journaliſtes Anglois donnent ouvertement, & pour ainſi dire, d'abondance de cœur, aux ſentimens humains & généreux de M. Campbell, ſemblent prouver que ces ſentimens ne ſont pas rares en Angleterre. «

(*Monthly Review.*)

LETTRES

LETTRES choisies de M. DE VOITURE, dans lesquelles ce célebre écrivain a répandu le plus d'agrémens par sa maniere fine & délicate de louer les grands, & par son galant badinage. A Madrid, & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue St. Jacques, au Temple du Goût. *In-12.* de 358 pages, 1780.

Toutes les éditions de Voiture étoient depuis long-tems épuisées, & ses ouvrages devenus si rares, qu'on ne pouvoit se les procurer que difficilement. Mais en rendant Voiture au public, il falloit, pour qu'il fût relu, faire un choix dans ses lettres & dans ses poésies; & Voiture ainsi réduit, ne forme plus qu'un volume in-12. qui ne sauroit manquer d'être favorablement reçu. Il gagne beaucoup à perdre les deux tiers de ses ouvrages, & ce n'est pas une destinée qui lui soit tout-à-fait particuliere. Nous regrettons que l'éditeur n'ait pas été encore plus févere, & sans doute il s'est quelquefois lui-même reproché son indulgence. Ce n'étoit point assez d'avoir supprimé cinquante ou soixante lettres d'amour ou de galanterie, dans lesquelles on ne trouve pas un seul mot de sentiment; il falloit encore refuser l'entrée de ce recueil à plusieurs lettres qui n'offrent rien de piquant ni d'agréable,

ſoit pour le fond, ſoit pour la forme. A quoi bon réimprimer cette lettre à mademoiſelle de Bourbon, où Voiture raconte comment il fut berné ſur une couverture par quatre hommes robuſtes, ajoutant que *perſonne ne fut jamais ſi haut que lui, & qu'il ne croyoit pas que la fortune dût tant l'élever ?* De cette hauteur, il a vu les montagnes abaiſſées, les nuées cheminer ſous lui, des grues qui vinrent fondre ſur ſa perſonne à coups de bec, & autres merveilles de cette force, après leſquelles on eſt tenté de fermer le livre. Pourquoi ne pas retrancher, même dans les lettres qu'on a conſervées, des plaiſanteries trop inſipides, & d'un genre ſi mauvais, qu'on l'a vu ſe renouveller de nos jours, & devenir l'eſprit d'une foule de ſociétés ? Quel lecteur de bon ſens n'aimeroit mieux être arrêté par une lacune, ou par un défaut de liaiſon dans les idées, que de lire, même dans une lettre de plaiſanterie : *Je vais paſſer en Afrique dans un vaiſſeau qui ne porte que moi & huit cent caiſſes de ſucre. Si je viens à bon port, j'arriverai confit ; ſi je fais naufrage, j'aurai du moins la conſolation de mourir en eau douce.* Qui peut lire ſans dégoût que des pierres (*des diamans*) qu'une femme lui envoie, pouvant donner lieu à de mauvais diſcours, ſont *des pierres de ſcandale ?* Dans une lettre datée d'Afrique, il menace Mlle. Paulet de la traiter *de Turc à Maure ;* il lui dit qu'au reſte elle doit être fort aiſe de recevoir des *Poulets de Barbarie.* Il mande d'une ville où il s'ennuie, que *plus il s'y repoſe, plus il y eſt las.* Il s'eſt fait

honneur d'une lettre qu'on lui a écrite, & où on le plaisantoit sur la petitesse de sa taille. *Avec une feuille de papier on l'a fait le plus grand homme du monde.*

On y trouve à chaque page des traces de ce style emphatique & empesé dont Moliere s'est si bien moqué dans ses *Précieuses ridicules*. Ce sont des complimens guindés aux nues & presque toujours directs. En écrivant à la marquise de Rambouillet, il assure que *quelque démesurée que fût l'ambition d'Alexandre, il l'auroit bornée à la rare faveur* de recevoir des remercîmens de sa part, qu'*il eût plus estimé cet honneur que le diadême des Perses....* Mlle. Paulet lui envoie des lettres : *Quoique j'aie rencontré*, dit-il, *toute la dépouille de la flotte des indes à Séville, & que l'on m'y ait fait voir six millions d'or en une seule chambre, je puis dire que je n'y ai point vu de si grands trésors que celui que vous m'avez envoyé.* Dans une lettre au cardinal de la Valette qui étoit à la tête d'une armée françoise : *Je ne craindrai point de vous dire que c'est une chose extrêmement pitoyable que votre affection qui étoit, il y a peu de tems, partagée entre les plus aimables personnes du monde, soit maintenant donnée au pillage aux gens d'armes.* Mais le comble du mauvais goût, le badinage le plus grimaçant, pour ainsi dire, est ce qu'il adresse au pauvre Chapelain qui étoit alors au sommet du Parnasse François, & qui en fut culbuté par la suite avec tant d'ignominie. » Et certes, lui dit Voiture, quand » il me vient en la pensée que c'est au plus

» judicieux homme de notre ſiecle, à l'ouvrier
» de la couronne impériale, au métamorpho-
» ſeur de la lionne, au pere de la Pucelle
» que j'écris, les cheveux me dreſſent à la tête
» ſi fort qu'il ſemble d'un hériſſon. Mais d'ail-
» leurs quand je penſe que cette lettre s'adreſſe
» au plus indulgent de tous les hommes, à
» l'excuſeur de toutes les fautes, au loueur de
» tous les ouvrages, à une colombe, à un
» agneau, à un mouton, mes cheveux s'appla-
» tiſſent tout-à-coup comme d'une poule mouil-
» lée, & je ne vous crains non plus que rien. «

D'après ces citations, qu'on pourroit multiplier à l'infini, ceux qui n'ont point lu Voiture, (& combien de gens-de-lettres même ne l'ont pas lu!) s'étonneront ſans doute de ſa grande réputation. Il y a une choſe plus étonnante, c'eſt qu'à quelques égards elle fut méritée. On conçoit en effet, en ſe reportant vers cette époque, combien, dans une nation telle qu'étoit alors la nôtre, le ton de pluſieurs de ſes lettres dut paroître neuf & piquant; combien l'on dut être frappé de ce mêlange d'eſprit, d'imagination, de graces & de plaiſanteries. On dut admirer cet art de rapprocher les grandes & les petites choſes; de mêler le badinage aux événemens les plus conſidérables; & on lui paſſa, en faveur de cette nouveauté, ſes pointes, ſes jeux de mots, ſes équivoques. Les princes, qui exigent le reſpect, & les grands, qui le deſirent, furent étonnés de ne plus voir à ſa ſuite la contrainte & l'ennui, ſon cortege ordinaire, & de trouver à leur place la grace,

l'agrément & la gaîté. Ils gagnerent d'un côté, ſans perdre de l'autre, & cet arrangement leur convenoit. *Perſonne n'eſt mort de votre abſence, hors moi*, écrit-il de Madrid à Mlle. de Rambouillet; & Mde de Sévigné cite plus d'une fois ce mot, qui étoit devenu, en naiſſant, une eſpece de proverbe. Quoi de plus ingénieux que ce qu'il écrit d'Amiens à la même perſonne, pour lui prouver le chagrin qu'il a d'être loin d'elle? » Il m'arrive quelquefois » de m'ennuyer d'être trois heures de ſuite dans » la chambre du roi. J'ai vu aujourd'hui ſa » majeſté jouer au hoc toute l'après dînée, & » je n'en ſuis pas plus gai. La converſation de » M. le duc de C. n'a rien de charmant pour » moi. Je n'ai point de plaiſir à m'entretenir » avec quantité d'honnêtes-gens que je ne con- » nois point, qui m'aſſurent que j'ai un bel » eſprit, & qu'ils ont vu de mes œuvres. « Il craint enſuite que Mlle. de Rambouillet n'ait pas le même regret de ſon abſence. » Défiant » comme je ſuis, j'ai peur que vous ne preniez » quelquefois plaiſir avec madame la princeſſe » & mademoiſelle de Bourbon. « Enfin, pour ſe raſſurer, il n'aſpire qu'à quitter un lieu où il voit deux fois tous les jours *le roi & M. le cardinal*; car ces deux noms ſont preſque inſéparables dans Voiture & dans la plupart des écrivains de ce tems. Voiture l'Africain, (c'eſt ainſi qu'il ſignoit ſes lettres d'Afrique) montroit un eſprit bien françois, & une galanterie bien eſpagnole, quand il écrivoit : » Je re- » mercie Mde. de Clermont de ce que les ex-

» trêmes chaleurs d'Andaloufie ne m'ont point
» rendu malade, & de ce que j'ai eu le tems
» favorable les deux fois que j'ai paffé le dé-
» troit. Je la fupplie de me continuer fes bontés,
» & de croire que je ne faurois oublier de fi
» folides obligations. « Plufieurs de fes lettres au cardinal de la Valette font femées de traits charmans. Il fe plaint de n'avoir point reçu de réponfe à fes dernieres lettres. » Je vois bien,
» Monfeigneur, lui dit-il, que les anciens car-
» dinaux prennent une grande autorité fur les
» derniers reçus, puifque vous ayant écrit plu-
» fieurs fois fans avoir reçu de vos lettres, vous
» vous plaignez de ma pareffe. « Toutefois il veut bien écrire en négligeant de foutenir fes droits, & il paffe à la defcription d'une fête préparée à la campagne pour madame la princeffe & mademoifelle de Bourbon; defcription dont plufieurs traits appartiennent à une imagination riante, & plus poétique qu'on ne le croiroit d'après fes vers. On y eut un grand chagrin de l'abfence du cardinal de la Valette, & ce chagrin eût duré trop long-tems, » fi les vio-
» lons n'euffent vîtement fonné une farabande,
» fi gaie que tout le monde fe leva auffi joyeux
» que fi de rien n'eût été. « Vient la defcription du repas. » Cela y fut particuliérement
» remarquable, que n'y ayant que des déeffes
» à table & deux demi-dieux, M. de Chaude-
» bonne & moi, tout le monde y mangea ni
» plus ni moins que fi c'eût été des perfonnes
» mortelles. Au commencement du fouper, on
» ne but point à votre fanté, parce qu'on fut

» fort diverti; & à la fin on n'en fit rien, » parce qu'à mon avis on ne s'en avisa pas. » Il est vrai que durant le souper on parla » fort de vous ; les dames vous y souhaiterent, » & quelques-unes de bon cœur, ou je ne » m'y connois pas. « Il passe ensuite au récit du bal. » La plus magnifique chose qui y fut, » c'est, Monseigneur, que j'y dansai. Mlle de » Bourbon jugea qu'à la vérité je dansois mal, » mais que je tirois bien des armes, parce » qu'à la fin de toutes les cadences, il sembloit » que je me misse en garde, &c. « Au tems où Voiture écrivoit, c'étoit créer, que de badiner ainsi. Dans une autre lettre à ce même cardinal de la Valette, voici le tour qu'il prend pour consoler d'une disgrace ce cardinal guerrier. » Monseigneur, êtes-vous encore fâché » de ce que vous n'avez pas deviné que ceux » de Verceil manquoient de poudre, ou de » ce que n'en ayant point, ils n'ont pas su se » défendre, ou de ce qu'avec huit mille hom» mes, vous n'en avez pas forcé vingt mille » dans de fort bons retranchemens? « Il rappelle ensuite & releve tous les traits de courage & de bonne conduite du cardinal. Il ajoute : » c'est vous qui avez travaillé jusques-là, la » fortune a fait le reste. Ne vous accoutumez » pas, je vous supplie, à être en communauté » avec elle. Distinguez ce qui sera d'elle, & » ce qui sera de vous. « C'est Voiture qui a dit de la fortune ce mot que La-Fontaine n'a fait que rimer : *la fortune nous vend ce qu'on croit qu'elle donne.* Ce n'est pas la seule imita-

tion de cet écrivain qu'on remarque chez lui ; & Boileau lui-même qui a loué Voiture, & beaucoup trop d'abord, quoiqu'ensuite il l'ait mis à sa place, ne faisoit, par ses éloges, que lui payer un tribut de reconnoissance : car on trouve, dans les lettres de Voiture au cardinal de la Valette & au Grand-Condé, quelques-uns de ces tours ingénieux dont Boileau s'est servi depuis dans ses épîtres au roi. On a déja remarqué que M. de Voltaire lui avoit emprunté plusieurs idées heureuses, mises en œuvre habilement dans l'épitre au maréchal de Villars, & dans ses lettres au roi de Prusse. Mais ce qu'il faut encore plus observer, c'est qu'en général la maniere de M. de Voltaire, dans sa correspondance avec les rois & les princes, n'est que celle de Voiture, perfectionnée par le goût le plus délicat, revêtue d'un coloris plus brillant, parée des richesses d'une imagination incomparablement plus vive, plus féconde, plus poétique, & à qui de prodigieux succès permettoient une liberté plus grande, quoique non moins décente. Tous deux excellerent sur-tout à prendre le ton qui convenoit aux tems, aux lieux, aux personnes. C'est ce qu'on croira moins aisément de Voiture, & qui pourtant n'est pas moins vrai. Sa lettre au duc d'Olivarès en partant de Madrid, tient en quelque sorte de la gravité espagnole. Dans ses lettres à M. d'Avaux, homme célebre occupé de grandes affaires, cultivant les lettres, aimant l'antiquité, Voiture multiplie les citations, & devient presque un érudit. C'est

pour les perſonnes de l'hôtel de Rambouillet, qu'il réſerve principalement ſes équivoques, ſes pointes, ſes jeux de mots. A peine en trouve-t-on dans ſes lettres au Grand Condé, qui, jeune encore, mais né ſupérieur à ſes petiteſſes, mépriſoit ce genre d'eſprit, & s'en étoit expliqué hautement, au grand ſcandale de l'hôtel de Rambouillet. Voiture ne ſe le permit avec lui que dans la lettre de la Carpe au Brochet, qui n'eſt qu'une plaiſanterie de ſociété, & de la ſociété même de cet hôtel. Il ſait, quand il le faut, parler des plus grandes affaires, des plus grands perſonnages, en homme inſtruit & éclairé. C'eſt ce qu'on peut voir par le ton de l'éloge qu'il fait du cardinal de Richelieu dans une de ſes lettres au cardinal de la Valette, éloge dans lequel il développe rapidement la conduite du miniſtre depuis quinze ans. Cette lettre finit par des vœux & des prédictions qui peuvent paſſer pour des avis courageux, & il s'y trouve des traits qui paroiſſent ſupérieurs à l'idée qu'en général Voiture donne de ſon caractere. » Il s'aviſera (dit-il, » en parlant de Richelieu) d'une ambition plus » belle que toutes les autres, de ſe faire le » meilleur & le plus aimé du royaume, & » non pas le plus grand & le plus craint. Il » verra qu'il n'y a pas tant de ſujet de louange » à étendre de cent lieues les bornes du royau» me, qu'à diminuer un ſol de taille; qu'il y » a moins de véritable gloire à défaire cent » mille hommes, qu'à en mettre vingt millions » à leur aiſe & en ſûreté. Alors les ennemis

» de M. le cardinal ne ſauront plus que dire,
» comme ils n'ont ſu que faire juſqu'à préſent.
» Alors les bourgeois de Paris feront ſes gar-
» des, & alors il connoîtra combien il eſt
» plus doux d'entendre ſes louanges dans la
» bouche du peuple que dans celle des poëtes. «
On peut être ſurpris d'une pareille lettre, écrite par un homme attaché au ſervice perſonnel de Monſieur, en 1636, année où Monſieur s'étoit retiré à Blois, après avoir publié une eſpece de manifeſte contre le cardinal, qu'il accuſoit des crimes les plus affreux ; mais la ſurpriſe ceſſe quand on ſait que la maiſon de Monſieur étoit remplie de perſonnes vouées au miniſtre, & hautement déclarées pour lui, hardieſſe peu décente, dont l'excès n'eſt un peu juſtifié que par l'inconcevable foibleſſe de Gaſton, qui laiſſoit opprimer ſes plus zélés ſerviteurs. Pour Voiture, il échappa à tous ces écueils, en ſe tenant à l'écart dans l'occaſion, en louant Monſieur, ſans oublier *le roi & M. le cardinal*, en reſtant attaché au cardinal de la Valette, ami de Richelieu, & que le duc d'Epernon, ſon pere, ennemi mortel du miniſtre, appelloit le *cardinal Valet*, par un jeu de mots plus pardonnable que tous ceux de Voiture, puiſqu'il tenoit du moins à un ſentiment noble. Il paroît que Voiture, à l'exception de ſon goût pour le jeu & pour les femmes, poſſédoit ſupérieurement cette qualité qu'on appelle eſprit de conduite, & qu'il excella ſur-tout dans l'art de vivre avec les grands, art ſouvent décrié par pluſieurs de ceux qui n'y

peuvent atteindre, facile & méprisable en effet, lorsqu'on lui sacrifie ou même qu'on lui subordonne le respect qu'on se doit à soi-même, mais qui suppose plusieurs qualités aimables de l'esprit & du caractere, lorsqu'on s'impose la loi de ne plaire qu'en se respectant. Voiture ne paroît pas avoir manqué à cette regle. Son ton avec les grands, avec ses bienfaiteurs, autre espece de supérieurs plus respectables, est celui d'une ame honnête qui n'est point humiliée de l'infériorité de son rang, & pour qui la reconnoissance n'a rien de pénible. Mais soit qu'il remercie, soit qu'il demande, il revient toujours à la plaisanterie. M. d'Avaux lui avoit fait avoir les appointemens de premier commis, avec dispense de tout travail, si ce n'est celui de ses lettres, car il y prenoit beaucoup de peine, & c'étoit un vrai travail pour lui. M. d'Avaux n'étoit pas fort exact à lui répondre ; Voiture lui en fait des reproches agréables, & lui dit : „ Je savois » bien que qui répond paie, mais je ne savois pas » que qui paie répond. » Et dans une autre lettre, ayant eu quelque peine à être payé du trésorier de l'épargne, il le mande à M. d'Avaux. » Je vous supplie (dit-il) de lui en toucher » un mot quand vous lui écrirez ; « & il ajoute plaisamment : » aussi-bien, peut-être, ne savez-vous quelquefois que lui dire. « Il paroît avoir été lui-même obligeant, & avoir su l'être avec grace : tout le monde connoît son billet à Balzac. » Je reconnois devoir à M. de » Balzac la somme de huit cens écus pour le

» plaiſir qu'il m'a bien voulu faire de m'en em-
» prunter quatre cens. « Malgré ſon deſir conſtant de plaire, il ne paroît pas s'être contrefait ni maſqué. Il écrit à l'évêque de Liſieux, prélat connu par ſa piété : » N'étant pas devenu
» plus homme de bien à Rome, je voudrois
» voir ſi je ne profiterois pas à Liſieux, & ſi
» vous ne m'apprendrez pas comment il faut
» que je gagne les pardons que j'ai reçus du
» pape. « Il a trop loué ſans doute, & ſur-tout trop flatté le cardinal de Richelieu; mais à quel écrivain de ce tems n'a-t-on point le même reproche à faire? Du moins il ne l'a jamais appellé *mon maître*, foibleſſe qu'on a reprochée trop durement à Corneille. De nos jours, où tout particulier libre ne connoît que le roi, on ne ſonge point aſſez à quel point le pouvoir du cardinal avoit accablé les eſprits; & c'eſt pourtant ce qui eſt atteſté par des anecdotes bien curieuſes. Le comte de Guiche, député de la cour à Blois pour engager Monſieur à revenir à Paris, eut l'imprudence de déclarer à table, devant Gaſton lui-même, & en préſence de dix ou douze témoins, qu'il étoit le ſerviteur de M. le Cardinal contre Monſieur & toute la famille royale; audace inouie, qui, loin d'être déſavouée par le miniſtre, n'attira au comte de G** que des graces & des diſtinctions nouvelles. C'eſt ce même comte de G**, depuis maréchal de Grammont, qui, après avoir été l'eſclave d'un prêtre dans ſa jeuneſſe, prit depuis, ſous Louis XIV, un ton tout différent, même à l'égard du maître, & mêla à l'adreſſe

d'un courtiſan ſpirituel & délié, les ſaillies libres d'une humeur bruſque, artifice connu & même uſé dans les cours, qui a le double avantage de rehauſſer le prix de la flatterie, & de ne point dégrader le flatteur.

Pour revenir à Voiture, (car nous nous en ſommes écartés, en nous rappellant quelques anecdotes de cette époque intéreſſante, c'eſt l'effet que ſes lettres feront à pluſieurs de ſes lecteurs, & ce ne ſera peut-être qu'un intérêt de plus,) ſon genre d'eſprit lui ſuffit de ſon tems pour mettre ſon nom à la tête de la littérature. Il fut vingt ans l'oracle du Parnaſſe, l'organe des réputations, ſans concurrens, ſans rivaux, car Balzac ne paſſoit que pour plus ſavant. On le vit juſqu'au dernier moment en correſpondance ou en liaiſon avec les premiers hommes de l'état, les perſonnes les plus diſtinguées à la ville & à la cour, riche, honoré de trois places conſidérables dans l'ordre civil, maître-d'hôtel chez le roi, introducteur des ambaſſadeurs chez Monſieur, & premier commis, reçu conſtamment dans les ſociétés les plus brillantes, c'eſt-à-dire, recherché; car pour un homme né de lui-même, tel que Voiture, il falloit en être recherché pour y être admis. Sa vie fut plus active que ne l'eſt ordinairement celle des gens de-lettres. Il voyagea à Rome, en Portugal, & même en Afrique; il y paſſa, après un aſſez long ſéjour en Eſpagne, où il avoit été envoyé avec une commiſſion ſecrete. Il s'ennuya beaucoup dans un pays » où l'on ne voit (dit-il) ni robes-de-

» chambre, ni cheminées, & où l'on ne fait » jamais de feu, ſinon pour le gain d'une ba» taille, ou la naiſſance d'un prince. « Mais ce qui le conſola un peu de ſon ſéjour à Madrid, (où tout ſon plaiſir étoit, dit-il, de faire des *châteaux en Eſpagne*, car il faut bien retrouver Voiture par-tout) c'eſt qu'on y prit ſes vers eſpagnols pour des vers de Lopez, comme on avoit attribué à Pétrarque les vers italiens qu'il fit à Rome. Ces deux traits, qui annoncent au moins la facilité & la ſoupleſſe de ſon eſprit, prouvent que ſon mérite ſe fût fait jour dans tous les tems, & que dans ſa réputation, ainſi que dans ſa fortune, très-extraordinaires l'une & l'autre, il ne faut pas tout attribuer à ſon bonheur. Nous dirions *à ſon étoile*, ſi Gaſton, ſon maître, n'avoit déclaré qu'il n'y avoit d'étoile que pour les princes. On ſeroit tenté toutefois de croire que le ſerviteur avoit participé à l'honneur de cette diſtinction, quand on ſonge à la deſtinée de Voiture, à l'éclat dans lequel il a vécu, & aux regrets univerſels dont ſa mort fut honorée. Ce n'eſt pas un des moindres effets de cette étoile, d'avoir placé ſa naiſſance dans l'époque un peu antérieure à celle des Retz, des la Rochefoucauld, des Sévigné, des Boileau, des La-Fontaine, qui, trouvant ſa réputation établie, & à quelques égards fondée, la reſpecterent, la conſacrerent même par des éloges. Plus heureux que Ronſard, qui, né avec plus de génie, ayant joui d'une réputation non moins grande & non moins exagérée,

honoré comme lui de la pompe funebre la plus brillante, fut oublié le lendemain. La réputation de Voiture, au contraire, lui ſurvécut pluſieurs années, & quoique fort déchue aujourd'hui, puiſqu'il eſt & ſera toujours moins lu, elle ne ſera point anéantie, & ſon nom ne paroîtra point indigne d'ouvrir ce ſiecle d'eſprit, de goût & de génie.

Nous ne parlons pas de ſes Poéſies, dont on n'a conſervé qu'un petit nombre dans ce recueil, & qui ſont fort au-deſſous de ſa proſe, quoiqu'elles aient eu à leur naiſſance autant de réputation, quoique l'on répétât le vers de Sarrazin :

Voiture eſt mort, adieu la muſe antique.

& que dans le poëme intitulé *la Pompe funebre de Voiture*, Apollon faſſe ordonner par les dieux que déſormais les poëtes invoqueront Voiture au commencement de leurs poëmes. Invoquer Voiture ! & Corneille vivoit, Corneille qui avoit donné ſes plus beaux ouvrages, depuis *le Cid* juſqu'à *Héraclius*, qui n'étoit de l'académie françoiſe que depuis deux ans, & qui, comme membre de ce corps, portoit le deuil de Voiture ; car l'académie lui décerna cet honneur, qu'elle n'a renouvellé depuis pour aucun de ſes membres les plus illuſtres. Les amateurs d'anecdotes littéraires ſavent que, dix années auparavant, Voiture avoit été choiſi par l'hôtel de Rambouillet pour aller engager l'auteur de *Polyeucte* à ſupprimer la tragédie qu'il avoit lue dans cette maiſon,

& lui faire entendre adroitement que la piece n'avoit pas eu autant de succès qu'on pouvoit le croire; que les applaudissemens avoient été accordés, & à la réputation & à la complaisance de l'auteur, plutôt qu'au mérite de l'ouvrage. Voiture s'acquitta de cette commission avec beaucoup d'esprit, & l'hôtel de Rambouillet dut être fort content de son député, puisque Corneille prit l'alarme, & voulut retirer sa piece. La postérité rit de ces jugemens & de ces méprises; rien n'est plus juste. Mais quel contraste dans la destinée personnelle des deux contemporains! D'un côté, Voiture réunissant tous les avantages de la société, tous les agrémens de la vie; & de l'autre, Corneille, dont la personne étoit aussi inconnue que son nom étoit célebre, ne sortant de sa retraite que dans les intervalles où sa gloire l'en arrachoit pour quelques momens, pauvre toute sa vie; & dans sa vieillesse, pauvre jusqu'à l'indigence. L'indigence! le grand Corneille!

M. Palissot, dans ses *mémoires de littérature*, avoit dit qu'on devoit faire un choix de quelques-unes des lettres de Voiture, & ce conseil paroît avoir déterminé l'éditeur du volume que nous venons de faire connoître. Mais nous devons prévenir le public qu'en citant ce que M. Palissot dit de Voiture, l'éditeur a supprimé le commencement de l'article. Voici ce qu'il n'a pas jugé à propos de mettre à la tête de son édition : (c'est M. Palissot qui parle :) » On recommande encore aux jeunes » gens la lecture des lettres de Voiture, sans

» penser qu'il n'est pas d'ouvrage peut-être plus
» capable de leur gâter le goût. Elles étincel-
» lent, à la vérité de traits d'esprit : mais en
» général, elles sont défigurées par des pointes
» & des jeux de mots continuels. «

(*Mercure de* France ; *Journal de* Paris ; *Affiches & annonces de* Paris.)

ORAISON *funebre de très-haute, très-puissante & très-excellente princesse Mme.* Louise-Amélie de Brunswick Wolffenbutel, *douairiere de Prusse, prononcée dans le temple du Werder* (à Berlin), *le 23 janvier 1780, par M. ANCILLON. In-8vo.* de 30 pag. A Berlin, chez Jasperd. 1780.

UN grand roi, fait pour apprécier tous ceux avec lesquels il est uni par les liens du sang, de l'amitié, de la vertu, pour sentir vivement leur perte, & pour en diminuer les regrets, Fréderic II a donné lui-même le texte de ce discours ; texte qui n'avoit peut-être pas encore été, & qui ne semble pouvoir être que rarement, du moins à juste titre, celui d'une oraison funebre. *Bienheureux sont ceux qui sont nets de cœur, car ils verront Dieu.* MATTH., chap. 5, v. 8. » Il vient donc un
» tems, mes freres, où l'éloge de la vertu
» dans les grands & les puissans du monde
» n'est plus que le gémissement & le cri de

» la douleur des peuples. Aux jours tranquilles » & sereins où, dans le cercle lumineux que » traçoient leurs exemples, on a pu les con- » templer, les bénir, & joindre à l'impression » si douce, de leur piété le sentiment, plus » doux encore, de les posséder eux-mêmes, » succede le jour sombre & déchirant, où » cette impression n'est plus qu'un long & » douloureux souvenir. Vous l'avez voulu ainsi, » providence toujours adorable, soit pour don- » ner le dernier coup de pinceau à l'image » grande & touchante qu'ils avoient formée » dans les ames sensibles, soit pour étonner » & punir par le coup qui les fait disparoître, » la légéreté & l'ingratitude qui ont pu leur » refuser de justes tributs; & en nous ôtant » de grands modeles, vous nous ménagez de » grandes & puissantes leçons. « Tel est le début noble & intéressant de ce discours, divisé en deux parties: dans la premiere, l'orateur peint les vertus de Louise-Amélie; dans la seconde, il donne une idée des récompenses & du bonheur attachés à la pratique de ses vertus. Nous allons citer quelques morceaux de l'une & de l'autre.

Après avoir rappellé le mariage de la princesse avec Auguste-Guillaume, M. Ancillon offre un tableau où l'on remarque plusieurs traits dignes de nos plus grands maîtres, & sur-tout de Bossuet; le voici. » Dans ce mou- » vement général qu'imprimoit à son siecle un » roi né pour lui donner son nom, pour faire » les plus grandes choses, & en rendre les au-

» tres capables, pour faire germer autour de » lui les ames fortes, grandes, élevées, & » les éclipser toutes, qu'on aime à voir une » ame douce, paisible & tendre jetter sur ce » tableau fier & majestueux ces nuances de » sentiment & de piété qui en adoucissent & » en relevent l'éclat! Elle sera grande devant » Dieu, pouvoient dire les peuples, quand » tant d'autres le seront devant les hommes. » Nous la verrons, puissans & vainqueurs de » nos ennemis, confondre aux pieds des au- » tels sa joie avec la nôtre; affligés, prier » pour nous & avec nous; jettés par l'in- » fluence trop ordinaire des grands succès, » dans les voies malheureuses de l'indévotion, » du luxe & de la mondanité, nous faire rougir » d'y être, par l'exemple continuel de la pié- » té, de l'humilité chrétienne, d'une simpli- » cité si éloquente & si sublime dans la gran- » deur. A côté des spectacles éblouissans d'un » regne de prodiges, qu'elle a vu commen- » cer, dont elle doit suivre du cœur les divers » périodes, elle placera toujours le spectacle » utile d'une vertu qui étonne & fait rougir » les mœurs publiques, si elle ne les corrige » pas; & du vol sublime & menaçant de ces » aigles de la victoire, du génie & des talens » en tout genre, qui de leurs ailes couvrent » un trône élevé entre tous les trônes de la » terre, on descendra, on pourra descendre, » reposer délicieusement ses regards sur la co- » lombe qui intéresse, & qui va au cœur. «

Nous croyons qu'on trouvera aussi de gran-

des beautés dans ce que dit l'orateur à la suite des éloges qu'il donne à l'affabilité, à la douceur & à la bienfaisance de Louise-Amélie.
» Mais quels sont ces épais nuages qui, dans
» ce tableau des vertus les plus dignes que
» les grandes afflictions du moins les épar-
» gnent, frappant de loin mes regards, s'ar-
» rêtent sur la ville de mes peres, & l'enve-
» loppent de crêpes funebres? Char brûlant,
» où se balance dans les airs & se promene
» sur les cités le dieu des batailles, ministre
» de ses jugemens sur les peuples, ange de
» la mort, qui cherchez-vous dans nos palais?
» Quelle est entre tant de victimes augustes
» que votre glaive destructeur regarde, celle
» qui, associée aux dangers & aux malheurs
» de l'état par des liens plus multipliés, aussi
» sensible qu'il faut l'être pour les déchiremens
» que vous préparez à son cœur, doit aussi
» en éprouver toute la violence? Epouse &
» mere, la voici. Elle marche au-devant de
» vous avec la bonté qui devroit vous désar-
» mer, & la fermeté, le courage chrétien
» qui semblent précipiter sur elle votre bras.
» Son époux, trois enfans, objets de sa ten-
» dresse, de ses sollicitudes devant le seigneur,
» que voulez-vous?.. Ah! déjà son auguste
» époux n'est plus; & la source des larmes
» qu'elle donne à sa mémoire, va couler avec
» une nouvelle abondance sur un jeune hé-
» ros montré seulement au trône, dont il eût
» aussi soutenu la gloire, & digne déja d'être
» loué d'un grand roi. Là fut pour elle l'épreuve

» des vertus difficiles & douloureuſes, le com» bat de la réſignation, de la confiance en Dieu, » de la patience dans les revers, & de l'eſpé» rance des ſaints; là auſſi nous la vîmes ren» dre hommage par ſes ſentimens à l'efficacité » des grands principes dont ſon ame étoit pé» nétree. Vous lui demeuriez ſeul, avec l'au» guſte-fille (*) qui, dans ces contrées éloi» gnées où nos cœurs l'ont ſuivie, eſt de» venue le lien de la monarchie & d'une mai» ſon de héros; vous lui demeuriez ſeul, hé» las! n'étoit-ce que pour recueillir ſes der» niers ſoupirs, prince (**), dans l'ame ſen» ſible duquel retentiſſent aujourd'hui nos gé» miſſemens & nos plaintes? Et ce fut pour » elle le moment de montrer tout ce que peut » la tendreſſe maternelle, exaltée par les plus » grands intérêts, ceux de l'état & de la re» ligion. Dans ces funérailles de ſa maiſon, » quand le génie de la Pruſſe, couvert de » deuil à ſes côtés, mais raſſuré encore, lui » en montroit les cendres ſe ranimant dans » l'héritier des eſpérances & des vertus dont elle » pleuroit la perte, ô Dieu! tu ſais, tu ſais ſeul » avec quelles émotions elle le preſſoit contre » ſon ſein, le dépoſoit dans les bras de ta pro» vidence ſur les peuples, te conjuroit de l'é-

(*) Françoiſe-Sophie-Guillelmine de Pruſſe, épouſe du Stathouder.

(**) Frédéric-Guillaume, fils du feu prince royal de Pruſſe.

» clairer, de le diriger toujours, de former » en lui ce cœur de ſageſſe, ce cœur des bons » princes, qui eſt toujours ton ouvrage; tu » ſais comment, toujours humble & pieuſe, » elle portoit devant toi, dans ſes actions de » graces, ces premiers ſuccès que tu voulus » qu'elle vît encore, & qui dans le fils reſ- » pectueux & tendre lui annonçoient le hé- » ros digne de ſon ſang; comment entre deux » ames faites pour s'apprécier & s'entendre, » ſe paſſoient tant de momens délicieux de con- » fiance, d'intimité, d'épanchemens récipro- » ques. Près de lui elle étoit contente; près » d'elle, il étoit heureux. « Malheur à ceux que quelques défauts (*) de ſtyle & d'harmonie empêcheroient de ſentir l'énergie, le pathétique, en un mot, la véritable éloquence (*celle des choſes*) qui regnent dans tout ce paſſage! Nous en dirons autant de celui où M. Ancillon peint les derniers momens de la princeſſe.

» Que ne puis-je tirer ici le voile ſur une » ſcene de douleur, où la religion elle-même » mêle des larmes aux *ſentimens* de joie que » lui inſpire le bonheur de ſes enfans, & dé- » plore que l'inſtant où ils voient Dieu avec » le moins d'obſcurité, avec le plus de *ſentiment*

(*) Nous invitons les gens de goût à ſe rappeller ici le mot de Henri IV à un ambaſſadeur : *Eſt-ce que votre maître n'eſt pas aſſez grand pour avoir des foibleſſes?*

» & de consolation, soit en même-tems le
» dernier de leur vie! Mais ici, comme tou-
» jours autour du lit de mort de ceux dont la
» grandeur, selon le monde, n'a été que l'image
» de cette grandeur réelle que le monde ne don-
» ne pas, ici de saints desirs d'instruction sur-
» montent de vives répugnances, & comman-
» dent à la douleur d'approcher. «

» Est-ce un palais, est-ce un sanctuaire de
» religion où mes pas chancelans s'adressent,
» où tant d'images plus touchantes les unes que
» les autres passent devant mes yeux? des
» soins que l'intérêt ou la crainte commandent
» ailleurs, & que le cœur donne ici, des in-
» quiétudes, des alarmes que chaque instant
» voit s'accroître, des mouvemens confus, pré-
» cipités, des mains levées au ciel par le pres-
» sentiment du malheur, des larmes secretes,
» bientôt les agitations extrêmes, les voix plain-
» tives de la désolation & du désespoir, les
» noms de bienfaitrice, de protectrice, de bonne
» maîtresse & d'amie, entendus avec ceux que
» le respect prononce; un prince qui, dans ce
» moment, n'a voulu être que fils, marquant
» par ses agitations & les soins empressés d'une
» tendresse exemplaire, les progrès, hélas!
» trop rapides, d'un mal auquel devoit suc-
» comber celle qu'aimoit son ame; au milieu
» des avant-coureurs de sa fin prochaine, elle-
» même telle qu'on l'avoit toujours vue, égale
» & tranquille, espérant peu, laissant espérer
» les autres, resserrant dans le secret de son
» ame & par les mouvemens d'une ferveur inef-

» fable les nœuds ſacrés qui l'avoient toujours » unie à ſon dieu, ordonnant elle-même la » lecture d'une de ces prieres ſur leſquelles » elle aimoit à repoſer ſon cœur à l'entrée de » la nuit, mais bientôt forcée par ſa grande » foibleſſe de la faire ceſſer, & diſant à celle » qu'elle avoit appellée à ce triſte miniſtere : » *Si je n'avois ſongé dans le tems de ma ſanté à* » *me préparer au pas que je devois faire un jour,* » *je ſerois à préſent bien malheureuſe : car quand* » *on attend pour y ſonger, qu'une maladie vous* » *ſurprenne, la tête eſt foible ; on n'y eſt plus* » *propre, & alors on eſt bien à plaindre....* En- » tendez ceci, vous qui oubliez Dieu pendant » votre vie ; tremblez d'avoir contre vous, » contre la légéreté & l'imprudence de votre » conduite un témoignage ſur la force & le » poids duquel je laiſſe parler votre reſpect, » & votre tendre vénération pour celle qui » le rend à l'éternelle vérité. Comprenez com- » bien doivent être douces pour elle ces ré- » flexions où un ton ſi pénétrant de réſigna- » tion aux privations qu'elle éprouve, de dé- » licateſſe ſur ce qu'elle voudroit pouvoir faire » pour honorer le ſeigneur, de confiance dans » les reſſources qu'elle s'eſt préparées pendant » toute ſa vie, de charité & de compaſſion » pour ceux qui ne penſent point à leur der- » niere heure, parle au cœur, & *ſort* d'une » plénitude de ſentimens tous conſolans. Heu- » reuſe par le ſouvenir d'un paſſé d'où rien » ne *ſort* pour inquiéter ſes derniers momens, » par l'anticipation délicieuſe d'un avenir où

» toute

» toute la miſericorde de Dieu l'attend, ah!
» ſans doute elle le voyoit déja, elle jouiſſoit
» de ſa préſence; déja s'agitoit, ſe ſoulevoit
» aux yeux de ſa foi, le voile qui la ſéparoit
» des félicités éternelles. «

» Il n'eſt plus devant elle ce voile qui cache au ſéjour de l'épreuve les richeſſes de la rémunération; elle l'a laiſſé derriere elle: elle verra Dieu. La prédiction de ſa vie entiere, la prédiction des douceurs de ſa mort pour ceux qui la connurent, eſt encore le tableau vif & éblouiſſant de l'éternité dont elle va parcourir la durée; elle verra Dieu: je baiſſe ici avec vous mes regards devant les ſplendeurs qui l'environnent. «

Une priere touchante termine cette oraiſon funebre, qui, ſoit lorſqu'elle a été prononcée, ſoit depuis ſon impreſſion, a réuni les ſuffrages d'une des cours de l'Europe les plus éclairées, & d'une ville où l'on compte pluſieurs gens-de-lettres fort eſtimables. Elle peut être regardée comme une des meilleures pieces d'éloquence qui aient paru juſqu'ici en Allemagne. On voit qu'à une ame élevée & ſenſible, à une imagination vive & forte, en un mot, à de grands talens, M. Ancillon a joint une étude ſérieuſe des plus célebres orateurs anciens & modernes; mais de tous ces orateurs, *l'aigle de Meaux* (*) eſt celui auquel il reſſemble davan-

(*) Tel eſt l'heureux emblême par lequel Voltaire, dans un de ſes ouvrages, déſigne Boſſuet.

tage. Peut-être ne lui faudroit-il plus qu'une année de séjour à Paris pour écrire avec autant de goût & d'élégance qu'on remarque de grandeur & d'énergie dans ses pensées, & pour justifier à tous égards, ou même pour augmenter la réputation très-distinguée dont il jouit.

(*Journal encyclopédique.*)

PHILOSOPHICAL observations, &c. *Observations philosophiques sur les sens de la vue & de l'ouïe, à quoi on a ajouté un traité des sens harmoniques, & un essai sur la combustion & la chaleur animale ; par M. J. ELLIOT. In-8vo.* Londres, chez Murray.

LA premiere section de ce volume traite de la vision. L'auteur entreprend d'expliquer de quelle maniere la lumiere agit après être arrivée à la rétine, pour produire la sensation de l'*illumination* ou de la couleur. Il rapporte quelques expériences relatives au phénomene qu'on produit en pressant les prunelles des yeux avec les mains. Il en conclut que la sensation des couleurs peut être excitée dans l'œil indépendamment des rayons de la lumiere; *conclusion*, dit-il, *que personne ne refusera d'admettre, après avoir mûrement pesé les expériences.*

» L'analogie découverte par Sir Isaac Newton entre les vibrations des rayons de la lu-

» miere, & celle des cordes harmoniques, a » fait conclure que ces rayons produisoient la » vision par le moyen de leurs vibrations; » & que les différentes couleurs, semblables aux » notes de musique, dépendoient de la diffé- » rente durée des vibrations plus ou moins » prolongées : ne pouvons-nous pas conclure » pareillement, que *puisque la sensation des cou-* » *leurs peut être excitée dans l'œil, indépendam-* » *ment des pulsations des rayons de la lumiere,* » *elle doit être produite par des vibrations parti-* » *culieres de l'œil, qui sont de même durée que* » *celles des rayons de la lumiere? & que comme* » *il y a differentes especes ou tons de couleur, il* » *y a pour les produire autant de durées differen-* » *tes de vibrations?* Car l'apparence lumineuse » qu'on excite en pressant le centre de l'œil, » est en général semblable à la lumiere du so- » leil, ou plutôt à celle de la lune ou d'une » chandelle; mais on trouve par la réfraction » de la lumiere, que ce n'est pas une couleur » originale ou simple, mais un composé des » autres couleurs, rouge, jaune, verte, bleue » & violette, avec toutes leurs nuances inter- » médiaires correspondantes aux divers degrés » de refrangibilité; & par la même raison la » même couleur blanche, produite par la pres- » sion de l'œil, doit être un composé des mê- » mes couleurs. Cela paroît ainsi dans l'expé- » rience ci-dessus décrite; car quelques-unes » des couleurs composantes s'y laissent voir » séparées, ou beaucoup moins composées; & » même le blanc change de nuances, étant

» quelquefois blanc rougeâtre ou jaunâtre, & » d'autres fois tirant ſur le bleu. L'anneau qui » paroît en preſſant l'angle de l'œil, eſt auſſi » quelquefois diverſement coloré, comme d'au- » tres l'ont déja obſervé. Ainſi ſi cet anneau eſt » très-lumineux, il eſt nuancé de jaune ou de » rouge ; mais ſi la lumiere eſt foiblement ex- » citée, il tire ſur un bleu verdâtre, comme » c'eſt le cas dans la preſſion centrale. Main- » tenant, en appliquant l'ancienne maxime des » philoſophes, *que la nature ne fait rien en vain*, » ne pouvons-nous pas tirer de ces faits les » conſéquences ſuivantes? ſavoir, que les rayons » de la lumiere ne pourroient pas communi- » quer leurs vibrations immédiatement aux » nerfs, mais que l'interpoſition des vibrations » que nous avons montré qui exiſtent dans la » rétine, eſt néceſſaire pour opérer cette com- » munication ; que par conſéquent la rétine » eſt ſuſceptible de différentes durées de vi- » brations, correſpondantes aux durées des vi- » brations des différentes ſortes de rayons ; que » chaque eſpece de rayons, tombant ſur l'œil, » excite ces vibrations, mais ſeulement celles » qui ſont à l'uniſſon avec les ſiennes, ſans ex- » citer aucunement les autres, & par conſé- » quent ne produit que la couleur qui lui eſt » propre ; & que dans un mêlange de diffé- » rentes eſpeces de rayons, tombant ſur l'œil, » chaque eſpece n'excite que les vibrations qui » ſont à l'uniſſon des ſiennes, la couleur compoſée » réſultant du mêlange des différentes vibrations » excitées par les différens rayons.

Dans la feconde fection, l'auteur jette un coup-d'œil rapide fur les fens du goût, de l'odorat & du tact. Il n'entreprend pas de déterminer la maniere dont les liquides & les odeurs agiffent fur les organes des fens refpectifs. Tout ce qu'il obferve fur ce fujet, c'eft qu'il n'en eft pas des fens du goût & de l'odorat comme du fens de la vue, c'eft-à-dire, *qu'il n'y a point de faveur ou d'odeurs innées qu'on puiffe exciter en preffant ou en irritant les organes de ces deux fens.* Du moins fes expériences ne lui ont fait découvrir rien de femblable.

L'ouïe eft l'objet de la troifieme fection : c'eft une opinion générale, remarque M. Elliot, que les vibrations de l'air font communiquées immédiatement au nerf auditif. Mais il rejette cette opinion comme peu probable, & il fe fonde fur les obfervations fuivantes.

» D'autres ont remarqué avant moi, que
» quand une perfonne eft affoupie ou fatiguée,
» quand les oreilles font enflées par le froid,
» avant ou après le fommeil ou l'évanouiffe-
» ment, mais particuliérement quand les oreil-
» les éprouvent une commotion violente. Cette
» perfonne entend quelquefois un bourdonne-
» ment qui retentit dans l'oreille, ce que nous
» exprimons vulgairement en difant que les
» *oreilles nous cornent.* Je l'ai obfervé fur moi-
» même, & fur-tout deux fois que j'entendois
» divers fons muficaux très diftincts. Ce phéno-
» mene me parut digne d'attention, & je me
» mis à l'examiner. Il feroit faftidieux de rap-
» porter toutes les manieres dont je m'y fuis

» pris, & toutes les peines que je me ſuis don-
» nées pour trouver un moyen d'exciter ces
» ſons à volonté. Qu'il me ſuffiſe de dire,
» qu'en contractant fortement les muſcles des
» deux côtés de ma tête, en enfonçant mes
» doigts dans mes oreilles, & en preſſant cer-
» taines parties de ces mêmes organes, par-
» ties qu'il eſt plus aiſé de connoître par l'ex-
» périence que par une deſcription, je ſuis par-
» venu à exciter un grand nombre de ſons
» confus. Si je fais cette expérience dans mon
» lit, quand je commence à m'aſſoupir, je
» puis en preſſant ſeulement du doigt quelques
» parties de mon oreille, exciter quelques-uns
» de ces ſons d'une maniere aſſez diſtincte
» pour les apprécier ſéparément, & pour faire
» une eſpece de plein-chant. Et même quand
» ils ſont excités de la maniere la plus con-
» fuſe, je puis donner mon attention à quel-
» ques-uns indépendamment des autres; comme
» cela arrive quand on entend pluſieurs ſons
» à la fois dans un concert.

La quatrieme ſection eſt relative à la maniere dont nous acquérons une idée de la ſituation des ſons, & autres phénomenes de l'ouïe. M. Elliot confeſſe ingénuement qu'à cet égard il ne peut offrir aucune conjecture ſatisfaiſante, & il n'en parle que pour exciter les philoſophes à s'occuper de ce ſujet intéreſſant. La cinquieme ſection contient un ſupplément à la précédente.

On trouve enſuite un traité des ſons harmoniques. Quand l'auteur a commencé ſes re-

cherches sur ce sujet, il ignoroit que Tartini & Rousseau l'eussent précédé. Il donne cependant quelques observations qu'on ne trouve point dans ces deux auteurs. Quant aux nouvelles vues théoriques qu'il expose, nous renverrons nos lecteurs à l'ouvrage même.

Le reste du volume est rempli par des recherches sur la *combustion*. Dans la premiere section, l'auteur passe en revue les principaux phénomenes des corps incombustibles, & dans la seconde, ceux des corps combustibles. La troisieme traite du principe de la *combustion*; la quatrieme, du phlogistique; la cinquieme, de la chaleur & de la lumiere qui accompagnent la *combustion*; la sixieme, de la durée de la *combustion*. Dans la septieme, intitulée *Spéculation*, l'auteur entreprend de prouver par divers raisonnemens l'opinion où il est que la chaleur produit l'élasticité de l'air. La huitieme section traite de l'origine de la chaleur dans la *combustion*; & la neuvieme, de la lumiere & des couleurs que produit l'action du feu sur les corps en *combustion*. L'auteur y établit une théorie particuliere, dont on trouvera la substance dans les corollaires suivans.

» Cor. I. Les corps retiennent une quantité considérable de particules de lumiere, » dans leurs pores, ou autrement. Ces particules sont chassées des corps par un certain » degré de chaleur, & les plus grandes le sont » plus aisément, par la raison que les corps » les retiennent avec moins de force. De-là » la lumiere produite par l'action du feu.

» Cor. II. Le phlogiſtique *combiné* avec les » corps ne peut en être chaſſé par la chaleur » ſeule, quoique la lumiere puiſſe l'être ; ainſi » le charbon de bois, échauffé dans un vaiſ- » ſeau fermé, ne ſe ſépare pas du phlogiſti- » que combiné avec lui, quoiqu'on lui faſſe » donner de la lumiere ; cependant la lumiere » qui accompagne la *combuſtion*, eſt ce même » phlogiſtique mis en liberté par l'action com- » binée de la chaleur & l'attraction de l'air.

» Cor. III. Le phlogiſtique eſt donc la lu- » miere dans un état de combinaiſon avec les » corps, formant une partie conſtituante ou » eſſentielle de ces mêmes corps. La lumiere » eſt le phlogiſtique exiſtant dans leurs pores, » dans l'état élaſtique. Comme cette derniere » eſt moins attirée par les corps, elle brille » à une moindre chaleur ; ainſi la chaleur or- » dinaire de l'atmoſphere, ſuffit pour exciter » la lumiere dans l'électricité & dans les phoſ- » phores ; & quelques-uns des derniers, s'ils » ont été expoſés à une eſpece particuliere » de rayons ſolaires, les réfléchiſſent dans l'om- » bre ; c'eſt-à-dire, que la même couleur qui » étoit entrée dans le corps, en eſt enſuite chaſ- » ſée, & qu'il reprend à l'égard du feu, ſa » faculté attractive diminuée par l'action de la » lumiere.

La dixieme ſection contient des recherches ſur la reſpiration & la chaleur animale. L'auteur obſerve que ſi les nerfs qui ſervent à une partie du corps, ſont détruits, cette partie deviendra plus froide qu'auparavant, quoique

le ſang continue à y circuler comme à l'ordinaire. Il infére de-là que la chaleur ſe communique aux différentes parties du corps, par le moyen des nerfs. » Le ſang, dit-il, dans » ſon paſſage des arteres aux veines reçoit im- » médiatement ou médiatement par les nerfs, » une portion de phlogiſtique. Mais chaque » particule du ſang ainſi combiné avec le phlo- » giſtique aura, à l'égard du feu, une faculté » attractive moins conſidérable, comme cela » arrive à une particule d'air dans la *combuſ- » tion*. La chaleur ſuivra donc par la même » raiſon qu'elle ſuit la combinaiſon du phlo- » giſtique avec l'air dans la *combuſtion*, mais » ſeulement dans un degré moins conſidérable. » Les particules de ſang ainſi phlogiſtiquées, » & rendues inhabiles à la production ultérieure » de la chaleur, paſſent dans la circulation, » & il en ſuccede de fraîches à celles-là. Quand » les particules phlogiſtiquées arrivent aux pou- » mons, elles ſont décompoſées par l'air qui » attire leur phlogiſtique, & duquel elles reçoi- » vent en retour une quantité de feu, qui les rend » propres de nouveau à l'uſage que j'ai décrit.

La onzieme ſection traite des mouvemens vitaux du corps, que l'auteur réduit à la contraction des fibres motrices; & pour produire cet effet, il ſuppoſe que les nerfs communiquent le phlogiſtique immédiatement ou médiatement, au ſang coulant par les fibres.

La douzieme ſection traite du mouvement muſculaire, ſur lequel l'auteur expoſe ainſi ſon ſentiment.

» L'idée que je m'étois formée il y a long-
» tems du mouvement mufculaire, étoit que
» l'influence des nerfs augmentoit l'attraction
» des particules qui compofent une fibre muf-
» culaire, de maniere qu'elles fe rapprochoient
» davantage les unes des autres. Je m'étois
» contenté de cette théorie abftraite ; mais l'ad-
» mirable découverte du docteur Prieftley, me
» mettra peut-être en état d'affigner la caufe
» phyfique de cette contraction.

» Ce fujet mûrement confidéré, il me pa-
» roît probable que la matiere ou le fluide
» contenu dans les nerfs qui fert au mouve-
» ment, eft le phlogiftique, combiné dans une
» forme cohérente avec une terre déja forte-
» ment imprégnée d'une quantité confidérable
» de ce même principe ; de maniere que leur
» combinaifon eft très-foible. Ceux qui ont
» lu attentivement la feptieme fection, com-
» prendront cette définition, qui par confé-
» quent n'a pas befoin de commentaire. Il ne
» paroît pas que cette matiere paffe du nerf
» dans la fibre d'elle-même ou par propulfion,
» comme le fang, car le nerf étant lié, l'ef-
» pace qui fe trouve entre la ligature & le
» cerveau ne s'enfle pas. La matiere des nerfs
» qui fervent aux mouvemens volontaires, y
» eft je crois attirée par la volonté. Celle des
» nerfs qui fervent aux mouvemens involon-
» taires eft excitée par la pulfation du fang
» artériel, & par les autres ftimulans qui font
» dans le corps, par l'irritation, ou le reflux.
» C'eft peut-être la raifon pour laquelle le fang

» ne coule pas doucement & ſans interruption, » mais ſe meut par pulſation dans les arteres, » & pour laquelle auſſi il a un cours égal & » doux dans les veines, le mécaniſme des fibres » ſe terminant où les veines commencent, ce » qui rend les pulſations inutiles. La raiſon gé- » nérale de tous ces faits particuliers, paroît » être que les nerfs ne peuvent fournir qu'une » certaine quantité de matiere néceſſaire pour » les divers objets de l'économie animale, & » dont la répartition relative à ces uſages dif- » férens, eſt abandonnée à la volonté, aux » pulſations du ſang (de la force deſquelles » dépend le mouvement muſculaire) à la cha- » leur & aux autres ſtimulans.

On peut regretter, avec l'auteur, qu'il n'ait pas vu le traité de M. Crawford (*) ſur la chaleur animale, avant de livrer ſon ouvrage à l'impreſſion; mais s'il paroît s'être trompé quelquefois, & qui peut ſe flatter de rencontrer toujours la vérité dans des ſujets ſi difficiles! il a au moins le mérite d'avoir ſondé la nature avec beaucoup de ſagacité, & on doit attendre de nouvelles lumieres d'un homme qui annonce autant de talent que lui pour les recherches philoſophiques.

(*Critical Review.*)

(*) *Eſprit des Journaux*, mars 1780, pag. 125.

ANNALES Poëtiques, depuis l'origine de la poésie françoise. Tome XIV. A Paris, chez les Editeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde; petit *in-12.* de 260 pag. avec le portrait du *Cardinal du Perron. 1780.*

LEs éditeurs des *Annales Poëtiques* rendent compte dans un avertissement des raisons qui ont retardé la publication de ce 14e. volume. A plusieurs circonstances particulieres, s'est jointe encore la difficulté du choix qu'il contient. Il y est fait mention d'une cinquantaine de poëtes; ce qui suppose au moins une centaine de volumes qu'il leur a fallu lire: car il suffit de jetter un coup-d'œil sur cette curieuse collection, pour se convaincre qu'ils ne travaillent que d'après les originaux, & qu'à cet égard, ils ne ressemblent en aucune maniere aux faiseurs de recueils ordinaires, qui ne donnent guere que de nouvelles éditions de ce que l'on connoissoit déja avant eux. Des cinquante poëtes compris dans ce volume, il y en a une quarantaine qui n'a fourni aucunes poésies, & dont les articles sont compris dans la notice de la fin. Parmi les autres, le cardinal *du Perron*, *Desyveteaux* & Mlle. *de Gournay*, sont les plus connus. Aucun d'eux cependant n'a eu un grand talent, ni une grande réputation dans l'art des vers. Les pieces choi-

ſies par les éditeurs dans les œuvres de du Perron ne conſiſtent que dans quelques pſeaumes & quelques ſtances en l'honneur d'Henri IV. On y remarque du nombre, du mouvement, de l'élévation. Deſyveteaux eſt célebre par ſon amour pour la volupté & ſes folies paſtorales. On a inſéré quatre pieces de lui dans ce volume, & entre autres l'*Inſtitution du Prince*, poëme adreſſé au duc de Vendôme, dont il avoit été précepteur. Cet ouvrage décele de l'eſprit & de la facilité. L'expreſſion en eſt ſouvent poétique : mais les périodes ſuivent trop ſouvent les formes de la proſe. Quant à Mlle. de Gournay, c'eſt la fille adoptive *de Montagne*. On nous donne de cette ſavante Demoiſelle dix ou douze épigrammes ou inſcriptions, dont quelques-unes ſont d'un ſtyle difficile, & dont la plupart ont des idées frappantes. On trouve l'un & l'autre dans ces quatre vers ſur la *Pucelle d'Orléans* :

L'Alcide au feu périt : par feu, Jeanne eſt périe.
Tous deux libérateurs, tous deux foudres de Mars,
Et tous deux ſans égal, égaux de toutes parts,
Si l'Alcide étoit mort en ſervant ſa patrie.

Le premier & le troiſieme vers ſont durs : mais on conviendra que le dernier renferme une très-belle penſée.

Un des grands avantages des *Annales Poétiques*, eſt de redonner, pour ainſi dire, la vie à des auteurs & à des ouvrages injuſtement condamnés à la plus profonde obſcurité. Les volumes précédens en offrent une infinité d'exem-

ples. On lira avec plaisir dans celui-ci les poésies de *Jean Godard*, dont personne jusqu'à présent n'a soupçonné le talent ni l'existence. Il étoit trop fécond, disent les éditeurs ; cette grande maxime, qu'il faut savoir s'arrêter, lui étoit étrangere ou antipathique. Mais comme il a tous les défauts d'Ovide, il a aussi de ses qualités : il est souvent facile, abondant, ingénieux ; ses tours sont heureux, & il entendoit assez bien la coupe de la chanson. On trouvera certainement beaucoup d'esprit dans cette piece sur l'avarice, tant reprochée aux vieillards. Il paroît que notre auteur sut s'en préserver. Elle est adressée à un de ses amis.

Ce qui nous peut rester de vie,
C'est tout au plus quinze ou vingt ans :
Avoir beaucoup, c'est notre envie,
Et notre vie a peu de tems.

Comme la vieillesse chenue
Va diminuant l'âge aux siens :
De même elle leur diminue
Toute nécessité de biens.

Toutefois leur ame peu *caute* (*)
Se tue à tout prendre & ravir ;
Encore ils font une autre faute,
C'est qu'ils n'osent point s'en servir,
. . . : . . . .
Par leur desir plein d'impuissance
Qui change leur vivre en mourir,

(*) *Caute*, rusée.

N'ayant le bien de jouissance,
Il n'ont que le mal d'acquérir.
. . . .

Mon le Brun, d'honnête liesse,
Montrons qu'en nous rendant gaillards,
Ce n'est pas vice de vieillesse,
Mais vice de quelques vieillards.

Il faut avoir soin de soi-même,
Et s'égayer en sa maison,
Comme le sage Menedême
Et le généreux Xénophon.

Il faut mettre en tourbes confuses
La dépense avec les écus,
Les Graces avecque les Muses,
Apollon avecque Bacchus.

Ce nous sera bien & louange,
Si ainsi nous nous unissons :
Si je vais chez vous à vendange,
Vous viendrez chez nous à moissons.
. . . .

N'ayons peur que terre nous faille,
Nous l'aurons dessus & dessous :
Aux affamés la mort en baille
A la fin tant qu'ils en sont sous.

Faisons donc fuir le soin moleste,
A mesure que l'âge fuit :
Peu de navigation reste;
N'épargnons pas notre biscuit.

L'avarice mal assouvie
Sur nous ne doit pouvoir plus rien;
Bientôt nous n'aurons plus de vie :
Jamais nous n'eûmes plus de bien.

Un certain *Montgaillard*, compris dans ce volume, n'eſt pas connu non plus, & a néanmoins de tems en tems des idées fort agréables ; on peut en juger par cette ſtance, qui, à l'exception du ſecond vers, nous a ſemblé charmante.

Mon maître me délaiſſe ; & ma maîtreſſe encore,
Pour ruiner du tout une ame qui l'adore,
Va mépriſant mes fers, mes feux & ma priſon ;
Ce n'eſt rien que dedain que de mon maître & d'elle :
Je ſais bien que j'ai tort, qu'ils out tous deux raiſon ;
Car l'un eſt un grand prince, & l'autre eſt une belle.

(*Journal* de Paris.)

STORIA del commercio, &c. *Hiſtoire du commerce & de la navigation, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours ; par* MICHEL DE JORIO, *juriſconſulte & avocat.* Tome I. *In-4to.* A Naples, de l'imprimerie Simonienne. 1779.

CE qui étoit autrefois l'occupation particuliere des négocians, paroît aujourd'hui exercer les ſavans qui ont fait du commerce une nouvelle branche de littérature ; nous ne leur diſputons pas certainement le droit de traiter cette matiere ; ſans doute que le plus ſûr moyen de faciliter & de perfectionner la pratique des arts utiles à la vie, eſt d'en analyſer le méchaniſme,

& d'en faire une théorie exacte; d'ailleurs on ne peut guere acquérir une parfaite connoissance du commerce, sans le secours de l'histoire, de la physique, de la géographie, &c. auxquelles il est étroitement lié, & qui sont comme autant de districts de la vaste république des lettres; & si souvent l'envie de paroître savans, fait prendre la plume pour écrire sur le commerce, à des hommes, qui, n'étant nullement au fait du métier, ne nous offrent qu'un vain étalage d'érudition, cette disgrace n'est pas tellement particuliere au commerce, qu'elle n'arrive aussi aux autres sciences. Au reste, c'est un écueil qu'a voulu éviter M. de Jorio; animé du noble desir d'être utile à son pays, en lui exposant les avantages du commerce, il laisse aux gens du métier, le soin d'en développer les regles; il ne veut qu'en écrire l'histoire où, par le tableau de toutes les nations, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, il puisse démontrer cette vérité: que la richesse d'un état lui vient du commerce & de la navigation qui en est le fondement. Il avoit déja proposé le plan de son ouvrage. » Il sera divisé, avoit-il dit, en quatre tomes. Le premier renfermera l'histoire » du commerce & de la navigation, depuis le » commencement du monde jusqu'au siecle » d'Auguste. Le second, depuis le siecle d'Au- » guste jusqu'à l'invention de la boussole, & » les deux autres nous conduiront jusqu'au » tems présent. L'abondance & l'intérêt des » matieres que nous fournira cette derniere

» époque de l'hiſtoire du commerce, nous » obligeront de nous y arrêter plus long-tems » qu'aux premieres. « Néanmoins ce premier tome qui devoit nous conduire juſqu'au ſiecle d'Auguſte, nous conduit à peine à celui de Philippe, pere d'Alexandre-le-Grand. L'auteur nous apprend la raiſon de ce changement dans un avis qui ſe trouve à la fin de ce premier volume, & dans lequel il dit que le travail s'eſt étendu ſous ſa plume, & durant l'impreſſion; quant à nous, nous aimerions mieux la méthode des écrivains qui ne font point imprimer d'ouvrage qu'il ne ſoit achevé entiérement, & certainement c'eſt le parti le plus ſûr. Quoi qu'il en ſoit, M. de Jorio annonce qu'il révoque la promeſſe donnée à ſes lecteurs, quant au nombre des volumes, & puiſqu'il demande la liberté que peut lui laiſſer l'abondance ou la ſtérilité des ſujets, nous ne ſerons point aſſez ſéveres pour la lui refuſer.

L'hiſtoire du commerce & de la navigation depuis le commencement du monde juſqu'à Philippe de Macédoine, forme donc la matiere du premier volume diviſé en deux livres, dont l'un traite du commerce des nations orientales, & l'autre de celui des peuples occidentaux. L'origine du commerce & de la navigation, le commerce & la navigation des Egyptiens, des Phéniciens, des Juifs, des Indiens, des Chinois, des Aſſyriens, des Perſes, des Arabes, des Ethiopiens, & des Grecs, compoſent les douze chapitres du premier livre; ceux du ſecond renferment l'hiſtoire du commerce des

premiers Siciliens, des Carthaginois, des Espagnols, des Bretons & des Romains; les voyages dans l'Afrique occidentale, dans les Gaules, à l'isle de Thylé, & dans tout le nord de l'Europe.

Ce simple exposé doit faire sentir que l'ouvrage est peu susceptible d'une analyse exacte; les noms seuls de tant de nations annoncent combien est vaste la carriere où l'auteur s'est engagé. Mais, demandera quelqu'un: est-ce que cette matiere n'avoit pas déja été traitée à fond par le célebre Huet? » Oui, répond, » M. de Jorio, mais l'histoire du commerce & » de la navigation des anciens, composée par » le savant évêque d'Avranches, malgré le » mérite qu'elle a de réunir un grand nombre » de faits relatifs à l'antiquité, est défectueuse, » en ce qu'elle ne nous conduit point jusqu'à » nos tems. Elle est d'ailleurs remplie d'obs» curité, & elle exige pour lecteurs des per» sonnes très-instruites sur l'histoire ancienne. » Je ne l'ai pourtant point négligée; elle sera » mon guide, & l'on verra quel usage j'ai » fait des matériaux qu'elle m'a fournis, mais » que j'ai disposé dans un ordre tout différent. » Pour éviter d'être obscur, & pour rendre » la lecture de mon ouvrage plus agréable, » j'enchaîne les faits qui ont du rapport à la » navigation avec les principaux traits de l'his» toire ancienne; je donne une idée de l'état » d'un peuple, avant de parler de son com» merce, & je me flatte qu'une pareille mé» thode doit être goûtée du public. L'histoire

» de Huet n'eſt point accompagnée des ré-
» flexions que le ſujet exige, & aujourd'hui on
» cherche dans l'hiſtoire quelque choſe de plus
» que des faits. Notre ſiecle raiſonneur ne ſe
» contenteroit pas d'un ſimple récit ; il faut,
» en traitant du commerce, montrer quelle
» eſt ſon influence ſur la conſtitution des états,
» en découvrir les rapports les plus ſecrets,
» conſidérer les cauſes de ſa grandeur & de
» ſa décadence, l'intérêt qu'y peuvent avoir
» les ſouverains & les peuples, le préſenter
» enfin dans une liaiſon étroite avec la philo-
» ſophie & la politique. Ce n'eſt pas tout en-
» core. Je dois néceſſairement faire entrer dans
» mon plan les loix relatives au commerce ;
» ces loix, dont la connoiſſance eſt regardée
» comme une partie eſſentielle du droit public,
» & dont la compilation tient une place con-
» ſidérable dans le corps diplomatique. Les diſ-
» putes qui ſe ſont élevées, & qui s'élevent
» encore au ſujet du commerce, ſont les plus
» grands obſtacles qui s'oppoſent à ſes progrès,
» & pour les ſurmonter, l'intelligence des trai-
» tés eſt néceſſaire. «

Après ce que vient de dire l'auteur, nous ne pouvons qu'attendre avec impatience les dernieres parties de ſon ouvrage, à la perfection deſquelles paroiſſent concourir tant & de ſi grandes vues ; au lieu que dans la premiere, l'obſcurité des tems & le défaut d'hiſtoriens ne lui ont pas permis d'aller beaucoup plus loin que Huet, quoiqu'il y ait ſuppléé par des recherches ſur l'origine de différens

peuples, en ſuivant les traces de Bochart & de Rollin, & par un plus ample détail ſur des faits que Huet avoit jugé devoir paſſer ſous ſilence, ou ne traiter que légérement, pour ne pas trop s'éloigner de l'objet principal.

L'eſtime que nous avons conçue pour les talens de M. de Jorio, ne doit pas nous empêcher de joindre à ce que nous venons de dire, les réflexions qui ſe ſont préſentées à nous pendant la lecture de ſon ouvrage. En premier lieu, nous aurions voulu que dans la préface, où il donne un catalogue de ceux qui ont écrit ſur le commerce, il eût fait mention des auteurs Italiens. Il auroit dû parler du marquis de Belloni, dont la fameuſe *diſſertation ſur le commerce*, admirée de toutes les nations ſavantes de l'Europe, & traduite en latin, en françois, en anglois & en allemand, a eu dix éditions dans l'eſpace de ſept ans. Diſſertation qu'un Anglois n'a pas fait difficulté de préférer à tous les ouvrages qui avoient été publiés ſur la même matiere; parce que l'auteur ſeul avoit connu l'art de généraliſer les principes, en les appliquant à toutes les circonſtances particulieres de chaque nation; tandis que les autres, en ne faiſant aucune attention aux différences qui ſe trouvent entre le commerce général & le commerce politique & particulier, n'ont donné que des regles dont il eſt aiſé de découvrir la fauſſeté. Un autre ouvrage italien que M. de Jorio auroit dû conſulter pour les derniers chapitres de ſon ſecond livre, où il traite de l'origine des peuples de l'Italie, eſt

celui de *Monſignor Guarnacci*, intitulé : *Origini Italiche ;* la célébrité de cet auteur mérite aſſez qu'on adopte ou qu'on réfute ſes ſentimens ; en ſecond lieu, nous aurions voulu que dans les endroits où il parle du fameux voyage des Argonautes, & où il traite cette queſtion : ſi le Danube ne s'eſt pas autrefois déchargé par un bras dans la mer adriatique, il n'eût point oublié de réfuter les obſervations ſur les iſles de Cherſo & d'Oſero, (*) de M. l'abbé Fortis, dont les ſentimens ſur l'âge du monde, paroiſſent contredire le texte de l'écriture. Il ſeroit encore à deſirer, qu'en parlant des trirêmes & des quinquirêmes des anciens, il ſe fût appliqué à jetter quelque lumiere ſur cette partie de leur marine, en expliquant de quelle maniere ces habiles navigateurs pouvoient, ſans ſe gêner mutuellement, manœuvrer des galeres à trois & même cinq bancs de rameurs, & faire mouvoir ces rames d'une longueur démeſurée, telles que devoient être celles des étages les plus élevés. Peut-être que les monumens précieux, raſſemblés dans le Muſeum royal de Portici, pourroient fournir tous les éclairciſſemens néceſſaires ſur ce ſujet, & nous eſpérons que M. de Jorio ſe donnera la peine de les conſulter pour en faire uſage dans les volumes ſuivans.

(*Efemeridi letterarie.*)

(*) *Eſprit des Journaux*, novembre 1778, *pag.* 204.

PORTUGIESISCHE grammatik, &c. *Grammaire portugaise; par M. DE JUNK. In-8vo.* A Francfort-sur-l'Oder, chez Strauss. 1779.

M. de Junk, auteur de cette grammaire, étoit en 1762 en Portugal, avec le feu comte de Schaumbourg-la-Lippe, & y commandoit un corps de volontaires qu'il avoit levés lui-même. Pendant son séjour dans ce royaume, il fit, dit-il, beaucoup de recherches pour se procurer des cartes du pays, & des grammaires de la langue qu'on y parle; il n'eut pas la satisfaction d'en trouver aucune. Après avoir appris la langue par l'usage, consulté ceux qui la parlent le mieux, & fait un recueil d'observations, il a entrepris de composer une grammaire qu'il a fait imprimer en Allemagne depuis son retour; elle est destinée à l'usage de ses compatriotes, & contient les appendices ordinaires dans tous les ouvrages de ce genre, un vocabulaire, des dialogues, des contes, &c.

La partie la plus piquante, mais qui pourroit bien être reléguée dans la classe de ces derniers, est celle qui nous offre des détails sur la littérature portugaise, sur les livres imprimés dans ce pays. Elle précede la grammaire, à laquelle elle sert en quelque sorte d'introduction. Elle est assez curieuse pour que nous en disions un mot, sans prétendre garantir toutes les observations que nous extrairons.

Selon M. de Junk, l'académie d'hiſtoire, fondée par le roi Jean V, n'a rien produit jusqu'à préſent. Ses membres ſont obligés de jurer par l'immaculée conception de Marie ; & les travaux de la plupart ſemblent s'être bornés à faire ce ſerment à leur réception, & à le faire répéter fidèlement à tous ceux qui ſont admis dans cette ſociété. Les productions de ceux d'entr'eux qui ont voulu s'occuper, feroient deſirer qu'ils euſſent ſuivi l'exemple de leurs confreres oiſifs ; le public n'y auroit rien perdu. Quel avantage, en effet, les ſciences peuvent-elles retirer de recherches de l'eſpece de celles-ci ? *Quelle eſt la partie du corps qui, après avoir été indifférente pendant pluſieurs ſiecles, eſt devenue de nos jours très-intéreſſante pour l'état ?* Réponſe. *C'eſt le nez, depuis que le tabac eſt devenu d'un uſage général, & une des ſources du revenu du roi.*

On peut mettre au nombre de ces recherches futiles celles par leſquelles on décide que la vue n'eſt pas le ſens le plus noble, parce qu'il eſt dit : *Beati qui non viderunt.* » Il n'y » a pas moins de 2 volumes in-folio, ajoute » M. de Junk, ſur le nom vulgaire portugais » du ver luiſant, *noctiluca*, *cagalume ;* on y » propoſe d'adopter celui de *pyrilampo ;* mais, » après beaucoup de raiſons pour & contre, » on décide qu'il faut le rejetter, & préférer » ceux de *noutelux*, & *bicholuzente.* Ces deux » importans in-folio ſont dédiés à *Dieu le pere*, » *Dieu le fils* & *Dieu le St. Eſprit*, à chacun » deſquels on adreſſe une dédicace particuliere. «

L'auteur,

D'après un extrait de la bibliotheque portugaise de Machado, dans laquelle on a conservé les titres de tous les ouvrages originaux publiés en cette langue, sans oublier même ceux des brochures les plus petites & les plus frivoles, il paroît qu'il y a eu dans le Portugal, en y comprenant tous les pays de sa domination au-delà des mers, depuis le commencement de l'ére chrétienne, 5592 écrivains, & 12 mille 435 livres, ou brochures.

Les livres sont rangés par classes. On trouve dans celle de théologie deux *vies de Jesus-Christ dans le sein de la Vierge Marie*; une *de la Vierge Marie dans celui de sa mere Anne*, & un *poëme épique sur la conception de Marie*. Parmi les livres de jurisprudence, il y en a un intitulé : *Venus juridica*. M. de Junk fait aussi mention d'un dictionnaire portugais en 10 volumes in-folio, composé par le P. Bluteau, né en Islande, de parens françois.

St. Antoine, s'il faut en croire l'auteur, est encore maréchal-général des troupes du royaume. » Il semble, dit-il, que le gouvernement ne » put trouver en 1706, un sujet digne de ce » commandement important, & préféra, par » cette raison, d'en décorer un saint tiré du » calendrier. Comme, par les institutions mi- » litaires du Portugal, personne ne peut s'éle- » ver à un commandement en chef, qu'en pas- » sant progressivement par tous les grades, la » statue du saint fut d'abord revêtue de l'uni- » forme du soldat; le jour suivant, on lui mit » celui d'un officier subalterne; on le fit passer

» ainsi successivement par tous les grades, jusqu'à la suprême dignité militaire de maréchal-général, avec une pension de 150 ducats, & l'honneur d'être porté devant l'armée dans une chaise. Malheureusement le premier boulet de canon tiré de l'armée du duc de Berwick, faillit à emporter la tête du saint général, & l'armée portugaise décampa aussi-tôt. De nos jours on dit que le roi porte annuellement la paie du saint à sa chapelle, où il la dépose dans une bourse de velours rouge. «

Il est facile de connoître en Portugal le nombre des écrivains & des livres qui paroissent, à cause de la censure sévere qu'ils subissent, & de la multitude des formalités auxquelles ils sont soumis avant d'être livrés à la presse. Aussi les livres sont-ils rares & chers. On a tout lieu d'espérer que la nouvelle académie, dont nous avons annoncé l'établissement dans notre dernier journal (*page 297*) fera une révolution en Portugal; & que la protection que S. M. lui accorde, ne contribuera pas peu à exciter l'émulation des Portugais pour les sciences & les arts si négligés jusqu'à présent dans ce royaume.

(*Journal encyclopédique.*)

HISTOIRE naturelle du froment, dans laquelle on traite du principe de la fécondité des terres, du développement du germe, de ſon accroiſſement, de la floraiſon, des maladies du bled, des parties conſtituantes de la farine, des moulins, de la mouture, du pain, de l'uſage de la farine dans les arts & métiers, & enfin de la nutrition; par M. l'abbé PONCELET, *avec figures.* A Paris, chez G. Deſprez, imprimeur ordinaire du roi & du clergé de France, rue S. Jacques, 1779. *In-8vo.* d'environ 400 pag. avec 10 belles planches en taille-douce.

DE tous les végétaux qui couvrent la ſurface du globe, il n'en eſt point que nous ayons plus intérêt de bien connoître que le froment, puiſqu'il n'en eſt aucun qui ſoit plus utile à l'eſpece humaine. Quoiqu'on ait beaucoup examiné cette plante, il s'en falloit cependant qu'on y eût découvert tout ce que l'auteur de cet ouvrage a eu le bonheur d'y appercevoir à l'aide d'un excellent microſcope.

M. l'abbé Poncelet, comme on le voit par le titre de ſon livre, ne s'eſt pas contenté de faire des recherches ſur la ſtructure & l'organiſation du froment, il s'eſt encore occupé des moyens de le bien cultiver, & de lui donner enſuite toutes les formes néceſſaires pour le

rendre propre aux divers usages de la vie.

Dans le premier chapitre de son ouvrage, il fait connoître les différens noms sous lesquels le froment a été désigné chez les divers peuples de la terre. De-là il passe à la description qu'en ont donné les botanistes.

Le froment a été connu dans tous les tems. Le plus ancien livre de la Genese en parle ; l'Iliade en fait mention ; les Caldéens, les anciens Perses, les Indiens, tous les peuples de l'ancien continent l'ont connu & en ont fait usage. Il n'en est pas tout-à fait de même des Sauvages de l'Amérique. Toutes les relations nous assurent que ce genre d'aliment y étoit inconnu avant l'arrivée des Européens. Cependant le froment y étoit indigene; mais le grain de celui qu'on y a découvert, n'étoit guere plus gros que le grain de millet; par conséquent bien différent de celui que l'on trouve sur les confins de la Perse du côté de Bocara, où le grain, à ce qu'on dit, est aussi gros qu'une olive.

M. l'abbé Poncelet ayant soupçonné que notre froment pourroit bien n'avoir été originairement qu'un simple *gramen*, devenu méconnoissable par la culture, avoit commencé des expériences pour s'en assurer ; mais des circonstances particulieres ne lui ont pas permis de les conduire aussi loin qu'il auroit desiré.

Il est dans l'opinion que la terre renferme toutes les parties constituantes des végétaux. Pour constater cette importante théorie, il a eu recours à l'analyse chymique ; il prétend avoir trouvé dans une espece de terre soluble qui fait

la base de la terre végétale, les mêmes principes que ceux qui entrent dans la composition du froment. D'où il faut conclure que plus une terre contiendra de ces principes, plus elle produira de riches moissons. M. l'abbé Poncelet enseigne la maniere dont il faut opérer pour faire cette curieuse expérience. Il est vrai que ses résultats sont un peu différens de ceux que plusieurs autres naturalistes ou agriculteurs ont obtenus en analysant, comme lui, la terre végétale ; mais il explique la cause de cette différence. D'ailleurs il croit s'être conduit avec assez d'attention, pour n'avoir aucun scrupule sur l'exactitude de ses procédés. Le détail de ses curieuses épreuves fait la matiere du second chapitre.

Le chapitre qui suit, traite des engrais. L'auteur appelle engrais certaines substances remarquables par une grande quantité de cette terre soluble dans laquelle il a dit que résidoit exclusivement la fécondité.

Ces engrais sont, ou naturels, ou artificiels. On appelle engrais naturels, ceux que la nature bienfaisante répand sans cesse sur la surface du globe, comme l'air, la pluie, la rosée, la neige, l'eau des fleuves & des rivieres, &c. On désigne sous le nom d'engrais artificiels, ceux que l'industrie humaine a su tirer des trois regnes de la nature. L'auteur traite successivement de chacun de ces engrais.

M. l'abbé Poncelet propose une méthode particuliere de disposer le terrein pour qu'il présente plus de surface à l'impression de l'air qui

est le premier, le plus universel, de tous les engrais naturels, à cause des substances de différente espece qui nagent dans ce fluide, & qu'il dépose dans le sein de la terre.

Le second engrais naturel est le limon des eaux, & sur-tout celui des rivieres. C'est à un pareil engrais que l'Egypte est redevable de son étonnante fécondité. Le Nil, enflé par les pluies qui tombent assez réguliérement dans une partie de la Zône Torride ; le Nil, après avoir parcouru plusieurs vastes régions de l'Afrique, après s'être chargé dans son cours d'une grande quantité de terre soluble, vient enfin la déposer sous la forme d'un limon gras, dans la Basse Egypte, où il demeure quelque tems en stagnation.

Ce qui arrive en Egypte naturellement, ne pourroit-il pas être pratiqué par-tout ailleurs avec le secours de l'art? » Plusieurs observa-» tions m'ont convaincu, dit l'auteur, que le » débordement des rivieres, sur-tout celui qui » arrive en février ou mars, dépose un limon » gras qui féconde sensiblement, & les prés & » les terres à froment. Ne pourroit-on pas, » dans ces circonstances, faciliter les débor-» demens, en tirant des rivieres, & même des » plus petits ruisseaux, des saignées propres à » inonder les campagnes, jusqu'à ce que le » dépôt de limon dont j'ai parlé plus haut, » fût formé & amassé en quantité convenable? » Après quoi, au moyen des vannes ou éclu-» ses que l'on fermeroit & ouvriroit à volon-» té, ne pourroit-on pas faire paroître & dis-

» paroître l'inondation comme on le jugeroit » à propos ? Réglée par ce moyen, & pour » le tems & pour la quantité, elle fertiliſeroit » les campagnes à un point qui n'eſt pas croya» ble. Je parle d'après l'expérience ; & ceux » qui habitent le long des rivieres ſujettes aux » inondations périodiques, ne me démentiront » certainement pas. «

Les engrais tirés des trois regnes ſont pour le minéral, les marnes, les chaux tant crues que brûlées, les craies, le plâtre & les plâtras; pour le regne végétal, les feuilles, les écorces d'arbres réduites en poudre, la ſciure de bois, les pailles, l'herbe, les mottes de terre pleines de racines; pour le regne animal, toutes les ſubſtances animales, comme le ſang, la graiſſe, les cornes, le crin, le cuir, les urines, les matieres fécales, les fumiers & excrémens de toute eſpece d'animaux. L'auteur diſcute les avantages qu'on peut tirer de chacune de ces ſubſtances en particulier ; il indique la façon dont il faut les préparer & les employer. De-là il paſſe aux opérations du labourage ; il fait quelques obſervations ſur les inſtrumens dont on ſe ſert communément pour remuer la terre, & en particulier ſur la charrue. Ce dernier inſtrument très-ancien, bien imaginé, fort utile, a ſubi depuis ſon origine, des changemens ſans nombre, & juſqu'à préſent on n'eſt pas trop d'accord ſur le degré de perfectibilité qu'il peut recevoir. M. l'abbé Poncelet remarque qu'en général la charrue doit être proportionnée à la nature du ſol qu'il

s'agit d'exploiter, & à la maniere dont il faut l'exploiter.

Par exemple, » dans la bonne Brie, où le » fonds des terres eſt excellent, & où l'on » peut donner aux ſillons juſqu'à quinze & dix-» huit pouces de profondeur, ſans craindre de » trouver, ni tuf, ni roc, ni glaiſe, on fait » uſage, avec raiſon, de charrues lourdes & » de ſocs alongés : au contraire, dans la Cham-» pagne-Pouilleuſe, limitrophe cependant de » la Brie, où à peine on égratigne la terre ; » où les ſillons n'ont ſouvent que trois à qua-» tre pouces de profondeur, les charrues ſont » ſi légeres, qu'un enfant en porteroit une ſur » ſon épaule avec tout l'attirail. Dans la Brie, » il faut ſix forts chevaux, & quelquefois plus, » pour traîner la charrue, pour ſillonner un » champ : en Champagne, j'ai vu un âne at-» telé avec une jeune fille, expédier pendant » une matinée un champ conſidérable. Ces » deux méthodes, quoique diamétralement op-» poſées, ſont cependant toutes deux parfaite-» ment conſéquentes. Dans la Brie, où les » terres ſont fortes & le mauvais fonds fort » éloigné de la ſuperficie, on fait très-bien, » il eſt même néceſſaire de ſillonner profondé-» ment : mais dans la Champagne-Pouilleuſe, » où la ſuperficie du ſol n'eſt qu'une pouſſiere » qui recouvre légérement un fonds de mau-» vaiſe craie, ſituée à la diſtance ſeulement de » quatre, cinq, au plus ſix pouces de la ſur-» face, à peine, comme je l'ai déja obſervé, » oſe-t-on égratigner la terre. Cette diverſité

» de méthode, dans deux provinces si voisi-
» nes l'une de l'autre, prouve qu'on ne peut
» rien établir de positif touchant la maniere
» de labourer chaque champ en particulier :
» l'expérience & l'industrie doivent seules gui-
» der le laboureur dans un travail auquel est
» attaché le fonds de ses espérances. «

Lorsque le champ sera bien labouré, bien amendé par les engrais, & bien préparé, le cultivateur redoublera d'attention pour bien choisir la semence, pour prendre le tems le plus favorable aux semailles, & pour semer de la maniere la plus avantageuse. On trouve ici des instructions sur tous ces objets. M. l'abbé Poncelet, persuadé que moins l'âge du froment s'éloigne de l'époque de sa maturité, plus il est doué de la faculté reproductrice, voudroit qu'on l'ensemençât tout aussi-tôt qu'il est récolté.

» Quelle différence, dit-il, pour la force
» végétative, du bled de l'année précédente
» avec le bled nouveau. Les parties organiques
» de l'un, vives, élastiques, pleines de feu,
» se développent avec une vigueur, une cé-
» lérité qui caractérisent son âge. Les mêmes
» parties du bled vieux, presque entiérement
» privées de cette flamme qui constitue le prin-
» cipe dans les végétaux comme dans les ani-
» maux, ne se développent qu'avec peine, foi-
» blement, languissamment ; quelquefois in-
» fructueusement. Toutes ces observations sont
» fondées sur l'expérience : plus un bled est
» vieux, plus le germe qu'il renferme a perdu
» de sa vigueur, au point même qu'après six,

» ſept, huit ans, la faculté reproductive s'éteint » ſans reſſources. «

L'auteur ne paroît pas avoir grande confiance dans toutes ces recettes qu'on débite depuis long-temps pour rendre le froment plus fécond. Il déclare qu'il en a ſouvent eſſayé, ſans avoir jamais remarqué qu'elles contribuaſſent en rien aux progrès de la végétation.

Les laboureurs ſont rarement d'accord entre eux ſur la maniere de labourer; c'eſt bien pis, lorſqu'il eſt queſtion d'enſemencer; les uns veulent qu'on ſeme clair, les autres dru; ceux-là ſe contentent de ſemer ſi légérement, qu'à peine la ſemence eſt recouverte d'un pouce de terre; pluſieurs même ſement au haſard, mépriſant également & les ſemoirs, & toutes les méthodes régulieres.

» Le ſemoir de M. Duhamel, & quelques » autres conſtruits ſur le même principe, & » même perfectionnés, ont d'abord été favora» blement accueillis; mais la pratique y ayant » fait obſerver pluſieurs inconvéniens échappés » à la théorie, & auxquels il étoit difficile de » remédier, on tarda peu à les abandonner. «

M. l'abbé Poncelet a pratiqué lui-même la plupart de ces méthodes; & après une aſſez longue ſuite d'expériences variées en tous ſens, il s'eſt enfin déterminé pour celle qui, ſans être entiérement exempte d'inconvéniens, lui a procuré le plus beau bled, le bled le plus ſain, & les moiſſons les plus abondantes. Voici exactement ſon procédé.

» Au lieu de jetter la ſemence à poignée

» & au hasard, comme on l'a pratiqué dans tous » les tems & dans tous les pays, je fais, dit-il, » au moyen d'un plantoir, des trous de trois » pouces de profondeur, quelquefois plus, quel- » quefois moins, selon la nature du sol, & à dix » pouces de distance les uns des autres, tous dis- » posés en quinconce : à mesure que j'avance, le » plantoir à la main, une autre personne por- » tant une corbeille remplie de froment, me » suit, & dépose dans chaque trou un grain, » quelquefois deux, & jusqu'à trois, selon que » je présume, d'après la nature du sol, que » le grain pâtera (ou tallera) plus ou moins » sûrement, plus ou moins facilement, plus ou » moins abondamment.

» Le grain déposé, la même personne le » recouvre de terre, qu'elle nivelle ensuite » avec sa main le plus uniment qu'il est pos- » sible; de sorte qu'insensiblement le champ se » trouve semé d'un bout à l'autre avec autant » d'égalité & de propreté que les planches » d'un potager. «

M. l'abbé Poncelet ne dissimule point qu'on a objecté contre cette méthode qu'elle étoit d'une longueur excessive. Il pourroit répondre d'abord que le maïs, les pois, les feves, les pommes de terre, les choux, &c. se plantent dans des champs fort étendus, & que le tems qu'on y emploie, & bien d'autres difficultés qu'on lui oppose, n'ont jamais servi de prétexte pour s'en dispenser. Mais, sans insister sur cette réponse, il soutient que sa nouvelle méthode est préférable aux anciennes, parce

que si elle exige un peu plus de temps, elle offre aussi des avantages de la plus grande importance. D'abord elle évite les inconvéniens de la herse, elle épargne la semence, elle assure la multiplication des tiges, & favorise singuliérement le développement du germe, & produit de riches moissons.

Les trois chapitres qui viennent ensuite, contiennent la description des parties organiques du froment. Cette portion de l'ouvrage de M. l'abbé Poncelet doit intéresser sur-tout & les naturalistes & les botanistes; ils y trouveront des observations très-délicates sur la structure du germe du bled, sur la maniere dont il se développe, sur les diverses substances qui le composent. Il faudroit, pour le bien entendre, avoir sous les yeux les figures qu'il a fait graver dans l'intention de rendre le texte plus intelligible. M. l'abbé Poncelet a découvert, comme nous l'avons déja observé, une multitude de merveilles dans le tuyau du bled, dans ses feuilles; il a vu des choses plus surprenantes encore dans les fleurs & les organes de la fructification.

Il seroit à desirer que quelque curieux voulût répéter les expériences microscopiques de cet observateur courageux, pour constater de plus en plus des faits aussi extraordinaires. Ce n'est pas que nous doutions de son attention & de sa vigilance; mais il est certain que lorsqu'il s'agit d'expériences dont la certitude dépend d'un organe aussi sujet à se tromper que celui de la vue, on ne peut trop multiplier les témoins.

Après avoir fait voir comment le froment se comporte quand il est bien organisé, l'auteur examine quelles sont les maladies auxquelles il peut être sujet. La premiere de ces maladies est le charbon, c'est dans les seules lobes du grain, ou plutôt dans les calices qu'est situé le siege de cette maladie; les globes sont composés d'un grand nombre de globules, remplis d'une substance sucrée & fermentescible. Or, c'est l'altération de cette substance & des globules dont elle est enveloppée, & leur réduction en une poudre noire, vraisemblablement occasionnée par quelque fluide corrosif, qui constituent la maladie dont il est question. Au reste, M. l'abbé Poncelet s'est assuré qu'elle n'étoit pas contagieuse.

La maladie désignée sous le nom de *carie*, est beaucoup plus fâcheuse que la précédente. Les épis attaqués du charbon ou de la nielle sont faciles à connoître; on les distingue au premier coup-d'œil par la poussiere noire dont ils sont remplis, & qui s'envole dès qu'on la secoue; au lieu que l'épi attaqué de la carie, n'offre rien de semblable. Son grain paroît, à la simple vue, aussi sain que les bons grains de bled ordinaire; mais si on les presse avec les doigts, au lieu d'une farine blanche & seche, on n'y trouve qu'une substance grasse, d'une couleur brune-obscure, & d'une odeur infecte. Le venin de ce mal est si subtile qu'il peut se communiquer par un simple attouchement; il ne faut qu'un seul épi carié pour infecter toute une gerbe, & une seule gerbe

pour empoiſonner toutes les gerbes voiſines. Heureuſement, le remede n'eſt plus ignoré aujourd'hui. L'expérience a fait connoître que la leſſive trouvée par M. Tillet, étoit également propre à préſerver les grains de la carie comme du charbon.

Nous ne parlerons pas des autres maladies qui affectent le froment. Nous obſerverons ſeulement ici que l'auteur cite une expérience qui lui donne lieu de préſumer que le ſeigle n'eſt qu'un froment dégénéré. Mais cette expérience eſt-elle bien déciſive ? Parce que dans le nombre de cent grains de froment choiſis que l'auteur avoit plantés dans un champ, il s'eſt trouvé une touffe de ſeigle, s'enſuit-il qu'elle ſoit provenue d'un grain de froment ? Quelque circonſtance particuliere ne peut-elle pas, quoi qu'il en diſe, avoir apporté un grain de ſeigle dans cet endroit ? Une pareille preuve ne paroît pas ſuffire pour établir même la moindre conjecture ſur un fait d'hiſtoire-naturelle, qui depuis long-tems eſt démenti par des obſervations contradictoires.

Outre les maladies dont l'auteur fait l'énumération, le froment eſt ſujet à beaucoup d'autres accidens cauſés, les uns par les météores, les autres par quelques animaux voraces & deſtructeurs. Parmi ces animaux malfaiſans on diſtingue le moineau.

» Nous raconterons, dit M. l'abbé Poncelet, & même avec une ſorte de complaiſance, ce qu'une multitude d'obſervations ſuivies nous ont fait connoître touchant les

» déprédations, l'aſtuce & l'audace de cet in-
» ſigne maraudeur. Jamais on n'imagineroit les
» torts que ce petit animal fait aux laboureurs.
» Croiroit-on qu'il n'en eſt pas un ſeul qui ne
» mange par année dix livres de grain &
» plus ? Auſſi eſt-il univerſellement proſcrit &
» déteſté. Sa tête eſt à prix en Allemagne,
» en Angleterre & dans pluſieurs pays, parce
» qu'il porte par-tout le même inſtinct mal-
» faiſant, & que par-tout il exerce également
» ſes déprédations. Mais on a beau faire pour
» en diminuer l'eſpece, auſſi laſcif que voleur,
» il multiplie extraordinairement; il fait juſqu'à
» trois pontes par an, & chacune de ces pon-
» tes eſt au moins de cinq, quelquefois de ſix
» œufs. «

» J'ai ſouvent eu lieu de ſoupçonner que
» les moineaux vivent en ſociété; qu'ils ont
» entre eux, ſinon un langage proprement
» dit, du moins des accens variés & expreſſifs,
» au moyen deſquels ils ſe communiquent des
» projets relatifs à leur conſervation particu-
» liere & au bien commun de leur petite
» république. Car comment expliquer autre-
» ment les avis qu'ils ſemblent ſe donner ré-
» ciproquement les uns aux autres, quand quel-
» que grand danger les menace ? Il en eſt de
» même des ruſes qu'ils emploient, des pré-
» cautions qu'ils prennent de concert pour ne
» point être ſurpris. «

» Aſſailli, tourmenté pendant les trois der-
» nieres années que j'ai cru devoir conſacrer
» aux obſervations relatives à l'agriculture;

» excédé par des milliers de moineaux, qui
» paroiſſoient avoir jetté comme un dévolu
» ſur ma petite plantation, que n'ai-je point
» tenté pour les en écarter ? J'ai d'abord eu
» recours au fuſil; mauvais moyen, perni-
» cieux même; puiſque pour un moineau que
» j'abattois, il m'arrivoit ſouvent de détruire,
» du même coup, vingt, trente & quarante
» épis. Les pieges ſont, ſans doute, plus sûrs,
» & n'expoſent point au même inconvénient;
» mais les ruſés voleurs ne tardent guere à
» les éventer, & à s'avertir les uns les autres
» qu'il eſt dangereux d'en approcher. Enfin je
» me déterminai, pour leur inſpirer quelque
» terreur, de planter au milieu de mon champ
» un fantôme, couvert d'un chapeau; les bras
» tendus, & armé d'un bâton. Le premier
» jour les maraudeurs n'oſerent approcher;
» mais je les voyois poſtés dans le voiſinage,
» gardant le plus profond ſilence, & paroiſſant
» méditer profondément ſur le parti qu'il leur
» convenoit de prendre. Le ſecond jour un
» vieux mâle, vraiſemblablement le plus au-
» dacieux, & peut-être le chef de la bande,
» approcha du champ, examina le fantôme
» avec beaucoup d'attention : voyant qu'il ne
» remuoit pas, il en approcha de plus près;
» enfin il fut aſſez hardi pour venir ſe poſer
» ſur ſon épaule : dans le même inſtant il fit
» un cri aigu, qu'il répéta pluſieurs fois avec
» beaucoup de précipitation, comme pour dire
» à ſes camarades : approchez, nous n'avons
» rien à craindre. A ce ſignal toute la bande

» accourut : je pris mon fusil ; j'approchai
» doucement ; le sentinelle toujours attentif,
» toujours l'œil alerte, m'apperçut, aussi-tôt il
» fit un autre cri, mais bien différent de ce-
» lui qu'il venoit de faire pour convoquer
» l'assemblée. A ce nouveau signal toute la
» bande, précédée du sentinelle, &, sans
» doute, conducteur en même tems, s'envola :
» je lâchai mon coup de fusil en l'air pour les
» intimider ; je réussis effectivement pour quel-
» ques jours, mais vers le quatrieme, je les
» vis reparoître à une certaine distance comme
» la premiere fois, & gardant tous le plus
» profond silence. Il me vint alors à l'esprit
» une plaisante idée, que j'exécutai sur le champ :
» j'enlevai le fantôme ; je vêtis ses haillons,
» & je me postai à sa place & armé du bâ-
» ton : il est probable que nos rusés marau-
» deurs, malgré toute leur sagacité, ne s'ap-
» perçurent pas du changement. Après une
» demi-heure d'observation, j'entendis le signal
» ordinaire ; & immédiatement après, je vis
» la bande entiere s'abattre, d'un plein vol,
» au beau milieu du champ, & presqu'à mes
» pieds. Préparé, comme je l'étois, il étoit
» presqu'impossible que je manquasse mon coup ;
» j'en assommai deux, le reste s'envola. J'avois
» lu dans les aventures de Robinson Crusoé,
» que dans un cas semblable, cet infortuné
» solitaire avoit éloigné les oiseaux de sa plan-
» tation, en suspendant à des perches ceux
» qu'il avoit tués ; j'essayai le même stratagê-
» me, mais sans le moindre succès. Au bout

» de quelques jours, mes maraudeurs, au fait » du nouvel épouvantail, revinrent, très-con- » vaincus qu'ils n'avoient rien à craindre de » leurs défunts camarades. A force de ſoins & » d'aſſiduité, je parvins pourtant à les en écar- » ter efficacement & pour toujours ; & le » moyen dont je me ſervis, fut fort ſimple: » il conſiſtoit à changer mon fantôme de place » & d'habillement deux fois par jour : cette » diverſité de forme & de ſituation en impoſa » à mes voleurs : défiants comme ils le ſont, » ils abandonnerent enfin la partie, & je ſau- » vai par ce moyen la plus grande partie de » mon bled. «

Le charenſon, par ſes ravages clandeſtins & continuels, eſt encore plus nuiſible que le moineau; lui ſeul eſt capable de ruiner de fond en comble le plus riche fermier. On peut juger de la rapidité du dégât que font ces inſectes par leur exceſſive multiplication. Il a été démontré, dit M. Valmont de Bomare, que deux charenſons, l'un mâle, l'autre femelle, peuvent produire, depuis le 15 avril, juſqu'au 15 ſeptembre, ſix mille quarante-cinq individus. Que l'on multiplie enſuite ces ſix mille quarante cinq par un pareil nombre pour la ponte ſuivante, combien de millions pour réſultat? Et par progreſſion, combien de milliards en très-peu de tems?

On n'a point encore trouvé de moyen propre à anéantir ſans reſſource ce fléau deſtructeur. Ce n'eſt pas qu'on n'en ait propoſé en différens tems de toutes les eſpeces; mais au-

cun n'a été reconnu pour être véritablement infaillible ou d'un ufage commode & facile. Dans le grand nombre de ceux que l'auteur a éprouvé, le feul qui, felon lui, mérite quelque confidération, eft celui qui confifte à remuer fouvent le bled par un vigoureux pelletage.

A ces obfervations fuccede l'analyfe chymique du grain de froment.

Le grain de froment eft, fuivant la doctrine de l'auteur, un corps organifé, dont chaque vaiffeau fe trouve rempli ou d'air, ou d'eau, ou d'huile, ou de mucilage, & dont les fibres contiennent différens fels & de la terre. Tant que le grain de bled fubfifte en fon entier, ces diverfes parties, féparément contenues, ou dans les vaiffeaux, ou dans les fibres, y font fans mêlange, fans confufion, dans l'ordre le plus admirable, & deftinées toutes à la nutrition & à la confervation du germe; mais le grain n'a pas plutôt éprouvé le froiffement des meules du moulin, que tout ce bel ordre difparoît de maniere à ne plus laiffer appercevoir que dans la plus étrange confufion ces mêmes parties conftituantes & intégrantes qu'on vient d'indiquer; tel eft l'état de la farine.

Si après avoir fait avec cette farine une pâte un peu ferme, on la malaxe avec intelligence fous le robinet d'une fontaine qui coule lentement, alors on féparera les parties mucilagineufes, & vraifemblablement beaucoup d'autres parties encore, notamment la partie globuleufe, réfervoir de la fubftance fucrée ou

muqueuſe ; mais en même tems on raſſemblera & on agglutinera en une maſſe commune la réſine indiſpenſablement unie à beaucoup d'autres parties de nature différente, ſur-tout à des particules terreuſes & ſalines ; & c'eſt précisément à cette nouvelle combinaiſon qu'on a donné le nom de *ſubſtance glutineuſe*.

Ainſi cette ſubſtance dont les chymiſtes ont fait tant de bruit, & que l'auteur prétend avoir connue avant tous ceux qui s'en ſont attribué la découverte, n'eſt qu'un *magma* qui comprend toutes les parties conſtituantes de la farine, à l'exception de la gomme, de façon que la réſine l'emporte de beaucoup ſur toutes les autres. L'auteur a ſéparé cette réſine du reſte de la maſſe, par le moyen de l'eſprit-de-vin. Il a examiné auſſi en particulier chacune des autres ſubſtances, ſavoir, la ſubſtance muqueuſe ou ſucrée, l'amidon, le ſon. Tous ces détails ſont curieux ; nous ne nous y arrêterons cependant pas, parce que nous avons eu occaſion d'en parler fort au long dans l'extrait que nous avons donné de l'ouvrage de M. Parmentier, intitulé : *le parfait boulanger*, ou *traité complet ſur la fabrication & le commerce du pain.* (*).

M. l'abbé Poncelet examine enſuite la maniere dont le bled ſe corrompt ou tend à la putréfaction, & il en conclut que pour le conſerver il ne s'agiroit que d'intercepter l'humidité

(*) Journal d'*août* 1779, pag. 171--192.

dont l'air eſt toujours plus ou moins chargé.

Les relations des voyageurs nous apprennent qu'en Afrique, en Pologne & dans bien d'autres pays, on conſerve les bleds dans des puits profonds, creuſés dans un terrein ſec & à l'abri de tout amas d'eaux ſouterreines. Tout le monde ſait l'anecdote d'un magaſin de bled établi dans la citadelle de Metz un peu auparavant que l'empereur Charles V s'aviſât d'en faire le ſiege. Le magaſin en queſtion ne fut ouvert & examiné qu'en 1707, c'eſt-à-dire, cent trente-deux ans après avoir été établi, & on y trouva le bled pur, ſain, en un mot parfaitement conſervé; Louis XIV en fit faire du pain, en mangea, & le trouva excellent. Le moyen que l'on employa pour conſerver ce bled, fut des plus ſimples, & ſe rapporte exactement à la théorie de l'auteur.

» Pour empêcher l'action de l'air ſur le » froment que l'on ſe propoſoit de conſerver, » après l'avoir étendu en tas ſur le plancher, » on l'avoit recouvert d'un enduit de mortier » de quatre pouces ou environ d'épaiſſeur. » L'humidité de ce mortier fit germer les grains » qui étoient à ſa proximité; ces germes dé- » veloppés, & même conſidérablement accrus, » formerent, en pénétrant dans le mortier, » comme une eſpece de tiſſu compact abſolu- » ment impénétrable à l'air extérieur, ſur-tout » lorſque cette croûte eut acquis un degré de » ſécchereſſe convenable; ce qui arriva vrai- » ſemblablement dès les premiers mois de l'in- » cruſtation. Par ce moyen auſſi ſimple que

» facile & assuré, cet amas de bled triompha
» de l'intempérie de l'air pendant près d'un sie-
» cle & demi, & en auroit triomphé bien
» plus long-tems encore, si l'on n'y avoit pas
» touché. «

M. l'abbé Poncelet, éclairé par ce trait historique, & guidé d'ailleurs par beaucoup d'expériences à peu-près du même genre, a imaginé une espece de caisse propre à défendre le bled contre les influences de l'air, & à le conserver pendant des siecles. Il en trace ici le plan & la figure.

L'auteur traite ensuite des moulins, il en donne la description, en examine le méchanisme & le jeu; il s'étend sur les diverses especes de moutures, & principalement sur la mouture économique, sur la conservation de la farine, sur les moyens de l'empêcher de s'échauffer, sur les précautions qu'il faut prendre lorsqu'on veut en faire au loin des envois considérables. Voici le procédé qu'il conseille.

» Après avoir donné tout le tems à la farine
» de bien jetter son feu, en la laissant étendue
» sur le plancher pendant six semaines au moins
» après qu'elle est sortie de dessous la meule, &
» en la remuant souvent, on en remplira des
» futailles médiocrement grosses & bien spal-
» mées dans toute leur circonférence intérieure,
» sans en excepter les fonds; on passera tout
» au travers de la farine & par le centre de
» la futaille, prise dans sa longueur, un bâton
» creusé par le milieu, & percé de trous d'es-
» pace en espace comme une flûte. Ce bâton

» ou cylindre aura trois pouces de diametre
» & traverſera les deux fonds de la futaille
» de part en part, de maniere à excéder l'un
» & l'autre d'un bon pouce; les orifices placés
» aux deux extrêmités du cylindre, ſeront fer-
» més avec un bon bouchon, de maniere à
» pouvoir être facilement ouverts & fermés à
» volonté. On conçoit que ce cylindre percé,
» comme nous l'avons dit, d'outre en outre,
» n'a été imaginé que pour ſervir de ventouſe
» ou de ſoupirail propre à renouveller l'air
» diſſéminé dans la farine : ce renouvellement
» d'air ne ſe fera pas indifféremment dans toutes
» ſortes de circonſtances, mais ſeulement dans
» celles où la température actuelle de l'atmoſ-
» phere peu ou point chargée d'humidité, pourra
» le permettre, afin de ne pas courir les riſ-
» ques d'en introduire dans l'intérieur de la
» futaille une quantité aſſez grande pour pou-
» voir altérer la farine. Nous eſpérons que par
» ce moyen aſſez ſimple, comme l'on voit,
» peu diſpendieux, peu embarraſſant, on pourra
» parer à tous les inconvéniens. «

Les chapitres douze & treize roulent ſur la fabrication du pain, ſur la maniere de préparer les levains, ſur le pêtriſſage, la cuiſſon, les différentes eſpeces de pain, & ſur l'uſage du froment dans les arts & dans les métiers. M. l'abbé Poncelet a conſacré un dernier chapitre à des obſervations phyſiologiques ſur la nutrition en général, & en particulier ſur celle que les hommes tirent du pain.

Cette hiſtoire-naturelle du froment eſt ſuivie

de recherches, d'expériences & d'obſervations particulieres pour ſervir de preuves ou de pieces juſtificatives au corps de l'ouvrage. Le tout eſt terminé par un vocabulaire des termes les moins uſités dont l'auteur a fait uſage, & enfin par pluſieurs planches très-bien gravées.

C'eſt payer généreuſement ſon tribut à la ſociété que de lui donner un auſſi bon ouvrage; & M. l'abbé Poncelet doit lui être plus cher que s'il eût paſſé toute ſa vie à compoſer de mauvais ſermons, ou de petites brochures ignorées, contre les hommes les plus célebres dans les ſciences & dans la littérature. L'auteur dit dans ſon avertiſſement, que, quand il a eu pris la réſolution de travailler ſur le froment, il s'eſt livré entiérement à ſes recherches dans la retraite, dans la ſolitude, ſans livres, ſans prendre connoiſſance de ce qui avoit été fait avant lui ſur la même matiere, & qu'enfin il n'a travaillé que d'après lui-même, & uniquement ſecondé par ſon zele & ſon aſſiduité, à faire des obſervations & des expériences. Il n'a pas craint, pour pouvoir lire avec plus de liberté dans le grand livre de la nature, & pour pouvoir méditer plus profondément ſur ce qui y auroit lu, de renoncer pour un tems au commerce des hommes, & de ſe retirer dans une ſolitude, où inconnu, ignoré de l'univers entier, jouiſſant d'une ſanté parfaite, avide de connoiſſances, ſeul, abſolument ſeul, ſans compagnon, ſans domeſtique, ſans témoins, il a labouré la terre, ſemé, moiſſonné, moulu, fait du pain, ſans engrais, ſans charrue, ſans moulin,

moulin, ſans four, en un mot, ſans autres uſtenſiles que ceux qu'une imagination induſtrieuſe, excitée par la néceſſité des circonſtances & guidée par la raiſon, lui faiſoit inventer. Il faut avouer que peu de perſonnes ſeroient capables de pareils ſacrifices. Mais que ne peut l'enthouſiaſme? S'il y a un moyen d'être original & de faire des découvertes ſur les ſujets les plus épuiſés, c'eſt aſſurément celui qu'a pris M. l'abbé Poncelet, & cette circonſtance eſt un titre de plus qui doit faire rechercher l'ouvrage que nous annonçons, par tous ceux qui s'intéreſſent aux objets importans qui y ſont traités.

(*Journal de l'agriculture, du commerce, des arts & des finances; Journal des ſavans; Journal encyclopédique; Affiches & annonces* de Paris.)

OBSERVATIONS ſur Londres & ſes environs; avec un précis de la conſtitution de l'Angleterre & de ſa décadence; (par M. DE LA COMBE d'Avignon.) Vol. in-12. d'environ 300 pages; prix, 2 liv. 10 ſols broché. A Londres; & ſe trouve à Paris, chez les libraires qui débitent les nouveautés. 1780.

CEt ouvrage peut être utile à ceux qui paſſent quelques mois à Londres, ou à ceux qui

veulent en prendre chez eux une connoiſſance générale. Il eſt fait par un François qui a ſéjourné long-tems dans cette ville, qui paroît s'y être fort ennuyé, ſur-tout les dimanches; qui a eu le tems d'apprendre la langue du pays, qu'il ſait très-bien, & qui s'eſt mis auſſi fort au fait de la conſtitution britannique (*). Auſſi ſon volume eſt-il rempli de vues neuves, de réflexions ſages, d'obſervations vraies, le tout entremêlé de tems en-tems de quelques morceaux de déclamation, comme il convient à tout honnête philoſophe moraliſte. Nous croyons que l'on ſera ſatisfait, particuliérement des paragraphes ſur *les loix & les coutumes*, ſur *le commerce*, ſur *la puiſſance légiſlative*, *&c.*

On eſt d'abord un peu étonné de voir que ces obſervations débutent par un article ſur *les voleurs de grands chemins*; mais on ceſſe de l'être, & l'on approuve l'auteur d'avoir commencé par-là, lorſqu'on vient à réfléchir que c'eſt la premiere choſe qu'on rencontre dans ce pays de la liberté; & que rien n'étoit plus important que de précautionner un étranger qui met le pied en Angleterre, contre ces hordes de voleurs, *dont les grands chemins à 30 & 40 milles de Londres ſont remplis.*

(*) Cette conſtitution britannique eſt un chef-d'œuvre: tous les politiques le diſent. Il n'y a qu'un petit inconvénient; c'eſt qu'elle met le roi de ce pays dans la néceſſité de travailler toute l'année à corrompre ſes ſujets. La belle occupation pour un bon prince!

A en juger par le trait ſuivant, ce n'eſt pas ſeulement ſur les grandes routes qu'ils exercent leurs brigandages : » Les voleurs, dit M. » Lacombe, ſont en nombre à la campagne » & dans toutes les villes, depuis que les denrées ſont ſurchargées de taxes....Les marteaux de cuivre qui ſont attachés aux portes, » & qui coûtent communément 12 à 15 ſchelings, ſont volés la nuit, ſi la ſervante oublie de les déviſſer. Les enfans de dix ans » filoutent dans les rues en plein jour; & les » filles, qui fourmillent par-tout, ſont auſſi des » voleuſes très-aguerries. «

On a entendu répéter mille fois, que Londres eſt mieux éclairé que Paris; notre obſervateur dit le contraire : » Malgré la prodigalité des lanternes, qui ſont diſtribuées dans » les moindres ruelles & paſſages, on y voit » foiblement ſur les trotoirs. La lumiere que » cette lampe jette eſt terne, quoique la plus » haute lanterne n'ait pas plus de 7 à 8 pieds » d'élévation aux portes bourgeoiſes. Il ſeroit » moins coûteux & plus ſûr, d'éclairer avec » des réverberes comme ceux de Paris; un ſeul » éclaireroit mieux que 12 lanternes de Londres. «

Nous citerons encore un paſſage tiré du chapitre où l'auteur traite de l'Imprimerie : » On » évalue à douze millions cinq cens mille feuilles in-folio, timbrées, année commune, les » papiers qui débitent des nouvelles de toutes les couleurs. Il y a peu de pays où la » preſſe publie tant d'inutiles ſottiſes qu'à Lon-

» dres. Les lectures journalieres roulent sur les » affaires du tems : les 60 feuilles sont assai-» sonnées d'aventures en tout genre. Les nou-» velles les plus absurdes & les plus fausses, » les satyres les plus ameres, les apostrophes » les plus grossieres, y sont prodiguées avec » un acharnement dont s'amuse cependant l'An-» glois le plus raisonnable & le plus taciturne, » mais qui font le charme de la canaille oi-» sive & vagabonde. «

Nous avons dit que l'auteur paroissoit ne s'être pas beaucoup diverti les dimanches à Londres. Voici la description qu'il en fait. » Rien » n'est plus triste & plus ennuyeux que le di-» manche, soit à Londres, soit à la campagne. » Les spectacles sont fermés; les cabarets & » tavernes ne s'ouvrent qu'aux pratiques à cer-» taines heures & avec précaution ; tous jeux, » danses, instrumens sont interdits. Les gazet-» tes politiques, l'éternel aliment des Anglois, » sont suspendues. Les péages établis aux bar-» rieres sont tiercés ; & tout Londres est ré-» duit, lorsqu'il fait beau, à courir le parc, » ou à se répandre l'après-dînée, depuis cinq » heures jusqu'à neuf, dans les guinguettes » des environs, s'abreuver tristement de thé » ou de biere, sans parler à son voisin. C'est » le plus beau spectacle du monde que de voir » hommes, femmes, enfans se regarder triste-» ment en cheminant, & bâillant, ou assis » les bras croisés dans leur salle auprès de la » fenêtre fermée en tout tems, à compter les » passans. Les grandes fêtes de l'année appor-

» tent un renfort de tristesse qui désole l'étran-
» ger. Les Anglois réussissent à peindre ces
» carricatures ou charges qui amusent tous les
» états : tant la vérité est sûre de plaire ! Les
» estampes nouvelles à bâilleurs y sont ache-
» tées avec empressement. Les amans bâillent
» auprès de leurs maîtresses ; l'ivrogne bâille
» le pot à la main ; le prédicateur bâille avec
» son auditoire. On a vu même au gibet le
» patient bâiller, avant que de faire le saut
» périlleux, & l'assemblée faire chorus de bâil-
» lemens. «

Nous rapporterons encore quelques passages pris au hasard, qui feront assez connoître ce que l'ouvrage peut avoir de piquant.

Fausse-monnoie courante. Malgré qu'on pende fréquemment les faux-monnoyeurs, les fausses guinées & demi guinées, & les schellings sont multipliés à un tel point, qu'on est obligé de les peser. La plupart des gens d'affaires ont un trébuchet en poche. Dans les auberges & les autres endroits publics, comme aux spectacles, on ne se fait aucun scrupule de donner des schellings faux. Les étrangers sont les premiers dupés. Les cochers de fiacre sur-tout font circuler la fausse-monnoie, avec une adresse & une effronterie qui étonnent.

De la Noblesse. La noblesse angloise est sans contredit la plus instruite & la plus éclairée de toute l'Europe : c'est la seule qui voyage par goût & par principes.

L'Anglois de qualité joue le magnifique dans ses voyages, économise chez lui ; mais il est

généreux & enthousiaste pour la gloire & la prospérité de sa patrie.

Des Modes. Les Angloises outrent les modes de Paris jusqu'au ridicule. Leur chapeau chargé de plumes & de pompons, releve la beauté de leur teint, dont la fraîcheur semble annoncer la santé. Le jeu de ce chapeau, qui varie tous les jours, donne un air animé qui n'est point naturel aux Bretonnes. Toutes les couleurs leur conviennent indistinctement, & elles les marient avec art. Les demoiselles de quatorze à dix-huit ans s'étudient à se faire remarquer par une taille mince, élégante. Elles tourmentent la nature pour paroître plus sveltes. Cette mode barbare est pourtant générale, & fait périr la plupart de ces jeunes personnes, lorsqu'elles deviennent meres.

Des Patrouilles de nuit. Londres est gardé la nuit par plus de douze mille vieillards, qui crient, d'heure en heure, le tems qu'il fait. Ils portent un gros bâton, ou une pique. Ceux des fauxbourgs & des environs sont à présent armés d'un mousquet. Malgré ce nombre de patrouilleurs, on enfonce les portes, & l'on vole jusqu'aux meubles, même en été, dans les rues un peu écartées.

Gouvernement de la Cité. Le lord-maire est le premier juge de Londres. Il est élu par vingt-six échevins, qui sont eux-mêmes élus par les bourgeois. Le lord-maire tient table ouverte. Il a une meute & chasse à 20 lieues à la ronde. Dans les cérémonies, il sort en grand cortege; il porte une robe pourpre & une chaîne d'or.

Les deux ſhérifs ſont des magiſtrats qui ont le droit de citer les jurés, & par leſquels ils ſont élus à la Saint-Jean.

Le chamberlan a le tréſor de la ville ſous ſa garde. Le grand-conſeil eſt composé de 230 bourgeois, qui repréſentent la cité en corps. Ce conſeil, les échevins & le maire font les loix municipales.

En ſeptembre 1776, ces Meſſieurs firent le coup de poing dans cette auguſte aſſemblée. Le maire vit ce ſpectacle de ſang-froid. Ce corps eſt tout-à-fait dégénéré : le lord-maire, autrefois ſi redoutable à la cour, ne ſera bientôt plus qu'un homme de paille.

Du Charbon-de-Terre. Plus de 500 navires ſont employés journellement à l'approviſionnement de Londres. Les poitrines délicates ſouffrent beaucoup de la fumée ſulphureuſe & graſſe, qui ne peut s'élever au-deſſus des cheminées que de douze à quinze pieds. Elle retombe enſuite en bruine, ſalit le linge, pénetre & noircit les maiſons & les meubles. Le ſoleil perce rarement le nuage noir qui couvre Londres depuis novembre juſqu'en mars. Les Anglois d'une fortune aiſée ont donc raiſon de courir à cheval juſqu'à vingt-cinq lieues à la ronde.

De la Triſteſſe naturelle. On a remarqué que le caractere des Anglois n'eſt devenu triſte, mélancolique & taciturne, que depuis que le vin a été interdit au peuple par ſon extrême cherté. Henri V défendit de boire du vin ſans eau, après la bataille d'Azincourt. Le ſuicide

& la consomption, si communs de nos jours, sur-tout à Londres, n'étoient pas encore connus du peuple Anglois.

Des Supplices. La potence est le supplice le plus ordinaire. Les voleurs de grand chemin, les faux-monnoyeurs, les faussaires & les assassins sont pendus indistinctement. L'Anglois va au gibet avec indifférence. Le 11 décembre 1776, huit criminels furent pendus à la fois : aucun d'eux, jeunes ou vieux, ne témoigna le moindre effroi. Ils converserent de sang-froid, à haute voix, étant debout sur la charrette, la corde au cou, les mains jointes, pendant une heure ; chanterent ensuite tous ensemble les prieres avec fermeté. On en voit souvent qui mangent des oranges depuis la prison jusqu'au gibet ; assis côte-à-côte, conversant, saluant leurs connoissances, qui suivent la charrette en les exhortant amicalement à mourir avec courage.

On trouvera dans cette brochure plus de chapitres instructifs que dans les gros volumes que l'on a publiés depuis quelques années sur le même sujet. On y lit même des particularités dont M. Grosley, qui a beaucoup dit, n'a point parlé, non plus que M. l'abbé Coyer dans ses dernieres observations.

(*Journal de* Paris ; *Mercure de* France ; *Journal général de* France.)

Essai historique sur la Maison de Savoie. A Paris, chez L. Jorry, imprimeur-libraire, rue de la Huchette, près le Petit-Châtelet. Prix, 36 sols broché. 1780.

L'Auteur modeste de cet essai d'histoire a mis en tête une préface historique. Tous les livres en ont une par habitude; celui-ci doit la sienne à la nécessité. Une liste de faits qui se datent, de princes qui regnent, est un mémoire, une gazette : le récit, plus ou moins détaillé, plus ou moins rapide des événemens qui se succedent, des hommes qui agissent, est l'histoire ou l'*Essai historique.* L'ouvrage que nous jugeons est du premier genre. L'écrivain nous a prévenu. Sa préface annonce qu'il a tracé l'essai *sur la maison de Savoie*, pour en donner une idée *à madame Clotilde, alors future épouse de S. A. R. monseigneur le prince de Piémont.* Tel fut son projet. Hâté par les circonstances, *quelques jours ont suffi à son travail.* L'ouvrage fut accueilli; l'auteur fut satisfait. Depuis cette époque le manuscrit circula; les copies se multiplierent. L'anonyme craignit qu'un pirate littéraire ne s'emparât de son ouvrage, & n'y glissât sous la presse quelques articles dangereux pour le véritable auteur. Cette défiance l'a sollicité lui-même de mettre son

manuſcrit à l'impreſſion : il faut quelquefois ſe défier de ſoi même.

Il en eſt de ces ſortes d'écrits, qu'on appelle *de commande*, ainſi que des ouvrages de ſociété. L'idée vient, le tems preſſe : on acheve. Le but eſt rempli : tout eſt bien pour l'inſtant. Mais ſi l'auteur ſe détermine à rendre ſes productions publiques : au travail, il faut du mieux ; que l'idée s'agrandiſſe, que l'horloge n'inquiete plus.

Vingt fois ſur le métier remettez votre ouvrage.

Pour excuſer de l'avoir mal fait, une préface ne refait pas un livre. Il faut du tems, des ſoins, de nouveaux efforts. Un auteur a beau s'excuſer ſur les motifs, le public n'eſt jamais bien dans ſa confidence. Vous étiez preſſé d'imprimer, l'étoit-il de vous lire ?

Nous n'expliquerons pas ici les qualités eſſentielles à l'hiſtorien ; elles ſont plus connues que poſſédées. Nous nous contenterons de dire que dans une hiſtoire générale, dans une hiſtoire particuliere, dans un eſſai hiſtorique, elles ſont les mêmes : on doit peindre les hommes dont on parle, animer les faits que l'on raconte. L'ingénieuſe fiction embellit la poéſie, la ſaine morale enrichit l'hiſtoire. En vain l'auteur alléguera-t-il qu'un eſſai n'eſt pas une hiſtoire ; les titres ne font pas plus les livres que les hommes.

Paſſons à l'extrait de cet ouvrage.

La maiſon de Savoie eſt, comme on le ſait, au nombre des quatre plus anciennes maiſons

ſouveraines de la chrétienté. Illuſtre par le rôle qu'elle a joué dans les grandes affaires de l'Europe, par une multitude de princes grands dans les armes, dans la politique, ou par les vertus qui immortaliſent & font chérir les ſouverains; non moins illuſtre par les hautes alliances qu'elle a contractées avec les maiſons impériales, avec les trois races des rois de France; on voit dans cette longue ſuite de 34 générations, toutes deſcendantes en ligne directe & maſculine de Berold de Saxe, neveu de l'empereur Othon III, que le degré le plus éloigné entre le ſouverain & ſon ſucceſſeur a été de l'oncle au neveu, ou du neveu au grand-oncle. De tous ceux qui ont régné, on n'en trouve pas un qui n'ait été le fils d'un autre ſouverain, ce dont la ſeule famille des Ottomans peut nous fournir un exemple.

Il y a deux opinions ſur l'origine de la maiſon de Savoie : ſelon l'une, Berold, premier comte ſouverain de Savoie, étoit iſſu des anciens rois Saxons; ſelon l'autre, des rois de Bourgogne. L'anonyme embraſſe la premiere, comme la mieux prouvée. Depuis ce prince juſqu'à nos jours on voit dix-ſept comtes, dont neuf étoient ducs d'Aoſte & de Chablais, quinze ducs de Savoie, & trois rois. Les trois premiers chapitres de cet eſſai préſentent en abrégé l'hiſtoire de ces princes ſous chacune de ces dénominations. L'auteur prévient qu'il ne place point parmi les derniers, c'eſt-à-dire, les rois, les 12 princes qui, depuis Charles I, ſurnommé le Guerrier, ont eu des droits inconteſta-

bles ſur le royaume de Chypre, que Charlotte de Luſignan, ſa tante, lui avoit cédé en 1435, & qui en ont ſucceſſivement porté le titre.

Nous paſſerons légérement ſur ces tems reculés, qui n'offrent guere que des faits de guerre. Nous ne nous arrêterons qu'au ſiege de Turin par le comte d'Harcourt. Il nous offre quelques particularités curieuſes. Chriſtine, ducheſſe de Savoie, ſœur de Louis XIII, étoit régente de ſon fils, Charles-Emmanuel II. Les princes Maurice & Thomas, ſes grands-oncles, prétendirent à la régence.

» Leurs prétentions, dit l'anonyme, étoient » appuyées par les Eſpagnols. Quoiqu'éloignés » des états de Savoie & de Piémont par la » régente, ces princes trouverent le moyen d'y » rentrer, & de ſe jetter dans Turin, que le » comte d'Harcourt aſſiégeoit. L'on vit, à cette » occaſion, la choſe du monde la plus extra- » ordinaire. Chriſtine conſervoit la citadelle de » Turin, que les princes renfermés dans la » ville avoient deſſein d'aſſiéger; le comte d'Har- » court faiſoit le ſiege de la ville; & le mar- » quis de Leganez, à la tête des troupes d'Eſ- » pagne, bloquoit le comte d'Harcourt dans » ſes lignes. Le ſiege fut très-long & très-opi- » niâtre. Les aſſiégeans & les aſſiégés s'affame- » rent réciproquement. Malgré la diſette & les » ſecours que Leganez pouvoit donner aux » princes, Turin fut pris, & cette conquête » mémorable combla d'honneur le comte d'Har- » court. Les aſſiégés avoient fait 29 ſorties,

» toutes avec des ſuccès différens. L'on peut » obſerver que, dans la derniere, forcés de » rentrer en déſordre dans la ville, ils laiſſerent » le nommé Capponi, capitaine d'une compa- » gnie de chevaux-légers, qui fut tué, & qu'on » découvrit après ſa mort, n'être qu'une fille » née en Allemagne, dont le vrai nom étoit » Guillelmine Saſſevielle. «

On ſait que Victor-Amé II, premier roi de Sardaigne, abdiqua la couronne en 1730, en faveur de ſon fils, Charles-Emmanuel, & qu'il voulut la reprendre, à l'inſtigation de la Marquiſe de Spin, qu'il avoit épouſée, & qui deſiroit de porter le nom de reine; ce qui obligea Charles Emmanuel à reſſerrer ſon pere dans le château de Rivoles, puis dans celui de Montcallier, & encore alternativement dans l'un & dans l'autre. Voici comment l'auteur juſtifie la dure néceſſité où fut reduit Charles-Emmanuel en cette occaſion.

» Il eſt ſûr que, ſi l'avis de ſon conſeil eût » pu ſeconder ſes ſentimens; il auroit rendu » la couronne à ſon pere. Il n'y eut en effet » jamais de fils plus reſpectueux & plus ſou- » mis, parce qu'il n'y en eut jamais de plus » religieux & de plus tendre. J'oſe obſerver » ici que l'action la plus eſtimable de ſon re- » gne, qui, paroiſſant au premier coup d'œil » révolter la nature, a été blâmée par quel- » ques auteurs, paſſée ſous ſilence par le plus » grand nombre, & enveloppée d'obſcurité par » preſque tous les orateurs qui ont fait les » oraiſons funebres, n'a jamais été regardée

» sous son véritable point de vue : en effet, » comment peut-on ne pas l'admirer, quand » on voit que Charles-Emmanuel a sacrifié sa » tendresse filiale, & l'envie qu'il avoit de ren- » dre à son pere l'administration de ses états, » à la nécessité d'y conserver la tranquillité & » la paix; & d'éviter les suites funestes qu'on » devoit craindre des préjugés ou de la ven- » geance d'un prince irrité contre plusieurs » chefs de l'administration, par le contraste » d'une opposition *formée* sur le serment de » fidélité qu'ils avoient prêté au roi son fils, » avec le projet qu'il avoit *formé* de reprendre » les rênes du gouvernement. C'est ainsi que » Charles-Emmanuel crut devoir imiter Salo- » mon, qui, se devant moins à son rang qu'au » bien des peuples, prit, par l'ordre de Dieu » même, des mesures pour empêcher Adonias » de monter sur le trône. «

Ce prince, après la paix d'Aix-la-Chapelle, ne songea plus qu'à se tranquilliser sur ses lauriers, & à payer ses dettes pour pouvoir soulager ses peuples des impôts que la guerre avoit rendus nécessaires : aussi n'oubliera-t-on jamais ce qu'il dit en 1763 à quelques-uns de ses favoris, auxquels il témoignoit le plus de confiance : *C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie : je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire.*

Les états de terre ferme du roi de Sardaigne forment vingt-sept provinces, savoir : en Piémont, celles de Turin, d'Albe, d'Ast, de Bielle, de Coni, d'Yvrée, de Mont-de-Vi, de

Pignerol, de Saluces, de Suze & de Verceil; dans le duché de Savoie, la Savoie, la Maurienne, la Tarentaise, le Chablais, le Génevois & le Foucigny, auxquels il faut ajouter la vallée d'Aoste, le comté de Nice, le Montferrat, l'Alexandrin, la Lomelline, le Vigevanasc, le haut & le bas Navarrois, le Tortonnois, l'état de Bobbio, & la partie du Pavesan dont Voguera est la ville principale. Le royaume de Sardaigne est une des plus grandes isles de la Méditerranée. Il contient six provinces : Cagliari, Villa d'Iglesias, Oristan, Bosa, Alghier, Sassari, Castel-Arragonese, & Terranova.

La cour des rois de Sardaigne est composée de tous les grands officiers & de tous les autres officiers qui font l'ornement des cours les plus brillantes de l'Europe. La reine, les princes & princesses ont également leurs officiers. Le roi a trente-six gentilshommes de bouche, dont les places servent de premier degré pour monter aux plus grandes charges. Ainsi la cour de Turin est aussi nombreuse que brillante.

Outre que la maison de Savoie est une des plus anciennes du monde chrétien, les plus grandes alliances qu'elle a faites, relevent encore son éclat.

» Il suffira d'observer qu'elle en a eu huit » avec les empereurs d'orient & d'occident, » une avec un roi d'Arragon, deux avec ceux » de Castille, trois avec les rois de Portugal, » trois avec ceux de Sicile, une avec ceux » de Pologne, d'Angleterre, d'Ecosse & de

» Bohême, & que depuis plus de deux cens » ans il n'y a jamais eu de comtes ni de ducs » de Savoie qui n'aient été gendres, beaux- » freres, aïeuls ou oncles d'empereurs & de » rois, & que plusieurs d'entr'eux ont réuni » quelques uns de ces titres ensemble. Ce qui » mérite cependant le plus encore d'être ob- » servé, c'est que depuis Adélaïde de Suze, » qui fut mariée à Amé I, au commence- » ment du onzieme siecle, & qui descendoit » de la maison de France, par l'empereur Lo- » thaire, les autres princesses sont presque tou- » tes issues du même sang : en effet, il y en » a eu cinq consécutivement qui descendoient » de Charlemagne, vingt de Hugues-Capet, » savoir : quatre par Robert, son petit-fils, une » par Philippe I, & quinze par le roi St. Louis, » & que de ces vingt-cinq souveraines, il y » en a eu vingt de sorties du sang de France, » en passant par les branches royales de Bour- » bon, d'Orléans, de Bourgogne, de Portu- » gal, d'Angleterre, de Bretagne, de Chypre » & d'Autriche. Ce sont-là des vérités consta- » tées par tous les historiens, & dont les ta- » bles généalogiques font foi. Un fait plus re- » marquable encore, & qui doit trouver place » dans ces observations, c'est qu'au mariage » du duc de Bourgogne avec Adélaïde de Sa- » voie, tante du roi de Sardaigne régnant, » qui étoit déja la dixieme princesse de cette » maison, mariée en France, elle se trouvoit » alliée avec son futur époux de quatorze cô- » tés, dont dix formoient des empêchemens

» qui exigeoient la diſpenſe du pape. Enfin, ſi » à toutes ces alliances de la France avec la » maiſon de Savoie, on ajoute celle de la reine » de Sardaigne, fille de Philippe V, roi d'Eſ- » pagne, celles de Madame, & de ſa ſœur Ma- » dame la comteſſe d'Artois, & l'heureux ma- » riage de Madame Clotilde, on trouvera qu'il » n'y a point de maiſons ſouveraines en Eu- » rope, ſi unies par le ſang que celles de » France & de Savoie. Un célebre hiſtorien, » d'après les recherches les plus ſuivies, aſſure » qu'il y a peu de têtes couronnées dans la » chrétienté, qui ne deſcendent de l'illuſtre » tige de Savoie. Il met dans ce nombre ſeize » rois de Portugal, ſix empereurs d'orient, » ſept rois d'Angleterre, quatre d'Arragon, trois » de Sicile, cinq de Caſtille, ſept ducs de Ba- » viere, & ſeize autres des plus illuſtres mai- » ſons ſouveraines de l'Europe, de façon qu'en » y joignant les filles d'empereurs & de rois » qui ſont entrées dans cette maiſon, & celles » qu'elle a données à des empereurs & à des » rois, on en trouve plus de quarante. On ne » finiroit point ſi l'on vouloit rappeller ici tou- » tes les princeſſes qui ſont entrées dans les » branches collatérales de cette maiſon. «

Le 7e. chapitre eſt conſacré aux ordres de chevalerie diſtinctifs de la maiſon de Savoie : tel eſt l'ordre de St. Lazare, uni par Grégoire XIII, à l'ordre de St. Maurice, que le duc Emmanuel-Philibert venoit d'inſtituer. Par une convention faite par le roi défunt avec le pape Benoit XIV, le prince a le droit d'aſſi-

gner une somme sur le produit des bénéfices de son état, pour en former des pensions de retraite aux officiers de ses troupes qui l'ont mérité, & qu'il doit dans ce cas créer chevaliers. Ainsi cet ordre, quoique religieux, est devenu l'ordre militaire de la maison de Savoie, où il continue d'être connu sous le nom d'ordre des Sts. Maurice & Lazare.

Le premier ordre de cette auguste maison est celui de l'Annonciade, un des plus anciens & des plus distingués qu'il y ait en Europe, puisque celui de la Jarretiere, qu'on peut regarder comme le premier de ceux qui existent aujourd'hui, ne fut institué par Edouard III, roi d'Angleterre, que cinq ans auparavant, & que celui de la Toison d'or, que l'on regarde aussi comme très-ancien, ne fut établi par Philippe-le-Bon que 74 ans après celui de Savoie. Les lacs-d'amour émaillés de ce dernier sont chargés de quatre lettres FERT, auxquelles on a donné différentes explications, dont la plus soutenable forme les quatre mots latins : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour faire passer à la posterité la mémoire de la victoire célebre remportée par Amé V à Rhodes sur les Turcs, l'an 1315. Le nombre des chevaliers étoit fixé à quinze, non compris le roi régnant, & l'héritier présomptif; mais Emmanuel-Philibert, en renouvellant les statuts en 1568, réserva à ses successeurs le droit d'augmenter ce nombre de cinq, en l'honneur des cinq plaies de notre Seigneur, quand les circonstances paroîtroient l'exiger. Le roi défunt, vu l'agrandissement de

ſes états, a fait cette augmentation. Le grand ordre ou collier qui entoure les épaules des chevaliers, eſt formé de 15 lacs noués & émaillés de blanc & de rouge, entrelacés de l'ancienne deviſe, & de 15 roſes, dont ſept ſont blanches, ſept rouges, & la quinzieme moitié rouge & moitié blanche, en l'honneur des 15 joies de la Ste. Vierge. Par un ſtatut particulier de l'ordre, il eſt défendu aux chevaliers de mettre dans le collier aucune eſpece de pierres précieuſes pour l'enrichir.

Le 8e. & dernier chapitre contient quelques obſervations ſur les forces militaires de S. M. S. Son armée eſt aujourd'hui compoſée de 43330 hommes, tant cavalerie qu'infanterie. La maiſon du roi conſiſte dans un régiment de gardes à pied, trois compagnies de gentilshommes de la garde, une compagnie des gardes-ſuiſſes, & une compagnie d'arquebuſiers, pour ſervir à la garde des portes : ces différens corps ſervent toute l'année. Cette armée peut être d'autant plus facilement augmentée, ſans que l'on s'en apperçoive, que l'on permet, en cas de beſoin, aux capitaines de prendre tout autant de recrues qu'il peut s'en préſenter, dont le roi leur tient compte par une augmentation des places de gratification dont jouiſſent ceux dont les compagnies ſont complettes. Par le tableau bien exact des troupes du roi de Sardaigne, fait en 1745, ce prince payoit alors ſoixante treize mille hommes.

Tel eſt le précis de l'*Eſſai hiſtorique* ſur la maiſon de Savoye. L'auteur de cet ouvrage eſt

de la société royale de Nancy. L'on a vu, dans le préambule de notre extrait, les motifs qui ont déterminé l'anonyme *à courir les hasards de l'impression.* Ecoutons-le lui-même dans sa préface. » Il s'est déterminé (l'auteur) à le faire » imprimer, *dans* l'espérance qu'un ouvrage, » *dans lequel* on a supprimé les longueurs *dont* » l'histoire de la maison de Savoie, *qui* rend » ses sujets heureux depuis dix-huit siecles, » devoit naturellement être susceptible, *pour* » n'en donner qu'une légere ébauche, évite» roit à ses lecteurs les ennuis inséparables d'un » ouvrage trop volumineux, & *que* les gens» de-lettres, *dont* il doit autant craindre un exa» men trop scrupuleux, *qu'il* desire de pouvoir » mériter le suffrage, lui passeroient un abrégé, » *qui* n'est donné au public *que pour* l'instruc» tion de ceux *qui* sont charmés d'avoir une » idée générale des histoires intéressantes, sans » être obligé de s'assujettir à une étude trop » assidue & trop longue. «

Le plan de l'*Essai* nous semble bien conçu. Les recherches historiques sont exactes. On ne sauroit donner trop d'éloges à l'entreprise de cet ouvrage. L'exécution y répond, quant à la partie essentielle de l'histoire, la vérité. Le style est diffus, les récits sont quelquefois pénibles, toujours lents : la phrase de la préface, que l'on vient de citer, est un exemple de cette gêne & de cette négligence ; les mêmes adverbes, les mêmes pronoms répétés, les idées unies sans être liées, prolongent une phrase à peine intelligible. Mais, on s'en apperçoit à

la lecture de l'essai historique, l'auteur pouvoit faire mieux. Le seul reproche que l'on puisse lui adresser, c'est de n'avoir pas retouché, pour le public, un ouvrage qui n'est plus fait que pour lui.

(*Journal de littérature, des sciences & des beaux-arts ; Journal encyclopédique.*)

HISTORY of the political connection, &c. *Histoire de la connexion politique qui a existé entre l'Angleterre & l'Irlande depuis le regne de Henri II jusqu'au tems présent. In-4to.* Londres chez Cadell.

CEt ouvrage très-intéressant par lui-même, tire des circonstances actuelles un nouveau degré d'intérêt. L'auteur commence par un tableau de l'Irlande à l'époque de l'invasion de Henri second; il fait ensuite l'histoire de cette invasion, & des suites qu'elle eut sous le regne du même prince. Il paroît avoir mis dans leur vrai jour, dit un journaliste Anglois, les motifs qui déterminerent Henri à associer son fils Jean à la souveraineté de l'Irlande.

» Si les chefs des Irlandois, dit-il, avoient » été bien unis entre eux, il ne leur auroit » pas été difficile de chasser les Anglois qui » s'étoient établis dans leur pays. Ces derniers » sentoient le désavantage de leur situation, » & le principal objet de leur politique fut

» de divifer des ennemis que l'union auroit ren-
» dus invincibles. Dans prefque toutes les guer-
» res que fe firent les deux nations, les An-
» glois eurent de leur côté des chefs Irlandois.
» L'an 1177 le fils de Roderic O'Connor, roi
» d'Irlande, s'unit avec les premiers pour faire
» la guerre à fon pere. Il paroît que Roderic
» n'avoit rempli aucune des conditions ftipu-
» lées par le traité de paix de Windfor, &
» que les Anglois en conféquence fe crurent
» en droit d'envahir fon territoire fous la con-
» duite de fon fils. Les troubles de l'Irlande
» exigeoient la plus grande attention de la
» part de Henri ; mais la fituation de fes af-
» faires ne lui permettoit pas de fe tranfpor-
» ter dans ce Royaume ni d'y faire paffer des
» forces fuffifantes. Il chercha donc à s'aider
» du fecours de fes fujets, & comme l'efpoir
» d'acquérir des terres en Irlande avoit été le
» principal motif qui avoit conduit dans ce pays
» les premiers aventuriers Anglois, il réfolut
» de faire jouer le même reffort dans cette
» occafion. En conféquence il donna à de nou-
» veaux vaffaux, les terres de la province de
» Leinfter, qui lui étoient revenues foit par
» forfaiture, foit par l'expiration du terme de
» leur conceffion, & il diftribua à d'autres
» lords, en choififfant ceux qui étoient le plus
» en état de faire valoir fa donation, la plus
» grande partie des terres de la province de
» Munfter. On fuivit exactement les principes
» féodaux dans ces conceffions, & il fut fait
» mention expreffe des fervices que chaque

» vassal devoit rendre au souverain, & du
» nombre de soldats qu'il étoit tenu de four-
» nir pour sa défense. Pour donner à ce pro-
» jet plus de dignité, & en même tems plus de
» faveur auprès du peuple, Henri associa à
» la souveraineté de l'Irlande, Jean, le plus
» jeune de ses fils, & les concessions de ter-
» res furent faites au nom de tous les deux.
» Il fit ratifier par le pape la dignité qu'il avoit
» conférée à son fils, & il communiqua le tout
» à une grande assemblée d'évêques & de pairs
» tenue dans la ville d'Oxford.

» Voilà la véritable histoire de la donation
» faite par le roi Henri II à son fils Jean, de
» la couronne d'Irlande, telle que les auteurs
» contemporains nous l'ont transmise, donation
» qui a donné lieu à beaucoup de discussions
» politiques, & dont-on a cru pouvoir tirer
» de grandes conséquences en faveur de l'in-
» dépendance de ce Royaume. (*) Rien ne
» paroît avoir été plus éloigné des vues de
» Henri dans cette affaire, que de séparer de
» sa couronne, la souveraineté de cette isle.
» Cette souveraineté, si nous exceptons la pe-
» tite étendue de pays possédée par les An-
» glois, étoit alors purement nominale; & il
» auroit été ridicule à Henri II de conférer un ti-
» tre sans pouvoir faire jouir des droits qui s'y
» trouvoient attachés. On ne peut supposer
» qu'il ait eu d'autre dessein, que d'engager ses

(*) Voyez notre journal dernier, page 400

» ſujets à recouvrer pour lui, ſous la protec-
» tion & la conduite de ſon fils, un domaine
» qu'il avoit perdu, & qu'il n'avoit pas les
» moyens de reconquérir. Mais il n'eſt pas
» beſoin de recourir aux conjectures quand on
» a des autorités déciſives. Dans une charte
» originale qui exiſte encore, on trouve après
» une conceſſion de terre faite par Henri, ces
» termes exprès, *Tenendam de me & Johanne*
» *filio meo*, & ces autres non moins clairs : *ſer-*
» *vitia facienda mihi & Johanni filio meo, & hæ-*
» *redibus noſtris.*

L'auteur obſerve que le compte rendu par Matthieu Paris, du concile tenu par Henri II à Liſmore, où les Irlandois reçurent les loix d'Angleterre, & jurerent de les obſerver, ne peut, en ſuppoſant qu'il ſoit conforme à la vérité, ſignifier autre choſe que la ſoumiſſion des Irlandois, ou qu'il faut n'entendre ce récit que des colons Anglois. Il eſt certain que Henri n'exigea point que les Irlandois renonçaſſent à leurs loix & à leurs coutumes; & ils reçurent depuis comme une faveur, après l'avoir long-tems ſollicitée, l'avantage de jouir des privileges des citoyens Anglois. L'auteur obſerve encore qu'on n'a aucune bonne raiſon de croire que Henri ait établi en Irlande un parlement ou quelque choſe ſemblable.

» Il ne paroît pas, dit-il, qu'à cette épo-
» que l'Angleterre même eût un parlement
» régulier. Les aſſemblées qu'on a honorées
» de ce nom, étoient de ſimples aſſemblées
» des pairs & des prélats. Elles avoient un
» pouvoir

» pouvoir légiflatif très-borné. Leur principale
» fonction étoit de donner des avis, & leurs
» délibérations s'écrivoient rarement. Enfin,
» l'affemblée eccléfiaftique de Lifmore, quoi-
» qu'il s'y foit traité, comme cela eft fouvent
» arrivé dans des affemblées femblables, des
» affaires purement civiles, ne peut pas s'ap-
» peller un parlement. Elle fe tint pour ré-
» former la religion ; la plus grande partie des
» réfolutions qu'on y prit ont rapport à cet
» objet ; & la ratification de fes réglemens par
» l'autorité royale, dans des matieres qui de-
» voient être du reffort d'un parlement, prouve
» qu'il n'exiftoit point alors de pareil corps.

Quand Henri III affocia fon fils Edouard à la fouveraineté de l'Irlande, il fuivit les mêmes principes que Henri II à l'égard de fon fils Jean. Le prince eut le revenu des terres, mais il fut ftipulé que ce don n'impliquoit pas leur aliénation de la couronne. *Ita tamen quod prædictæ terræ nunquam feparentur à coronâ, fed integræ remaneant regibus Angliæ in perpetuum.* Il eft même certain que le roi exerça fouvent fon autorité fur les actes du gouvernement d'Edouard.

L'auteur examine plus bas une queftion fort importante qui divife aujourd'hui les efprits; favoir, fi le parlement de la Grande-Bretagne a une autorité légale fur celui d'Irlande ? Il rapporte à ce propos les deux exemples fuivans tirés de l'hiftoire de ce dernier royaume. » Dans la fixieme année du regne d'E-
» douard III, le prieur de Lanthony, au pays

» de Galles, intenta une action au prieur de » Mullengar en Irlande, pour le paiement d'une » rente. La cause fut portée d'abord à la cour » des *plaids communs* d'Irlande, où l'Anglois » gagna. Ce jugement fut confirmé par le *banc* » *du roi*, autre tribunal Irlandois ; mais le par» lement d'Irlande cassa ensuite les deux pre» miers jugemens. Le prieur de Lanthony en » appella à la cour du *banc du roi* en Angle» terre. Quoique cette cour fût dans l'usage » de s'attribuer la révision des jugemens ren» dus par celles d'Irlande, cependant elle re» fusa de se mêler d'une affaire que le parle» ment de ce royaume avoit décidée ; & le » prieur Anglois, pour derniere ressource, porta » son appel devant le roi & les lords d'An» gleterre. Malheureusement la requête du prieur » termine le rôle du parlement, & on ignore » la suite de cette affaire.

» Dans la vingtieme année du même regne, » il fut fait mention, pour la premiere fois, de » la nécessité de la ratification du parlement » d'Irlande pour donner force de loi dans ce » pays aux actes du parlement d'Angleterre. » Cela arriva dans le cours d'un procès porté » devant les juges Anglois, sur un office d'Ir» lande. Le roi avoit conféré cet office pour » être exercé en personne par le pourvu ou » par un commis à son choix, & le parlement » d'Irlande avoit passé un acte qui ordonnoit » que ces offices fussent exercés en personne. » L'office fut donc réputé vacant, & un au» tre en fut pourvu. Les deux prétendans s'en

» disputerent la possession. La cour devant qui,
» la contestation fut portée ne doutoit pas de sa
» compétence ; mais les avis étoient partagés
» sur l'autorité d'un acte du parlement d'Ir-
» lande. Deux juges prétendoient que cet acte
» étoit suffisant pour anéantir la prétention du
» premier titulaire. Deux autres étoient d'opi-
» nion différente. Le cinquieme juge décida aussi
» contre le premier pourvu, mais il fonda sa
» décision sur les faits admis par les deux par-
» ties, & non pas sur la validité de l'acte du
» parlement. Comme cette question étoit nou-
» velle & délicate, il n'est pas étonnant qu'elle
» divisât les juges. Elle se présenta de nou-
» veau soixante ans après dans les tribunaux
» d'Angleterre ; & les juges, après de longues
» délibérations, furent fort embarrassés à la dé-
» cider. Tantôt ils condamnoient la prétention
» d'assujettir le peuple d'Irlande à des loix fai-
» tes en Angleterre : tantôt ils revenoient à
» l'avis du chef juge qui soutenoit la validité
» de cette prétention. Le parlement d'Angle-
» terre n'avoit jamais passé d'acte pour taxer
» directement l'Irlande, & il paroît que sa cir-
» conspection à cet égard, quoique d'ailleurs
» il eût disposé de la propriété de ce pays par
» différentes loix, influoit considérablement
» sur l'esprit des juges.

Il paroît que depuis le regne de Jacques premier, il n'y a pas eu de doute en Angleterre sur la suprématie du parlement Anglois, & la validité de ses actes considérés comme obligatoires pour l'Irlande. L'auteur prouve

cela par divers exemples, & par la conduite même du peuple Irlandois.

» Les requêtes nombreuses & pressantes pré-» sentées avant le commencement des guerres » civiles aux communes d'Angleterre par les » Irlandois, pour obtenir des soulagemens à » leur situation; les vives sollicitations faites » auprès des deux chambres du parlement par » différentes provinces d'Irlande, relativement » à l'acte d'indemnité, passé après la restau-» ration; les actions de graces du parlement » Irlandois au roi Guillaume pour l'acte du » parlement Anglois, qui abrogeoit les statuts » d'un autre parlement Irlandois tenu sous » Jacques II, sont autant de faits qui concou-» rent à prouver, ou que les Irlandois re-» connoissoient la suprématie du parlement » d'Angleterre, ou qu'ils se croyoient hors » d'état de s'opposer à l'exercice de son au-» torité. La déclaration même faite en 1641, » par la chambre des communes Irlandoise, » relativement à l'indépendance de l'Irlande, » ne peut pas donner lieu à une objection rai-» sonnable; parce que ce fut une imitation » de l'usurpation des communes Angloises. Les » troubles d'Angleterre en donnerent l'idée, & » elle fut dirigée contre le roi, plutôt que » contre le parlement. Les mêmes législateurs » qui ambitionnoient l'honneur d'assurer la li-» berté de leur patrie, n'hésiterent pas à re-» connoître dans le fond la suprématie des » communes d'Angleterre, en s'adressant à ce » corps pour en obtenir la réparation de leurs » différens griefs.

L'auteur de cet ouvrage n'annonce pas clairement ſes opinions politiques ; mais les faits qu'il préſente paroiſſent arrangés de maniere à fixer celle de ſes lecteurs, & le peu que nous en avons extrait ſuffit pour le faire deviner.

(*Critical Review.*)

Réflexions philoſophiques ſur l'origine de la civiliſation, & ſur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne ; par M. de la Croix, *avocat.* A Paris, chez Belin, libraire, rue St. Jacques, près celle du Plâtre. Brochure *in-8vo.* N°. II. 1780.

Le premier N°. de cet ouvrage a paru en 1778, & ceux qui l'ont lu ont ſemblé en deſirer la ſuite. L'auteur, ſuivant un *Proſpectus* que nous avons ſous les yeux, a été excité à le continuer, par des magiſtrats du premier ordre, par des miniſtres auxquels rien de ce qui intéreſſe le bonheur de la ſociété n'eſt étranger. Il a déja même retiré de ſon travail le prix qui pouvoit le flatter davantage, puiſque le *Chapitre ſur les priſons*, (*) en réveillant des idées de bienfaiſance & d'humanité dans

(*) Voyez le journal de *janvier* 1779, page 144 & ſuivantes.

une ame ſenſible & généreuſe, a fait naître un projet dont l'exécution n'eſt pas éloignée.

En effet, déja l'architecte de la ville s'eſt occupé, d'après les ordres précis de M. le directeur général des finances, du plan des nouvelles priſons qui doivent s'élever ſur le terrein des cordeliers, & entraîner la démolition de ces obſcures forteresſes appellées *le petit* & *le grand Châtelet*, édifices gothiques qui déparent la capitale, & retréciſſent la voie publique dans les lieux les plus fréquentés.

M. de la Croix, encouragé par ce premier ſuccès, a repris avec une nouvelle ardeur le travail important qu'il avoit annoncé, & qui ne ſera plus interrompu. (*) Il traite, dans ce nouveau cahier de la *Subornation* des témoins, & de la *Queſtion*.

Après avoir expoſé ce que c'eſt que la ſubornation, après avoir fait ſentir quelles peuvent être ſes conſéquences, & contre ceux qui en ſont les agens, & contre ceux qui en ſont les victimes, il indique la peine prononcée par la loi, & dont la ſévérité a été depuis modérée ou aggravée par la juriſprudence, ſuivant les effets qui pouvoient en réſulter.

» Le ſubornateur, dans une demande d'in» térêt pécuniaire, fait de la juſtice un inſ-

---

(*) Le prix de chaque volume, compoſé de ſix cahiers, ſera de 6 liv. franc de port, & celui de chaque cahier, pris ſéparément, de 24 ſ. auſſi franc de port par-tout le royaume.

» trument de ſpoliation & de vol; il la con-
» traint d'employer ſes mains pures à la rapi-
» ne, pour qu'elle l'enrichiſſe aux dépens d'un
» autre qui ne lui doit rien.

» Dans une demande en ſéparation de corps,
» formée par une femme, plus tourmentée du
» deſir de l'indépendance, qu'incommodée de
» la chaîne du mariage, plus occupée de ſe
» réunir à l'objet de ſon nouvel amour, qu'o-
» bligée de s'éloigner de celui qui contrarie ſa
» paſſion, la ſubornatrice rend la juſtice com-
» plice de ſes égaremens, en lui faiſant preſ-
» que rompre les nœuds ſacrés de l'hymen,
» & faciliter ceux de l'adultere.

» Mais ce crime eſt bien plus atroce, lorſ-
» qu'il a pour objet de livrer un innocent à
» la ſévérité de la loi, de le faire deſcendre
» dans une ſervitude flétriſſante, d'imprimer
» ſur lui le déshonneur, ou de lui faire per-
» dre la vie dans les tourmens. Combien alors
» la ſubornation a d'effets funeſtes, terribles!
» elle commence par corrompre des hommes
» foibles & en fait des parjures; elle tranſ-
» forme les juges établis pour effrayer le cri-
» me, en fléaux de l'innocence; elle livre le
» juſte à la mort ou à l'infamie, & elle ex-
» poſe ceux qu'elle a corrompus à mourir vic-
» times de ſa ſéduction, ſi le ciel permet que
» leurs menſonges ſoient découverts. «

Les réflexions de l'auteur ſur cette matiere, ſont terminées par une excellente obſervation.

» Pour achever de bannir la ſubornation des
» procédures criminelles, les juges, dit-il, de-

» vroient, avant de recevoir la déposition des
» témoins, ne pas laisser ignorer à ceux qui
» comparoissent devant eux, ce que l'ordon-
» nance prononce contre les faux témoins. C'est
» sur-tout au *récolement*, qu'il est important de
» leur découvrir le danger auquel ils s'expose-
» roient, en persistant dans des déclarations
» dont ils n'auroient pas une entiere certitude.
» Le juge doit leur faire sentir le désavantage
» qu'ils auront à la confrontation vis-à-vis d'un
» accusé qui pourroit les convaincre de men-
» songes, s'ils s'en étoient rendus coupables à
» son égard. Les jeunes gens, les villageois
» ignorans ont sur-tout besoin de cette espece
» de préparation, à l'aide de laquelle on peut
» détruire les efforts de la subornation, en
» prévenir les effets si funestes ou à l'accusé
» ou aux témoins corrompus, &c. «

Le second chapitre de ce cahier a pour objet la *Question* : matiere déja presque épuisée ; mais qu'il est utile de traiter encore de tems en tems, puisque cet usage, né dans des siecles barbares, n'est pas encore entiérement aboli. L'auteur avoue cependant, que ce n'est plus que dans des circonstances extrêmement rares que les juges se permettent ce moyen de découvrir la vérité, que leur a laissé le législateur, mais qu'une raison éclairée semble leur enlever. Jusqu'à ce qu'une loi positive l'ait absolument proscrit, il lui paroît essentiel de développer le véritable sens de la loi qui existe actuellement, afin que dans les tribunaux éloignés, quelques juges, en l'interprétant mal, ne

la rende pas encore plus cruelle qu'elle ne l'eſt effectivement ; & c'eſt l'objet des réflexions contenues dans ce chapitre.

Voici comment l'auteur débute.

» Dans ces tems de barbarie où l'on n'avoit » pas même d'idées du reſpect attaché aux pre- » mieres propriétés de l'homme, il n'eſt pas » étonnant que ceux qui attaquoient ſi légére- » ment ſa liberté & ſa vie, ne ſe fiſſent pas » un ſcrupule de le livrer à la douleur ſur un » ſimple ſoupçon, pour le forcer à s'avouer » coupable du crime dont il étoit accuſé. Un » moyen auſſi étrange de découvrir la vérité, » n'a dû être ſuggéré que par la néceſſité de » connoître l'auteur d'un forfait qui intéreſ- » ſoit la ſociété entiere, tel qu'une régicide, » une conſpiration ou un incendie effrayant. » Plus les accuſés montrerent de courage & de » fermeté dans les tourmens, plus on inventa » de cruautés pour ſurmonter leur conſtance » & pour la terraſſer par la douleur : quel- » ques coupables, qui, après avoir d'abord ré- » ſiſté aux premieres attaques de la torture, » finirent par s'avouer criminels & par révé- » ler tout ce qu'on vouloit apprendre de leur » bouche, perſuaderent aux inventeurs de la » queſtion qu'ils avoient fait une découverte » bien heureuſe; ils s'applaudirent de l'avoir » emporté ſur la profonde diſſimulation du » coupable; ils regarderent ſes aveux comme » une victoire ſur le crime. Ils ne ſoupçonne- » rent même pas qu'ils avoient commencé par » commettre une grande injuſtice en livrant à

» la douleur un homme dont le forfait ne leur » étoit pas encore démontré, ou qui n'en étoit » peut-être pas l'auteur ; ils ne ſentirent pas » qu'en forçant un pere, vaincu par les ſouf- » frances, à livrer ſon propre fils aux bour- » reaux, ou un frere à dénoncer ſa ſœur, ils » mettoient la nature elle-même à la queſtion, » qu'il valoit mieux ne pas découvrir un cou- » pable caché que de ſe le rendre ſoi-même, » & ignorer à jamais un crime incertain, que » d'en commettre un qui ne le fût pas. «

M. de la Croix traite d'abord de la queſtion préparatoire qui ſe prononce contre les accuſés chargés de preuves conſidérables, mais qui ne ſont cependant pas aſſez fortes pour opérer cette certitude phyſique, ſans laquelle les juges ne doivent pas rendre un jugement de mort. Il paſſe enſuite à l'examen de la queſtion préalable à laquelle on ſoumet les accuſés contre leſquels il s'eſt élevé des preuves ſi démonſtratives de leurs crimes, qu'ils ſont déja condamnés à mort. L'objet de la loi qui autoriſe cette queſtion, eſt d'avoir la révélation des complices. Dans la premiere partie, M. de la Croix fait ſentir combien la queſtion eſt funeſte à l'innocent & avantageuſe au coupable; elle entraîne le premier par des douleurs aiguës, dans des aveux contraires à la vérité & qui lui coûtent la vie, tandis qu'elle offre à l'autre, s'il eſt aſſez bien conſtitué pour ſurmonter la violence des tourmens, un moyen de ſauver ſa tête. » L'effet de la queſtion pré- » paratoire eſt d'anéantir la preuve qui exiſ-

» toit contre l'accuſé, lorſqu'il n'a rien avoué, » ou de changer les preuves conſidérables qui » l'accabloient, en une preuve légale, lorſque » ſon aveu s'y réunit; ainſi le criminel qui » lutte courageuſement contre la douleur & » peut la ſurmonter, voit le ſoupçon du cri» me s'effacer, & l'éclat de l'innocence le cou» vrir; tandis que l'accuſé, dont les mains ſont » pures, s'il ſe laiſſe abattre par les tourmens, » au point de préférer la mort à la durée du » combat affreux qu'on l'oblige de ſoutenir, » devient, aux yeux de la juſtice, un crimi» nel auquel elle doit ſe hâter d'arracher la » vie. «

A l'égard de la queſtion préalable, l'auteur, après avoir inſiſté ſur la néceſſité de ne la jamais faire ſubir aux criminels condamnés à mort, quand on n'a pas la certitude qu'ils ont eu des complices, ajoute cette réflexion bien vraie.

» Il y a ſans doute d'autres moyens que ceux » de la torture, pour arracher de la bouche » d'un criminel le nom de ſes complices. Lorſ» qu'il eſt bien convaincu qu'il va mourir, il » eſt bien rare qu'il reſte dans ſon ame quelque » ſentiment d'affection pour ceux qui l'ont excité » au meurtre, ou lui ont facilité les moyens » de le commettre. Pour peu que le juge em» ploie de douceur & de perſuaſion, pour peu » d'adouciſſement qu'il lui promette, il par» vient plus ſûrement à connoître ce qu'il lui » importe de ſavoir. Si la vue du miniſtre de » la juſtice, au lieu d'ouvrir à la confiance

» l'ame de ce condamné, ne le fait frémir que » de haine & de rage; bientôt les exhortations » du miniſtre de la religion, le ſeul conſolateur qui lui reſte, le ſeul qui daigne encore » s'occuper de lui, & dans les bras duquel il » puiſſe ſe jetter, parviennent à le calmer, & » le déterminent à ſe reconcilier avec le Dieu » de vérité, & à ne pas immoler les eſpérances » qu'on lui donne d'un avenir heureux, au » ſtérile avantage de conſerver la vie à des » complices qui ne peuvent plus rien pour lui, » & auxquels il ne peut être lié par un ſentiment pur qui n'eſt pas fait pour prendre » naiſſance dans le cœur des ſcélérats. «

L'auteur s'attache auſſi à réfuter quelques aſſertions repréhenſibles de différens commentateurs, & entre autres de Lizes qui, dans ſon ouvrage connu ſous le titre de *pratique criminelle*, ſoutient que la dépoſition d'un ſeul témoin, ſans autre indice, doit ſuffire pour faire mettre un accuſé à la queſtion » Une » aſſertion auſſi épouvantable, dit avec raiſon » M. de la Croix, ſi elle étoit reçue, expoſeroit l'homme le plus vertueux à être victime » du reſſentiment d'un ſcélérat qui, ſur ſa ſimple dépoſition, le livreroit aux horreurs de » la torture. « L'auteur repréſente encore qu'on ne ſauroit trop répéter aux juges que les annales de la juriſprudence criminelle nous fourniſſent mille exemples du danger de la queſtion préparatoire, & que la loi les autoriſant ſeulement à en faire uſage, il eſt de leur prudence de ne jamais l'ordonner. » Qu'ils ſe ſouvien-

» nent, pourſuit-il, qu'en 1691, la cour des
» monnoies fit appliquer à la queſtion un ac-
» cuſé qui, ſoit par foibleſſe de conſtitution,
» ſoit par l'impatience que lui faiſoit éprouver
» la douleur, ſe hâta de s'avouer coupable
» d'un crime qu'il n'avoit pas commis. Il n'eut
» pas plutôt prononcé ce terrible aveu, que
» les juges croyant avoir arraché la vérité du
» ſein du menſonge, l'envoyerent à la mort.
» Quelques années après, ſon innocence fut
» reconnue, & fut ſi évidente que, par arrêt
» du parlement confirmé au conſeil le 15 oc-
» tobre 1708, les juges furent condamnés en-
» vers la veuve en ſix mille livres de dom-
» mages & intérêts : foible dédommagement
» & d'autant plus foible, qu'il ne peut jamais
» tomber ſur celui qui a éprouvé le véritable
» dommage. Tout le monde connoît l'affaire
» du boulanger accuſé d'avoir tué ſa femme
» qui avoit diſparu, & de l'avoir enſuite fait
» conſumer dans ſon four. Vaincu par la dou-
» leur de la queſtion ordinaire & extraordi-
» naire, il ſe déclara coupable de tous les chefs
» d'accuſation dirigés contre lui. Déja on faiſoit
» le rapport de ſes aveux aux juges, lorſque
» la femme, en reparoiſſant, fit tomber de
» leurs mains l'arrêt de mort qu'ils alloient
» prononcer. «

M. de la Croix termine ainſi ce chapitre, rempli de réflexions, qui ne peuvent être trop méditées par les miniſtres de la juſtice.

» Nous ne nous ſentons pas la force de faire
» ici la deſcription de cet appareil de tortures,

» dont la vue ſeule fait reculer d'épouvante
» & d'horreur. Nous n'avons pas le courage
» de détailler ces divers inſtrumens de dou-
» leurs que les tribunaux ont conſacrés aux
» tourmens des accuſés, condamnés à ſubir la
» queſtion. L'eau, le fer, le feu & l'air, ſont
» les ennemis contre leſquels la patience de
» ces malheureux eſt expoſée à lutter. Les uns
» ſentent leurs oſſemens comprimés entre des
» planches, ſe broyer ſous les coups redou-
» blés d'un impitoyable queſtionnaire; d'autres,
» enlevés tout-à-coup dans l'air, ſont ramenés
» précipitamment à une certaine diſtance de la
» terre, par la maſſe des poids attachés aux
» extrêmités de leurs membres diſloqués; d'au-
» tres, la tête renverſée, reçoivent des tor-
» rens d'eau qui les étouffent, & donnent un
» ébranlement cruel à leurs nerfs, qui ſont
» dans l'extenſion la plus violente; ſur d'autres
» un fer ardent.... O hommes! il n'y avoit donc
» déja pas aſſez de ſouffrances attachées à
» votre malheureuſe condition? Vos corps, ſi
» ſenſibles, n'étoient donc pas déja livrés par
» la nature à des douleurs aſſez aiguës? Vous
» avez voulu en inventer de nouvelles; vous
» avez mis plus d'art & de recherches pour
» créer des maux étrangers à votre exiſtence,
» que pour la ſoulager de ceux qui en ſont
» inſéparables; vous avez calculé les degrés
» de la ſenſibilité humaine avec un ſang froid
» barbare; vous avez recueilli ſes cris, vous
» les avez comparés, afin de pouvoir marquer
» préciſément le terme où votre férocité devoit

» s'arrêter pour ne pas perdre sa victime. «

En voilà plus qu'il n'en faut pour faire sentir combien il est intéressant que M. de la Croix, connu au barreau par tant de mémoires intéressans, tels que ceux de la Rosiere de Salency, de la marquise de Cabris, du comte de Viry, &c. suive la nouvelle carriere dans laquelle il est entré, sans néanmoins renoncer pour cela à l'honneur de défendre le foible & l'opprimé qui réclamera son zele. Les peres de famille ne doivent pas voir d'un œil indifférent un ouvrage dont le but est de sauver de l'opprobre une jeunesse imprudente, qui marche souvent au déshonneur, en croyant ne suivre que la route des plaisirs.

Le jeune homme que l'on dispose à entrer dans la finance, y apprendra ce qu'il aura à redouter de la sévérité de la justice, s'il touchoit un jour aux deniers de l'état, ou s'il étendoit les droits qui lui auroient été affermés.

Le militaire y verra les risques qu'il court en ne suivant que l'impulsion de ses sens, ou en prêtant une oreille trop docile à la voix du préjugé.

Chaque citoyen y découvrira l'étendue de ses devoirs & les dangers auxquels il s'expose lorsqu'il ne prend que ses passions pour guide.

(*Journal de* Paris; *Mercure de* France; *Journal de littérature, des sciences & des arts; Journal général de* France.)

Del dialetto Napoletano, &c. *Du dialecte Napolitain.* A Naples, *in-8vo.* de 184 pag. avec cette épigraphe : *Deus nobis hæc otia fecit.*

On a toujours été persuadé que le dialecte napolitain, considéré sous un certain point de vue, avoit une grace & une énergie particulieres, & on le sera encore davantage après la lecture de cet ouvrage, composé par quatre savans Napolitains, sous la direction d'un cinquieme, dont on a plusieurs bons ouvrages en langue toscane. Le titre qu'ils ont pris, d'*académiciens patriotiques*, fait voir qu'ils n'ont pour objet de leurs travaux littéraires, que le bien de leur pays.

Comme la préface de cet ouvrage en est la partie la plus intéressante, nous allons en extraire l'endroit où une plume hardie a tracé la peinture pathétique de l'histoire de Naples.

» Si le dialecte Appulien, fait pour être celui de la cour la plus brillante de l'Italie, » & destiné à être l'interprete des sentimens » du peuple le plus spirituel, n'est point devenu la langue universelle des Italiens, c'est » que la Campanie & l'Appulie, au sein desquelles il a pris naissance, ont été les provinces les plus malheureuses de l'Italie. Pendant deux siecles entiers, le destin de ce » beau pays semble l'avoir livré aux caprices

» d'une fortune cruelle. Privé de ses maîtres
» légitimes, exposé continuellement aux inva-
» sions des Sarrasins, il vit les mers infestées
» par ces brigands, & ses habitans réduits à
» une servitude honteuse. L'intérieur du royau-
» me dévasté par des hordes étrangeres; le peu-
» ple écrasé par les grands, uniquement occu-
» pés à fomenter les discordes civiles; la na-
» tion entiere, entretenue par une politique
» barbare dans la pauvreté, l'ignorance & la
» superstition; le commerce anéanti, le goût
» des sciences & des arts, étouffé par les per-
» sécutions; les honneurs & les récompenses
» accumulés sur la tête de magistrats iniques
» & de prêtres hypocrites; l'ancienne constitu-
» tion abolie, pour faire place à une vice-
» régence négligente, aveugle & tumultueuse;
» les familles les plus illustres, punies par la
» privation de leurs biens ou par l'exil, de
» leur amour pour leurs souverains légitimes;
» leur attachement pour ces mêmes souverains
» taxé de félonie; les effets naturels d'un gou-
» vernement tyrannique & oppresseur, attribués
» au caractere séditieux du peuple; l'inquisi-
» tion essayant d'établir son sanglant tribunal,
» non par zele pour la religion, mais par une
» politique soupçonneuse; la circulation des
» monnoies interrompue; les campagnes aban-
» données sans cultivateurs; la famine éten-
» dant ses ravages sur une terre de fécondité;
» la nation la plus gaie, la plus douce & la
» plus soumise, forcée à lever l'étendard de
» la révolte, &, pour comble d'horreurs,

» abandonnée ſans ſecours à la contagion d'une
» peſte cruelle : voilà le tableau affreux, mais
» trop véritable, de notre malheureuſe hiſ-
» toire, à commencer depuis l'an 1502 juſ-
» qu'en 1734. «

Après la préface dont nous venons de tranſcrire cet endroit, & dans laquelle les auteurs témoignent leur deſir & leur eſpérance de voir le dialecte napolitain adopté généralement par tous les ordres de l'état, ſuivent un eſſai de grammaire napolitaine, une diſſertation ſur l'origine & les variations de ce dialecte, un vocabulaire de ſes expreſſions les plus éloignées du langage commun, & enfin un catalogue des auteurs qui s'en ſont ſervi, ſoit en proſe, ſoit en vers. Telle eſt la matiere de ce livre que les auteurs ſe vantent d'avoir compoſé comme un gage de leur amour pour la patrie, & pour accélérer les progrès *d'un dialecte cultivé par Capaſſo, & que ne mépriſoit pas Métaſtaſe*, quoique la lecture de ſes opéras ne le prouve guere. Ils ne ſe ſont donc propoſé d'autre but que de donner au langage napolitain, une forme plus conſtante, de le purger de tous les mots que les étrangers y ont pu mêler, de l'enrichir, & de le ſoumettre à des regles certaines.

Veut-on ſavoir pourquoi le dialecte napolitain eſt maintenant ſi mépriſé ; c'eſt, nous diſent les auteurs, parce qu'il s'écarte trop du dialecte commun ; non qu'il ait éprouvé de grands changemens depuis les premiers écrivains qui en ont fait uſage juſqu'à nos jours,

mais *parce que les plus anciens auteurs Toſcans, & après eux, les académiciens de la Cruſca, cultivateurs plus zélés de la langue vulgaire, ont pris ſoin d'en retrancher une multitude de termes uſités dans la Toſcane & le royaume de Naples, au ſiecle du Dante, en n'y laiſſant que ceux qui avoient le plus d'analogie avec le dialecte de leur pays.* Nous ſommes réſolus de traiter cet article avec la plus grande indifférence, mais eſt-il poſſible qu'on prétende faire l'éloge d'une langue, en diſant qu'elle eſt encore aujourd'hui ce qu'elle étoit il y a quatre ou cinq cens ans? Il ne ſera donc plus vrai que les langues ſe renouvellent ainſi que les forêts, ſelon l'expreſſion d'Horace, dans ſon code du bon goût:

Ut ſylvæ foliis pronos mutantur in annos;
Prima cadunt, ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque.

Le progrès des ſciences & des arts, l'imagination féconde des poëtes, qui, plus que tous les autres écrivains, embelliſſent une langue, le commerce avec les étrangers, la lecture de leurs livres, ſoit dans les originaux, ſoit dans des traductions, la mode enfin ou le deſir ſi naturel d'imiter ce qu'on admire dans les autres, tout contribue à introduire des changemens continuels dans les langues des peuples policés; auſſi celle des François & des Anglois n'eſt plus la même qu'elle étoit il y a un ſiecle. Celle des Allemands fait actuellement des progrès étonnans. Remercions donc

les peres de la langue toſcane, Gui d'Arezzo ; Brunetto Latini, & tant d'autres, qui, de l'aveu des auteurs *du Dialecte Napolitain*, ne ſe ſervirent point dans leurs écrits du jargon que parloit le peuple de leur tems, mais d'une langue ſavante & remplie de tours latins. Car en effet, la langue latine étoit alors l'unique ſource où l'on pouvoit puiſer pour embellir l'italienne qui commençoit à naître. Ce qu'on peut reprocher à l'académie de la Cruſca, c'eſt qu'elle a mis de trop grands intervalles de tems entre les différentes réimpreſſions de ſon *Vocabulaire*, pour y pouvoir inſérer les augmentations & les changemens qui ſe ſont faits à la langue italienne. C'eſt ce qu'ont bien ſenti les Napolitains eux-mêmes, puiſque outre un grand nombre d'auteurs Florentins, ils ont encore réimprimé ce vocabulaire avec des additions conſidérables. Mais pourquoi ne pas plutôt cultiver le Napolitain, diſent les auteurs, en parlant de ces entrepriſes de leurs compatriotes ? La réponſe eſt facile ; parce que le dialecte toſcan a pris depuis long-tems une forme réguliere, & qu'il eſt maintenant adopté par toute l'Italie ; prérogative qui lui eſt due par le ſoin qu'ont pris les Toſcans de le perfectionner, & par les excellens ouvrages qu'ils ont laiſſés en leur langue.

Il ſeroit inutile d'entrer dans un plus long détail ſur le livre dont nous venons de donner cette notice. Nous avouons qu'il a fallu aux auteurs, pour le compoſer, beaucoup de talent, & une grande connoiſſance de la lit-

térature de leur pays. Le dialecte napolitain y eſt examiné, comme nous l'avons dit, ſous ſon vrai point de vue, c'eſt-à-dire, comme un langage naïf, badin & tirant ſon caractere de la gaieté du peuple qui le parle. Nous ſouhaitons qu'il ſe répande non-ſeulement dans toutes les provinces de l'Italie, mais encore par toute la terre, afin qu'il y entretienne cette gaieté, qui, ſeule, fait tout le charme de la vie.

(*Novelle letterarie.*)

L'ABAILARD ſuppoſé, ou *le ſentiment à l'épreuve.* Vol. *In-8vo.* de 149 pages. Avec cette épigraphe :

Qu'ai-je aimé que toi-même ?

A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Gueffier, imprimeur-libraire, rue de la Harpe. 1780.

RIen de plus ingénieux, de plus animé, de plus brillant que ce petit roman. L'auteur eſt une femme. Quel autre en effet qu'une femme, pourroit écrire avec cette délicateſſe, & jetter dans ſes tableaux une teinte auſſi décente & auſſi animée ? Elle a beau vouloir ſe dérober aux éloges qui l'attendent ; les efforts de ſa modeſtie ſont inutiles ; le public s'obſtine

à nommer Mde. la comtesse de Beauharnois.

La comtesse Dolnange, mariée avant treize ans, devint veuve avant dix-huit d'un époux sans délicatesse, enivré d'une ardeur passagere pour des charmes dont il n'étoit que le ravisseur & non l'amant. Le comte, peu fait pour savoir qu'une figure parfaite est le moindre des avantages de sa jeune épouse, la possédoit sans la mériter & sans lui plaire. Des nœuds si mal assortis n'eurent pour elle que de l'amertume; mais ne pouvant les chérir, elle sut les respecter.

Veuve & rendue à elle-même, son cœur reste libre au milieu de ceux qui l'attaquent, autant qu'il l'a été sous le joug de l'hymen. L'époux qu'elle avoit perdu la desiroit sans l'apprécier; ses adorateurs prétendus lui paroissent tous animés des mêmes sentimens, & elle n'a pas besoin de recourir à sa vertu pour résister à de tels hommages. Née avec de la fierté & une sensibilité délicate, rien n'étoit dangereux pour son cœur qu'un amant tendre, sincere, respectueux & soumis; quelquefois elle souhaite qu'il puisse en exister un seul, plus souvent elle le redoute, & jamais elle n'ose l'espérer. Elle le trouve enfin, cet être embelli par son imagination, & si craint par son cœur, elle le trouve, dis-je, dans la personne du marquis de Rosebelle. Il joint aux vertus de ses ancêtres les graces de son siecle. L'instruction qu'il a acquise pendant sept années de voyage, ajoute encore à sa modestie naturelle; l'amour semble l'avoir formé pour Madame

Dolnange, il la défend avant de la connoître, il l'adore dès qu'il l'a vue.

Le même penchant entraîne vers lui la comtesse; il s'y abandonne, elle y résiste, le renferme, s'ignore ou feint de s'ignorer, & tient toujours à ses principes. L'un & l'autre sont bientôt également malheureux. En vain un oncle de la comtesse se réunit au marquis de Rosebelle pour engager sa niece à accepter sa main. Alarmée par le souvenir de son premier hymen, ayant encore présente la perte d'une amie, dont les charmes ni la sensibilité n'ont pu ramener l'époux le plus ingrat, & qu'elle a vue, consumée par la douleur, expirer dans ses bras, tout l'effraie & tout lui persuade que l'amour même le plus ardent ne tarde pas à s'éteindre au sein du bonheur. Elle refuse la main de Rosebelle, parce qu'elle appréhende le malheur de tous deux; son courage tient à cette idée. Elle le fuit, l'afflige, s'en désespere. Tant de combats sont inutiles. L'amour triomphe; sa santé s'altere, elle tombe malade: Rosebelle l'apprend, il ne peut résister à ses inquiétudes; il gagne la femme de confiance de la comtesse, s'introduit chez elle pendant la nuit, non pour oser se montrer à ses yeux, mais seulement pour la voir & se rassurer sur son indisposition.

La comtesse, plus belle que jamais, malgré son abattement, lit, se croyant seule, une lettre de Rosebelle, l'appuie contre son cœur, la presse de ses levres. Le marquis, hors de lui-même, trop heureux, trop énivré pour

pouvoir ſe contraindre, oublie qu'il va l'offenſer ; il paroît & ſe jette à ſes pieds. Le ſaiſiſſement, le trouble, l'effroi de la comteſſe ſont inexprimables; mais revenue à elle-même, elle bannit à jamais Roſebelle de ſa préſence. On juge de ſes remords, de ſes regrets, de ſa douleur. Le commandeur, oncle de la comteſſe, ni le duc de...... proche parent de Roſebelle, du même nom que lui, & par qui ce dernier a été préſenté chez Mde. Dolnange; le duc, dis-je, ni le commandeur, tous les deux confidens de ſon amour, ne peuvent parvenir à le calmer. Une Mde. de Volneuil, qui a déja fait beaucoup d'attention au marquis, entreprend, ſans y réuſſir, de le conſoler. Le duc arrive chez cette Mde. de Volneuil pendant qu'elle excede Roſebelle de ſes attaques & de ſa coquetterie. Il ſe ſauve; elle reſte furieuſe. Le duc ſe doute du motif; & avec une préſence d'eſprit admirable, lui fait vîte une déclaration, le tout pour réparer les torts de Roſebelle : elle ne l'écoute point; rien ne l'appaiſe. Le duc craint qu'elle ne perſécute les deux amans : elle a un aſcendant décidé ſur le pere de Mde. Dolnange.

Par bonheur un mot qu'il dit au haſard ſur le malheur de Roſebelle eſt ſaiſi le plus ſinguliérement par Mde. de Volneuil. Comme il n'a pas voulu être ſon amant, la bonne Dame croit entrevoir qu'il ne peut être celui de perſonne.

Le duc trouve plaiſant de l'entretenir dans cette idée. Elle l'adopte. Son orgueil en eſt plus à

à l'aise. L'habile fourbe, pour l'y confirmer encore, lui fait une petite histoire, soi-disant de Venise, où il prétend qu'un époux impitoyable a traité Rosebelle à peu-près comme Fulbert traita l'amant d'Héloïse. Voilà, comme de raison, Mde. de Volneuil guérie de son penchant pour ce dernier, & d'autant plus impatiente de confier ce secret, que le mystere lui a été recommandé plus expressément.

Entre autres elle en fait part à Mde. Dolnange, qui languissoit loin de son amant, qu'elle s'étoit condamnée à ne plus revoir. Cette nouvelle fait sur son ame une impression toute opposée à celle qu'elle avoit faite sur la Volneuil. Le marquis ne lui en est que plus cher : du moment qu'elle le croit malheureux, elle cesse de le trouver coupable. Son départ est arrêté pour le même jour avec la princesse de.... qui l'emmene dans une de ses terres ; & elle éprouve en partant le plus vif regret d'abandonner Rosebelle à ses chagrins, sur-tout d'avoir pu les accroître. Une union pure, qui ne doit rien à l'illusion des sens, & conséquemment qui ne peut jamais s'affoiblir, s'offre à Mde. Dolnange avec des charmes qui ne seront pas goûtés du grand nombre, mais que les cœurs sensibles & les imaginations ardentes comprendront. Toutefois, avant de s'éloigner, elle laisse échapper devant le commandeur, à qui il étoit défendu de prononcer même le nom de Rosebelle, quelques mots qui marquent pour lui de l'intérêt. A peine en est-il instruit que ses transports éclatent. Le duc

ſoupçonne la cauſe de ce changement ; il ſe doute que la fauſſe confidence qu'il a faite à Mde. de Volneuil rendant Roſebelle moins redoutable aux yeux de la comteſſe qui l'adore, lui permet de ſe livrer à toute la vivacité de ſon penchant. L'idée que cela pourroit fort bien arriver étoit même déja venue au duc, & l'avoit déterminé plus que tout le reſte à tromper la bavarde & crédule Volneuil. Roſebelle ignore tout le nœud de cette intrigue. Pour ſe rapprocher de la comteſſe, tous deux vont à la terre d'un des amis du duc, voiſine de celle qu'habite Mde. Dolnange. Le lendemain de leur arrivée eſt le jour de la fête de la princeſſe. Cette fête eſt terminée par une promenade dans une iſle charmante, ſituée à l'une des extrêmités d'un ſuperbe canal qui ſerpente dans les jardins. L'iſle enchantée renferme un hermitage qui, comme on va le voir, ne l'eſt pas moins. Roſebelle y paroît vêtu en hermite, jouant le perſonnage d'Amadis, lorſqu'il eſt banni de la préſence d'Oriane. La comteſſe, de plus en plus attendrie, lui a déja pardonné dans le fond de ſon cœur. Bientôt ſes regards l'en aſſurent, elle ne le craint plus, elle ſe livre toute entiere à ſon ſentiment.

Cependant, quelques mots qui doivent être énigmatiques, ſur-tout pour un amant auſſi paſſionné, l'étonnent, l'inquiétent, le font rêver. Obligé de ſe ſéparer d'elle au moment où il alloit lui en demander l'explication, dans ſon trouble il s'adreſſe au duc, qui ſe voit con-

traint de l'éclairer ſur la maniere dont il s'y eſt pris pour le faire rentrer en grace. Roſebelle eſt furieux, indigné, veut tout découvrir. Enfin les prieres, les menaces, les bonnes raiſons du duc, l'aſcendant de ſon eſprit & de ſon ſang-froid, ſur-tout la crainte de déplaire à ce qu'il aime, le forcent à tout endurer. Mais ſes fureurs, ſes impatiences, l'horreur bien naturelle de la ſituation dans laquelle on le ſuppoſe, percent ſans ceſſe à travers ſon apparente ſoumiſſion. A chaque inſtant il eſt prêt à ſe trahir, & toujours il eſt retenu par l'abandon touchant de ſa maîtreſſe, par ſa confiance même, par la certitude qu'elle l'auroit ſui toujours ſans ſon accident prétendu, ſans cette maudite infortune, la plus imaginaire qui fût jamais. Quoi qu'il en ſoit, plus la comteſſe ſe livre à tout ce que ſon amant lui inſpire, & plus elle le voit malheureux : elle craint qu'il ne ſoit jaloux ; & pour le raſſurer, elle veut bien renoncer à tout, s'exiler avec lui, ne vivre que pour lui ſeul. Sa reſpectable amie déſapprouve ce projet, à moins qu'une union ſacrée ne rende tout permis aux deux amans. Mde. Dolnange la deſire cette union ; mais Roſebelle n'en parle point, & ne peut ſe réſoudre à s'offrir pour être l'époux de celle qu'il adore, avec l'opinion qu'elle a de lui, & que ſa délicateſſe même ne ſert qu'à confirmer. La princeſſe apprend l'erreur où eſt Mde. Dolnange ; ſa ſoumiſſion & le courage héroïque de ſon amant la touchent & la ſurprennent. Elle-même propoſe à tous deux que l'hy-

H 2

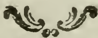
men les uniſſe ; Roſebelle conſent à la fin à profiter d'une mépriſe qu'il n'a entretenue que par un excès d'amour & par les conſeils de l'amitié. On demande le conſentement du pere de Mde. Dolnange. Mde. de Volneuil lui a fait l'hiſtoire de Veniſe, qu'elle tient du duc ; d'abord il ne veut point entendre parler d'un tel mariage ; il enleve ſa fille : on apprend qu'elle eſt en ſa puiſſance ; l'amant vole aux pieds du pere de ſa maîtreſſe ; le premier accueil ne lui eſt pas favorable ; bientôt tout s'explique, le pere s'appaiſe, il accorde ſa fille à Roſebelle : elle ſeule reſte encore dans l'erreur ; on craint toujours qu'elle n'immole ſon amant & elle-même à ſes principes, ſi on la déſabuſe avant que tout ſoit terminé. L'hymen & l'amour les uniſſent ; les droits de Roſebelle ne font qu'ajouter à ſes tranſports. La contrainte inſupportable où il eſt, porte ſon amour au dernier degré de l'ivreſſe, & aux entrepriſes très-légitimes qu'elle inſpire. Ses tranſports paſſent dans l'ame de ſa maîtreſſe. Surpriſe, mais enchantée, elle abjure ſes préventions ; & déſabuſée enfin autant qu'il ſoit poſſible de l'être, elle n'en eſt que plus tendre, plus aimable, plus aimée, & ſur-tout plus heureuſe.

On peut juger, d'après cette analyſe rapide, combien de ſituations piquantes a dû faire naître un pareil ſujet. Mais le comble de l'art dans cet ouvrage, eſt d'avoir ſu tirer d'un fond ſi gai au premier aſpect, le développement d'une ame honnête, délicate & ſenſible : cette idée, abſolument neuve, diſtinguera ce

roman, & le placera à côté de nos plus agréables productions. Un autre mérite qui ajoute infiniment à l'intérêt, c'est la vérité des événemens, l'unité de l'action, & la simplicité avec laquelle elle est conduite; c'est par-tout la peinture fidelle de la société. Le style est vif, animé, rapide, du meilleur ton: rien de plus aimable que le duc. Quel est l'homme qui, pour son malheur, n'a pas rencontré vingt fois dans sa vie des femmes comme Mde. de Volneuil? La naïve Flore, la prude raffinée, varient la nuance de ce tableau, & ne servent qu'à faire ressortir les autres personnages; tout contribue à l'ensemble, tout marche au dénouement, & l'intéressant auteur n'en a pas moins su se ménager par intervalle des tableaux dignes de l'Albane par la fraîcheur du coloris: telle est la description de l'hermitage, & celle de la chasse.

Le rêve qui agite la sensible Dolnange, & que son amant réalise, est la peinture la plus vive des plaisirs de l'amour; mais la délicatesse les épure, l'hymen les couvre de son voile, & la décence même applaudit à l'expression d'un bonheur avoué par la vertu.

(*Mercure de* France; *Affiches & annonces de* Paris.)



INSTITUTIONES physicæ, &c. *Leçons de physique, par le R. P. JOSEPH TAMAGNA, de l'ordre des Mineurs conventuels, & professeur de théologie au college romain ; dédiées à son éminence le cardinal REZZONICO.* Tom. I. *comprenant* la physique générale. A Rome, de l'imprimerie de Paul Junchi, 1780. *In-8vo.*

LES élémens de mathématiques que le P. Tamagna avoit fait succéder à ses *institutions de logique & de métaphysique*, (*) étoient pour nous un sûr garant de la promesse qu'il avoit donnée de mettre au jour ses *leçons de physique*, pour l'intelligence desquelles ces élémens étoient nécessaires. Nous n'osions cependant pas nous flatter de voir si-tôt paroître cette derniere partie de son cours de philosophie, connoissant quelle est la négligence des auteurs qui entreprennent de longs ouvrages, dont une moitié reste souvent imparfaite, & dont l'autre ne s'acheve que lentement. Il est donc juste de correspondre à l'exactitude du savant professeur, en nous hâtant de donner à nos lecteurs une idée de ce nouveau volume, qui traite de la physique générale, & qui doit être bientôt suivi de deux autres concernant la physique spéciale.

(*) *Esprit des Journaux*, novembre 1778, *pag.* 151.

L'auteur, dont la marche eſt toujours méthodique, commence par examiner quel eſt le plan qui doit nous conduire dans la recherche des vérités phyſiques; il rapporte à ce ſujet, les trois fameuſes regles de Newton, dont la ſeconde peut ſouffrir des exceptions, mais dont les deux autres ſont évidentes & infaillibles. Après ces obſervations préliminaires, ſuivent des diſcuſſions ſur les principes des corps, & ſur leurs propriétés générales; l'auteur traite enſuite la queſtion relative à l'eſſence de la matiere, mais moins pour établir ſes propres ſentimens que pour réfuter ceux des autres; car ſelon lui, l'eſſence de la matiere *latet æternumque latebit.* Il ne fait que jetter un coup-d'œil rapide ſur la *forme ſubſtantielle* des Péripatériciens, & l'*Omœomérie* d'Anaxagore, s'attachant ſeulement à l'examen des diverſes opinions qui partagent l'ancien *ſyſtême corpuſculaire.* Elles peuvent être réduites à deux claſſes. Celles des phyſiciens qui ont cru les élémens des corps ſimples & indiviſibles, & de ceux qui les ont ſuppoſés étendus, & par conſéquent ſuſceptibles de diviſion. Le P. Tamagna, qui, dans ſes leçons de métaphyſique, a ſoutenu que la ſubſtance compoſée, étoit un être de raiſon, par l'hypotheſe qu'elle ſeroit adhérente à elle-même, établit que les principes des corps ſont inétendus & indiviſibles. En adoptant ce ſyſtême, il a bien ſenti toutes les difficultés qu'on y pourroit objecter; auſſi ramaſſe-t-il tout ce que Leibnitz, Wolf, Boſcovick, & pluſieurs autres philoſophes célebres

ont dit pour les résoudre ; il y ajoute ses preuves, auxquelles il paroît si peu attaché, qu'il les abandonne à toutes les objections qu'on pourra faire contre elles.

Mais ces élémens indivisibles & sans étendue, ne sont que les premiers principes, ou, comme les appelle l'auteur, les *principes métaphysiques* des corps, lesquels ne suffisent pas pour rendre raison de cette variété infinie, qui résulte de leurs combinaisons ; il faut donc recourir à ceux qu'il nomme *principes méchaniques*, & qui, selon lui, sont les premiers résultats de l'union des élémens simples & primitifs. Peut-être même que ces principes méchaniques, parfaitement solides & insécables, sont ceux-là même que l'analyse chymique nous fait appercevoir dans les corps, & qui sont appellés ici, *principes sensibles*, parce qu'ils tombent sous les sens.

Les défenseurs du systême des atomes, établissent deux principes, qui sont : le *vuide* & le *plein*. Le P. Tamagna parle d'abord des molécules qui forment le plein, & passe ensuite à des considérations sur le vuide ; il démontre clairement, d'après tous les physiciens modernes, qu'il y a dans les corps une multitude de petits interstices appellés pores, sans examiner s'ils sont remplis de quelque substance hétérogene ou non. Tout ce que nous venons d'exposer, est l'objet de la premiere section du premier livre.

La seconde section contient un examen sur les propriétés générales des corps, parmi les-

quelles l'étendue tient la premiere place. Cet article ſe rapporte à la fameuſe queſtion du *vacuum coacervatum*, & du *vacuum diſſeminatum*. L'auteur ſe réſervant à parler du premier dans l'aſtronomie, il ſe borne ici à démontrer l'exiſtence du ſecond, par les preuves de Lucrece, qu'il a lui-même étendues & éclaircies. Il s'arrête enſuite à deux propriétés particulieres des corps, ſur leſquels eſt fondé tout le ſyſtême de Newton, ou plutôt le ſyſtême de la nature, c'eſt-à-dire, l'*inertie* & l'*attraction*. Il fait voir que l'inertie eſt d'une force différente de toute autre, en vertu de laquelle un corps réſiſte à toute impulſion qui tend à lui faire changer ſon état de mouvement ou de repos. Quant à l'attraction, il commence par examiner ſi elle exiſte ou non, & quelles ſont ſes limites. Il diſtingue trois ſortes d'attractions; l'*attraction centripete*, l'*attraction de cohéſion*, & l'*attraction univerſelle*. La premiere eſt celle qui fait que les corps ſublunaires tendent tous vers le centre de la terre. La ſeconde eſt cette force qui retient dans un état de cohéſion les molécules qui les compoſent; la troiſieme enfin eſt celle qu'exercent entr'elles les maſſes les plus conſidérables. La premiere eſt certainement une propriété générale à tous les corps; la ſeconde ſe voit dans la plus grande partie, & ſe convertit ſeulement dans quelques-uns en force répulſive; pour la derniere, quoiqu'elle ſe faſſe appercevoir dans pluſieurs corps, ce n'eſt que dans un petit nombre. Quant à ce qui regarde les cauſes de ces attractions, l'auteur avoue

ingénuement que celles de l'attraction centripete & de cohésion, doivent être mises au nombre des secrets que l'auteur de la nature a dérobé à notre intelligence. Il se réserve à parler dans la physique spéciale des causes de l'attraction qu'exercent entr'elles quelques masses considérables, parce que n'étant point une propriété universelle des corps, de pareilles recherches n'appartiennent point à la physique générale.

La seconde partie de l'ouvrage est destinée à traiter du mouvement; après avoir donné quelques notions sur ses propriétés générales, l'auteur établit les loix suivant lesquelles agit la force d'inertie, loix dont il déduit des corollaires qui répandent un grand jour sur la théorie du mouvement composé, & de la dynamique; il expose ensuite les loix de ce mouvement composé, c'est-à-dire, produit par deux ou plusieurs forces, qui, ou sont inégales, ou qui étant-égales, ne tendent pas à pousser un corps dans des directions diamétralement opposées. Il ajoute d'excellentes observations sur le mouvement *réfléchi* & *réfracté*, & sur l'élasticité, qu'il regarde comme la cause du premier, & comme une propriété générale à tous les corps.

Nous voici maintenant à la dynamique ou aux loix du mouvement communiqué. Les physiciens assignent ordinairement tant de regles concernant le choc des corps mous, & des corps élastiques, que leur multitude produit nécessairement une certaine confusion dans l'es-

prit de ceux qui commencent à étudier les élémens de leur ſcience. Notre auteur, en les rappellant toutes à ſes principes généraux, en a conſidérablement diminué le nombre, puiſqu'il n'en donne que trois ſur le choc des corps mous, & une ſeule pour celui des corps élaſtiques, qui à peine differe des premieres. Et comme les loix qu'il a établies, ne regardent que le choc direct, il ajoute une méthode géométrique, par le moyen de laquelle on peut les appliquer aiſément au choc oblique.

La gravité produit un grand nombre d'effets qui lui ſont particuliers, & qui ſont l'objet des conſidérations du P. Tamagna. Le premier eſt l'accélération des corps dans leur chûte libre, & le retardement dans leur aſcenſion, quand ils s'élevent verticalement dans une vélocité donnée. Notre auteur explique donc les loix de ces deux mouvemens, dont la démonſtration eſt due au ſavant Galilée, qui les découvrit le premier; & comme un autre effet de la gravité, eſt le mouvement curviligne des corps jettés en l'air dans une direction non-verticale, il demontre avec le même phyſicien, que la courbe décrite en ce cas, ſera toujours une *parabole apollonienne*, & de-là il déduit tous les principes fondamentaux de la balliſtique & de l'artillerie. Ces réflexions le conduiſant naturellement à parler du centre de gravité, non-content de fixer quelques regles pour le déterminer dans un certain nombre de corps, il en fait encore voir l'uſage par l'explication de divers phénomenes curieux qui

ſurprennent le vulgaire ignorant, & paſſe enſuite à la théorie du mouvement muſculaire dans les animaux, & à celle de la chûte des corps ſur un plan incliné.

A ſon traité de méchanique, l'auteur en a ajouté un autre très-court ſur les machines. De la théorie du levier, il déduit facilement celle de toutes les machines ſimples, à l'aide de laquelle il apprend à calculer l'effet des plus compoſées, en eſtimant les réſiſtances qui naiſſent du mouvement, & ſur leſquelles il ajoute d'utiles réflexions. Juſqu'ici, il parle de l'équilibre & du mouvement des ſolides ; quoique les mêmes loix puiſſent en général s'appliquer aux liquides, ceux-ci néanmoins demandent des conſidérations particulieres. Ces conſidérations ſe trouvent expoſées dans un traité d'hydroſtatique & d'hydraulique, qui termine la phyſique générale.

L'hydroſtatique enſeigne les loix de l'équilibre des fluides renfermés dans des vaſes, ou dans des tubes communicans. Ces loix naiſſent de la propriété connue qu'ont les fluides d'exercer leur preſſion en tout ſens ; de-là ſe déduit la démonſtration de ce théorême, que la preſſion d'un fluide ſur le fond de quelque vaſe que ce ſoit, doit s'eſtimer par le produit de ſa baſe horizontale, multipliée par la hauteur verticale de ce fluide ; de-là on conclut encore que dans les branches d'un tube communicant, le même fluide doit s'élever à la même hauteur, & que s'il ſe trouve dans les branches du tube des fluides de nature diffé-

rente, leur élévation ſera proportionnée à leur peſanteur ſpécifique.

Le P. Tamagna finit ſon traité d'hydroſtatique par l'examen de ce qui doit arriver de l'immerſion d'un ſolide dans un fluide, c'eſt-à-dire, de combien le premier doit être plongé dans le ſecond, s'il eſt plus léger, & combien il doit perdre de ſon poids, s'il eſt plus peſant. En dernier lieu ſe trouve, comme nous l'avons dit, un traité d'hydraulique, qui contient tout ce qu'on peut exiger d'un phyſicien, & dans lequel tout eſt ſoumis à des démonſtrations évidentes. L'auteur y parle de l'écoulement des fluides hors des vaſes, il en détermine la vélocité, la hauteur à laquelle ils doivent s'élever ſi les tubes ſont verticaux, & les arcs qu'ils décrivent, ſi les tubes ſont horizontaux; il y conſidere auſſi le choc des fluides contre les ſolides, & la réſiſtance mutuelle qu'ils oppoſent à leur mouvement, & il donne une deſcription de pluſieurs machines hydrauliques, la plupart utiles, & d'autres qui ne ſont que de pure curioſité.

Nous venons de parcourir rapidement les principaux objets expoſés par le P. Tamagna, dans ſon volume de la phyſique générale; il y auroit pu ſans doute étaler toutes ſes connoiſſances en géométrie, mais il a préféré l'utilité de ſes lecteurs à ſa propre gloire, ou plutôt il a réuni ces deux intérêts, puiſque ce n'eſt pas un léger mérite que d'avoir rendu ſi facile l'étude d'une ſcience, que d'autres phyſiſiciens n'ont montré qu'environnée d'épines. Il

s'eſt toujours appliqué à montrer l'application des regles les plus abſtraites dans les effets les plus ſenſibles de la nature, & il a ainſi prévenu cette queſtion ſi ordinaire : *A quoi tout cela ſert-il?* Queſtion qui enleve à la philoſophie tant d'eſprits, qui la pourroient cultiver, ſi on leur applaniſſoit la route qui conduit à elle. Notre auteur, en un mot, a montré juſqu'ici les talens d'un bon écrivain, & il n'eſt pas ſurprenant que ſes nouvelles leçons aient été tellement goûtées du public, qu'il a été néceſſaire d'en faire une ſeconde édition.

(*Efemeridi letterarie.*)



MÊLANGES.

LETTRE au sujet d'un ancien éloge du BRAVE CRILLON.

A Propos de l'éloge de Crillon, couronné à l'académie d'Amiens, (*) on m'a donné à lire une espece d'oraison funebre prononcée dans la cathédrale d'Avignon, aux obseques de ce héros si justement fameux : c'est bien la chose du monde la plus originale & la plus plaisante. Je me fais un plaisir de vous rapporter quelques singularités de cette production bizarre, afin que vous puissiez en amuser ceux de vos lecteurs qui ne la connoissent pas.

D'abord l'orateur, qui étoit un certain pere Bening, *Jesuite*, prend pour texte de son discours ces mots : *Abjectus est clypeus fortium.* Le bouclier des forts a été atterré, au second livre des rois, chapitre 1. Dans son exorde, il a peine à se persuader que Crillon soit mort : mais tout cet appareil funebre qui frappe ses regards, ce cordon bleu où pend *une croix vefve*, à côté d'une *épée orpheline*, lui prouvent

(*) Voyez notre dernier journal, page 140.

assez que *le bouclier des forts est atterré & enterré.* Il sent qu'il faut apporter quelque consolation à la douleur de sa famille, & *rendre quelque honneur à l'immortelle mémoire du défunt.* » Quoi » faisant, dit-il, nous parlerons plutôt de Cril- » lon vivant, que de Crillon trépassé; de » Crillon sur un coursier, que de Crillon sous » un tombeau; de Crillon à la tête d'une ar- » mée, que de Crillon à la queue d'un con- » voi; de Crillon bouillant, soufflant, battant, » triomphant, que de Crillon sans vie, sans » force, sans pouls, sans ame, sans mouve- » ment. « Après cette tirade, l'orateur entre en matiere, en s'applaudissant de cet heureux surnom de bouclier qu'il donne à son héros: » car appeller quelqu'un bouclier, escu ou » pavois, c'est, dit-il, l'appeller fort, brave, » preux, vaillant, valeureux, courageux, ma- » gnanime...... Mais, reprend-il, qu'est-ce » magnanimité, qu'est-ce qu'être magnanime? » C'est avoir une ame grande. Et qu'est ce » qu'avoir une ame grande?..... Nous appel- » lons une chose grande, qui est assortie de » ses quatre dimensions, longueur, largeur, » hauteur & profondeur. « En conséquence, l'éloquent pere Bening mesure l'ame de Crillon en long, en large, &c., & prouve de la maniere la plus grotesque, que jamais aucun guerrier n'a eu un courage aussi long, aussi haut, aussi large, aussi profond que celui de Crillon. Pour peindre cette étonnante valeur, voici comme il s'exprime: » Le descendant des » affaires estoit l'ascendant de son courage; les

» montaignes des difficultés lui eſtoient une » pierre affiloire, qui donnoit le fil & le tran- » chant à ſa vertu...... Plus on le forçoit, » plus avoit-il de force; plus on taſchoit à amor- » tir ſa vertu, plus elle avoit d'amorce..... » Son courage eſtoit ſans virgule, & ſa conſ- » tance ſans période...... Crillon eſtoit le mur, » le boulevard, le rempart, le foſſé, le donjon, » la garniſon, l'artillerie d'une place...... » Quand Crillon eſtoit en une armée, il le fal- » loit compter pour meſtre-de-camp, capitaine, » lieutenant, porte-enſeigne, ſergent de bande, » caporal, piquier, lancier, arquebuſier; car » il étoit tout cela...... A quoi le voulez- » vous? Où le voulez-vous? Contre qui le » voulez-vous? A pied, à cheval, avec la » lance, avec l'épée, au ſiege, à l'eſcarmou- » che, à une ſaillie, à une tranchée, ſur une » muraille, à une breſche, à une camiſade, » de nuit, de jour, en ſanté, en maladie, au » printems, à l'hiver de ſon âge, avec une » poignée de gens, avec une groſſe armée? Il » eſt toujours Crillon...... Je le vois aux » grandes barricades de Paris, recevoir des » coups, & en rendre le double, jetter la » frayeur au cœur des adverſaires, ſa vie à » mille dangers, en garantir le roi, faire ra- » ge, faire merveilles, faire du Mars & du » Marius, faire du Crillon...... Je le vois à » Laon en Laonois, faire ronfler ſon coutelas, » pouſſer avant, donner dedans, gaigner le » devant, ſe faire voie, eſcarter l'ennemi, ral- » lier les troupes du roi, ſe porter en Crillon,

» Je le vois au ſiege de la Fere, féru, ferir; » battu, battre; chocqué, chocquer; bleſſé, » bleſſer; toujours Crillon. Je le vois à Mont» melian, aux coups, à l'abandon, à la merci » des canons, bruyant, brillant, bruſlant du » deſir de combattre; par-tout Crillon.

Voilà, Monſieur, du joli, du ſaillant; je vais à préſent vous régaler d'un morceau ſublime. » Mais, s'écrie le panégyriſte de Cril» lon, pourquoi vais je preuvant la hauteur, » la profondeur, la longueur, largeur de ſon » courage, comme ſi la choſe n'étoit notoire? » Car encore que je me taiſe, la France & » toute l'Europe le dira; quatre de nos rois, » Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis » XIII, le témoigneront; & ſi les hommes ne » ſonnent mot, les villes où il s'eſt ſignalé » parleront, & ſi les villes ſont muettes, le » ſang qu'il y a reſpandu pour la foi & la » couronne, criera plus fort que le ſang d'A» bel; & ſi le ſang n'y paroiſt plus, ces vingt » & deux playes qu'il avoit ſur ſon corps, » comme autant de bouches pourprines, prê» cheront & haut loueront ſa valeur, ſa force » & ſa conſtance. Car, qu'eſt-ce que ſont les » bleſſures, ſinon les armoiries, les eſcuſſons, » les panonceaux, les oriflammes du courage? » Qu'eſt-ce que ſont vingt & deux playes, » fors que vingt & deux orateurs exaltans ſa » magnanimité, vingt & deux hérauts procla» mans ſa force, vingt & deux préſidens en » robes rouges, prononçans arreſt en faveur » de ſa générosité?

Eh bien, Monſieur, qu'en penſez-vous? Le brave Crillon n'auroit il pas bien ri s'il avoit ſu, de ſon vivant, qu'il portoit tout un parlement ſur le corps? Ces vingt-deux playes ont de grands charmes aux yeux du pere Bening; il y revient encore dans deux endroits différens. » *Crillon*, dit-il, *alloit ce ſemble donner air » & évent au feu de ſon cœur, par ces vingt & » deux ſoupiraux.* Et plus loin : *Combien donc » le logis de cette ame étoit clair & illuminé, » prenant jour & recevant le ſoleil de la gloire & » réputation, comme par vingt & deux fenêtres!* « Il parle enſuite d'une bleſſure que le bon chevalier reçut à la journée de Tours, & pour laquelle Henri III l'alla viſiter, & l'embraſſa. Ne penſez-vous pas, Meſſieurs, (c'eſt le pere Bening qui parle) que cet embraſſement du roi fut » *la compreſſe & le bandage de ſa plaie, & » que les belles paroles de cette bouche ſuccrée furent l'huile & le ſalutaire appareil d'icelle?* « Il appelle les rois de France, *les rois de la Fleur de Lys.* Il dit que Crillon *avoit toujours la main à l'épée, ou l'épée à la main, toujours le cœur dans la bouche, & la bouche dans ſon cœur.*

Différentes lettres de Henri IV au bouclier des forts, embelliſſent l'ouvrage du pere Bening; c'eſt, ſans contredit, ce qui s'y trouve de mieux. Auſſi dit-il que ce ſont *des gouttes d'un chrême royal qu'il découle dans les oreilles de ſes auditeurs.* En exaltant la piété du héros, qui, comme on peut le croire, ne conſiſtoit pas en longues prieres, il dit que ce brave

traitoit avec Dieu comme avec les rois, briefvement ; & *il assure qu'une petite oraison bien troussée est assez agréable à Dieu.* On s'imagine bien, Monsieur, qu'un aussi grand homme que Crillon, étoit bienfaisant & libéral : mais on saura, d'après son premier panégyriste, *qu'il faisoit toucher aux pauvres beaucoup d'argent, pour faire tenir au ciel, & le mettre à la banque de Dieu en constitution de rente éternelle.* De pointes en pointes, de calembourgs en calembourgs, l'orateur arrive enfin à la mort de Crillon. » Hé» las! Messieurs, s'écrie-t-il, après avoir em» miellé vos aureilles du narré de tant de vail» lances & actes héroïques, faut-il que je les » enfielle de ce mot triste & amer, *abjectus* » *est ;* il est mort.... Il est mort, il n'y a » plus de Crillon; nous ne le verrons plus » faire volter son cheval, le manier à sauts » gaillards, à la carriere, à bride ronde, en » long, &c. &c. &c. « Vous vous appercevrez, Monsieur, par cette derniere phrase, que le bon pere Bening aimoit & connoissoit un peu le manege. Ce singulier orateur aussi amoureux de ses quatre fameuses dimensions, que des vingt-deux plaies de Crillon, n'a garde de les oublier. En finissant, il dit donc : » A » quoi est-il réduit ce grand héros ? Cette hau» tesse de courage, à quoi est-elle abaissée ! » Cette longueur, combien racourcie ! Cette » largeur, combien restressie ! Cette profon» deur, combien applanie !.... Est-il possible » que dans le creux & l'obscur de cette grotte, » soit encoffré ce grand Crillon ! « Après ces

exclamations, & beaucoup d'autres non moins tragi-comiques, l'orateur prend ainsi congé de son illustre mort : » Adieu ; adieu le capitaine » des merveilles ; adieu la merveille des ca- » pitaines ; adieu mon brave, adieu brave » Crillon, adieu brave des braves, &c. &c. &c.

Voilà, Monsieur, un petit abrégé des facéties funéraires que le pere Bening a osé consacrer aux mânes de l'un de nos plus dignes chevaliers. Cet étrange discours, qui a eu, dans le tems, trois ou quatre éditions, m'a singuliérement amusé. En le lisant, je croyois être à la *comédie italienne*, & voir dans la tribune, *Arlequin orateur*, faisant l'éloge funebre du valeureux *Scapin*. Quelle différence entre le style du pere Bening, & celui des la Rue & des Bourdaloue! Au reste, il ne faut pas s'étonner si, dans un ordre qui a fourni tant de grands orateurs, il s'est rencontré un homme sans goût : car, comme le dit le pere Bening lui-même, *il n'y a si beau tableau qui n'ait quelque ombrage ; la lune a ses macules, le soleil ses éclipses.*

Je suis, Monsieur, votre très-humble servante, C. D. L. C.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

FIN des remarques curieuſes ſur le Thibet, *traduites de l'anglois de M. JOHN STEWART, ci-devant employé de la compagnie des Indes.*

LA maniere dont les habitans de ce vaſte pays ſe débarraſſent de leurs morts, n'eſt pas moins ſinguliere que les autres uſages dont nous avons parlé précédemment. Ils ne les enterrent point comme les Européens; il ne les brûlent pas non plus comme les Indiens; ils les expoſent ſur le ſommet glacé de quelque montagne voiſine, où ils ſont dévorés par les bêtes féroces ou les oiſeaux de proie, ou détruits & conſumés par le tems & par les viciſſitudes de l'air ouvert où l'on les a abandonnés. Les carcaſſes deſſéchées, les os ſont ramaſſés enſuite & entaſſés dans différens endroits de ce lieu funebre. Quelque vieillard malheureux, ſoit homme, ſoit femme, établit ſa demeure au milieu de cet eſpace, où il ne tarde pas à perdre tout autre ſentiment que celui de la ſuperſtition. Sa fonction eſt de recevoir les corps, d'aſſigner ſa place à chacun, d'en raſſembler les reſtes lorſque les bêtes féroces les ont diſperſés, & d'entaſſer enſuite les os.

La religion du Thibet, quoique totalement oppoſée dans pluſieurs de ſes principaux dogmes, à celles des bramines, s'en rapproche

cependant beaucoup dans quelques autres. Les Lamas, par exemple, ont une grande vénération pour la vache ; ils ne l'étendent pas, à la vérité, comme les Indiens, à toutes les eſpeces de cet animal ; ils la bornent à celle qui eſt remarquable par quelques particularités ſingulieres, & dont je parlerai plus bas. Ils ont auſſi beaucoup de reſpect pour les eaux du Gange, dont ils croient que la ſource eſt dans le ciel ; & un des premiers points que le Lama voulut faire entrer dans le traité que M. Bogle étoit allé conclure avec lui, fut que le gouverneur-général lui permettroit de faire bâtir un temple ſur les bords de ce fleuve. On s'imagine bien que cette demande ne lui fut pas refuſée ; & lorſque je partis du Bengale, on avoit déja aſſigné une place pour cet objet, à environ 2 ou 3 milles de Calcutta.

Les Sunniaſſes, ou les pélerins indiens, viſitent ſouvent le Thibet comme un lieu ſaint. Le grand Lama entretient pour ſa garde un corps de 2 ou 300 hommes. Sa réſidence eſt à Pateli ; c'eſt un vaſte palais, ſitué ſur une montagne au bas de laquelle coule le Barampooter, à environ 7 milles de Lahaſſa. Le Tayshoo Lama a pluſieurs palais ou châteaux, dans l'un deſquels M. Bogle vécut avec lui pendant cinq mois. Il repréſente ce Lama comme un des hommes les plus aimables & les plus intelligens qu'il ait jamais connus, maintenant ſon rang & ſon autorité avec un mêlange de douceur & de fermeté qui ſe ſoutiennent l'une par l'autre, & lui concilient l'amour & le

respect, vivant avec décence, conservant les mœurs les plus pures, sans affectation & sans austérité. Tout respire la paix dans l'intérieur de son palais; il y regne le plus grand ordre, & une pompe élégante. Le château est de pierres ou de briques, avec plusieurs cours, des salles basses, des terrasses & des portiques. Les appartemens, en général, sont spacieux, décorés avec des porcelaines, des peintures chinoises. Il y manque deux commodités qui sont étrangeres dans toutes les maisons de ce royaume, des escaliers & des fenêtres. On ne peut monter aux appartemens supérieurs qu'à l'aide d'échelles de bois ou de fer; à la place des fenêtres, ils ont des ouvertures plus ou moins larges au plafond, au-dessus desquelles s'élevent de petits toits qui les couvrent assez pour défendre l'appartement de la pluie, sans intercepter le jour. Les combustibles sont si rares, qu'on ne fait guere du feu que pour préparer les alimens; & les hommes n'emploient presque pas d'autre ressource contre le froid que leurs vêtemens & leurs fourrures.

Le Lama, qui est parfaitement instruit de tout ce qui concerne la Tartarie & la Chine, montra beaucoup de curiosité, & fit beaucoup de questions à M. Bogle, sur la politique, les loix, les arts, les sciences, le gouvernement, le commerce & la force militaire de l'Europe. Notre ambassadeur essaya de le satisfaire sur tous ces points; il entreprit même, à sa priere, un ouvrage considérable; c'étoit un tableau de l'état actuel de l'Europe, qu'il écrivit en

langue

langue indienne, & que le Lama ordonna ensuite de traduire dans la langue du Thibet. Ce prince, qui eſt né à Latack, province frontiere de Cachemire, parle très bien l'indien, & ſe ſervoit toujours de cette langue dans ſes converſations avec M. Bogle; mais le peuple, qui eſt perſuadé que l'une de ſes prérogatives eſt d'entendre celles de tous les peuples de la terre, ne doutoit pas que, parlant à un Anglois, il ne s'exprimât avec lui en anglois.

L'empire Ruſſe étoit le ſeul de l'Europe qu'il connût; il ſe faiſoit une haute idée de ſes richeſſes & de ſes forces, il avoit entendu parler de ſes guerres & de ſes victoires ſur l'empire de Rome. C'eſt le nom qu'il donnoit à l'empire des Turcs. Cependant il ne concevoit pas qu'il pût être égal du Cathay.

Pluſieurs des Tartares ſujets de la Ruſſie viennent dans le Thibet, & les czars ont ſouvent, en différens tems, envoyé des lettres & des préſens au grand Lama. M. Bogle eut l'occaſion de voir pluſieurs productions de l'induſtrie européenne que ce prince avoit reçues de cette maniere, telles que des peintures, des miroirs, de petits bijoux d'or & d'argent, quelques ouvrages d'acier d'Angleterre. Le Lama lui fit voir une montre à répétition faite en Angleterre, & qui portoit le nom de Graham, elle étoit en très mauvais état, & il lui dit qu'elle étoit morte depuis quelque tems. Pendant ſon ſéjour dans ce pays, M. Bogle y vit arriver pluſieurs Tartares Monguls & Calmou-

ques, qui venoient de Sibérie, & avec lesquels il eut l'occasion de s'entretenir.

La ville de Lahassa, qui est la capitale du Thibet, est d'une assez grande étendue; on la dit très-peuplée & très florissante. Elle est la résidence des principaux officiers du gouvernement, des mandarins Chinois & de leur suite. Elle est aussi habitée par un assez grand nombre de marchands & d'artisans Chinois & Cachemiriens; il s'y rend de toutes les parties de l'orient beaucoup de commerçans qui y viennent séparément, conduits par le cours de leurs voyages, ou ensemble & en caravanes.

Les eaux de la grande riviere par excellence, comme les habitans l'appellent dans leur langage, coulent dans les vallées. Le P. du Halde, sans soupçonner qu'elle est le Barampooter, en trace le cours avec une grande exactitude, depuis son origine sur les montagnes de Cachemire, & probablement des mêmes sources que le Gange, à travers la grande plaine du Thibet, jusqu'à ce que, tournant subitement vers le sud, il la perd dans le royaume d'Assam, en conjecturant encore avec assez de jugement & de probabilité, qu'elle arrive à la mer indienne par le Pegu ou la province d'Aracan. La vérité est cependant qu'arrivée au milieu d'Assam, elle se détourne encore rapidement, & entre dans le Bengale vers Rangamatry, où elle prend ce nom; de-là, prenant un cours plus méridional, elle joint le Gange avec des eaux au moins égales, si elles ne sont pas plus abondantes, & formant par cette réu-

nion un fleuve immenſe & rapide, auquel on en trouve peu dans le monde qui puiſſent lui être comparés, va ſe décharger dans la baye de Bengale. Deux rivieres ſemblables qui s'uniſſent dans cette heureuſe contrée, où elles portent la fertilité, une reſſource commode pour les communications & les tranſports, ſemblent devoir confirmer au pays le nom de *paradis des nations*, qu'on lui a toujours donné dans le Mogol.

Le principal commerce de Lahaſſa à Pékin eſt fait par des caravanes qui emploient deux ans à aller juſqu'à cette ville, & à en revenir. Ce tems ne paroîtra ni ſurprenant ni bien conſidérable, ſi l'on fait attention que la diſtance eſt de 2000 milles anglois; que les caravanes marchent lentement, ſe repoſent fréquemment, & que les marchands qui les compoſent, trafiquent auſſi ſur la route. Il faut obſerver encore qu'un exprès envoyé de Lahaſſa à Pékin, ne met que trois ſemaines dans ſon voyage; & cette circonſtance ne peut que faire honneur à la police chinoiſe, qui a ſu établir une communication ſi prompte & ſi expéditive dans un ſi grand eſpace à travers des montagnes & des déſerts. Le commerce de ce pays avec la Sibérie ſe fait auſſi par des caravanes qui vont à Seling, qui paroît indubitablement être la même que le Selinginskoi des voyageurs Ruſſes, ſitué ſur les bords du lac Baykal. Un fait extraordinaire, rapporté par Bell, vient à l'appui de l'opinion de cette identité. Il rapporte qu'il rencontra ſur les bords de la riviere de ce nom, un homme

fort occupé à racheter de quelques enfans qui pêchoient, tout le poiſſon qu'ils prenoient, & à le rejetter dans l'eau : cette circonſtance, la marque que cet homme portoit ſur le fronr, ne lui permettoient pas de douter qu'il ne fût un Indien. Bell s'en convainquit bientôt en liant converſation avec lui. L'étranger lui dit qu'il venoit de Madras; qu'il avoit été deux ans à faire le voyage; & pour prouver qu'il n'en impoſoit pas, il lui parla des principaux Anglois qui étoient à Madraſs, qu'il y avoit laiſſés à ſon départ, & les nomma tous par leurs noms.

Cet Indien avoit vraiſemblablement voyagé ſous l'habit d'un fakir ou d'un ſunniaſſe, dans le Bengale & dans le Thibet, & s'étoit enſuite joint à la caravane qui ſe rendoit à Selinginſkoi, où Bell le rencontra. Il n'eſt pas inutile de remarquer ici que les Indiens ont une méthode particuliere pour faire tourner à leur profit ce qu'ils appellent la ſainteté de la vie. Les fakirs, dans leurs pélerinages des côtes de la mer dans l'intérieur des terres, ne manquent guere d'emporter avec eux des perles, du corail, des aromates & d'autres denrées précieuſes qui forment peu de volume & de poids. Il les échangent enſuite contre de la poudre d'or, du muſc & d'autres articles de ce genre, qu'ils cachent aiſément dans leurs cheveux ou dans leurs habits ; commerce qu'ils font avec d'autant plus de ſûreté qu'on ne le ſoupçonne pas d'être conſidérable ; & il doit l'être lorſqu'on conſidere le nombre de ceux qui s'en occupent.

Les gosseigus sont encore un ordre religieux plus élevé en dignité que les fakirs, qui fait aussi un trafic plus étendu & plus ouvert avec la Sibérie.

Des détails particuliers sur le commerce exigeroient trop d'étendue, & par-là n'entrent point dans mon plan ; cependant il ne seroit pas rempli, si en voulant faire connoître un pays en apparence si pauvre & si stérile, je n'indiquois pas quelques-unes des sources qui lui fournissent les articles étrangers de commodités & de luxe, dont j'ai eu l'occasion de dire en passant qu'il n'étoit pas privé. J'observerai donc qu'outre le petit trafic que les peuples du Thibet font avec leurs voisins, de leurs chevaux, leurs cochons, leur sel de roche, leurs étoffes grossieres, & quelques autres objets, ils ont encore quatre articles principaux, suffisans pour leur procurer toutes les marchandises étrangeres dont ils ont besoin. Ces quatre productions différentes, qui forment la source de leurs richesses, méritent chacune une notice particuliere.

La premiere, quoique la moins considérable, est la vache à queue fournie de crins, si fameuse dans l'Inde, la Perse & les autres royaumes de l'orient ; c'est la production d'un animal différent des taureaux qu'on trouve ordinairement dans les autres contrées ; elle est plus grande aussi que la vache commune du Thibet ; elle a des cornes courtes ; son dos ne se releve point en bosse ; son cuir est couvert d'un poil blanc qui a l'apparence de la soie au

premier coup-d'œil. Sa principale ſingularité eſt dans ſa queue, qu'elle meut facilement dans tous les ſens ; elle eſt garnie de crins longs & touffus, comme celle d'une belle jument, mais beaucoup plus longue & plus luiſante. M. Bogle en envoya deux de cette eſpece à M. Haſtings ; mais elles moururent avant d'arriver à Calcutta. Les queues de ces vaches ſont très-recherchées, & ſe vendent à un très-haut prix ; on les monte ſur un manche d'argent, & l'on s'en ſert pour chaſſer les mouches. Il n'y a pas un homme d'un certain rang dans l'Inde, qui ſorte de ſa maiſon, ou qui s'y repoſe après y être rentré, ſans avoir auprès de lui deux hommes avec chacun une queue de vache pour le garantir de ces inſectes.

La ſeconde eſt la laine dont on fait le shaul, le drap le plus fin qu'on puiſſe faire avec cette matiere ; il eſt très-eſtimé dans l'orient, & il commence à être connu en Angleterre. Juſqu'au voyage de M. Bogle dans le Thibet, nos connoiſſances ſur cette étoffe étoient très-imparfaites. Comme nous la tirions de Cachemire, nous imaginions que la matiere qu'on y employoit étoit une production de la contrée qui nous la fourniſſoit. On diſoit que c'étoit le poil d'une chevre particuliere, un choix de celui qui croît ſur la poitrine d'un chameau, & mille autres imaginations de ce genre. Nous ſommes à préſent certains que c'eſt de la laine fournie par une eſpece de brebis particuliere au Thibet. M. Haſtings, lorſque je quittai le Bengale, en avoit deux dans ſon parc. Elles

ſont de très-petite taille, peu différentes des nôtres quant à la forme, ſi ce n'eſt que leur queue eſt très-large; mais leurs toiſons, pour la fineſſe & la longueur de la laine, ſurpaſſent tout ce que nous connoiſſons dans le monde. Les Cachemiriens en font le commerce excluſif; ils ont des facteurs dans toutes les parties du Thibet, où ils achetent ſur le lieu toute la laine que l'on recueille, & l'envoient à Cachemire, où on la travaille; c'eſt une ſource conſidérable de richeſſes pour ce royaume, comme pour celui d'où l'on tire originairement la matiere premiere.

Le muſc eſt la troiſieme des principales productions du Thibet; on connoît trop la nature, la qualité, & la valeur de cette marchandiſe, pour qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans des détails. J'obſerverai ſeulement que la bête fauve qui le fournit eſt commune ſur les montagnes; mais comme elle eſt très-légere, qu'elle habite ſeulement les lieux les plus ſauvages & les plus inacceſſibles, on ne la chaſſe que difficilement, & toujours avec beaucoup de peines & de dangers. Nous recevons le muſc à Calcutta, où on l'envoie dans ſon ſac naturel, qu'on ſe contente d'arracher du corps de l'animal; cependant on peut rarement s'aſſurer qu'il n'a point été altéré en route; lors même qu'il l'a été, il ne laiſſe pas d'être ſupérieur à tout celui que l'on vend ſur les marchés de l'Europe.

La derniere des productions dont j'ai à faire mention, eſt l'or. La quantité qu'on en exporte annuellement du Thibet, prouve que ce mé-

tal précieux y eſt abondant; on en trouve dans le ſable des grandes rivieres, & dans celui des plus petits ruiſſeaux & des torrens qui deſcendent des montagnes. La quantité qu'on s'en procure de cette maniere, quoique conſidérable, paie médiocrement l'individu occupé au travail de le ſéparer. Il y a des mines dans les parties ſeptentrionales, dont la propriété appartient au Lama, qui les loue à des fermiers qui les exploitent. On ne le trouve point en mine, mais dans un état purement métallique, lequel ne demande plus qu'à être ſéparé de la pierre, de la terre & des racines qui y ſont attachées. M. Haſtings en a un morceau, de la groſſeur d'un rognon de bœuf, qui lui a été envoyé à Calcutta ; c'eſt une eſpece de caillou très-dur, avec des veines épaiſſes & maſſives d'or pur ; il le fit ſcier en deux parties, & on le trouva également rempli dans l'intérieur de ſemblables veines de ce précieux métal.

Quoique l'or ſoit très-abondant dans le Thibet, on n'y frappe point de monnoie. Il y eſt employé cependant comme un moyen de commerce; & les denrées ſont eſtimées d'après différentes bourſes de poudre d'or, comme chez nous par la monnoie. Les Chinois en retirent tous les ans pour une ſomme conſidérable, en retour des ouvrages de leurs manufactures.

J'aurois deſiré ajouter ici quelques détails ſur les plantes & les autres productions botaniques du Thibet; mais comme je ne veux rien donner qui ne ſoit exact, & que je n'ai pas ſous

les yeux les matériaux qui pourroient me guider, je laisserai ce soin à M. Bogle lui-même. Il envoya à Calcutta, pendant son séjour, différentes semences & plusieurs fruits qui y arriverent parfaitement bien conservés. La plupart de ces derniers, que j'ai goûtés, sont d'especes connues en Europe, comme les pêches, les pommes, les poires, &c., qu'il feroit à desirer qu'on pût se procurer au Bengale. Je dois ajouter que la plupart me parurent insipides, & fort au-dessous des nôtres.

En terminant ici mes remarques, je ne me dissimule point que je n'ai fait qu'éveiller la curiosité sans la satisfaire; peut-être pourrai-je, en retournant au Bengale, trouver l'occasion de les étendre.

(*Journal encyclopédique.*)

LETTRE de M. BLIN DE SAINMORE *à M.* DE SHERLOCK, *pour le remercier d'un exemplaire de son livre intitulé :* Lettres d'un voyageur Anglois. (*)

INdépendamment de ce que je vous dois, Monsieur, pour le cadeau dont vous m'avez honoré, & pour le plaisir que m'a fait la lecture de votre ouvrage, vous avez encore des droits

---

(*) Voyez le journal de *janvier*, pag. 135.

à ma reconnoiſſance. Vous rendez juſtice à ma patrie ; votre livre eſt dédié à un lord chéri de tous ceux qui le connoiſſent ; vous faites un éloge mérité de S. E. Mgr. le cardinal de Bernis, auquel je ſuis attaché depuis long-tems par la reconnoiſſance ; vous appréciez nos grands hommes avec une impartialité peu ordinaire ; vous écrivez notre langue avec une fineſſe & une grace qui prouvent que vous vous êtes plu à l'étudier. Je vous prie de croire, Monſieur, que la juſteſſe & la profondeur de vos obſervations, ainſi que la maniere piquante dont vous les préſentez, ne m'ont pas échappé plus qu'à vos autres lecteurs, & j'ai, comme vous voyez, pardeſſus eux, des motifs particuliers de vous applaudir.

J'ai toujours eu une ſecrete prédilection pour votre nation, & ceux que j'en ai connus, n'ont pas peu contribué à me l'inſpirer. Je voudrois ſeulement qu'elle fût plus juſte à notre égard.

Le peuple Anglois nous hait ſans nous connoître :
Sur les travers d'un ſeul, il nous condamne tous.
Pour le don de penſer, l'Anglois eſt notre maître ;
Le François en convient, & n'en eſt pas jaloux.
Et c'eſt ſans haine & ſans courroux
Qu'il ſaura le combattre, & le vaincre peut-être.

Vous n'êtes pas fait, Monſieur, pour être aſſimilé au peuple de Londres. Plus on eſt éclairé, & moins on eſt injuſte. C'eſt donc avec confiance, qu'en applaudiſſant à votre jugement ſur nos illuſtres écrivains, je vous avouerai que je ne ſuis pas entiérement de votre avis ſur

votre Sophocle & votre Homere. Il eſt vrai que ſi Shakeſpear & Milton ont beaucoup d'enthouſiaſtes en Angleterre, ils n'ont pas moins en France de détracteurs encore plus injuſtes.

Je ſais des deux partis l'aveuglement étrange;
Londres les met au ciel & Paris dans la fange;
A mon gré, l'un & l'autre ont de grandes beautés,
Ainſi que vous, je les admire.
Un peu trop, entre nous, vous les avez vantés:
Vous en faites des dieux; je voudrois y ſouſcrire;
Mais ſouvent, dans les traits que leur talent fait luire,
Le plomb ſe mêle à l'or, & l'ombre à la clarté.
S'ils font paſſer en moi le Dieu qui les inſpire,
De leurs nombreux écarts mon goût eſt révolté.
Tel qu'un courſier par ſa fougue emporté,
Le génie a beſoin du goût pour le conduire.
Vous aimez la nature & ſes difformités;
Nous la voulons choiſie, & le grand art d'écrire
Preſcrit à notre eſſor plus de difficultés.
Les Grecs penſoient de même, &, quoi qu'on puiſſe dire,
Pour juger ces débats, un mot devroit ſuffire.
Nos drames ſont par-tout lus & repréſentés;
Le roi de Chine enfin ſe plaît à les traduire.
Depuis deux ſiecles bien comptés,
Au théatre François l'Europe vient s'inſtruire,
Corneille, en conquérant, en a fondé l'empire,
Racine y regne en maître, & l'auteur de Zaïre,
Avec orgueil ſe place à leurs côtés.

Ni vous ni moi, Monſieur, nous ne ſommes aſſez déſintéreſſés pour décider la queſtion; d'ailleurs une pareille diſcuſſion exigeroit un volume, & mon projet n'a été que de vous adreſſer une lettre; quoi qu'il en ſoit, il m'a

toujours ſemblé que le ſuffrage unanime de tous les peuples lettrés mettoit un grand poids dans la balance entre le théatre de Londres & celui de Paris. Voilà, ſi je ne me trompe, entre nous une petite guerre qui ne ſera pas, je l'eſpere, auſſi ſanglante que celle de l'Amérique, ni auſſi difficile à terminer ; au moins les combattans ne ceſſeront-ils jamais de s'aimer & de s'eſtimer. Les lettres, Monſieur, ont un avantage bien réel, celui de rapprocher ceux qui les cultivent dans tous les pays. Tandis que les nations, pour des intérêts politiques, cherchent à s'égorger, les gens-de-lettres de l'Europe, en gémiſſant de cette affreuſe néceſſité, n'en conſervent pas moins une union vraiment fraternelle, & entretiennent enſemble une correſpondance de lumieres ; cependant n'eſt-il pas ſingulier, Monſieur, que ce ſoit un guerrier, un conquérant, notre grand Henri IV, qui ait imaginé le premier les moyens d'établir une paix univerſelle, & que ce ſoit des gens-de-lettres qui aient traité de viſion & de chimere, l'exécution de ce beau projet. Le bon abbé de St. Pierre & l'éloquent Rouſſeau ont été les ſeuls, parmi eux, qui l'aient adopté & défendu.

Vous m'annoncez, Monſieur, que vous devez bientôt quitter Paris pour retourner à Londres. Alors vous direz ſans doute à vos compatriotes l'accueil obligeant que vous avez reçu des François, malgré la grande querelle qui diviſe les deux nations. Vous leur direz que partout on s'eſt empreſſé à vous marquer les égards

dûs à votre mérite, & à rechercher votre amitié. Vous leur raconterez ſans doute ce que vous avez remarqué en France.

Vous leur direz que ſur le trône,
Un nouveau Télémaque aux écueils échappé,
Dans cet âge gliſſant que l'erreur environne,
Prêchant les mœurs par l'exemple qu'il donne,
Du bonheur de ſon peuple eſt ſans ceſſe occupé;
Que ce Mentor, éclairant ſa jeuneſſe,
Ce digne ami des arts & de l'humanité,
Qui ſait couvrir de fleurs l'arbre de la ſageſſe,
Rend à l'état reſſuſcité
Et ſa ſplendeur & ſa richeſſe,
Et fidele au plaiſir qu'il a jadis chanté,
Dans les biens que ſur nous il verſe avec largeſſe,
Retrouve encor la volupté;
Que cet autre Neſtor qui, juſqu'aux bouts du monde,
Fait reſpecter le nom François,
Et dont la politique éclairée & profonde
N'éclate que par le ſuccès,
Plein de droiture, affable & populaire,
Dans le ſilence fait le bien,
Ne voulant pour tribut que l'attrait de le faire,
Garde, au ſein de ſa gloire, un modeſte maintien;
Grand négociateur, époux tendre, bon pere,
Aime ſon roi, le ſert ſans en attendre rien,
Et quand par lui l'état proſpere,
Dans le bonheur commun fait conſiſter le ſien.
Je lui dois tout. Sur lui j'aurois trop à vous dire;
Je me tais. Ses talens ne ſont-ils pas connus?
Aſſez ſans moi l'Europe admire
Et ſon génie & ſes vertus.
Enfin vous leur direz que, fier du titre d'homme,
Ce Sulli, des abus hardi réformateur,
Et du tréſor public magnifique économe,
Sait, ſans charger d'impôts l'utile agriculteur,

Par les coffre du prince enrichir le royaume,
Entretient fur les mers le pavillon François,
Et, pour le peindre en moins de traits,
Que fon nom béni déformais
Sous les lambris & fous le chaume
N'a de luftre que fes bienfaits.

Voilà, Monfieur, ce que vous avez vu & ce que vous pourrez dire. Puiffe ce tableau de notre félicité prouver à vos compatriotes que nous avons des hommes vraiement dignes de leur eftime ! Si quelque chofe peut adoucir mes regrets d'être privé de votre entretien, c'eft la confolation de penfer qu'en Angleterre vous n'aurez que du bien à dire de la France. Quoi qu'il en foit, je me flatte du moins que vous vous fouviendrez quelquefois d'un François qui a eu le bonheur de vous connoître, qui fera éternellement l'admirateur de votre mérite, confervera le plus tendre fouvenir de votre amitié pour lui, & ne ceffera dans tous les tems d'être, &c.

P. S. J'apprends, Monfieur, que vous vous propofez de donner une fuite à ce premier volume, je la lirai avec intérêt, & fans doute avec le même plaifir.

(*Journal* de Paris.)

SUITE de la vie de l'empereur CHARLES VI, pere de l'impératrice-reine. (*)

TANDIS que le comte de Ciufentes conduisoit en Arragon une armée de mécontens, & ébranloit toute cette province, le prince de Tſerclas, général Eſpagnol, marchoit à ſa rencontre avec 12000 hommes, & cherchoit à pénétrer en Catalogne par Higar. Tſerclas ayant repris Alcannis, & battu un gros d'ennemis près de Calandra, fit pendre ſes priſonniers par cinquante à la fois. Cette atrocité ſouleva de plus en plus les eſprits; mais il n'en devint pas plus modéré. Le ſang des citoyens coula par flots en Catalogne pendant dix années. Enfin, Tſerclas n'ayant rien fait d'important, fut obligé de laiſſer aux vainqueurs leurs conquêtes de Catalogne & d'Arragon.

Baſſet pourſuivoit toujours les ſiennes. Son armée augmentoit continuellement dans le royaume de Valence. Oliva ſe rendit à lui, & le colonel Eſpagnol Nebot, paſſa de ſon côté avec tout ſon régiment; Gandie ſe ſoumit également avec le plat pays d'alentour, & il alla ſe préſenter devant Valence même. Ce qui ſembloit une témérité, réuſſit glorieuſement à cet homme extraordinaire. A peine y parut-il aux portes, que le comte Cardonne ſe mit à la tête de ceux qui ſe déclaroient pour Charles; le

(*) Voyez les journaux de *janvier*, *février*, *mars*, de cette année.

vice-roi abandonna la ville ; le peuple en ouvrit les portes, & reconnut Charles III pour son roi. Basset y entra avec 500 hommes de pied & 300 cavaliers ; & s'y étant fait recevoir en qualité de vice-roi du royaume de Valence, il transporta aussi-tôt cette dignité à Cardonne. Les habitans, ivres de joie, benissoient le nouveau gouvernement, qui permit à qui le voulut de quitter la ville. Bientôt, par la reddition de Xativa, le roi Philippe n'eut plus à lui dans le royaume de Valence, qu'Alicante & Peniscola.

L'armée alliée qui devoit entrer de Portugal en Espagne, avoit formé le siege de Badajoz. Le maréchal de Tessé s'approcha du Guadiana, à la faveur d'une nuit pluvieuse, le passa à gué, & se posta à une portée de canon des alliés. On eût pu emporter la place d'assaut ; on eût pu attaquer & battre Tessé, qui étoit de beaucoup le plus foible ; on ne fit rien, parce que l'antipathie étoit si extrême entre les généraux alliés, qu'aucun d'eux ne vouloit faire ce que l'autre vouloit. Une bombe ayant tombé le 5 octobre, sur une batterie des assiégeans, enleva quelques canonniers : aussi-tôt les Portugais commencerent à fuir. Les généraux Galloway & Fagel, qui les vouloient retenir, accoururent vers la batterie ; mais au moment que pour encourager les soldats, ils leur faisoient signe des mains en les élevant, un coup de canon emporta la manche de Fagel, & le bras droit de Galloway jusqu'au coude. La blessure de l'Anglois fut d'autant plus fâcheuse que personne ne vouloit obéir à l'Hollandois. Alors les généraux Portugais leverent le siege, & ordonnerent la retraite. En vain Fagel essaya encore de les ranimer : ils abandonnerent leur camp, & ne s'arrêterent point qu'ils ne se cruf-

ſent en ſûreté. Ils étoient environ une fois plus forts que l'armée de Teſſé qu'ils fuyoient.

Le trouble & la diviſion alloient toujours en croiſſant à la cour de Madrid. Amelot, en aſſujettiſſant tout à ſa volonté, indiſpoſoit les grands du royaume : lui & la princeſſe des Urſins regnoient en Eſpagne. Philippe ne pouvoit que s'accommoder au gré des François, n'attendant que de la France, le ſoutien que ſes états ne lui pouvoient accorder. Roi de ſi vaſtes domaines, il n'en obtenoit ni ſoldats, ni argent, ni ingénieurs, ni canons, ni munitions. La France lui fourniſſoit tout.

Dans les autres parties de l'Europe où l'on portoit les armes, il ne ſe paſſa rien d'avantageux pour Charles. Le duc de Savoie éprouva de grandes pertes en Italie. Toute la Savoie & preſque tout le Piémont furent ſubjugués par la France. Le duc de Berwic réduiſit Ville-Franche, Montmélian, & le château de Nice quoiqu'avec beaucoup de peine. Le duc de Vendôme, le grand-prieur ſon frere, & lui, conduiſoient des forces ſi ſupérieures, qu'Eugene ne les pouvoit arrêter. Eugene prit néanmoins quelques places dans le Milanez, & réſolut d'attaquer Vendôme le 16 août à Caſſano. Des deux côtés, on combattit avec acharnement. Chaque armée reprit après une action meurtriere, ſa ſituation précédente. Eugene, qui y fut bleſſé, en écrivit à l'empereur, que jamais il n'avoit vu un pareil feu. Le grand-prieur fut reçu en vainqueur à Verſailles, comme il le méritoit. Cependant, accuſé d'avoir ſacrifié trop de monde, il lui fallut dans peu quitter le commandement, tandis que les François reſtés maîtres de leurs conquêtes, firent les préparatifs du ſiege de Turin.

Les armées d'Allemagne & des Pays-Bas ne faiſoient preſque que s'obſerver, ſe retrancher, prendre de petites places, & eſcarmoucher ſans conſéquence. L'empereur Joſeph, frere de Charles, mit au ban de l'Empire ſes deux ennemis capitaux, les électeurs de Cologne & de Baviere. L'électrice, qui s'étoit rendue ſuſpecte, n'eut point la permiſſion de revenir à Munich de Veniſe, où elle avoit entrepris un voyage. Il fut mis une garniſon de troupes impériales à Munich.

L'épuiſement d'hommes & d'argent que la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne cauſoit à la France, faiſoit deſirer ardemment la paix à Louis XIV, qui envoya le préſident Rouillé, & d'autres François *incognito* en Hollande, en les chargeant de détacher les Hollandois de leur alliance avec la maiſon d'Autriche. Les envoyés François ſoutinrent leur négociation par des écrits publics, où l'on repréſentoit que ſi la France devenoit auſſi affoiblie que les alliés le ſouhaitoient, la maiſon d'Autriche acquéreroit la prépondérance en Europe : que tout ce qu'on ôteroit à la France, lui ſeroit ajouté : que l'équilibre de l'Europe ſeroit alors détruit : & que rien ne pourroit plus réſiſter à la puiſſance autrichienne. Ces écrits ne demeurerent pas ſans réponſe, & ils n'empêcherent pas les Anglois & les Hollandois de demeurer unis à la maiſon d'Autriche, & particuliérement à Charles. Marlborough leur fit agréer un plan de guerre offenſive en Italie, en Flandre, & en Eſpagne, ſuivant lequel, en ſacrifiant trois ou quatre millions de plus, ils abrégeroient la guerre de pluſieurs années : l'ardeur & les préparatifs redoublerent.

Toute la nation eſpagnole étoit partagée en-

tre les deux rois d'Eſpagne & les deux réſidences royales oppoſées. La Catalogne, le Valence, l'Arragon, s'attacherent à la cour de Barcelone avec une fidélité inaltérable. La cour de Madrid avoit dans ſes intérêts la Caſtille, à l'exception des Grands mécontens. La haine des Caſtillans contre les Arragonois, fut le ſupport du trône de Philippe V. C'étoit avec ſujet que l'amirante de Caſtille avoit avancé au conſeil de Liſbonne, que les Caſtillans ne recevroient pas volontiers un roi qui leur viendroit par l'Arragon. Au moins cette circonſtance retint-elle dans le parti de Philippe, pluſieurs eſprits chancelans.

En 1706, dès le 23 de février, le roi Philippe ſe rendit à ſon armée, que déja le maréchal de Teſſé conduiſoit en Arragon. Le comte de la Torre fut envoyé avec un corps dans le royaume de Valence. Le duc de Noailles arriva de France avec des troupes fraîches, après avoir franchi les Pyrénées; & le maréchal de Berwic fut oppoſé à l'armée portugaiſe en Eſtramadure. La Catalogne voyant le danger qui la menaçoit, leva deux régimens à ſes frais, pour augmenter l'armée du roi Charles, qui conſiſtoit en dix mille Anglois & neuf mille Catalans. En proie à toutes les horreurs de la guerre, les plus belles provinces d'Eſpagne furent ravagées par les généraux de Philippe, qui n'eſpéroient point encore de les conſerver. Le comte de la Torre fit le dégât dans toutes les terres des partiſans de Charles, coupa les arbres & brûla leurs maiſons. La ville portugaiſe de Villaréal, ayant oſé ſe défendre, il en fit ſauter les portes, & y mit tout à feu & à ſang, n'épargnant ni âge, ni ſexe. La ſeule garniſon d'Anglois qui ſe retira dans le château, fut reçue priſonniere. Les habitans de Quarto mirent le feu à leur petite

place, méprisant le pardon qui leur étoit offert par le général Espagnol. Après que les vieillards, les femmes & les enfans en furent sortis, ce qui resta, s'y brûla soi même avec la place. La cruauté engendra l'héroïsme; & le désespoir fit faire aux Catalans des efforts incroyables.

Philippe V marcha vers Barcelone, avec son armée de 18000 hommes de vieilles troupes, qui fut encore grossie d'un corps, aux ordres du marquis de Légal, & d'un autre commandé par le duc de Noailles : le maréchal de Tessé avoit le commandement général. Le siege rencontra beaucoup de difficultés, on ne put ouvrir la tranchée qu'au commencement d'avril, & les lignes de circonvallation ne furent achevées que le 23. Louis XIV envoya le grand-amiral, comte de Toulouse, seconder les assiégeans avec 25 vaisseaux, reste de sa puissance maritime. L'amiral bombarda la ville, tandis que les Espagnols battirent les remparts. Déja les assiégeans s'étoient logés dans le couvent des Capucins & toutes les maisons situées entre la ville & le château de Montjoui : mais en s'opiniâtrant à vouloir, avant tout, s'emparer de ce château qui couvroit la ville, & leur sembloit devoir en faciliter la reddition, ils perdirent un tems précieux, & quoiqu'ils l'eussent pris le 25 avril, ils n'en tirerent aucun avantage.

Ce même jour au soir le prince de Lichtenstein, & le comte de Péterboroug, jugeans qu'après la prise de Montjoui, il étoit trop dangereux pour Charles de rester à Barcelone, ils lui conseillerent de quitter la ville à la faveur de la nuit. On avoit dressé un plan de retraite, & les gardes Angloises se tenoient prêtes à l'escorter. Ç'avoit été sans doute beaucoup hasarder que de laisser ce monarque s'enfermer

dans une ville menacée, & ensuite réellement assiégée par mer & par terre, sans apparence d'un secours puissant & prochain. Si ce fut une faute, l'événement la justifia, & elle est bien respectable, puisqu'elle fut l'effet de l'intrépidité d'un jeune roi de vingt ans & de son attachement à ses sujets zélés. Les Anglois, les soldats Catalans, les habitans de Barcelone frappés de sa magnanimité, hommes & femmes, tous jurerent de défendre la place jusqu'à la derniere extrêmité, & de n'écouter aucune proposition de se rendre. Les prêtres & les moines s'armerent. On vit les Capucins, la barbe nouée, combattre vaillamment; dans des sorties fréquentes les ouvrages des assiégeans furent brûlés & comblés.

La consternation avoit saisi les Barcelonois au moment qu'ils avoient appris après la prise de Montjoui, que leur prince chéri étoit conseillé de fuir; ils croyoient tout perdu, s'il s'éloignoit d'eux. Charles les rassura, en leur promettant de partager leur sort & de mourir avec eux. Cette parole les encouragea de nouveau à sacrifier tous leurs vies, pour la défense d'une place où se trouvoit un roi si digne de leur amour. Dans l'ardeur de leur zele ils firent une sortie de nuit si vive & si inattendue qu'elle mit les assiégeans dans la derniere confusion. Le bruit se répandit dans leur camp que les Catalans avoient attaqué le quartier du roi Philippe : chacun y courut pour le sauver, même le duc de Noailles tout couvert de petite-vérole. L'allarme & le tumulte faisoient appréhender quelque chose de funeste au roi Philippe, qui dans son quartier ignoroit encore ce qui se passoit. Les assiégeans eurent beaucoup de peine à rétablir l'ordre & la tranquillité parmi eux,

Le lendemain on eut avis de l'approche du comte de Ciufentes qui venoit au ſecours de Barcelone avec dix mille hommes. Dès ce moment le maréchal de Teſſé fut d'avis que le roi Philippe quittât les lignes, trop peu ſûres. On devoit tenter un aſſaut ; mais pendant qu'on y ſeroit occupé, les dix mille Catalans qui déja environnoient le camp royal, pouvoient le ſurprendre. Si l'aſſaut ne réuſſiſſoit pas, tout étoit à craindre pour Philippe ; & s'il réuſſiſſoit, il avoit encore beaucoup à appréhender & des ennemis qu'il trouveroit dans la ville, & de ceux du dehors. Il ne reſtoit plus à l'armée françoiſe que 16000 hommes de troupes réglées. Cependant Philippe, auſſi courageux que Charles, n'écouta pas plus des conſeils timides ; & il réſolut auſſi d'attendre la fortune de ſes ſoldats, & de ne s'en point ſéparer.

L'eſcalade ayant été fixée pour le 5 mai à la pointe du jour, déja on avoit déſigné à chaque corps l'endroit qu'il devoit aſſaillir, & l'on achevoit les derniers préparatifs ; lorſque pendant la nuit du 4 au 5 un vaiſſeau d'avis apporta au comte de Toulouſe la nouvelle qu'une nombreuſe flotte angloiſe alloit ſe préſenter devant le port. Ses ordres étoient précis en ce cas de ſe retirer ſur le champ avec la ſienne, & de faire voile pour un port de France. On ne jugeoit pas à propos d'expoſer le reſte de la puiſſance maritime de la France au danger d'une ruine entière. Le comte, bien inférieur en force, leva l'ancre auſſi-tôt & partit. Cet accident changea toutes les diſpoſitions de l'armée de terre de Philippe. Abandonnée par la flotte françoiſe, menacée par l'armée de Ciufentes & par la flotte angloiſe, elle ne pouvoit plus exécuter ſon deſſein. Ainſi Charles fut dé-

livré du péril, au moment qu'il sembloit le plus pressant.

En effet Lake, amiral d'Angleterre, cingloit vers Barcelone avec 55 vaisseaux de guerre & un grand nombre de navires de transport. Les cris de joie poussés par les troupes Catalanes qui campoient sur les hauteurs, & la triple décharge qu'elles firent, annoncerent ce secours aux Barcelonois. La liste que l'amiral en répandit jetta la frayeur parmi les Espagnols & les François; le bruit courut qu'il amenoit dix mille hommes de pied & deux mille de cavalerie. Pour le fortifier, il habilloit ses matelots en uniformes de troupes réglées : le jour ils se montroient sur terre avec ce déguisement; la nuit ils retournoient à leurs vaisseaux. Les François épouvantés décamperent le onze de mai avant minuit : ils firent leur retraite dans une grande confusion à travers de chemins étroits, où les mécontens en tuerent un grand nombre. Dès le matin le roi Charles sortit de la ville & les fit poursuivre, tandis qu'il s'empara de leur camp où l'on trouva 106 canons, 60 mortiers, 5000 bariques de poudre, 40000 cartouches toutes faites, 26000 boulets, 4300 bombes, 6500 grenades royales, 12300 grenades à la main, 16000 sacs de farine, enfin une prodigieuse quantité de munitions de guerre & de bouche, avec beaucoup de malades & de blessés. Une bataille heureuse n'eût pas procuré à Charles d'aussi grands avantages que ceux-ci, qui ne lui coûtoient rien, qui augmentoient beaucoup le nombre des partisans de la maison d'Autriche, & qui lui ouvroient tous les chemins.

Malheureusement pour l'armée fugitive, il y avoit ce jour-là une éclipse de soleil, qui fut si obscurci, que les soldats ne pouvoient continuer

leur marche. On apperçut les étoiles pendant trois heures. Les animaux même en marquerent de l'effroi, & le cheval de Philippe s'arrêta plusieurs fois en frémissant; mais Philippe ne démentant jamais sa constance, se rendit à Perpignan, d'où il revint en Espagne avec peu de suite.

Bien des gens attribuerent les mauvais succès à la conduite des généraux, sur-tout à celle du maréchal de Tessé, qu'ils supposoient se conduire suivant le desir secret du duc de Bourgogne, qui vouloit absolument la paix, & ne souhaitoit pas que la France se ruinât pour soutenir son frere.

Charles ayant résolu d'abord de profiter de la déroute de son rival pour marcher droit à Madrid à la tête de son armée, le comte de Péterboroug prit le devant avec 7000 hommes, & alla attendre le roi à Valence. Il s'étoit emparé de Requena sur la route, & rien n'auroit arrêté Charles jusqu'à Madrid. On fut surpris de voir le monarque demeurer encore inutilement quatre semaines à Barcelone, & s'acheminer ensuite, non vers la Castille, mais vers l'Arragon, dont il avoit appris qu'il avoit été proclamé roi le 25 juin à Sarragosse. Les généraux Anglois ne discontinuerent point de le presser de se rendre à Madrid par la voie la plus sûre & la plus courte, suivant son premier dessein; & ils ont toujours regardé ce délai & son detour comme la cause de tout ce qui est arrivé à la fin de funeste. Charles en fut toujours dissuadé par le comte de Ciufentes, qu'il ne pouvoir désobliger, parce que le comte commandoit les troupes de Catalogne & d'Arragon, qui composoient la meilleure partie de l'armée nationale. Le comte vouloit qu'on attendît des nouvelles

nouvelles de l'armée Portugaise, qui devoit pénétrer en Castille : les nouvelles n'arriverent point. On attendit encore, sous prétexte de ne pas s'engager comme des aventuriers, sans s'assurer d'être soutenus d'un nombre suffisant de soldats & de partisans. D'un autre côté, la conquête de l'Arragon invitoit par sa facilité.

Le comte de Peterboroug, qui avoit été envoyé pour attendre le roi à Valence, lui dépêcha lettres sur lettres pour le hâter, & le conjurer de ne point changer ses justes mesures. Quand il vit qu'on n'y avoit point d'égard, il fit éclater avec indignation son mécontentement, & il publia hautement qu'on avoit commis une faute irréparable.

Cependant l'armée des alliés, encouragée par la connoissance qu'elle avoit des succès de Charles en Catalogne, entra du Portugal en Estramadure. Elle étoit composée de 30000 hommes commandés par le marquis das Minas, & de 12000 Anglois & Hollandois sous les ordres du comte Gallowai. Les deux généraux étoient indépendans l'un de l'autre: ce qui produisit beaucoup d'embarras & d'obstacles ; mais la fortune les accompagnoit, & dans leur marche toujours en avant, ils prenoient des places & chassoient devant eux les ennemis conduits par Berwic, trop foible pour faire face. Berwic mit 4000 dans Alcantara, pour arrêter les alliés devant cette place : les 4000 hommes se rendirent sans beaucoup de résistance ; il en fut d'autant plus affoibli, & il se vit forcé de reculer vers la campagne de Madrid avec le peu d'infanterie qu'il avoit.

Les Portugais avançant toujours vers la Castille, se rendirent maîtres de Ciudad-Rodrigo, de Salamanque & d'Espinar. Berwic campoit

ſous Sopetran avec 5000 hommes de pied & 3000 cavaliers; Madrid étant dans le plus extrême danger, la reine ſe retira à Burgos; Philippe abandonna auſſi ſa capitale le 21 juin, & s'alla mettre à la tête de l'armée de Berwic: les tribunaux ſuſpendirent leurs fonctions. Le 25 juin, le même jour que Charles fut proclamé roi d'Arragon à Sarragoſſe, il fut également proclamé roi de Caſtille à Madrid, où le général Portugais das Minas avoit envoyé 2000 cavaliers la ſoumettre à ſon obéiſſance. Deux mille cavaliers étoient beaucoup trop pour la cérémonie de la proclamation de Charles dans une ville abandonnée des troupes réglées; mais c'étoit trop peu pour en conſerver la conquête. Das Minas & Gallowai y vinrent eux-mêmes, en attendant des nouvelles de Charles. Ils y demeurerent tranquilles avec leurs gens comme en pleine paix, ſans rien entreprendre; & ils laiſſerent à Philippe le loiſir de tirer de France des ſecours conſidérables. Quant à Charles, il attendoit lui-même à Sarragoſſe des nouvelles qui ne lui parvenoient point. La cavalerie de Philippe, qui gardoit le pont de Viveros, & tous les paſſages en Arragon, arrêtoit tous les couriers avec leurs dépêches. Ainſi Charles ne ſavoit pas la moindre circonſtance de ce qui ſe paſſoit à Madrid en ſa faveur.

L'inaction de l'armée alliée impatientoit Charles; mais comme c'étoient des étrangers qui la compoſoient, il n'avoit pas ſur eux tout l'empire qui eût été néceſſaire à ſa cauſe. Das Minas, qui, comme ſes ſoldats, avoit vécu joyeuſement à Madrid, ſe mit enfin en mouvement, & joignit Charles & Péterboroug à Quadalaxara, laiſſant à Madrid une garniſon inſuffiſante pour ſa défenſe.

Il eſt rare de voir un monarque à la tête de

ſon armée, réduit ſans combat aux dernieres extrêmités auſſi ſubitement que l'avoit été Philippe V. Amelot, miniſtre de Louis XIV, lui avoit conſeillé de retourner en France, ou au moins en Navarre. Les troupes en étant alarmées & découragées, il les aſſembla, & leur tint un diſcours touchant, les larmes aux yeux comme ceux qui l'environnoient. Il leur promit de ne les point quitter, & les pria en retour de ne le point abandonner. Il leur donna ſa parole royale, qu'il mourroit plutôt à la tête du dernier eſcadron qui lui demeureroit fidele. Ce diſcours eut l'effet que cette derniere reſſource des princes a coutume de produire dans des circonſtances critiques : il opéra des prodiges. Une poignée d'Eſpagnols ſe crut dès-lors capable de braver des forces redoutables, juſqu'à l'arrivée de 15000 François, qui mirent Philippe en ſituation de ſe placer entre Madrid & l'armée des Portugais, pour les empêcher de ſecourir cette capitale, laquelle, de même que Tolede, revint à ſon obéiſſance, auſſi promptement qu'elle y avoit renoncé pour ſe ſoumettre à Charles.

Portocarrero, retiré des affaires depuis trois ans, donna au monde un ſpectacle ſingulier ; quand Tolede, ſuivant l'exemple de Madrid, s'étoit rendu aux Portugais pour Charles. Ce cardinal, ennemi invétéré de la maiſon d'Autriche, & l'auteur du teſtament qui avoit appellé Philippe V au trône d'Eſpagne, changea tout-à-coup, & devint zélé partiſan de Charles. Le jour que la ville de Tolede, dont il étoit archevêque, lui fit ſerment de fidélité, il n'omit rien de ce qui pouvoit ſignaler ſa joie. Il illumina ſon palais, il chanta le *Te Deum* dans ſa cathédrale, & il donna aux officiers un repas ſomptueux ; il bénit ſolemnellement les étendards du

nouveau roi. Si ſa joie fut de courte durée, au moins eut-il le bonheur que ſa dignité le garantît de la vengeance de Philippe, qui tomba ſur pluſieurs autres grands.

A la fin de ſeptembre, Charles propoſant de prendre des quartiers d'hiver en Caſtille, les généraux ſoutinrent au contraire, qu'il valoit mieux ſe retirer vers Valence où l'on ſeroit plus tranquille, parce qu'on y comptoit ſur la fidélité des habitans. Il fallut que le roi cédât, mais ce fut avec d'autant plus de regret, que la marche vers Valence eut toutes les apparences d'une fuite. Il y fut néanmoins reçu avec des tranſports de joie incroyables : toute la ville, les prêtres mêmes, & les moines allerent au-devant de l'armée. Les Capucins & les autres Franciſcains étoient armés & rangés en ordre comme des gens de guerre; chaque gardien ſalua le général Anglois de l'eſponton. Cependant Charles n'y reſta pas : il retourna à Barcelone, ſuivant l'avis du conſeil de guerre; & l'armée hiverna dans l'Arragon. Peterboroug, à qui la fortune ſembloit s'attacher, l'avoit quittée.

La Catalogne, le Valence & l'Arragon, tenoient toujours pour Charles. Lake s'étoit emparé des iſles Majorque & d'Ivica, & du port d'Alicante ſur la méditerranée. Philippe dominoit dans les Caſtilles. Sur ces entrefaites, le roi de Portugal, Pierre III, mourut le 9 de décembre, plein d'inquiétude ſur le ſort de ſon armée, dont il ne recevoit plus que des meſſages déſagréables. Le marquis Das Minas lui avoit toujours repréſenté le mal plus grand qu'il n'étoit à la vérité. Les Portugais n'étoient plus ceux du ſiecle précédent. La guerre qu'ils faiſoient de concert avec des hérétiques, leur répugnoit, & ils croyoient quelquefois faire une

action méritoire de conduire les Anglois & les Hollandois au danger, & de les y laisser. Philippe sut bien tirer parti de ce caractere, qui leur étoit commun avec beaucoup d'Espagnols, en peignant dans ses manifestes les auxiliaires de Charles, comme des ennemis de la religion, & des profanateurs des temples & des autels. Cependant, Jean V, fils aîné de Pierre III, ayant succédé au trône de Portugal, renouvella les alliances particuliérement avec Charles, dont les affaires tournoient plus favorablement dans les Pays-Bas.

Le 23 de mai, jour de la Pentecôte, le duc de Marlboroug avoit remporté une victoire mémorable à Ramillies, sur le maréchal de Villeroi. Villeroi avoit reçu ordre de Louis XIV, de ménager ses soldats, & de ne hasarder aucun combat. Il en hasarda un, le perdit, & avec lui la plus grande partie des Pays-Bas, dont le le salut lui étoit confié. Voici le détail de ce qui le trompa. (*)

Un bourgeois de Namur, nommé Pasquier, ayant formé le projet de livrer cette forte place à l'armée des alliés, ce fourbe, pour y réussir, gagna si bien la confiance des officiers de la garnison, que la nuit comme le jour il entroit non-seulement dans la ville, mais même dans la citadelle, en sortoit également, y portoit & en rapportoit ce qu'il vouloit. Il hasarda la confidence de son dessein au prince de Salm, premier ministre de l'empereur Joseph, qui envoya de Vienne à Namur, un homme de confiance

(*) Vie de Charles VI, en manuscrit, au cabinet des Livres.

pour y prendre des informations ſûres. L'envoyé ayant vu réellement Paſquier entrer & ſortir de la citadelle même la nuit, & y introduire tout ce qu'il lui plaiſoit, il le confirma au prince de Salm. La lenteur de la cour de Vienne à donner les ordres néceſſaires pour l'exécution, fut cauſe que Paſquier ſe confia encore au général comte de Noyelles, qui en fit part aux états-généraux. Quoique l'année 1705 ſe fût paſſée ſans effectuer le projet, il n'avoit pas été perdu de vue à Vienne. Guethem, fameux partiſan attaché au prince Eugene, en fut dépêché pour y mettre la derniere main. Les états-généraux, dans le deſſein d'y concourir, donnerent à Guethem un régiment de troupes légeres, avec lequel il ſe rendit à Liege. Paſquier continuant ſes artifices, s'attacha étroitement deux officiers du château ſans leur découvrir ſon ſecret. Il faiſoit ſes eſſais en ouvrant la porte la nuit ſans ſoupçon, & introduiſant toute ſorte de choſes. Enfin, le plan de livrer Namur aux alliés fut arrêté. Marlboroug commença la campagne, & donna au colonel Guethem les ordres convenables.

Sur ces entrefaites, un moine nommé Antonin, grand eſpion des François, avertit le comte de Saillant, gouverneur de Namur, que le bourgeois Paſquier alloit ſouvent à Liege, où il avoit des entretiens ſérieux avec Guethem, colonel Hollandois. Le gouverneur manda Paſquier. Qu'allez-vous faire ſi ſouvent à Liege? & quel eſt le ſujet de ſi fréquentes converſations avec Guethem? Ce fut la premiere queſtion du gouverneur. Paſquier répondit, ſans ſe déconcerter, qu'il connoiſſoit Guethem, comme un ancien ami, & lui parloit ſouvent pour parvenir à ſe faire payer d'anciennes dettes. Vous

pouvez faire une grande fortune en France, reprit le comte de Saillant, si vous voulez rendre service au roi. Puisque vous avez une aussi belle occasion de parler à Guethem, il faudroit savoir souvent de lui des nouvelles des ennemis & nous les rapporter. D'abord Pasquier fit des difficultés, objectant qu'il n'étoit qu'un marchand, & qu'il seroit trop dangereux pour lui de se rendre suspect à Liege. Le comte insista & finit en lui disant : je sais certainement que Guethem vous a confié quelque chose que vous avez tort de me cacher. A ce propos Pasquier craignit que le comte ne fût instruit de ses intrigues; mais il se remit sur le champ : & imaginant un conte dont il n'y avoit pas un mot de vrai, il avoua, avec une apparence de simplicité, savoir de Guethem, qu'il avoit dessein d'aller avec 3000 hommes piller la ville & l'abbaye de S. Amand : que Guethem lui avoit promis 1000 guinées de la part du duc de Marlboroug, s'il y vouloit contribuer, de quoi il s'étoit défendu : qu'au reste, il ne s'étoit agi que d'engager certain moine de l'abbaye à laisser la porte du jardin ouverte pendant une nuit dont on conviendroit. Le comte de Saillant, fort satisfait de cette prétendue découverte, promit à Pasquier, au nom du roi de France. 20000 livres & un bel emploi, s'il excitoit Guethem à suivre son dessein, & si par son adresse il réussissoit au gré des François.

Par ordre du comte de Saillant, Pasquier retourna à Liege, afin d'engager de plus en plus Marlboroug dans l'entreprise. Il le vit, lui conta tout, & en reçut une instruction exacte touchant sa conduite ultérieure. En conséquence, il se rendit à St. Amand, & y pratiqua un moine, auquel il offrit 1000 florins pour le gagner. Le

moine ayant promis ses services, ne manqua pas d'écrire au maréchal de Villeroi les propositions de Pasquier, qui revint à Namur, tandis que le comte de Saillant se félicitoit d'avance de ses succès. Peu d'heures après le retour de Pasquier le maréchal de Villeroi vint lui-même secrétement à Namur, où ayant appris du comte la situation du projet, il se tint assuré d'enlever les 3000 hommes qu'il supposoit destinés à la prise de St. Amand. Il fit venir secrétement Pasquier, auquel il dit : mon cher ami, c'est vous qui êtes la cause de mon voyage ici; vous ferez la plus belle fortune du monde, si l'affaire que vous avez si bien conduite jusqu'ici, réussit par vos soins. Voilà toujours 200 pistoles, outre la récompense que vous recevrez du roi. Racontez-moi tout ce que le duc de Marlboroug vous a dit. Pasquier, avec son air de sincérité, dit à Villeroi tout ce que Marlboroug lui avoit recommandé de dire. Villeroi l'ayant écouté tranquillement, prit feu : Et où le duc croit-il donc que je sois avec mon armée, s'écria-t-il, s'il s'imagine prendre St. Amand avec ses 3000 hommes? Oh! repliqua Pasquier, le duc de Marlboroug dit qu'il sait bien que Monsieur le maréchal n'oseroit sortir de ses lignes. Ici le maréchal, encore plus enflammé, répartit : le duc me trouvera hors de mes lignes, j'irai à sa rencontre.

Pasquier n'oublia pas d'informer le duc de Marlboroug de tout cet entretien. Villeroi quitta ses lignes, & pensant par-là empêcher la prise de S. Amand, il marcha au-devant du duc. Marlboroug ne cherchoit qu'une occasion favorable de lui livrer bataille. Elle arriva le jour de la pentecôte. Villeroi étoit si animé qu'il ne vouloit seulement pas écouter les généraux

qui lui conseilloient de ne se point engager aveuglément. Le combat commença à une heure après-midi, & la victoire ne demeura douteuse que pendant une demi-heure. Les François souffrirent une défaite complette, ayant perdu tant dans le combat que dans la déroute 12000 hommes, leur artillerie, leur bagage & des provinces entieres. Une grande partie de la gloire de cette journée appartient à Overkerke, général des Hollandois.

A la nouvelle d'un tel désastre, le comte de Saillant voulut faire arrêter Pasquier. Pasquier ne se trouva point; il y avoit quelques heures qu'il s'étoit évadé : dans la suite, il obtint un emploi considérable à Oudenarde.

Confus d'être dupe & battu, Villeroi n'osa lui-même l'annoncer au roi de France. Cinq jours se passerent avant qu'il dépêchât un courier. A la fin, il envoya la confirmation du bruit de sa défaite à sa cour, qui en fut long-tems déconcertée. Bruxelles, Gand, Anvers, Ostende, Dendermonde, Menin, Ath; enfin le Brabant & la Flandre devinrent la conquête du vainqueur dans cette campagne, & reconnurent Charles pour leur souverain.

Du côté du Rhin, le prince Louis de Bade demeuroit sans action auprès de Haguenau. Ses ennemis disoient de lui qu'il avoit survécu à sa réputation. Cependant il avoit trop peu de monde, & il ne lui venoit point de renfort. C'étoit beaucoup pour lui d'arrêter les progrès de Villars, dont l'armée étoit bien plus nombreuse que la sienne. Il écrivoit à Marlboroug : Vous qui êtes du métier, jugez de ce que je peux entreprendre avec 6000 hommes contre un ennemi aussi supérieur.

Les armes de Charles prospéroient autant en

Italie qu'en Flandres. Dans le moment qu'il abandonnoit la Castille, son allié, le duc de Savoie, recouvroit ses états qu'il avoit tous perdus, à la réserve de Turin, laquelle étoit même assiégée par le duc de la Feuillade, avec trente-huit mille hommes, cent soixante pieces de canon, & une prodigieuse quantité de munitions de guerre ; tandis que le duc de Vendôme, qui fut relevé par le duc d'Orléans, couvroit le siege avec la principale armée. L'intention de la France étoit de réduire entiérement le duc de Savoie, en lui prenant sa capitale, & de s'assurer la possession de ses conquêtes en Italie. Le prince Eugene y commandoit l'armée impériale, foible en elle-même, & encore affoiblie par la victoire de Vendôme, sur le comte de Reventlau, qui avoit été tué le 19 avril à Calcinato, avec 3000 hommes. Les débris du corps de Reventlau, furent recueillis par Eugene, qui arriva après l'action. A la fin de juin, quand il eut reçu les renforts dont il ne se pouvoit passer, il alla sauver Turin. Tous les chemins & toutes les rivieres étoient gardées & retranchées par l'ennemi. En donnant habilement le change, il passa avec rapidité l'Adige, le canal Bianco, le Tanaro, le Pô, & joignit le duc de Savoie à Asti. Ils résolurent ensemble d'aller droit à l'ennemi & de l'attaquer.

Aux approches du duc de Savoie & du prince Eugene, le duc d'Orléans & l'armée françoise, sacrifiant leurs propres lumieres aux ordres de Louis XIV, obéirent au maréchal de Marsin, qui voulut absolument, contre l'avis commun, attendre les ennemis dans ses lignes de circonvallation, quoiqu'il fût impossible de les bien garder, à cause de leur étendue. Le 7 septembre, dès le matin, il y fut forcé & y périt.

Eugene remporta une victoire éclatante, & il entra le soir du même jour en triomphe dans Turin ; le duc d'Orléans se retira à Pignerol, & les François en peu de tems furent entiérement mis hors d'Italie.

Les batailles de ce tems avoient des suites. Celle d'Hochster avoit fait perdre aux François la Baviere & quatre-vingt lieues de pays ; celle de Ramillies, deux belles provinces avec leurs places, & celle de Turin leur ravit leurs conquêtes d'Italie. Pendant le reste de la campagne, Eugene reprit tout le Piémont & tout le Milanez, dont l'empereur Joseph donna aussi-tôt l'investiture à son frere Charles.

Il restoit encore 23000 François en Italie, sous les ordres du général Médavi, qui y eut, le surlendemain de la déroute de Turin, un avantage sur le corps d'Impériaux, commandé par le prince de Hesse. Mais après la reddition du Milanez, Louis XIV ne chercha plus qu'à retirer d'Italie les troupes françoises : ce qui n'étoit guere praticable qu'à la faveur d'une capitulation qui fut accordée à Médavi, en vertu de laquelle il retourna en France avec son armée sans empêchement. Les chemins d'Italie furent fermés aux François, ceux de France & du royaume de Naples ouverts au duc de Savoie & aux Impériaux.

Il n'y avoit qu'en Espagne, où les intérêts de Charles étoient mal soutenus, par le défaut de concert entre les alliés. Charles n'avoit que six à sept mille Allemands à son service, le surplus de son armée étant composé de Catalans, de Portugais & d'Anglois. Le principal commandement étoit partagé entre le Portugais das Minas & l'Anglois Gallowai, deux ennemis déclarés, qui n'avoient pas obtenu assez de consi-

dération pour être obéis volontiers des gens de nations si différentes. Les Catalans desiroient d'entrer aux conseils, leur orgueil naturel s'offensoit de la moindre exclusion, & de tout ce qui contrarioit leurs sentimens. Ne goûtant jamais l'avis des étrangers, ils en embrassoient toujours un opposé. Charles avoit des adversaires même en Catalogne, qui blâmoient tout en lui, & en répandoient les bruits les plus désavantageux : on condamnoit jusqu'à son goût pour les sciences, les arts, & sur-tout la musique. Quelque méprisables que fussent ces jugemens, ils séduisoient le peuple dans la conjoncture, & diminuoient son attachement. On découvrit à tems une conjuration contre lui.

La rebellion d'Hongrie lui portoit aussi préjudice. Fomentée par l'argent & les émissaires de France, elle tenoit l'empereur Joseph en échec, & occupoit une partie des forces qu'il auroit pu envoyer en Espagne au secours de son frere Charles. Les chefs Ragotzki & Berezeny faisoient de dangereux progrès. Heister, général de l'empereur, étoit tombé entre leurs mains.

(*Pour être continué.*)



POÉSIES FUGITIVES.

MES AGES.

IL fut un tems, il m'en fouvient encor,
C'étoit le bon tems de ma vie.
Parmi les jeux, à l'abri de l'envie,
Mes jours avoient un libre effor.
Tout à mes yeux étoit prodige;
Une fource qui jailliffoit,
La fleur qui couronnoit fa tige,
Le zéphir qui la careffoit,
Un nid de fauvettes.... Que dis-je?
Un papillon m'intéreffoit.
Aujourd'hui, tout eft grand; armés de leur balance,
Les états attentifs croifent leurs mouvemens;
Le midi craint le nord, le repouffe en filence;
La paix vole indécife aux champs des Mufulmans;
Sur un monarque aimé notre empire s'appuie;
De vrais républicains combattent leurs tyrans;
Tout eft fpectacle!.... & je m'ennuie.
Il fut un tems, ce beau tems eft paffé,
Où mon efprit, aux voûtes éternelles
S'élançoit d'un vol empreffé.
Audacieux aiglon, dans mes courfes nouvelles,
Imitant l'aigle altier qui traverfe les cieux,
Je fuivois fes fentiers, & du flambeau des dieux
J'allois ravir les étincelles,
Et l'algebre & fes profondeurs,
Et les fecrets de la chymie,
Et les fyftêmes féducteurs

De la pompeuſe aſtronomie;
Je ſondai tout, hormis la ſcience des cœurs...
J'en avois un pourtant; je l'appris de Thémire.
C'eſt alors que, dans mon délire,
Je m'écriois : » Tout n'eſt qu'erreurs,
» Hors le ſentiment qu'elle inſpire! «
Il fut, ce tems, cet heureux tems,
Où je diſois à ma maîtreſſe :
» Prends mon cœur & mes dix-huit ans;
» Hélas! c'eſt toute ma richeſſe.... «

---

*A Mlle C***, fille d'un interprete du roi pour les langues orientales.*

IL faut que la beauté pardonne
L'aveu qu'arrache ſon pouvoir.
Auprès de vous, belle C*******,
Quelle autre excuſe puis-je avoir?
Un monarque fait choix d'un ſavant interprete,
Je n'en ai d'autre que l'amour,
Foible & timide enfant, qui craint l'air de la cour,
Et ſe niche en ſecret dans le cœur d'un poëte.
Cet enfant eſt le Dieu des bergers & des rois;
Sur toute la nature il exerce ſes droits;
Au fond de l'Arabie on entend ſon langage.
Des mille & une nuits nous lui devons l'hommage.
C'en eſt peu pour ce Dieu jaloux;
Mais il vous voit ſi peu docile,
Qu'il ſera bien content de vous
Si vous pouvez, un jour, n'en redevoir que mille.

Par M. de la Louptiere.

VERS pour mettre au bas du portrait de M. D'ALEMBERT.

S'IL parle, il sait prendre le ton
De Théophraste dans Athene.
S'il prend la plume, c'est Platon;
Avec le compas, c'est Newton;
Quand on le voit; c'est La Fontaine.

Par M. de V...

PHILÉMON ET BAUCIS,

CONTE imité de SWIFT.

AU tems passé, comme le dit l'histoire,
Du paradis les heureux citadins,
D'un corps mortel voilant leurs traits divins,
Quittoient souvent le séjour de la gloire,
Et s'en venoient visiter les humains.
Or donc voici, si j'ai bonne memoire,
Ce qu'il avint dans le siecle dernier:
Un bon hermite, & saint de son metier,
Vint ici bas avec un sien confrere;
Quant à l'endroit où mirent pied à terre
Nos deux patrons, il n'est pas bien certain;
Swift nous a dit que c'est en Angleterre,
Il faut le croire, & marcher notre train.
Affublés, Dieu sait de quelle maniere,
Par certain bourg ils vont quêtant du pain,
Chantant ainsi que fait tout pélerin,
Pour abréger la longueur du chemin,
Dévot cantique, & fervente priere;
Le tout en vain, car pas homme du lieu

N'ouvrit sa porte aux serviteurs de Dieu.
Il fait ja nuit; crotté jusqu'à l'échine,
Mourant de froid, bien affamé, bien las,
Tout de nouveau notre couple chemine
Par-ci, par-là, pourchassant un repas,
Quand à l'écart une pauvre chaumine
S'offre à leurs yeux, ils y portent leurs pas.
Là Philémon avec sa vieille femme
Depuis long-tems vivoit loin du fracas;
On la nommoit Baucis, la meilleure ame
Qui fut jamais; or instruit de leur cas,
Sans longs discours le vieux bonhomme invite
Nos voyageurs à coucher en son gîte.
» Riche ne suis; contentez-vous du peu
» Que j'ai, dit-il, mais mon vin est passable;
» Asseyez-vous; Baucis, mettez la table,
» Et pour chauffer ces gens, faites du feu. «
Aussi-tôt fait que dit; chacun s'empresse,
Baucis fricasse; & tandis qu'à son croc
D'un cochon gras elle prend une fesse,
Le vieux mari qu'autre soin intéresse,
D'assez bon vin remplit un large broc.
Nos saints chauffés, vin tiré, nappe mise,
Chacun s'assied; gaieté, bon appétit
Aux pélerins rendent la chere exquise,
Et Philémon qui se regaillardit,
De son bon tems maint conte leur devise,
Verse du vin, babille, avale & rit.
Or vous allez penser que par bien boire
Manquer devoit aux convives le vin;
Nenni da non, si nous croyons l'histoire,
Plus on trinquoit, plus le broc étoit plein.
Très-étonnée, ainsi que pourrez croire,
Baucis trembloit, & se signoit déja,
Quand de nos saints l'un ainsi commença:
» Bien que ceci vous paroisse admirable,
» Rassurez-vous, nuire rien ne vous peut,

» O bonnes gens, ce n'eſt l'œuvre du diable
» Que vous voyez, ains du bon Dieu qui veut
» Récompenſer votre ame charitable ;
» Du Paradis nous ſommes citoyens,
» Et de ce toit nous allons faire un temple;
» Pour ces ruſtauts, qui, durs comme payens,
» Nous ont traité comme ils feroient des chiens,
» De les punir nous avons ſujet ample,
» Et ſi d'en haut les gens n'étoient chrétiens,
» Nous pourrions bien faire d'eux un exemple. «
Le ſaint avoit à peine dit ceci,
Que Philémon voit auſſi-tôt paroître
Son pauvre chaume en tuile converti ;
La lune luit par plus d'une fenêtre,
De la maiſon l'eſpace eſt agrandi,
Le mur s'accroît, la cheminée auſſi
Monte, s'allonge, & d'une pointe aiguë
Nouveau clocher s'en va percer la nue.
Second prodige; un antique chaudron
Loin du foyer part, ſe guinde, s'accroche,
Puis ſur le champ par un beau carillon
Annonce enfin qu'il eſt devenu cloche.
Ce n'eſt pas tout; certain vieux tournebroche,
De bois poudreux, dont les membres pourris,
Rongés de vers, mais d'uſage jadis,
En s'agitant eurent mainte anicroche,
En belle horloge iceux voit convertis;
Mais tout changé qu'il eſt de la maniere,
Toujours lui chaut de ſon premier métier;
De tems en tems ſa voix perçante & claire
A Dame Alix dit de ne point laiſſer
Bruler le rôt qu'il ne peut plus tourner.
Plus loin giſſoit un vieux ſiege de paille,
Qui ſur trois pieds marche & va s'attacher
Incontinent au pan d'une muraille,
Et puis ſoudain devient chaire à prêcher.
Un vieux grabat, lit plus que centenaire,

Du dieu Morphée asyle accoutumé,
Par nos patrons en bancs est transformé,
Lesquels de lit l'office pourront faire;
De tel qui vient admirer le savoir
Du sermonneur, ils frustrent l'espérance,
Car sur iceux quiconque vient s'asseoir,
D'un doux sommeil sent encor l'influence.
  Et cependant de maint fatras grossier
Etoient couverts les murs de la chapelle;
On y voyoit Rosamonde la belle,
Le bon Artus, cet antique sorcier
Nommé Merlin, Saint George, son coursier,
Et le portrait de Jeanne la pucelle;
Tôt nos patrons savans dans leur métier,
En un clin-d'œil font avec du papier
De beaux tableaux, & dignes d'un Apelle.
  Or achevé que fut le bâtiment:
» Si vous avez quelque souhait à faire,
» Dirent nos saints, expliquez-vous, mon frere,
» Point n'y faudrons. « L'autre rêve un moment,
Plus leur ayant lâché son compliment,
Du mieux qu'il peut parle en cette maniere :
» Or, puisqu'avez, par votre bon plaisir,
» De la façon transformé ma chaumiere,
» Je voudrois bien, & c'est tout mon desir,
» Etre curé d'une église si chere. «
Il dit, & voit son souhait s'accomplir.
En lui tout prend une forme nouvelle;
Son habit gris formé de vieux haillons,
En descendant jusques à ses talons,
Se change tôt en noire soutanelle.
Ce n'est pas tout, mains prônes, mains sermon
De Philémon remplissent la cervelle.
Sans peine aucune il est passé docteur,
Le sire sait son office par cœur,
Son entretien roule sur la vendange,
Et sur la dixme il parle comme un ange;

A faire enfans ne cesse d'exhorter.
Chante, bénit, prêche, asperge, marie,
Boit son muscat, & ne faut à compter
Tous les petits que met bas chaque truie.
  De Philémon le desir satisfait,
Pour ne laisser le miracle imparfait,
Baucis devoit être aussi de la fête,
Aussi fut-il; elle voit de sa tête
En un moment tomber ses cheveux blancs;
Bure grossiere au doux satin fait place,
De son vieux front chaque ride s'efface,
Baucis sourit de se voir à vingt ans;
Dans ses yeux noirs brille une vive flamme,
Elle n'est plus *La mere*, c'est *madame.*
Or jugez si d'un œil tout ébahi,
Le bon curé devoit lorgner sa femme,
Qui de sa part lorgnoit son beau mari.
  Des deux époux telle fut l'aventure;
Au demeurant chacun jusqu'à la fin
Vécut en paix, & de rien n'ayant cure;
Or arriva que par un beau matin,
Long-tems après, tous deux bequille en main,
Alloient coupant les choux de leur jardin,
Et rappellant l'histoire de leur vie;
Soudain Baucis, comme femme ébaubie:
» Sur votre front que vois-je pousser là!
» Veillai-je, ou bien suis-je encore endormie? «
Et Philémon: » Que veut dire cela?
» M'auriez-vous donc.... « Malgré sa barbe grise»
Il ajoutoit peut-être une sottise,
Quand sur le front de sa chere moitié
Il apperçoit pousser la même chose
Que sur le sien. » Miracle! en vérité,
» Je crois que c'est une métamorphose;
» Je deviens arbre, & ce n'est pas un jeu,
» Déja mon œil se ferme à la lumiere,
» Embrassons-nous, & disons-nous adieu,

» Je sens mes pieds s'enfoncer dans la terre. «
Plus long détail n'est ici nécessaire.
Vous saurez donc que métamorphosé
En peupliers le couple fortuné
Vit terminer doucement sa carriere.
Jeune j'ai vu certain octogénaire
Encor joyeux, bavard, mais avisé,
Témoin du fait, dont souvent après boire,
En racontant les beaux traits du passé,
Il se plaisoit à redire l'histoire.
Chaque dimanche au sortir du sermon,
Il répétoit aux manans du village :
» Là fut Baucis, ici de Philémon
» J'ai maintefois vu verdir le feuillage. «
Pour faire court un manant du pays
Manquant de bois pour réparer sa grange,
Par un beau jour fit abattre Baucis;
De la douleur que l'effet est étrange!
De Philémon le feuillage sécha;
Bientôt après son tronc pourri tomba;
Et pour finir un certain maître Lange
Pour se chauffer en son feu le jetta.

Par M. LE MAÎTRE.

ROMANCE.

O Ma chere & douce maîtresse,
Toi qui sans crainte en mes beaux jours,
Flattois ma naïve tendresse
Par les plus séduisans retours!
Lorsque banni loin de tes charmes,
Pour prix des plus durables feux
Il ne me reste que les larmes
Qui baignent sans cesse mes yeux.

Permets, ô belle enchanteresse,

Pour te peindre encor cet amour,
Que mon cœur cherche en ſa triſteſſe
Un long, mais ſoulageant détour!
Mes chants, à tout ce qui reſpire,
Racontant ma triſte langueur,
Pourront peut-être te redire
Les affreux tourmens de mon cœur.

Ma bouche à l'écho lamentable
Dira ton nom & ma douleur;
De cette nymphe ſecourable
J'eſpérerai quelque faveur;
Sa voix pour faire mon meſſage,
Ira ſur les aîles des vents
Te porter mon triſte langage
Et mes cruels gémiſſemens.

Je rechercherai les fontaines;
Dans l'obſcurité des forêts,
Je leur raconterai mes peines;
Elles ſentiront mes regrets;
Et couché le long de leurs rives,
Mes pleurs en groſſiſſant leurs cours,
Pouſſeront leurs eaux fugitives
Vers toi par différens détours.

Leur murmure à tes rêveries
Pourra prêter quelques douceurs,
Et leurs eaux mouiller les prairies
Où ta main ceuillera des fleurs;
De mes larmes encor baignées,
Plus heureuſes que ton amant,
Sur ton ſein ces fleurs inclinées
Pourront l'humecter un moment.

Mais pour les larmes de l'aurore
Ne prends pas leurs moites vapeurs;
Hélas... le mortel qui t'adore

Autant qu'elle verſe des pleurs.
Ah ! puiſſe une émotion tendre
A leur approche t'avertir ,
Comme nos cœurs, las de s'attendre,
Autrefois ſe ſentoient venir.

Sous vos voûtes, grottes ruſtiques,
Où ſe répete le ſoupir,
Sous vos rameaux, arbres antiques,
Où d'ennuis je me ſens mourir!
Que ne peut encor de l'attente
Le tourment peſer ſur mon cœur!
Loin de trouver l'heure trop lente,
Je jouirois de ſa longueur.

Rochers ! ſur vos mortes ſurfaces
On ne liroit point ma douleur;
Ah... ſi j'y laiſſois quelques traces,
Ce ſeroient celles du bonheur.
Sur nos noms, pins mélancoliques,
Vous ne verſeriez pas de pleurs :
A vos pieds, myrtes ſymboliques,
L'attente accroîtroit mes ardeurs.

Pour qu'elles paſſent dans ton ame,
En vain du fond de mes déſerts,
Je veux te retracer ma flamme,
Chaque jour par de tendres vers.
Ainſi dans les bras de ſa mere
L'enfant débile & careſſant ,
Ne pouvant parler ni ſe taire,
N'exhale qu'un ſon impuiſſant.

Si le ſort pouvoit vous conduire ,
Couplets amoureux & plaintifs ,
Sous les yeux d'où naît mon délire,
Pour eux devenez expreſſifs!
O.. toi.... ſi tu daignes les lire,

Beauté, ſource de ma langueur!
Tout ce qu'ils n'auront pu te dire,
Tu le trouveras dans mon cœur.

ÉPIGRAMME

Tirée de M. DE LA MONNOYE.

LAïs, jeune beauté, devint fille publique.
Son frere, vertueux, en eut tant de dépit,
  Qu'il ſe jetta dans l'état monaſtique,
  Et de ſon bien Laïs alors jouit.
Une autre jeune Agnès, en ſon ame encore pure,
Commençoit d'éprouver je ne ſais quel ſouci:
Si je ſavois, dit-elle, apprenant l'aventure,
Que mon frere bientôt dût en uſer ainſi!

Par M. C. D. C. D. S. S. L. T.

AUX détracteurs de J. J. ROUSSEAU.

QUi donc ſur ce tombeau vient mêler à nos pleurs
Les poiſons de la haine & le fiel de l'envie?
Ah! qui que vous ſoyez, reſpectez nos douleurs. —
Rouſſeau fut malheureux pendant toute ſa vie;
Mais il crut que la mort finiroit ſes malheurs:
Se ſeroit-il trompé?... N'agitez pas ſa cendre;
Il eſt tems qu'il repoſe, épargnez notre ami;
    Las! à peine il eſt endormi;
Parlez du moins plus bas; il pourroit vous entendre.

DISCOURS lu à la SOCIÉTÉ d'ÉMULATION de Liege, *dans sa séance publique du 24 janvier 1780.*

MUSE, qui des héros célébrant les merveilles,
Enchantes l'univers embelli par tes veilles,
Et dissipant des tems la sombre obscurité,
Consacres les vertus à l'immortalité :
Que ta lyre savante à nos voix se marie,
Dans ce noble lycée, où servant la patrie,
Et rivaux glorieux, par leurs soins vigilans,
Nos citoyens en foule animent les talens :
Célébrons, honorons dans nos chants unanimes
Ces mortels renommés, dont les travaux sublimes
D'un génie immortel, monumens précieux,
Annonceront la gloire à nos derniers neveux.
Parmi ces favoris du dieu de la lumiere
Qui, parcourant des arts la pénible carriere,
Des humains gémissans consolent les douleurs,
Et par-tout sous nos pas font éclore des fleurs,
Liege, d'un noble orgueil dès long-tems enivrée,
Vit ses enfans ornés de la palme sacrée,
De ce dieu des talens illustres nourrissons,
Chez nos voisins surpris, faire honorer leurs noms.
Cet art qui par l'effet d'une heureuse imposture
A nos yeux enchantés reproduit la nature,
S'honore & s'embellit de leurs succès nombreux.
Le fier *Lairesse* admis dans ce temple fameux
Où Rubens nous enchante, où Raphaël étonne,
Des mains de Dibutade a reçu la couronne.
A ses côtés *Carlier* sourit à *Bertholet.*

Uranie

Uranie applaudit au rival de Nollet. (*)
Toi qui sus dans Perrault rendre hommage au génie,
Vainqueur de Praxitele, honneur de l'Ausonie,
Tu remis à *Delcour* ton ciseau créateur, (**)
Et Berghem dans nos murs a vu son successeur. (***)

Quels chants harmonieux soudain se font entendre?
Apollon du Parnasse a-t-il daigné descendre?
Vient-il, comme autrefois, aux champs Thessaliens
Des accords de sa lyre enchanter les humains?
Mais que vois-je! un mortel, conduit par Polymnie,
Sort d'un pas triomphant du sein de ma patrie;
Il chante: ses accens, aux nymphes d'Hélicon,
Ont rappellé la voix du chantre du Strymon;
Des mains du dieu du goût qui l'anime & l'inspire,
Du fondateur de Thebe il a reçu la lyre;
A son aimable aspect les Graces ont souri,
Et le dieu de Cythere a reconnu *Gretri.* (****)

Ces arts qui moins brillans, mais souvent plus utiles,
Par leurs travaux nombreux enrichissent nos villes,
Ceux qui par le burin animant les métaux,
Nous transmettent les traits & les faits des héros,
Et des tems reculés franchissant l'intervalle,
De leur histoire obscure éclairent le dédale;
Cultivés, illustrés par mes concitoyens,
Dans leurs talens féconds ont trouvé des soutiens.

(*) M. *de Villette*, physicien célebre, connu par sa correspondance avec l'illustre abbé Nollet, qui lui rendoit justice.

(**) *Delcour* étoit l'éleve du Bernin.

(***) M. *de Fassin*, paysagiste, que nos voisins apprécient.

(****) On ne peut parler de cet illustre compositeur, sans se rappeller un nom cher aux amateurs des arts. On sent que je veux parler du célebre *Hamal*, à qui Gretry a toujours rendu justice.

L'agile Renommée aime à redire encore
Les noms de ces rivaux dont la France s'honore. (*)

Mais quel objet nouveau se présente à mes yeux ? (**)
Je me vois transporté dans ce séjour pompeux,
Où maîtresse des cœurs, triomphante, adorée,
Réside des Bourbons la famille sacrée;
Là, le lion vomit ses ardentes chaleurs;
Il brûle la verdure, il desseche les fleurs :
Pomone en vain gémit; les naïades fécondes,
Refusent à ses pleurs les secours de leurs ondes;
En vain par ses bienfaits le plus puissant des rois
Appelle tous les arts animés à sa voix :
Tout périt sous les feux de cet astre perfide,
Et le sol épuisé n'est plus qu'un sable aride.
Un mortel a paru : son bras audacieux
Va forcer la nature, & ranimer ces lieux :
Cent tubes à sa voix rassemblés sur la Seine,
Font crier leurs ressorts & retentir la plaine;
La nymphe avec frayeur voit ses flots enchaînés,
Et poussés lentement sur les monts étonnés,
Pour couronner les vœux de Flore languissante,
Rouler dans les vallons leur onde bouillonnante.
O Liege! ce mortel étoit né dans ton sein,
Paris, qui l'honora, le reçut de ta main.
Mais quoi! lorsque l'Europe admire leur génie,

(*) Il est inutile de nommer les Warin, les Duvivier, les Dumarteau, Natalis, &c. &c.

(**) Tout ceci se rapporte à la fameuse machine de Marli, inventée & exécutée par *Renkin*, Liégeois : sa patrie a long-tems oublié son nom... Il feroit facile d'étendre cette nomenclature d'artistes célebres, que le pays de Liege a fourni, mais les principaux suffisent, pour prouver ce qu'il peut. C'est une époque bien intéressante pour les citoyens qui pensent & aiment la patrie, que l'établissement de la *Société d'Emulation*. Puisse-t-elle remplir son but! Seule elle peut ranimer les arts, & apprendre au pays à en sentir le prix.

Méconnus d'une ingrate & frivole patrie,
Chez nos ſages voiſins, qui leur tendent les bras,
Tu les vois à l'envi précipiter leurs pas.
Les préjugés cruels, malgré ces noms célebres,
Sur tes yeux aveuglés répandoient leurs ténebres,
Et les arts gemiſſans, les talens indignés,
Les talens dans ton ſein lâchement dédaignés,
Cherchant de leurs travaux la juſte récompenſe,
Ont laiſſé dans tes murs triompher l'ignorance.
En vain ces monumens dans nos temples épars,
Te parlent de ta gloire & charment nos regards....
Mais ces tems ne ſont plus; tout change, tout s'anime;
Le mérite vengé rompt le joug qui l'opprime;
L'ignorance entraînant les préjugés obſcurs,
Frémiſſant de fureur diſparoît de nos murs.
Un temple vénérable eſt ouvert au génie,
Sous l'ombrage ſacré des lauriers d'Aonie,
Par un prince chéri les talens conſolés,
Dans cet aſyle heureux ſoudain ſont raſſemblés.
Là, donnant à ſon peuple un exemple ſublime,
Il ſourit aux eſſais que ſa préſence anime,
Et les arts à ſa voix à l'envi renaiſſans,
Y dépoſent les fruits de ſes ſoins bienfaiſans.
Déja de ces mortels dont les noms ſont ſa gloire,
Liege, dans ce lycée a vengé la mémoire:
Là frappant nos regards, leurs vénérables traits,
De leur poſtérité préſagent les progrès.
Minerve en ſouriant contemple ces images,
Et ſa main les préſente à nos juſtes hommages;
Nos citoyens de fleurs ornent leurs médaillons,
Et la foule attendrie a répété leurs noms. (*)

(*) On ne peut parler des portraits qui ornent la ſalle de la ſociété, ſans rendre hommage au zele vraiment patriotique, que M. d'Heuſy a prouvé pour elle depuis ſon établiſſement. Il vient d'y faire placer à ſes frais, les portraits des Laireſſe, Duvivier & Dumarteau; je ne dis rien des autres préſents qu'il lui a faits.

Jeune éleve des arts que cet aspect t'enflamme,
Que ces traits révérés allument dans ton ame
Cet amour de la gloire, & ces transports brûlans
Dont le feu créateur féconde les talens;
De ces rares mortels admirant les merveilles,
Ton pays éclairé sent le prix de tes veilles,
Il t'ouvre la carriere où tu dois l'illustrer.
Nourrissant cette ardeur qui va te pénétrer,
Il fait par les honneurs animer ton génie.
Aux accords gracieux d'une douce harmonie
Les enfans d'Apollon, des préjugés vainqueurs,
Du vulgaire stupide adouciront les mœurs;
De ces astres brillans la féconde influence,
De tes droits méconnus rétablit la puissance,
Et de l'état tranquille annonçant la splendeur,
Des peuples éclairés assure le bonheur.

Et toi qui le formas, soutiens ce grand ouvrage,
Mon prince, entends ton nom célébré d'âge en âge!
Entends la juste voix de la postérité
Qui te nomme l'auteur de sa félicité;
Nos neveux, l'œil mouillé de larmes de tendresse,
Se rappellent ton nom dans une douce ivresse,
Ils redisent en chœur : » dans nos murs malheureux
» Les beaux-arts étouffés par un oubli honteux,
» Sous leurs lauriers flétris accusoient la patrie,
» VELBRUCK vint, d'un regard il leur rendit la vie. «

C'est ainsi qu'en nos champs, dans ces mois rigoureux,
Où vainqueurs des zéphirs les aquilons fougueux,
Grondant avec fureur au sommet des montagnes,
D'un voile triste & sombre ont couvert les campagnes,
Nos jardins dépouillés soudain n'ont plus de fleurs;
On voit fuir des bosquets les hôtes enchanteurs:
Des nuages épais dans l'atmosphere obscure
A l'œil du Dieu du jour dérobent la nature,
Et les mornes corbeaux sur les cyprès perchés,
Balancent tristement les rameaux desséchés.

Mais le Dieu du printems sourit aux vœux de Flore,
Dans les airs épurés que son flambeau colore,
S'élance tout-à-coup son char victorieux :
Il vient, à son aspect resplendissent les cieux ;
Les aquilons muets à sa voix disparoissent,
La terre se ranime, & mille fleurs renaissent.

ÉLOGE FUNEBRE

D'UN SEIGNEUR DE VILLAGE.

En bons chrétiens, pleurons la mort
De monsieur de la Rapiniere,
Qui n'a jamais fait aucun tort....
A quiconque il n'en a pu faire.

A tous il offroit son appui
Par une rare bienveillance :
Et l'on pouvoit compter sur lui....
Quand on vivoit dans l'abondance.

Des requêtes qu'on lui portoit,
Il ne se lassa de la vie;
Il lisoit tout, tout écoutoit....
Quand c'étoit son apologie.

Devant lui parler de procès,
C'étoit lui causer une angoisse;
Monseigneur ne plaida jamais....
Que contre toute sa paroisse.

Quoiqu'il se fût bien signalé,
Sa modestie étoit extrême.
A la guerre il avoit brillé....
Car il en convenoit lui-même.

A la cour lorſqu'il ſe trouvoit,
Sur ſes pas voloit mainte belle;
La reine même le ſuivoit....
Quand il cheminoit devant elle.

De la grandeur, ô triſte ſort!
Une fievre éclipſe la ſienne.
Les médecins le voyant mort....
Ne penſent pas qu'il en revienne.

Quel dommage, diſent tout haut
Ses vaſſaux que ce coup déſole....
Qu'il ne ſoit mort dix ans plutôt!
Pourtant faut-il qu'on ſe conſole.

Par M. GIRARD-RAIGNÉ.

LES DEUX RUISSEAUX,

IDYLLE.

DAPHNIS privé de ſon amante,
Depuis long-tems verſoit des pleurs;
Il dit cette fable touchante,
A ceux qui blâmoient ſes douleurs.

Deux ruiſſeaux confondoient leur onde,
Et ſur un pré ſemé de fleurs,
Guidés par d'aimables erreurs,
Couloient dans une paix profonde.
Dès leur ſource, aux mêmes déſerts,
La même pente les raſſemble,
Et leurs vœux ſont d'aller enſemble
S'abymer dans le ſein des mers.
Faut-il que le deſtin barbare
S'oppoſe aux plus tendres amours?
Ces ruiſſeaux trouvent dans leur cours

Un roc affreux qui les ſépare.
L'un d'eux, dans ſon triſte abandon,
Sedéchaînoit contre ſa rive,
Et tous les échos du vallon
Répondoient à ſa voix plaintive.
Un paſſant lui dit bruſquement :
Pourquoi, ſur cette molle arêne,
Ne pas murmurer doucement ?
Ton bruit m'importune & me gêne.
N'entends-tu pas, dit le ruiſſeau,
A l'autre bord de ce côteau,
Gémir la moitié de moi-même ?
Pourſuis ta route, ô voyageur !
Et demande aux dieux que ton cœur
Ne perde jamais ce qu'il aime.

Par M. LÉONARD.

A M. LE CHEVALIER DE C**.

Qui ſe plaignoit d'être tourmenté du démon de la Métromanie.

POUR vos amis & pour vous-même,
Ayez toujours auprès de vous
Ce joli démon qui vous aime,
Et dont je ſuis un peu jaloux.
Autrefois, avec moins de grace,
Il inſpiroit Anacréon :
A Rome, il alloit ſans façon,
S'aſſeoir ſur les genoux d'Horace ;
Chaulieu ſoupiroit avec lui
Des vers moins heureux que les vôtres :
Vous êtes ſon nouvel ami,
Et vous lui rendez tous les autres.

Par M. le chevalier de PARNI.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences de Paris.

L'Académie a fait ſa rentrée publique le mercredi 5 avril.

M. le marquis de Condorcet, ſecrétaire-perpétuel, a ouvert la ſéance par la lecture de deux programmes de prix.

Feu M. Rouillé de Meſlay, conſeiller au parlement de Paris, ayant conçu le noble deſſein de contribuer au progrès des ſciences, & à l'utilité que le public en pouvoit retirer, a légué à l'académie royale des ſciences un fonds pour deux prix deſtinés à ceux qui, au jugement de cette compagnie, auront le mieux réuſſi ſur deux différentes ſortes de ſujets qu'il a indiqués dans ſon teſtament, & dont il a donné des exemples.

Les ſujets du premier prix regardent le

ſyſtême général du monde, & l'aſtronomie phyſique.

Ce prix devroit, aux termes du teſtament, ſe diſtribuer tous les ans : mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus conſidérable, & on l'avoit porté à 2500 liv. De nouveaux retranchemens dans les rentes ont forcé l'académie de le réduire, à commencer de 1772, à la ſomme de 2000 livres.

Les ſujets du ſecond prix regardent la navigation & le commerce.

Il ne ſe donnera que tous les deux ans, & ſera auſſi de 2000 livres.

L'académie avoit propoſé pour le ſujet du prix de l'année 1780, *la théorie des perturbations que les cometes peuvent éprouver par l'action des planetes.*

Comme les aſtronomes attendent vers 1789 ou 1790 la comete des années 1532 & 1661, dont la période paroît être d'environ 129 à 130 ans, l'académie exigeoit de plus, que les concurrens appliquaſſent leur théorie à cette derniere comete, non en faiſant les calculs arithmétiques néceſſaires pour fixer à-peu-près le tems de ſon retour, mais en donnant la méthode analytique la plus ſimple à la fois & la plus exacte pour déterminer ce retour, & en expoſant cette méthode avec tout le détail & toute la clarté néceſſaires, pour mettre les ſavans en état d'y appliquer le calcul arithmétique.

Le prix étoit double, c'eſt-à-dire, de 4000 l.

L'académie a jugé que l'auteur de la piece, N°. 1, ayant pour devise : *Conamur tenues grandia*, avoit rempli les vues du programme, puisque sa piece contient une méthode nouvelle & générale de calculer l'action des planetes sur les cometes, & le développement des formules analytiques particulieres où cette méthode conduit pour la comete attendue vers 1790. En conséquence elle a décerné le prix double à cette piece, dont l'auteur est M. de la Grange, associé étranger de l'académie, & directeur de la classe de mathématiques de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse.

L'académie, persuadée que la détermination des périodes des cometes est un des points les plus importans du systême du monde, & voulant faciliter aux savans les recherches sur la période de la comete de 1532 & de 1661, a cru devoir proposer pour sujet du prix de 1782, les questions suivantes :

1°. *Vérifier & réduire aux distances véritables, les distances apparentes de la comete de 1661 aux étoiles, en ne négligeant pas même d'entrer dans la critique des positions de ces étoiles données par les catalogues.*

2°. *Vérifier & discuter, autant qu'il sera possible, les différentes périodes anciennes des retours de cette comete, dont les historiens ont pu faire mention.*

3°. *Corriger par l'effet connu des réfractions & des parallaxes les observations relatives à cette comete, faites par Appian à Ingolstad en 1532.*

4°. *Examiner l'influence que les mouvemens*

propres des étoiles fixes & la précession des équinoxes ont dû avoir sur ces différentes observations.

Les savans de toutes les nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les associés étrangers de l'académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les académiciens regnicoles de prétendre au prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des calculs d'algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités, & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'académie, qu'en cas que la piece ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix, adresseront leurs ouvrages à Paris, au secrétaire-perpétuel de l'académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis son récépissé, où sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jus-

qu'au premier ſeptembre 1781 excluſivement.

L'académie, à ſon aſſemblée publique d'après pâques 1782, proclamera la piece qui aura mérité ce prix.

S'il y a un récépiſſé du ſecrétaire pour la piece qui aura remporté le prix, le tréſorier de l'académie délivrera la ſomme du prix à celui qui lui rapportera ce récépiſſé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépiſſé du ſecrétaire, le tréſorier ne délivrera le prix qu'à l'auteur même, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

L'académie a propoſé, en même tems, pour ſujet d'un prix de phyſique, les queſtions ſuivantes.

1°. *Déterminer par des caracteres conſtans, faciles à ſaiſir, même par ceux qui n'ont pas fait une étude particuliere de la botanique, les différences qui exiſtent entre les divers cotonniers d'Aſie, d'Afrique & d'Amérique.*

2°. *Indiquer l'état naturel du coton dans ſa coque après la maturité, ſon adhérence à la graine, la maniere dont ſes brins enveloppent les graines, afin d'en déduire le meilleur procédé pour les en ſéparer dans leur plus grande longueur.*

3°. *Etablir, d'après des épreuves ſuffiſantes, les rapports des degrés de fineſſe, de longueur, & de tenacité qui ſont propres aux brins de chaque eſpece de cotonnier, ainſi que le rapport de ces qualités avec la perfection des filatures.*

Le prix eſt de 1,500 liv. Les pieces doivent être remiſes avant le premier janvier 1782.

Les fonds de ce prix de physique, qui est le second de ce genre que l'académie ait proposé, sont formés des honoraires que, par son testament, M. Rouillé de Meslai avoit destinés aux commissaires chargés de juger les prix de mathématiques qu'il avoit fondés.

Les académiciens ont renoncé à ces honoraires, que l'académie a crû devoir employer à former un prix de physique qui doit être proposé tous les deux ans. Cet abandon a été fait en 1777, & c'est deux ans après, qu'on s'est avisé d'accuser l'académie de détourner à son profit le. legs qu'elle a reçu de M. de Meslai.

M. de Condorcet, secrétaire-perpétuel, a lu l'éloge de M. Joseph de Jussieu, frere de MM. Antoine & Bernard de Jussieu.

Cet éloge d'un savant que son zele pour les progrès des connoissances a conduit dans le Nouveau-Monde; qui a mille fois exposé sa vie pour ajouter à nos lumieres; qui, doué d'une grande variété de talens, a été tour-à-tour ingénieur & médecin, a construit des ponts & a guéri des malades; qui, au moment de répandre toutes ses connoissances dans quelque ouvrage, a perdu entiérement la mémoire où il les avoit mises en dépôt, & est devenu imbécille lorsqu'il alloit obtenir de la gloire; cet éloge a été écouté avec beaucoup d'intérêt par l'assemblée qui étoit nombreuse. On a été touché sur-tout au moment où M. de Condorcet a tracé le tableau des soins plein de tendresse que recevoit de sa famille ce savant réduit à un état si dé-

plorable. Retombé dans l'enfance, chacun de ſes neveux veilloit ſur ſes beſoins, comme des peres tendres veillent ſur les beſoins de leurs enfans : lorſqu'il ne lui reſtoit plus qu'une exiſtence purement phyſique, on vouloit au moins que toutes ſes ſenſations fuſſent agréables ; & lui, toujours careſſant & doux, dans la perte de tous les ſentimens & de toutes les idées morales, ſembloit avoir conſervé la reconnoiſſance pour répondre à des ſoins ſi touchans. Des peuples ſenſibles ont penſé que l'eſprit divin animoit les infortunés qui perdoient la raiſon. On en faiſoit des dieux lorſqu'ils ceſſoient d'être des hommes. C'eſt avec cette eſpece de reſpect religieux que M. de Juſſieu a été traité par ſa famille.

En écoutant la lecture publique de cet éloge, l'on n'a pu s'empêcher de faire une obſervation. Le ſtyle de M. de Condorcet eſt preſque toujours calme & tranquille : les plus grandes idées ne lui donnent point d'agitation ; il paroît ſe défendre avec ſoin tous ces mouvemens qui montrent le deſſein de parler à l'ame ; & cependant, lorſqu'on l'a écouté quelque tems, pour peu que le ſujet qu'il traite ait d'intérêt, on ſe ſent ému & touché : on ne voit point d'où eſt venue l'émotion qu'on éprouve, mais on la ſent : on n'a point remarqué de ſenſibilité dans une expreſſion, ou dans un morceau en particulier ; mais l'ouvrage entier en eſt rempli.

M. le Gentil a lu un mémoire ſur des obſervations faites par les Hollandois à la Nou-

velle-Zemble en 1597 & 1598. On sait qu'ils ont rapporté qu'ils avoient vu le soleil onze jours plutôt qu'il ne devoit être visible, ce qui ne peut s'expliquer qu'en supposant à l'atmosphere condensé par le froid où ils se trouvoient, une réfraction extraordinaire.

M. le Gentil examine la suite de leurs observations, & montre qu'il s'y trouve un grand nombre d'erreurs, ce qui, selon lui, doit jetter des doutes sur la vérité du fait singulier qu'ils rapportent. L'opinion de M. le Gentil sur cet objet, est contestée par de célebres astronomes.

M. de Bori a lu un mémoire sur une méthode de purifier l'air des vaisseaux. Les entreponts des vaisseaux, le fond de cale renferment un air très-corrompu ; celui de la sentine est même très-souvent absolument méphytique. Le célebre Hales proposa le premier d'employer des ventilateurs, instrumens dont on lui doit la premiere idée. Mais jusqu'ici l'établissement des ventilateurs méchaniques a trouvé beaucoup d'obstacles. Ceux où l'on emploie le feu sont préférables.

Celui que propose M. de Bori est de ce genre, & la connoissance qu'il a de la distribution des vaisseaux, ainsi que de la police qui y est établie, le met à portée de donner les moyens d'éviter les inconvéniens qui, jusqu'ici, ont empêché l'usage des ventilateurs de s'établir. Il faut en effet que ces inconvéniens soient réels. Comment expliquer autrement que ce moyen si souvent essayé, n'ait été adopté d'une maniere suivie ni par aucune nation, ni par

aucun même des navigateurs célebres que l'on ne peut accuser d'avoir été esclaves des préjugés ou de la routine.

Le secrétaire a lu ensuite l'éloge de M. le comte d'Arcy, maréchal-de-camp, & pensionnaire de l'académie, qui jouissoit d'une célébrité méritée, comme militaire, comme géometre & comme physicien.

Ce second éloge a été plus applaudi encore que le premier. Les événemens de la vie de M. le comte d'Arcy, ont été mêlés à de grands événemens de ce siecle; son caractere avoit des singularités très-remarquables : son goût pour les sciences exactes & pour les plaisirs : son amour pour les Anglois, auxquels il a fait la guerre toute sa vie : tout cela a fait naître des détails qui ont amusé & intéressé le public dans l'éloge d'un géometre. Lorsque M. de Condorcet parle des loix & des mœurs des peuples, des constitutions & des gouvernemens, on sent que ces objets appartiennent à son talent, comme les hautes spéculations de la géométrie; & que si son génie le porte aux sciences exactes, son ame le ramene souvent à celles dont dépend la félicité des peuples.

En rendant compte de ses travaux, le secrétaire a été conduit naturellement à parler de deux découvertes importantes que la géométrie doit au génie de M. d'Alembert. L'une est un principe de méchanique général, direct, le seul des principes connus qui suffise pour résoudre tous les problêmes. L'autre est la solution du problême de la précession des équi-

noxes, problême dans la solution duquel Newton a échoué, que les plus grands géometres avoient tenté vainement de résoudre, & sur la solution duquel cinq ou six savans mathématiciens se sont trompés, même après que M. d'Alembert a publié la sienne. Ce problême est l'un des plus importans du systême du monde, puisque toute l'astronomie-pratique, la chronologie, l'explication de l'antiquité, tiennent à ce grand phénomene.

Le public a vu avec plaisir cette justice rendue à un homme de génie, dans le moment où il est déchiré dans tant de libelles : on ne peut attribuer cette justice à l'amitié ; M. d'Alembert n'est pas loué, on se borne à rappeller des faits connus de l'Europe savante; d'ailleurs l'amitié ne dicte point de louanges dans un genre où la fausseté peut en être *démontrée.*

M. Sage a lu un mémoire sur la ductilité du zinc. Ce demi-métal se brise sous le marteau; & M. Sage a trouvé qu'en le soumettant à l'action graduée d'un laminoir, le zinc pouvoit s'étendre & se réduire en lames très-minces & très-flexibles. Aucun autre demi-métal n'a cette propriété. Le zinc ainsi réduit en lames, brûle & donne une flamme verte, circonstance qui pourroit faire soupçonner un mélange de cuivre dans ce zinc laminé, *si l'exactitude du savant chymiste étoit moins connue.*

La séance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. l'abbé Rochon sur la lumiere. Lorsqu'un faisceau de rayons traverse un prisme, non-seulement la direction de chacun des

rayons eſt changée, mais ils ſont décompoſés en un nombre indéfini de rayons différemment réfrangibles, qui préſentent ſept couleurs principales très-diſtinctes. Les différens milieux ſont différemment réfractifs, c'eſt-à-dire, qu'ils déplacent plus ou moins le centre du faiſceau de rayons qui les traverſe; mais ils ſont encore diverſement diſperſifs, c'eſt-à-dire, que le faiſceau de rayons décompoſé s'allonge plus ou moins; ſi cet allongement étoit proportionnel au déplacement, il eſt aiſé de voir qu'un priſme d'un certain angle d'une matiere, répondroit préciſément, quant à tous ſes effets, à un priſme d'un autre angle d'une autre matiere quelconque : qu'ainſi, en combinant des priſmes de différentes matieres, on n'auroit jamais réellement que l'effet d'un priſme d'une ſeule matiere, & qu'il ſeroit impoſſible de détruire la diſperſion ſans détruire la réfraction. Aucune combinaiſon de priſmes ne détruiroit donc les couleurs qu'en ſe réduiſant à un verre plan. Heureuſement il n'en eſt pas ainſi; la force diſperſive ne ſuit pas les mêmes loix que la force réfractive, comme l'avoit cru Newton, trompé par des expériences incomplettes. On peut donc trouver une combinaiſon de priſmes qui détruiſe les couleurs, & qui change cependant la direction des rayons. C'eſt ſur cette obſervation qu'eſt fondée la théorie des lunettes acromatiques, dont la premiere idée eſt due à l'illuſtre Léonard Euler.

On ſent qu'il eſt très-important pour la perfection de l'optique, de ſavoir meſurer avec

exactitude le rapport des forces dispersives & réfractives des différens métaux. Tel est l'objet du mémoire de M. l'abbé Rochon. Il forme d'abord avec deux prismes égaux de verre commun qui tournent l'un sur l'autre, un prisme à angle variable, idée ingénieuse qui lui est due; plaçant devant ce prisme un autre prisme d'une matiere quelconque d'un angle donné, il fait prendre au premier l'inclinaison nécessaire pour ne pas déplacer l'image d'un objet, & il en déduit le rapport des forces réfractives des deux matieres : il fait ensuite tourner son premier prisme jusqu'à ce que toutes les couleurs soient détruites : il a alors le rapport des forces dispersives; mais cette méthode ne feroit appercevoir que des différences très-fortes; pour en saisir de plus petites, M. l'abbé Rochon a imaginé de placer son appareil devant un télescope; c'est par ce même moyen qu'il est parvenu, il y a quelques années, à décomposer la lumiere des étoiles fixes, & à enrichir la dioptrique de plusieurs vérités importantes qu'il eût été impossible de découvrir en employant de simples prismes.

Il y a des corps qui ont une double réfraction, & M. l'abbé Rochon a fait cette observation singuliere, que la force dispersive n'est pas la même dans les deux réfractions; ensorte que si on regarde à travers son appareil armé d'un prisme de crystal d'Islande un objet qui paroît double, & qu'on cherche à détruire les couleurs, une des images est rendue acromatique long-tems avant l'autre.

Si l'on joint à ces inventions l'idée si heureuse d'employer la double réfraction à mesurer le diamètre des objets, idée qui a donné naissance à des instrumens susceptibles d'une foule d'usages très-importans, on ne pourra s'empêcher de conclure que M. l'abbé Rochon est l'homme qui, depuis Newton, a contribué le plus à la perfection de l'optique.

Il est doux de rendre justice à un savant modeste, plus occupé de suivre ses découvertes que de les publier, & dont plusieurs savans ont mieux aimé s'approprier les découvertes ou les contester, que de lui en faire honneur.

(*Mercure de* France ; *Journal de* Paris.)

I I.

ACADÉMIE royale de chirurgie de Paris.

Le jeudi 6 avril, l'académie a tenu sa séance publique. M. Louis, secrétaire perpétuel, en a fait l'ouverture par un discours sur la question du prix, dont le sujet étoit : *d'exposer les effets du mouvement & du repos, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.*

De quatorze mémoires envoyés sur cette matiere, l'académie en a admis deux à partager le prix qui étoit double, & les auteurs ont reçu chacun une médaille d'or de la valeur de 500 l. l'un est M. Reyne, maître-ès-arts de l'université de Paris, éleve des écoles de chirurgie ; l'autre est M. Lombard, maître

en chirurgie à Dôle en Franche-Comté, chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville, qui a été employé l'année derniere en cette qualité à l'armée de Vaux ſur les côtes de Normandie, & nouvellement déſigné par la cour, chirurgien-major adjoint de l'hôpital royal militaire de Strasbourg.

Les prix par leſquels l'académie récompenſe annuellement l'émulation des chirurgiens de province qui lui ont adreſſé des mémoires ou obſervations utiles, ont été accordés à M. Icart, lieutenant de M. le premier-chirurgien du roi à Caſtres, en Languedoc, qui a eu la médaille de 200 livres; & les cinq petites médailles de la valeur de 100 livres, ont été accordées à M. Thomaſſin, maître en chirurgie de la ville de Dôle, en Franche-Comté, & depuis peu chirurgien-major du premier-régiment de chaſſeurs à cheval, en garniſon à Beſançon : à M. Nolleſſon fils, ancien chirurgien-aide-major des armées du roi, maître en chirurgie à Vitry-le-François, à qui l'académie a accordé des lettres de correſpondant : à M. Doucet, maître en chirurgie à Froſlois en Bourgogne, près Sainte-Reine : à M. l'Ecoſſe, chirurgien à Doucey en Champagne; & à M. Fêvre, chirurgien à Montréal, près Avalon en Bourgogne.

Les obſervations communiquées par M. Fêvre avoient pour objet la puſtule maligne de la Bourgogne, ſujet ſi important, que l'académie des ſciences de Dijon l'avoit propoſé pour un prix extraordinaire & double, qu'elle a ad-

jugé le 14 février dernier, & ce qui intéresse en cela l'académie de chirurgie, c'est que ce prix a été remporté par deux chirurgiens qui viennent de mériter ses attentions. L'un des ouvrages couronnés par l'académie de Dijon a pour auteur M. Chambon, maître en chirurgie à Brévane, près Bourbonne-les-Bains, & associé de l'académie, où il a remporté des prix : l'autre mémoire jugé digne de partager le prix, est de M. Thomassin, que l'académie de Chirurgie a nommé son correspondant, après lui avoir accordé une médaille.

L'académie, en suivant son plan sur l'hygiene chirurgicale, a proposé pour le prix de l'année prochaine 1781, le sujet dont nous avons donné l'énoncé dans le journal d'avril, (pag. 265) d'après le programme publié par l'académie.

Après la distribution des prix, M. Louis a prononcé l'éloge de M. Flurent, chirurgien de Lyon, qui après avoir joui d'une réputation distinguée dans l'exercice de la chirurgie, s'étoit restreint à la pratique de l'art des accouchemens. Il jouissoit de la plus grande confiance. Les dames le préconisoient avec enthousiasme : M. Louis dit, que leurs regrets furent très-vifs à sa mort, & que les jeunes femmes qui comptoient sur ses soins, dans les premiers mouvemens de leur consternation, se disoient entre elles, qu'elles ne vouloient plus faire d'enfans. » On peut s'en rapporter au tems » qui calme les sentimens les plus légitimé- » ment douloureux : elles ne seront pas fideiles » à une si triste résolution. «

M. Maugras a lu un mémoire ſur la puſtule maligne de la Bourgogne; M. Louis, l'éloge de M. Willier, aſſocié de l'académie à Mulhauſen en Haute-Alſace; M. Bordenave, une obſervation ſur une maladie très-ſinguliere par une conformation vicieuſe des organes de la circulation; M. Pipelet, directeur, un mémoire ſur la réunion des plaies du bas-ventre; M. Louis a terminé la ſéance par l'éloge hiſtorique de M. Levret, célebre accoucheur de cette capitale, & qui a eu l'honneur de l'être de feue Madame la dauphine & de S. A. R. Madame la comteſſe d'Artois.

(*Journal* de Paris.)

III.

Société d'agriculture de Limoges.

La ſociété vient de publier le programme d'un prix concernant les avantages & les déſavantages de l'*incinération*.

» Elle entend, dit-elle par ce mot, l'opéra» tion (*) de faire des brûlis ſur les terres; ce » qui s'exécute de deux manieres, ou en éten» dant ſur le ſol des fougeres ſeches que l'on » fait brûler peu de tems avant de ſemer, ou » en enlevant & retournant avec la tranche,

---

(*) Cette opération eſt une des plus anciennes qui ſoient en uſage dans le Limouſin, pour ſe procurer de bonnes récoltes.

» appellée en cette occasion *écobue*, le gazon, » les brouffailles, ainfi que leurs racines, dont » on forme de petits tas auxquels on met le » feu, qui s'y maintient trois ou quatre jours » de fuite. Cette feconde opération s'appelle » *écobuer*, & fut fort exaltée en 1760, par » M. le marquis de Turbilly. D'habiles agri- » culteurs ont obfervé fur certains terreins, » que cette opération (pour deux ou trois » bonnes récoltes qu'elle produifoit) les dé- » pouilloit de toutes leurs parties végétales pour » 30 ans & plus, de forte qu'on n'en pouvoit » tirer aucun parti, pas même pour la pâture, » au lieu qu'en laiffant (par un procédé, à » la vérité, plus long & plus difpendieux) con- » fommer & pourrir dans la terre, par les » viciffitudes des faifons, ces gazons, ces brouf- » failles, ainfi que leurs racines, après les » avoir écobués, on en forme, au moyen de » labours réitérés, des cultures toujours pro- » ductives, lorfqu'on les entretient avec les » amendemens convenables. Cependant, com- » me les brûlis peuvent avoir leur utilité, & » font même indifpenfables pour quelques ter- » reins, on propofe aux agriculteurs-pratiques » d'expliquer les différences de ces terreins, » de déterminer les circonftances où le brûlis » & l'écobuage font néceffaires ou nuifibles, » & de décrire exactement les procédés con- » venables pour rendre l'incinération utile. On » demande que ces explications foient mifes à » la portée de tout le monde, la fociété pré- » férant les détails les plus minutieux de pra-
» tique

» tique aux plus brillantes explications de théo-
» rie. «

Les mémoires, écrits en françois ou en latin, doivent être adreſſés, avant le premier novembre prochain, à M. d'Aine, intendant de Limoges.

Le prix ſera une médaille d'or de 150 livres, ou cette ſomme en argent, au choix de l'auteur, à qui l'on enverra, franc de port, l'un ou l'autre.

(*Journal encyclopédique.*)

I V.

Académie impériale des ſciences de Pétersbourg.

Pluſieurs perſonnes de diſtinction, les miniſtres des cours étrangeres, les chefs & les principaux membres des colleges, & un grand nombre d'amateurs des ſciences, rendirent l'aſſemblée de l'académie du 23 octobre de l'année derniere, auſſi brillante que nombreuſe. S. E. M. de Domaſchnew, chambellan actuel de l'impératrice de Ruſſie, & chevalier de l'ordre royal Suédois de Vaſa, y préſida en qualité de directeur en chef; les honoraires, les académiciens ordinaires & les adjoints y aſſiſterent.

M. de Domaſchnew ouvrit la ſéance de la maniere accoutumée, en chargeant le ſecrétaire de conférence (M. Jean-Albert Euler) de lire le protocole de la ſéance précédente. Enſuite il rapporta que l'académie avoit adjugé le prix propoſé en 1776, ſur les moyens de préſerver les chênes de Ruſſie de la corruption à laquelle ils ſont fort ſujets. M. de Domaſchnew, dans les

dernieres campagnes qu'il avoit faites contre les Turcs, dans l'Archipel, où il commanda avec autant de valeur que de ſuccès, un corps conſidérable, avoit été à portée de juger par lui-même des avantages que la marine ruſſe obtiendroit, ſi les conſtructeurs de ſes vaiſſeaux connoiſſoient des moyens praticables de conſerver le bois de chêne : auſſi, lorſqu'après ſon retour à la cour impériale, S. M. le nomma directeur de ſon académie, il n'eut rien de plus preſſé que d'engager cette compagnie à choiſir pour ſujet de ſon prix la queſtion ſuivante : *Indiquer les meilleurs moyens, prouvés par la théorie & par des expériences ſuffiſantes, de rendre le chêne de Ruſſie auſſi durable & même plus fort que ne l'eſt celui d'Allemagne, ſoit par la culture, ſoit à l'aide de certains mordans d'un bas prix, qui, en pénétrant ce bois ſans nuire à ſa ſolidité, pourroient empêcher la corruption des navires dans les ports où l'eau douce ſe mêle à l'eau de mer, & ſervir de même à la conſervation du bois de bouleau, ou de tel autre qu'on eſt obligé d'employer pour la conſtruction des vaiſſeaux, au défaut des chênes.* Les académiciens nommés pour examiner quatorze mémoires qui avoient été envoyés au concours, déciderent en faveur du N°. VIII, qui avoit pour deviſe : *Multùm adhuc reſtat operis, multùmque reſtabit, nec ulli nato poſt mille ſæcula præcludetur occaſio aliquid adhuc adjiciendi.* SENECA. Le premier *Acceſſit* fut accordé au N°. XII, ayant pour épigraphe : *Omnia ex uno, omnia ad unius gloriam*, & qui renfermoit un procédé ſimple, très-conforme aux principes de la chymie. Les billets cachetés ayant été ouverts, on trouva dans celui de la piece victorieuſe le nom de Gottfried-Ludolff Graffmann, paſteur de Sinklov & Korbenhagen, village ſitué en Po-

méranie, dans le bailliage royal Pruſſien de Colbatz. L'auteur de l'*Acceſſit* eſt M. Alberti, docteur en médecine, & phyſicien de la ville & du cercle de Conitz, dans la Pruſſe occidentale. M. Pallas lut enſuite l'extrait du mémoire couronné, & les ſommaires de l'*Acceſſit* & des autres pieces qui avoient concouru.

M. de Domaſchnew annonça que l'académie avoit perdu dans le cours de l'année écoulée depuis la derniere aſſemblée publique, deux membres dignes de ſes regrets, ſavoir : M. Jean Burmann, ancien profeſſeur de Botanique & directeur du jardin médicinal à Amſterdam, reçu au nombre des externes en 1776, & mort en janvier 1779; & S. E. M. Grégoire de Teplof, conſeiller-privé du cabinet de L. M. Imp., ſénateur & chevalier des ordres de St. Alexandre Newski & de Ste. Anne, élu honoraire en 1774, & mort au mois de mars 1779. Enſuite le directeur proclama, à la place de ce dernier, comme honoraire de l'académie impériale, M. le baron George d'Aſch, conſeiller-d'état au college impérial de médecine, médecin-général des armées Ruſſes, membre de la ſociété royale des ſciences de Gottingue, &c. Ce nouveau récipiendaire prit ſa place parmi les honoraires, & lut un diſcours de remercîment, où il fit des réflexions très-intéreſſantes & judicieuſes ſur ce que les guerres ont contribué à enrichir & à perfectionner la médecine par des découvertes auſſi utiles qu'importantes. M. de Domaſchnew y répondit d'une maniere auſſi élégante que flatteuſe pour le nouvel académicien, l'un des plus dignes diſciples du célebre Haller.

Après cette réception, le ſecrétaire de conférence rapporta que l'académie ayant, dans le

cours de l'année, rappellé trois de ses éleves, MM. Nicolas Oseretzkoffski, docteur en médecine, Wasile Souyef, & Fœder Maiscenkof, qu'elle avoit envoyés aux universités des pays étrangers pour achever leurs études, elle leur avoit donné, à leur retour, divers sujets de minéralogie & d'histoire-naturelle à traiter, & qu'entre les dissertations qu'ils avoient composées, les académiciens nommés pour les examiner avoient porté un jugement favorable des suivantes : *De plantis parasiticis*, *auctore* N. Oseretzkoffski; *Exemplum metamorphoseos minerarum in mineris argenti*, *auctore* F. Maiscenkof; *Idea metamorphoseos insectorum*, *ad cœtera animalia applicata*, *auctore* W. Souyef; de sorte que M. le directeur, pour encourager ces trois éleves à se distinguer dans les sciences auxquelles ils s'étoient voués, les proposa pour être reçus au nombre des adjoints ; en conséquence, le secrétaire procéda à la proclamation solemnelle, & nomma M. Nicolas Oseretzkoffski adjoint en histoire-naturelle, attaché à M. le professeur Guldenstedt ; M. Fœder Maiscenkof adjoint en minéralogie, attaché à M. le professeur Laxmann, & M. Wasile Souyef adjoint en histoire-naturelle, attaché à M. le professeur Pallas. Ces nouveaux adjoints avoient présenté des mémoires en langue russe, dont la lecture auroit pu intéresser l'assemblée, & servir en même-tems de discours de réception, savoir: M. Oseretzkoffski, sur l'inoculation des arbres ; M. Maiscenkof, sur les moyens les plus sûrs de découvrir & d'exploiter les mines, & M. Souyef, sur les causes du passage des animaux d'un pays dans un autre; mais comme ces lectures auroient pris trop de tems, M. le directeur jugea plus convenable de les renvoyer aux assemblées sui-

vantes. En attendant, les trois nouveaux adjoints prononcerent chacun un petit diſcours de remercîment, & M. de Domaſchnew y répondit en termes fort obligeans. Enfin, le même directeur déclara l'élection de cinq correſpondans que l'académie avoit acquis dans le cours de l'année. Ces correſpondans ſont, 1°. M. Eugene-Melchior-Louis Patrin, avocat au parlement de Paris, qui eſt allé s'établir pour quelque tems à Kolivan; 2°. M. Jean-Henri Gottlied Enſel, aſſeſſeur & chirurgien-opérateur à Moſcou; 3°. M. Alexandre Karamyſchef, conſeiller & directeur de la banque impériale à Irkontzk; 4°. M. Fœder Toumanski, aide-enſeigne à Glouchow; 5°. M. Jean Renovantz, ſurintendant des mines & des forges à Kolivan.

M. Krafft, profeſſeur, lut enſuite une relation du ſuccès qu'a eu une expérience des plus importantes, faite en préſence d'un grand nombre de ſpectateurs, le lundi 7 octobre, où une maiſonnette de bois, conſtruite ſuivant la maniere du lord Mahon, a réſiſté pendant plus d'une heure à un feu terrible, ſans avoir été conſumée. M. Fuſſ, adjoint, préſenta, pour être lu dans cette aſſemblée un mémoire fort curieux ſur une nouvelle eſpece de fourneaux ſans tuyaux de cheminée, favorable à l'épargne du bois, mais, vu le tems que cette lecture auroit exigé, M. de Domaſchnew la renvoya à une autre ſéance. M. le directeur lut encore l'énoncé de la nouvelle queſtion que l'académie propoſe pour le prix de 1782, laquelle eſt du reſſort de la botanique, & où l'on demande une théorie de la génération & de la fructification des plantes cryptogamiques.

Dans une aſſemble précédente (celle du $\frac{10}{21}$ octobre), M. de Domaſchnew notifia que l'im-

pératrice, par un ordre émané du trône, le lundi 7 & le 18 du même mois, étant inſtruite du mérite de M. Stritter, & de ſon ſavoir dans toutes les parties de l'hiſtoire, l'avoit nommé pour être attaché à M. Muller, conſeiller-d'état à Moſcou, en qualité d'aide-hiſtoriographe & archiviſte de l'empire. S. M. lui accorde, avec cette place diſtinguée, le grade d'aſſeſſeur de college, & lui aſſigne ſur les fonds du college des affaires étrangeres 700 roubles d'appointemens. Après cette notification, M. le directeur ajouta que, comme il importoit à l'académie de conſerver dans ſon corps cet hiſtorien profond & judicieux, qui, quoiqu'abſent, pourroit continuer à lui être utile, il le propoſoit pour être reçu au nombre des adjoints; après quoi il jouiroit d'une penſion de 200 roubles ſur la caiſſe académique. L'aggrégation ſe fit par des ſuffrages unanimes; le diplôme fut expédié & ſigné; & M. Stritter, qui en avoit été averti, prit place dans la même ſéance, parmi les autres adjoints de l'académie. Il étoit déja attaché à la même compagnie en qualité de co-recteur du college impérial, dont la direction eſt confiée au chef & à la commiſſion nommés pour diriger les affaires académiques. Il a publié l'ouvrage, ſi eſtimé, qui a pour titre : *Memoriæ populorum, olim ad Danubium, Pontum Euxinum, Paludem Mœotidem, Caucaſum, Mare Caſpium, & indè magis ad ſeptemtriones incolentium, è ſcriptoribus hiſtoriæ Byzantinæ erutæ & digeſtæ.* Il en a paru trois tomes in-4to., dont le troiſieme, forme deux volumes. Il eſt encore auteur de pluſieurs petites pieces très-goûtées du public, & en partie inſérées dans les calendriers de l'académie; enfin, il travaille à un grand ouvrage ſur la géographie de la Ruſſie, que l'académie s'eſt engagée à publier.

PROGRAMME. (*) *Summis augustissimæ Catharinæ II, Russiarum imperatricis & autocratoris auspiciis, directore academiæ illustrissimo Domino* de Domaschnew, *augustæ cubiculario actuali, academia imperialis scientiarum Petropolitana, ad annum 1782, hanc de præmio certantibus proponit quæstionem : Sententiæ physiologorum de plantarum cryptogamiarum Linnæi, seu filicum, muscorum, algarum, fungorumque propagatione hucusquè valdoperè divisæ sunt. Alii non nisi per gemmas plurimas harum plantarum perennare & seminibus planè carere perhibent ; alii semina vera in his adesse & plantas matri similes exindè provenire contendunt, qui iterùm quoad seminum fructificationem inter se differunt. Alii hanc per tunicam communem vasculosam, semina cryptogamiarum obvolventem & in superficie internâ auram seminalem exhalantem, in filicibus & muscis præsertim, peragi ; alii eamdem per organa masculina, illis plantarum perfectarum simillima, auram seminalem explodentia, in muscis & fungis præsertim, absolvi asserunt. Minimè pariter de partium temporariarum denominatione, muscorum imprimis, botanici consentiunt : alii substantiam eandem pro polline antherarum habent, quam alii semina esse dicunt ; atque partem eamdem alii antheram, alii seminum capsulam appellant. Alii tandem illam muscorum particulam quam vulgò calyptram nominant, pro tunicâ vasculosâ fæcundante, antherarum vices sustinente ; alii pro tunicâ inerti, calycis loco inserviente, declarant ; iidem modo planè analogo de volvâ fungorum*

(*) Nous le donnons en latin, pour éviter les altérations que les traductions apportent souvent, sur-tout aux termes techniques.

dissentiunt. Ad lites has litterarias componendas academia scientiarum imperialis Petropolitana viros omnium gentium doctos invitat ut unam alteramve harum opinionum reiteratis observationibus & multiplicatis experimentis tandem confirmare, vel aliam, si probabiliorem invenerint, proponere, verbo: Theoriam generationis & fructificationis plantarum cryptogamiarum Linnæi dare, & observationibus ad varias, si non omnium, attamen plurium Linnæanorum generum cryptogamiorum species institutis, adjunctisque omnium partium fructificationis distinctis & iconibus illustratis descriptionibus corroborare, tandemque demonstrare velint an modus fructificationis & propagationis omnibus classe cryptogamiarum hucusquè comprehensis plantis idem sit, an differat pro ordinum suprà enumeratorum differentiâ. Ut prætereà figuræ plantarum cryptogamiarum ad examen revocatarum vel ex libris botanicorum allegentur, vel auctorum curâ confectæ dissertationibus addantur, maximoperè evidentiæ causâ optatur. Solutiones thematis nunc propositi academia scientiarum imperialis Petropolitana antè diem 1 januarii anni 1782 expectat, quarum ea quam judicium sociorum academiæ Petropoli habitantium (quibus nunquam palma academiæ concurrit) cæteris præstantiorem & adæquatiorem declarabit, præmio centum nummorum aureorum quos vulgò Ducatos appellant, condecorabitur. Dissertationes distinctis litteris, vel rossico, vel latino, vel germanico, vel gallico idiomate conscribendæ; non nominibus auctoris, sed symbolo distinguendæ; schedula obsignata, externè symbolum idem dissertationi inscriptum, internè autem auctoris nomen continente augendæ; atque antè terminum designatum ad Dn. Joannem-Albertum Euler, *academiæ imperialis scientiarum secretarium, transmittendæ sunt, quo*

facto ab eodem syngrapham cum numeri sub quo dissertatio fuerit reposita, significatione accipiet auctor quilibet, dummodò locum ad quem ea dirigenda sit, indicaverit. Dissertationes termino elapso advenientes præmium obtinere nequeunt. Judicium academiæ in primo post terminum præfixum conventu publico, anno 1782, enunciabitur.

Per programma anno ultimo præcedente promulgatum, academiæ sequentia duo problemata eruditis solvenda proponere libuit, quæ eis hìc in memoriam redigere non superfluum erit. Ad annum 1780 quæritur: Qualis est natura & character sonorum litterarum vocalium a, e, i, o, u, *tam insigniter inter se diversorum. Et cùm organa pneumatica construentes artifices, dudùm, licet dubio successu, laboraverint ut his instrumentis vocis humanæ sonum imitarentur, peculiari quarundam fistularum earum apparatu quæ ferè omnes litteræ vocalis* ae, *Gallorum* ai *sonum edunt, porrò quæritur: Annon construi queant instrumenta, ordinis tuborum organicorum sub termino vocis humanæ noti similia, quæ litterarum vocalium* a, e, i, o, u, *sonos exprimant, sive id figuræ tuborum, sive nuclei, sive lingulæ, sive cujuscunque aliûs eorundem partis immutatione efficiatur, à quâ genus & proprietas soni pendet, & quæ isti modulationis generi harmoniam conciliat tantoperè discrepantem ab aliis & jucundam?*

Ad annum 1781 quæritur: An rationes dentur indubitatæ, ex quibus motus terræ diurni uniformitas demonstrari possit? Et si motus terræ diurnus non sit uniformis, sed revera mutationem quandam patiatur, quæritur porrò: 1°. Ex quibusnam phænomenis minima hæc mutatio in motu terræ diurno oriunda concludi possit? 2°. Quænam, ob hanc ipsam motûs terræ diurni inæqualitatem, temporis mensuræ correctio adplicanda sit, ut justa

inter menſuram temporis præteritorum ſæculorum ; & recentioris ævi comparatio inſtitui poſſit ? Ad tempus illimitatum, ſine ullo diſſertationum admittendarum præfixo termino, quæritur qualis ſit indoles ſonorum à tubis æqualiter amplis, ſupernè inflatis, & in latere foramine inſtructis editorum, & quænam ſit horum ſonorum varietas reſpectu gravitatis & acuminis, pro diverſis iſtiûs foraminis poſitione & amplitudine.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

ACADÉMIE des Arcades de Rome.

Le 6 avril, l'académie tint ſa ſéance ordinaire, dans laquelle on reçut au nombre des bergeres d'Arcadie, la comteſſe *Iſabella Mareſcialla Potocki*, avec ſa ſœur la comteſſe *Aleſſandra.* L'abbé Dominique *Teſta*, profeſſeur de métaphyſique au college Romain, prononça un diſcours *ſur la nature du plaiſir*, dans lequel il s'appliqua à réfuter les ſentimens de pluſieurs métaphyſiciens ſur ce ſujet. Ce diſcours fut reçu avec beaucoup d'applaudiſſemens, ainſi qu'un grand nombre de poéſies faites par quelques improviſateurs à la louange des nouvelles bergeres.

(*Notizie del mondo.*)

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour rendre compte des changemens ſurvenus dans l'adminiſtration de ce ſpectacle, que de donner en entier l'arrêt du conſeil qui les détermine.

[*Arrest du conſeil d'état du roi, du 17 mars 1780.*]

Le roi s'étant fait repréſenter le réſultat des comptes de l'académie royale de muſique, depuis que le privilege & l'adminiſtration en ont été rendus au corps de ſa bonne ville de Paris, ſa majeſté a vu avec peine que la dépenſe excédoit de beaucoup la recette : & conſidérant que le produit des octrois qu'elle a bien voulu accorder à cette ville, ſont payés indiſtinctement par tous ſes habitans, & deſtinés à des dépenſes néceſſaires ou d'une utilité générale ; ſa majeſté ne ſauroit approuver qu'une partie de ce produit ſerve à ſubvenir aux frais des amuſemens de la claſſe la plus aiſée. Perſuadée d'ailleurs que l'opéra doit trouver dans ſes propres fonds de quoi pourvoir à toutes ſes dépenſes, ſa

majesté a desiré qu'on s'occupât des moyens d'établir cette balance, sans nuire cependant, par une économie mal entendue, à l'éclat d'un spectacle, qui, en contribuant à l'embellissement & aux plaisirs de la capitale, y attire les étrangers, & dont le succès intéresse encore le progrès des arts, & la perfection du goût & de l'industrie.

C'est pour remplir les vues de sa majesté, qu'il lui a été proposé un plan pour réunir le service & les dépenses des spectacles de la cour, avec le service de l'opéra ; ce qui, en évitant un double emploi très-dispendieux, d'habits, de décorations & de magasins, procureroit une économie très-sensible dès-à-présent, & une plus considérable encore à l'avenir, par les arrangemens d'ordre qui seront l'effet de ces premieres dispositions.

Sa majesté pourvoira, des fonds de ses menus-plaisirs, aux dépenses des spectacles de la cour, soit par un abonnement, soit de toute autre maniere qui sera jugée plus équitable : & cependant pour éviter encore plus sûrement que, malgré tous ces différens soins, l'opéra ne contracte des dettes, & ne devienne à charge au trésor royal, sa majesté a déterminé que le prix des places du parterre, depuis long-tems à quarante sous, seroit porté à quarante-huit sous. Cette augmentation déja autorisée par celle des petites loges, n'est que dans une foible proportion avec l'accroissement de valeur de tous les objets de subsistance & de commerce.

La réunion du service des spectacles de la cour à celui de l'opéra, exigeant une nouvelle forme d'administration dont la ville de Paris ne peut plus être chargée, le roi a senti la nécessité de retirer de ses mains le privilege qu'elle exerçoit:

en même tems sa majesté n'a pas cru devoir le céder à aucun particulier par forme d'entreprise, non-seulement à cause des embarras & des difficultés que ce genre de manutention a fait naître, lorsqu'en différens tems on en a fait l'épreuve, mais encore parce que la liberté d'employer à l'usage de l'opéra les habits & les décorations du fonds des menus-plaisirs, donneroit à l'entrepreneur un avantage momentané très-considérable, & dont la compensation seroit difficile à fixer & à répartir avec sûreté sur toutes les années du bail. Mais sa majesté en renonçant, du moins pour un tems, à la forme d'entreprise, a approuvé les vues qui lui ont été présentées pour associer aux succès & aux bénéfices d'une administration nouvelle, les directeurs & les principaux sujets de l'académie royale de musique, afin d'exciter ainsi de plus en plus leur zele & leur activité.

Enfin, sa majesté en maintenant le secrétaire d'état ayant le département de Paris, dans toute l'autorité qu'il a constamment exercée sur cette académie, a déterminé que les comptes de recette & de dépense de l'opéra de Paris, seroient communiqués & remis par *duplicata* à l'administrateur-général de ses finances. A quoi voulant pourvoir : Ouï le rapport; le roi étant en son conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit :

A compter du 1er. avril prochain, la concession du privilege de l'opéra, faite à la ville de Paris, cessera; & les dettes contractées par l'académie royale de musique, jusqu'à ladite époque, seront acquittées par ladite ville, comme étant contractées pendant la durée de son privilege & de son administration.

Les pensions d'auteurs, compositeurs, directeurs & autres personnes employées par ladite

académie, qui ſont actuellement payées par la ville de Paris, continueront à l'être de la même maniere ; & toutes les extinctions tourneront à ſon profit, ſans que, ſous aucun prétexte, on puiſſe lui demander pour la manutention future de l'opéra, aucun ſupplément de fonds, auxquels ſa majeſté pourvoira, ſi beſoin eſt.

Tous les habits de théatre, toutes les décorations, ainſi que tous les autres objets qui pourront ſervir à l'académie royale de muſique, & qui ſont actuellement dans les magaſins des menus-plaiſirs du roi, ſeront remis à l'académie royale de muſique; à la charge par elle de faire le ſervice de la cour pour telles rétributions qui ſeront trouvées juſtes : & ladite académie pourra pareillement ſe ſervir de l'hôtel des menus, ſoit pour des magaſins, ſoit pour une école, ou des répétitions, ſi long-tems qu'il n'en ſera pas fait d'autre diſpoſition par ſa majeſté.

Ladite académie royale de muſique demeurera, comme elle eſt depuis ſon inſtitution, ſous les ordres immédiats du ſecrétaire d'état ayant le département de la ville de Paris, qui en confiera ſous lui, l'adminiſtration à telle perſonne qu'il jugera à propos de propoſer à ſa majeſté.

Le roi a nommé pour directeur-général de ladite académie, le ſieur Leberton, pour la gouverner avec pleine & entiere autorité, ſous les ordres du ſecrétaire d'état, & l'inſpection de la perſonne qu'il aura choiſie pour le repréſenter.

Il ſera inceſſamment préſenté à ſa majeſté, un réglement pour accorder aux directeurs & aux principaux ſujets de l'opéra, un intérêt dans le produit des recettes & des économies.

Entend ſa majeſté, que le caiſſier fourniſſe caution ſuffiſante pour la ſûreté des deniers de la recette ; & qu'à l'égard des fournitures à faire

en marchandises, elles soient désormais faites au rabais pour les marchandises susceptibles de concurrence.

Sa majesté ne voulant pas qu'il soit contracté de dettes, ordonne que les achats & fournitures soient payés comptant, aussi-tôt après l'arrêté des mémoires.

Le prix des places du Parterre & du Paradis, sera de *quarante-huit sous* à l'avenir.

Le roi autorise le secrétaire-d'état ayant le département de Paris, à lui présenter les nouveaux statuts & réglemens qu'il jugera nécessaires pour l'administration de ladite académie; auxquels, après qu'ils auront été approuvés par sa majesté, les directeurs, compositeurs, acteurs & autres employés, seront tenus de se conformer: Voulant en outre sa majesté, que dans tous les cas qui n'auront pas été prévus, les décisions du secrétaire d'état, & les ordres provisoires de son représentant, soient exécutés comme s'ils étoient émanés de sa propre personne.

Veut sa majesté que les états de recettes & de dépenses, soient communiqués & remis par *duplicata* au directeur-général de ses finances, ainsi que le compte général qui sera fait tous les ans à la clôture du théatre.

(*Journal de* Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

La clôture de ce théatre s'est faite par *Tancrede*, tragédie de Voltaire, & la *Gageure imprévue*. Le compliment a été prononcé entre les deux pieces par M. Courville. Nous l'imprimons ici en entier, & nous y joignons deux ou trois observations,

MESSIEURS,

» Chaque année, nouvelles bontés de votre » part; chaque année, de la nôtre, nouveaux » efforts pour la mériter, nouveaux remercî- » mens, tribut de notre reconnoissance; & à qui » en devons-nous à plus juste titre qu'à ceux » dont nos talens sont l'ouvrage? Oui, Mes- » sieurs, vous seuls avez créé tous les acteurs » célebres qui ont honoré jusqu'ici notre théa- » tre; vous seuls pouvez les reproduire en en- » courageant ceux qui leur survivent, & votre » plaisir en sera la récompense. C'est le seul » but où nous tendons tous, l'objet de nos de- » sirs, le dédommagement & le prix de nos » peines. «

Nous observerons que les encouragemens n'ont jamais manqué à nos comédiens; mais qu'ils ont souvent manqué aux encouragemens qu'on leur a prodigués. On en pourroit citer cent exemples.

» Ceux mêmes d'entre nous qui, subordonnés » par les petits détails où leur emploi les res- » treint, ne peuvent prétendre à faire naître » ces élans & ces transports qu'excitent les » grandes passions *aussi vivement senties qu'éner-* » *giquement exprimées*, tâchent d'y suppléer par » *l'attention la plus scrupuleuse, & le soin ex-* » *trême* qu'ils apportent dans les rôles qui sont » de leur ressort. «

Ici l'orateur peint la comédie françoise, non pas comme elle est, mais comme elle devroit

être. Espérons qu'elle sera quelque jour reconnue dans ce tableau ; c'est déja une jouissance que l'espoir.

» Mais si nos talens vous doivent tout, Messieurs, les lettres ne vous doivent pas moins.
» Vous êtes, pour ainsi dire, le creuset où
» s'épurent & se raffinent les ouvrages des au-
» teurs qui vous ont voué leurs plumes & leurs
» veilles, la pierre de touche qui en constate
» le véritable titre. Jamais Sophocle, Euripide,
» Eschile, Ménandre, Plaute & Terence n'au-
» roient franchi l'immense espace des siecles qui
» se sont écoulés depuis eux jusqu'à nous, si le
» public judicieux & éclairé d'Athenes & de
» Rome, n'avoit mis à leurs écrits le sceau de
» l'immortalité. C'est à vos ancêtres, Messieurs,
» que nous devons notre Moliere, Corneille
» & Racine, dont les chef-d'œuvres, sans cesse
» exposés sous vos yeux, vous causent chaque
» fois de nouveaux transports d'étonnement &
» d'admiration. Leurs successeurs, dignes rivaux
» de leur gloire, ont été jugés dignes par leurs
» contemporains de la partager avec eux. Vos
» larmes coulent encore sur le tombeau du Nes-
» tor de la littérature, cette abeille, enrichie du
» suc de toutes les fleurs que le champ des let-
» tres, tant anciennes que modernes, a fait
» éclore, qui s'en est approprié les beautés, &
» a fondu dans notre langue les richesses de
» toutes les autres. Vous avez consacré sa mé-
» moire parmi celle des hommes de génie qui
» illustreront à jamais la France, & vous ferez
» de même, vous & vos descendans, passer
» à la postérité ceux qui marcheront sur leurs
» traces.

» Ainsi, Messieurs, c'est par vous que se » perpétue l'honneur des lettres & des talens : » ce théatre est un héritage que vos aïeux vous » ont transmis pour en soutenir la gloire & la » durée. Votre présence en est le principal or- » nement & l'appui, votre goût en est l'unique » regle ; & quand vous applaudissez avec trans- » port & l'auteur & l'acteur, vous jouissez de » votre propre ouvrage ; &, s'il m'est permis » de me servir de ce terme, vous êtes vous- » mêmes les artisans de vos plaisirs. «

Nous ne ferons aucune remarque sur les obligations que les lettres & l'art dramatique peuvent avoir à ce qu'on appelle aujourd'hui le public. Ces sortes d'éloges sont toujours bien placés dans la bouche d'un comédien, & on peut dire à M. Courville avec Moliere,

Après ce beau discours, toute la confrairie
Doit un remercîment à votre seigneurie.

Deux comédies de Moliere, le *Misanthrope* & le *Médecin malgré lui*, ont formé le spectacle pour l'ouverture de ce théatre, le mardi 4 avril. Avant la premiere piece, M. Vanhove prononça le discours suivant :

MESSIEURS,

» Permettez-moi de vous offrir nos homma- » ges. Je remplis ce devoir avec la crainte qui » doit accompagner tout homme qui parle à » ses juges, indulgens il est vrai, mais dont » la juste critique se fait sentir, même quand

» elle n'eſt pas ſévere. Des deux claſſes d'acteurs » qui ſe partagent ce théatre, & dont tous les » inſtans ſont conſacrés à vos plaiſirs & à vos » amuſemens, acteurs tragiques, acteurs comiques, *duſſé-je m'attirer de ceux-ci quelques* » *reproches*, ne m'eſt-il pas permis de penſer » que *ceux d'entre nous qui ſe livrent à la tragédie, n'ont pas, Meſſieurs, les moindres droits* » *à votre indulgence*, ni le moins de titres pour » la mériter? Allier, dans tous ſes mouvemens, » la nobleſſe à la vérité, la grandeur à la ſimplicité, joindre dans ſon débit, à la ſenſibilité » la plus conſtante, l'articulation la plus pure, » même dans les momens où, affaiſſé ſous le » poids des malheurs, le perſonnage ne doit » exhaler ſon délire ou ſes ſouffrances que par » des accens étouffés; conſerver enfin la dignité » du viſage, lorſque la haine, l'indignation, la » colere, la terreur, l'horreur même forcent » ſes traits à ſe décompoſer. Ne ſemble-t-il pas » que dans la carriere de la tragédie, l'art ſoit » continuellement aux priſes avec la nature, & » s'efforce de la repouſſer?

» Voilà, Meſſieurs, le ſurcroît des difficultés » que Melpomene impoſe à ceux qui, ſur ſes » pas, ont l'ambition d'obtenir vos ſuffrages. » Rival de ſes travaux, l'acteur comique a le » même guide, le même précepteur que l'acteur » tragique, votre goût & vos leçons; mais tous » les rangs, toutes les claſſes de la ſociété fourniſſent à ſes études des modeles pour ſe préſenter, pour parler, pour agir; il reçoit dans » tous les inſtans l'imitation des *formes* qu'il doit » prendre pour vous plaire. Mais où ſont les » modeles de Néron, de Polieucte, d'Orofmane » & de Cléopâtre? Ils ſont éclos de l'imagination du poëte qui les a créés, & leur fan-

» tôme ne prend de consistance que dans l'exal-
» tation de l'ame de l'acteur qui les représente ;
» & quelquefois (j'ose l'assurer, Messieurs, d'a-
» près vos remarques) quelquefois par des vers
» qui ne rendent pas toujours le plus nettement
» possible, les pensées qu'ils voudroient expri-
» mer : il faut cependant que, tout entier à leur
» expression, l'acteur tragique soutienne avec
» véhémence ces parties foibles ou vagues ; il
» faut qu'il répande sur elles la chaleur de la
» passion dont il est agité ; il faut qu'il s'iden-
» tifie tellement avec le noble personnage qui
» lui est confié, qu'il vous attache fortement,
» qu'il vous en impose, qu'il remue vos cœurs
» & s'empare de vos ames. S'il ne réussit pas,
» plus le personnage qu'il représente a fourni
» d'élévation à ses idées, d'exaltation à ses trans-
» ports, & plus la disgrace qu'il éprouve l'affli-
» ge, le déconcerte & l'anéantit. Il semble que
» dans sa personne on couvre d'opprobre ou
» Sertorius ou Pompée ; la grandeur dont il s'est
» revêtu ne lui fait sentir que plus vivement le
» chagrin d'avoir fait de vains efforts, le mé-
» pris de son propre talent, & la honte de vous
» paroître ridicule.

» Je ne vous présente cette image, Messieurs,
» qu'afin de vous rendre plus sensibles à nos
» peines, qu'afin d'implorer votre indulgence
» pour des acteurs tragiques qui ont perdu ce-
» lui qui pouvoit leur indiquer dans chacun de
» ses rôles les moyens de vous satisfaire ; mal-
» heureusement pour nous, son souvenir est en-
» core présent à votre mémoire. Cruel sou-
» venir ! ah ! Messieurs, que vos regrets pour
» ce talent sublime me préparent d'amertume,
» à moi que mon emploi destine à remplacer
» un jour un homme aimé à si juste titre, un

» acteur qui, pendant un nombre d'années, » ſoit qu'il vous ait fait voir Don Diegue, Ho» race, Joad ou Burrhus, n'a point encore ap» préhendé de rival dans la carriere qu'il a » remplie.

» Mais, Meſſieurs, que le deſſein de vous » toucher en faveur des ſuivans de Melpomene » ne me rende point injuſte envers les enfans » de Thalie. S'ils faiſoient le tableau des diffi» cultés qu'ils éprouvent, peut-être ne fourni» roient-ils pas de moindres ſujets *d'être plaints*, » & qu'ils prouveroient aiſément que, dignes » émules des acteurs tragiques, ils ſont égaux » autant par les peines que par le conſtant deſir » de vous plaire & de mériter vos bontés. «

Le public a applaudi avec tranſport la partie de ce diſcours dans laquelle l'orateur parle des talens de M. Brizard, & de ce ſublime le Kain, dont nos regrets honorent tous les jours la mémoire. Le reſte a été écouté aſſez froidement. M. Vanhove paroît être perſuadé que les difficultés qui entourent l'acteur tragique ſont plus épineuſes, plus difficiles à ſurmonter que celles que rencontre l'acteur comique. Peu de gens adopteront ſon opinion. On conviendra ſans peine de l'étude, des ſoins, du travail qu'exige la tragédie; mais il eſt facile de ſentir que comme dans cette partie de l'art, les conventions & les vraiſemblances ſont plus étendues que dans la comédie; comme les perſonnages qu'on y repréſente ſont preſque tous des héros imaginaires ou éloignés de nous par le laps de pluſieurs ſiecles; comme ceux qui, par les tems, ſont le plus rappro-

chés du moment qui les voit renaître, sont placés dans un rang dont la dignité est imposante, l'acteur tragique trouve dans l'exagération des sentimens qu'on a prêtés au rôle dont il s'est chargé, dans la pompe du débit, dans la noblesse des formes qu'il doit prendre, des ressources que n'a point l'acteur comique. *Où sont* (demande M. Vanhove) *les modeles de Néron, de Polieucte, d'Orosmane, de Cléopâtre?* A la bonne-heure. Mais où sont les objets de comparaison qu'on voudroit en faire avec le caractere qu'il plaît à l'acteur de leur donner? L'acteur comique trouve par-tout des modeles, dit encore M. Vanhove; oui, sans doute, mais c'est d'après les formes mêmes de ces modeles, qu'il lui est facile de s'égarer. Tous les hommes dont il est entouré, sont couverts d'un masque presque exactement pareil. Quelle profondeur d'observation ne faut-il pas pour deviner le secret du cœur humain au travers de ce masque imposteur? Quelle finesse, quelle justesse de tact ne lui sont pas nécessaires pour démêler le dédale des moyens qu'emploie l'homme vicieux qui cherche à voiler ses vices, pour en observer tous les rapports, en saisir toutes les nuances, & les mettre au grand jour? La peinture des ridicules est encore pour lui un écueil redoutable. C'est beaucoup d'avoir su les appercevoir; aux yeux du spectateur ce n'est rien, quand on ne les lui représente pas avec goût, & revêtus de manieres éloignées de ce qu'ils peuvent avoir de rebutant. Depuis l'hypocrisie jusqu'à l'ivresse, tout, dans

la comédie doit être rendu de façon que l'observateur puiſſe reconnoître le tableau d'un objet déja connu, & les couleurs doivent y être fondues avec une telle intelligence qu'on y trouve à la fois la vérité & l'agrément, ſans que l'un puiſſe nuire à l'autre.

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands détails. D'ailleurs ceux dans leſquels nous venons d'entrer ſuffiſent pour convaincre tout homme de bonne-foi. Deſtiné à jouer au théatre François dans les deux genres, M. Vanhove a ſans doute donné ſes premiers ſoins à la tragédie; quand il aura fait ſur la comédie le travail & les obſervations néceſſaires, nous ne doutons pas qu'il ne ſoit de notre avis; & l'on doit beaucoup eſpérer des talens d'un comédien qui s'occupe journellement d'approfondir un art dont il eſt auſſi honteux de négliger les difficultés qu'il eſt glorieux de les avoir vaincues.

(*Mercure de* France.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Après *la Servante maîtreſſe*, & *l'Amant jaloux*; les comédiens annoncerent la clôture de leur théatre par un compliment dialogué, ſuivant l'uſage introduit depuis quelques années. L'auteur (le ſieur Favart fils), pour n'avoir à donner que des louanges indirectes, toujours plus agréables à recevoir, a choiſi le genre allégorique. Les comédiens ſont des fermiers, & le public eſt le Seigneur de la ferme. Cha-

que Fermier, ou comédien, vient témoigner à ſa maniere, par des couplets mêlés de proſe, le regret qu'il a de voir partir ſon *bon Seigneur.* Par exemple, le ſieur Valroy, ſous le nom de *Dubois*, fidele à la gaieté de ſon emploi de Valet, vient conſoler ſes camarades par le couplet ſuivant,

AIR : *Tout roule aujourd'hui dans le monde.*

L'abſence n'eſt jamais cruelle,
Quand le retour la ſuit de près;
En ces lieux la gaîté rappelle
L'objet qui cauſe vos regrets;
A la triſteſſe il eſt un terme;
Et vous devez vous ſouvenir,
Qu'on ne doit voir dans notre ferme
Que l'enjouement & le plaiſir.

Peut-être les comédiens Italiens devroient-ils ſe ſouvenir un peu plus ſouvent de cette maxime.

La critique auroit mauvaiſe grace à s'exercer ſur ces bagatelles du moment. Celle-ci a été fort bien rendue par les acteurs qui étoient chargés des rôles; & le public l'a fort applaudie. Elle le méritoit par ſa ſimplicité intéreſſante. Le ſieur Favart y a paru lui-même ſous le perſonnage de *Juſtin ;* & nous allons tranſcrire ſa petite ſcene qui a paru intéreſſer les ſpectateurs.

VALCOURT.

Quel eſt ce jeune homme que j'apperçois auprès de cette porte? Approche. Qui es-tu?

JUSTIN.

JUSTIN.

Garçon de la ferme, prêt à vous servir.

VALCOURT.

Ton nom ?

JUSTIN.

Justin.

VALCOURT.

Je ne t'avois pas encore remarqué.

JUSTIN.

Hélas ! Monsieur, je parois si peu, que je n'ai pas encore pu me faire connoître de Monseigneur.

VALCOURT.

Ton emploi ?

JUSTIN.

Je ne suis jusqu'à présent que le balayeur de la salle de ce château, où Monseigneur vient tous les soirs s'amuser avec une brillante cour; mais je ne demande qu'à travailler, & si l'on veut bien me donner de l'ouvrage, peut-être pourrai-je espérer....

VALCOURT.

Quels sont tes répondans ?

JUSTIN.

Mon courage & mon cœur.

VALCOURT.

Ta famille ?

JUSTIN.

Je suis le fils de cette petite Bastienne, con-

nue depuis ſous le nom de la bonne vieille Urgelle.

VALCOURT.

On ne l'a point oubliée dans le village, & c'eſt un titre pour vous auprès de Monſeigneur. Venez avec nous.

Ce compliment eſt imprimé ſous ce titre : *Le départ du Seigneur*, &c. Et ſe trouve à Paris chez la veuve Ballard & fils, imprimeurs du roi, rue des Mathurins; prix 12 ſols.

Avant la repréſentation du *Mari Garçon*, piece remiſe au théatre, & de l'*Epreuve*, comédies choiſies pour l'ouverture de ce ſpectacle, M. Reymond, l'un des comédiens du roi nouvellement reçus, a prononcé le diſcours ſuivant.

MESSIEURS,

„ Mes camarades m'ont nommé pour vous „ rendre l'hommage annuel qu'ils vous doivent, „ & vous exprimer les tranſports de leur recon„ noiſſance; mais je n'entreprendrai pas de vous „ peindre la vivacité de notre zele ; c'eſt par „ des effets que nous eſpérons vous en donner „ des preuves.

„ Un champ vaſte & fertile nous eſt ouvert, „ les bornes du talent ſont reculées, tous les „ genres nous appartiennent ; & depuis *le dra„ me pathétique, fils naturel de Melpomene*, juſ„ qu'au vaudeville, joyeux enfant de la gaîté „ françoiſe, chacun va contribuer à la variété „ de vos plaiſirs. Un ſecond théatre s'éleve : „ Deliſle, Marivaux, Boiſſy, vous allez revi-

„ vre sur la scene. Thalie, qui n'osoit reparoî„ tre en ces lieux que sous les auspices de la „ déesse de l'harmonie, rentre aujourd'hui dans „ son domaine & reprend ses droits primitifs: „ sans briser le lien qui l'unit à la muse lyri„ que, elle pourra régner encore par elle-même. „ Venez, jeunes auteurs qu'elle inspire: venez„ lui consacrer ici les prémices de vos talens; „ méritez par d'heureux essais qu'elle vous in„ troduise bientôt dans son temple, sur le pre„ mier théatre de l'Europe, en vous approchant „ du trône de Moliere.

„ Mais une réflexion nous alarme: sommes„ nous en état de seconder leurs efforts? Les „ nouveaux sujets que Thalie vient de rassem„ bler sont peut-être loin de la perfection; ne „ les jugez pas encore à la rigueur. Daignez „ les encourager par votre indulgence, je l'im„ plore pour eux & pour moi-même, lais„ sez-nous le tems de nous rendre dignes de „ vos suffrages."

Nous n'imprimerons point les stances qui terminent ce discours. Le tout a été fort applaudi. On attribue ce compliment à M. Favart le pere. (*)

Les comédiens Italiens sollicitent l'indulgence du public, & on la leur doit à bien des égards; mais faut-il les encourager à porter sur leur théatre *le drame pathétique*, *fils naturel de Melpomene?* Cela est au moins douteux. Si ce genre peut être déplacé quelque part, c'est dans

(*) On le trouve aussi imprimé chez la veuve Ballard & fils.

un ſpectacle qui, comme le leur, eſt le ſéjour principal de la gaîté; d'ailleurs, quelque reſpect qu'inſpire la terrible Melpomene, dès que le drame eſt reconnu pour ſon fils naturel, le drame n'eſt qu'un bâtard que le goût ne doit légitimer jamais.

(*Journal de* Paris ; *Mercure de* France.)

LONDRES.

DRURY-LANE.

Le vendredi 7 avril, on a donné ſur ce théatre, la premiere repréſentation d'un opéra-comique : intitulé l'*Artifice.*

Charles veut faire épouſer ſa ſœur Eliſe à un de ſes amis appellé Bevil. Il l'engage à faire le rôle d'un jeune officier ſon couſin, afin de tromper ſon pere. Voilà toute l'intrigue de cette piece aſſez médiocre, & qui ne s'eſt ſoutenue qu'à l'aide de la muſique.

(*Lloyd's Evening Poſt.*)

COVENT-GARDEN.

Le ſiege de Gibraltar, opéra-comique. Paroles de M. Pillon, muſique de M. Shields.

L'heureuſe expédition de George Rodney, & le ſecours jetté par cet amiral dans la forteresse de Gibraltar, ont fourni le ſujet de cette piece; il paroît que l'auteur, encouragé par le ſuccès de l'*Invaſion* & de *la priſe de Liverpool*, (*) prend beaucoup de plaiſir à mettre

(*) Deux pieces de théatre de M. Pillon.

ſur le théatre les principaux événemens de la guerre préſente.

Les acteurs ſont : *le major Bromfield*, *Woolwich*, *Ben-Haſſan*, *Beauclerc*, *le ſergent Trumbull*, *le ſergent O'Bradley*, *Zayde & Jenny.*

La ſcene s'ouvre par pluſieurs officiers Anglois à table. Ils chantent, boivent, & joignent aux vœux qu'ils font pour la proſpérité de l'Angleterre, des imprécations contre l'Eſpagne; l'auteur leur a mis dans la bouche la chanſon favorite du général Wolfe, & qui fut chantée par ſon armée avant la bataille de Quebec. Mais comme au théatre l'amour doit être uni avec la guerre, il introduit un jeune ſoldat nommé Beauclerc, & qui eſt amoureux de Zayde, fille du More Ben-Haſſan, réſidant à Gibraltar. Ben-Haſſan étant réſolu de quitter ſecrétement cette place le ſoir même, Beauclerc, qui ſe voit expoſé au danger de perdre ſa maîtreſſe, obtient de ſon officier la permiſſion d'interrompre pour un tems ſes occupations militaires pour ne s'occuper que des ſoins de ſon amour. Cependant Ben-Haſſan, qui a voulu s'évader, eſt arrêté dans ſa fuite, & confiné dans un endroit obſcur, qu'il croit être un dongeon du roc de Gibraltar. Un de ſes eſclaves que Zayde a mis dans ſes intérêts, vient lui annoncer qu'il a été condamné comme eſpion, & l'engage à lui remettre la clef de ſon coffre-fort pour la donner à ſa fille. La fortune du vieux More une fois miſe en ſûreté, on lui apprend qu'il a été dupé; mais il eſt contraint de garder le ſilence, parce qu'on a

découvert chez lui des papiers qui prouvent ſon intelligence avec l'ennemi ; l'affaire eſt enfin appaiſée par les ſoins de Beauclerc, qui épouſe la belle Moreſſe.

Cette intrigue eſt coupée par différentes ſcenes qui repréſentent le trouble & les alarmes que peut occaſionner un ſiege, la démolition des lignes de St. Roch, & une émeute excitée par l'arrivée d'un vaiſſeau chargé de proviſions. La piece finit par une vue de la mer ; & l'entrée de Rodney dans la baye.

(*Lloyd's Evening Poſt.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Observations faites sur le Blocksberg; tirées d'un mémoire de M. Silberschlag; contenant la description de cette montagne; inséré dans le IVe. recueil allemand publié par la société des amis scrutateurs de la nature, *établie à Berlin.*

LOrsque je visitai, dit l'auteur, pour la premiere fois, en 1751, le *Broken* ou *Blocksberg*, je vis un phénomene singulier : de la hauteur du Henri, je découvris un nuage arrêté sur le sommet de la montagne, ce qui me détermina à profiter de l'occasion pour monter dans les nues. J'avançois avec mon compagnon dans le nuage; à peine eus-je fait cent pas dans cette espece de brouillard épais, que mon conducteur s'égara. Je le cherchai des yeux; mais la vue ne pouvoit s'étendre au-delà de quinze pas. Je criai; mais je fus effrayé de ne me trouver

qu'un filet de voix, quoique naturellement elle soit assez forte pour remplir des églises assez vastes. La vapeur épaisse l'étouffoit, & je ne crois pas qu'elle fût entendue au-delà de la portée de ma vûe. Mon guide m'assura qu'il avoit toujours sifflé, & que son chien n'avoit pas cessé d'aboyer. Cependant je n'avois rien entendu de tout cela, quoique nous ne fussions éloignés l'un de l'autre que d'environ 100 pas, comme nous le vérifiâmes ensuite. Dans cette situation, je n'osai pas aller plus loin : je ne savois ni d'où j'étois venu, ni où il falloit avancer pour sortir du nuage. Je m'assis sur une pierre, je m'enveloppai dans mon *wildschoura*. Le froid étoit aussi âpre que celui de 1740. Mon haleine se geloit sur le champ en flocons de neige; les crachats que je poussai contre une épine, se gelerent d'abord; ma transpiration insensible s'attachoit en forme de givre aux poils de mon *wildschoura*. Du côté du vent, ces poils étoient hérissés & glacés, tandis que du côté opposé, ils étoient flexibles à l'ordinaire; ce qui paroît prouver que le vent contribue au changement de la pluie en neige. L'exercice des bras & des jambes entretint pendant quelque tems la chaleur naturelle; mais au bout d'une heure & demie, je sentis mes membres s'engourdir; je tombai dans un long abattement; & quoique je fusse assuré qu'en m'y livrant, une mort prompte termineroit mes jours, il me fut impossible de m'y refuser. Un nouveau phénomene me réveilla un peu. La nue creva en neige. Celle-ci tomba d'abord sur moi

d'en haut, & j'en conclus que les couches supérieures des vapeurs se gelent les premieres. La formation de la neige se fit remarquer peu-à-peu autour de moi, & je vis distinctement que tous les petits flocons se formoient à l'instant tout à-la-fois, & non par parties. On remarque cette formation par un éclat prompt, qui frappe les yeux. C'est en tombant pêle-mêle, en s'unissant ensemble que les vapeurs se réduisent en flocons, en étoiles, en poussiere glaciale. Jusqu'ici le vent avoit été si foible qu'on n'appercevoit pas sa direction, même aux poils du *wildschoura* couvert de frimats; tout-à-coup il s'éleva & chassa le nuage dans la plaine. Je fus aussi-tôt entouré d'une athmosphere sereine & éclairée par un soleil brillant, au-lieu d'une vapeur glaciale, ténébreuse, étouffante. La cause de la mort inévitable dont j'étois menacé au sommet de la montagne, descendit & se dissipa dans la plaine. Je vis mon guide & son chien, qui, trompé par la forme d'une partie de ces vapeurs, qui ressembloit à un chevreuil blanc, poursuivoit ce fantôme en chassant. Si quelqu'un s'avise de répéter cette expérience, & de se plonger dans un nuage, je lui conseille de se munir d'une boussole pour diriger ses pas, lorsqu'il sera tems d'en sortir. Cette journée avoit commencé par un phénomene singulier; elle devoit se terminer par un autre : car lorsque l'illustre famille du comte se fut transportée avec moi sur le sommet de la montagne pour voir le superbe spectacle du coucher du soleil, je vis au mo-

ment que cet aſtre, ſemblable à un globe d'or embraſé, darde déja ſes rayons pourprés à travers les ombres de la nuit ſur les ſommités les plus élevées; je vis, dis-je en me tournant vers l'eſt-oueſt, à une diſtance de deux milles, la forme du Broken, bien plus grande qu'il n'eſt, & ſuſpendue dans l'air comme un fantôme. La petite cabane, nos perſonnes mêmes y étoient repréſentées en figures coloſſales. Je levai le bras; ce mouvement parut très-peu ſenſible. J'avertis auſſi-tôt la compagnie de regarder vers l'eſt, & tous furent étonnés de voir cette énorme repréſentation. Voici comme on pourroit l'expliquer. Il s'étoit élevé du duché d'Halberſtadt, & du comté de Wernigerode un léger brouillard ſur lequel le ſoleil traçoit la forme du Broken comme ſur un miroir. Or, puiſque les ombres s'agrandiſſent dans l'éloignement, & s'étendent, le contour du Broken & de tout ce que les rayons ſolaires pouvoient atteindre, devoit ſe peindre d'une forme coloſſale. Combien ne voit-on pas ſouvent dans un brouillard, quand on eſt éclairé d'une lanterne, une figure qui paroît ſe trouver à côté de nous, & qui, par ſa reſſemblance avec celui qui la voit, fait croire qu'il ſe voit double? Le prétendu eſprit dans les carrieres n'eſt rien autre choſe qu'une pareille erreur d'optique.

(*Journal encyclopédique.*)

II.

LETTRE de M. MARC-THÉODORE BOURRIT, citoyen de Geneve, à M. le comte DE BUFFON, *ſur l'accroiſſement des glacieres dans les Hautes-Alpes.*

MONSIEUR,

Combien l'étude de la nature me devient plus chere, depuis que je lui dois l'avantage de voir mes obſervations confirmées par les vues de votre génie, & mes pénibles voyages payés par l'honneur que vous leur faites de les citer, honneur plus flatteur, à mon gré, que celui qu'on leur a fait de les traduire! mais, permettez-moi, Monſieur, de vous apprendre que j'ai beaucoup à ajouter aux faits déja connus ſur l'accroiſſement général des *glaciers* dans les Hautes-Alpes : toutes mes obſervations tendent à démontrer que cet accroiſſement n'eſt point une hypotheſe : en voici de nouvelles preuves aſſez frappantes pour mériter d'être recueillies.

1°. La fameuſe mer de glace du *Montanvert* à Chamouni, borne la Savoie & le Piémont; ſes glaces ſont immenſes ; on ne les parcourt pas ſans danger; d'un côté elles vont aboutir au *Mont-Blanc*, & de l'autre au grand glacier du *Taléfre ;* à ces extrêmités l'on ne voit que des horreurs, que les guides de Chamouni nomment avec raiſon *un enfer de glace.* Cepen-

dant, quel que soit l'état actuel de cette vallée, il est certain que c'étoit par-là que les habitans de Chamouni communiquoient, il y a quelques siecles, avec ceux du Val-d'Aost, & qu'en partant à quatre heures du matin, ils arrivoient à *Cormayeur* pour l'heure de la messe. Je tiens même du sieur Paccard, âgé de près de quatre-vingt ans, notaire de la communauté de Chamouni, entre les mains duquel sont les plus anciens documens du pays, que cette vallée étoit anciennement du ressort de *Cormayeur* même, dénomination qui dérive de *Courmajeure*, parce que c'étoit-là que se tenoient les assises des juges, & que les procès des *Chamounards* se terminoient : or, ils ne s'y rendoient qu'au travers du Montanvert; aujourd'hui la communication avec *Cormayeur* est interrompue; non-seulement elle est devenue impraticable aux hommes les plus hardis, mais encore aux bouquetins, qui, depuis que les glaces l'ont fermée, ne pénetrent plus au Montanvert; les Chamounards qui ont affaire à *Cormayeur*, ne peuvent y aller qu'en passant par le *Bon-homme* qui entame la Tarentaise, ou par le *Valais*, ce qui prend deux journées d'été; enfin cette même vallée du *Montanvert*, étoit, il y a tout au plus 30 ans, un Pérou pour les chercheurs de crystaux; aujourd'hui cette branche d'un commerce alors lucratif, est tombée par l'accroissement & l'accumulation des neiges & des glaces qui couvrent presque par-tout les rochers.

2°. Quand j'ai décrit dans mon premier ouvrage les divers *glaciers* qui pendent le long

de la belle vallée de Chamouni, je n'en ai compté que quatre, ceux des *Boſſons*, des *Bois*, d'*Argentiere* & du *Tourd;* mais depuis ce tems le théatre a changé de décoration; il s'en trouve un nouveau qu'on a nommé *Tacona*, c'eſt à préſent le premier qu'on rencontre; il eſt même déja ſi bas, qu'il fait craindre aux habitans qu'il ne s'empare bientôt des poſſeſſions qui en ſont voiſines.

3°. Le ſieur Paccard, que je viens de nommer, m'a confirmé ce que j'avois appris de pluſieurs Chamounards, que ne pouvant plus pénétrer dans le Val-d'Aoſt par le Montanvert, ils y arrivoient encore, il y a quelques années, par le ſommet du *Tourd;* de cette montagne ils tomboient dans une gorge nommée le *Col-Féret*, ce qui leur faiſoit 12 heures de marche. Aujourd'hui ce paſſage eſt entiérement bouché.

4°. Vous verrez, Monſieur, dans mes deſcriptions des montagnes du Valais & de la Suiſſe, qu'il exiſte une vallée de glace immenſe ſituée au midi du Valais; que cette vallée, que je nomme *Chermotane*, eſt un lieu d'horreur; qu'elle n'eſt point connue, &c... Cependant, j'ai vu une ancienne carte de ce pays ſauvage, où pluſieurs routes ſe trouvent tracées préciſément par le travers de cette mer de glace & de ces précipices : cette carte eſt entre les mains de M. le capitaine Mikeli Theluſſon, de Geneve, qui poſſede une collection de cartes géographiques intéreſſantes.

5°. Si des glacieres de la Savoie & du Va-

lais, je passe à celles du canton de Berne, les preuves s'accumulent, deviennent plus fortes, & acquierent une authenticité toujours plus grande.

A l'extrêmité de la vallée de *Lauterbroun*, il existoit, il y a 40 ans, plusieurs habitations situées plus avant dans les Alpes, que ne sont celles de *Myrre* & de *Ghimmel ;* ces habitations sont à présent englouties par les glaces. Il existoit encore dans leurs environs un passage pour pénétrer dans le Haut-Valais, qui est aujourd'hui perdu : je regarde aussi comme perdu un passage par lequel M. Polier de Bottens, doyen de l'église de Lausanne, pénétra du Kandelsteig à Lauterbroun : je suis du moins certain, par ce que m'en ont appris les habitans du Kandelsteig, que les glaces ont prodigieusement augmenté dans ces montagnes.

6°. Mais c'est sur-tout dans la vallée du Grindelvald, qu'on a une preuve existante de l'augmentation des glaciers qui y descendent ; ils étoient, il n'y a que quelques siecles, relégués encore sur les sommets, & la place qu'ils occupent aujourd'hui étoit cultivée fort avant ; cela est si vrai, que la société économique de Berne a proposé un prix pour l'année prochaine, à celui qui assigneroit les époques des envahissemens des glaces dans ce pays sur les terreins fertiles. A cette autorité, je joindrai celle de M. Grouner, qui dit, *que d'anciens titres attestent que la vallée de l'Aar au mont-Grimsel, qui est aujourd'hui comblée de glace, étoit anciennement cultivée ;* cependant cette vallée est

une des plus élevées des Alpes; je l'ai parcourue toute une journée, le soleil y darde ses rayons pendant plusieurs heures, & ne parvient pas à diminuer le massif de glace qui la couvre en entier.

7°. Ce n'est pas seulement dans quelques parties des Alpes, que les glaces ont augmenté, c'est encore dans toute leur étendue; j'en pourrois citer un grand nombre d'exemples; mais pour me resserrer, je me bornerai à deux.

A l'orient de St. Gothard commence un assemblage de sommets fort élevés, connus sous le nom de *Monts Adula.* Ces sommets sont divisés en plusieurs branches, dont les intervalles sont autant de vallées immenses de glace d'un aspect effrayant; nul homme n'ose y pénétrer, les Chamois même s'en tiennent éloignés, & le soleil semble craindre d'éclairer ces vallons affreux; cependant on a des notices que ces pays perdus pour les hommes, n'ont pas été autrefois ce qu'ils présentent aujourd'hui : la vallée du Rhinvald, par exemple, d'où descend le Rhin supérieur, portoit dans des tems reculés, le nom de *vallée du Paradis*, parce qu'elle étoit un pays de délices, tradition qui est passée au travers de plusieurs générations chez les habitans de ces montagnes; aujourd'hui la partie supérieure de cette vallée est le paradis des Chamois, parce qu'elle est pour eux un asyle inviolable.

8° Un fait certain, un fait encore subsistant, c'est qu'il n'est point de pays dans l'Europe où l'on trouve autant de décombres d'é-

difices & de châteaux que chez les Grifons; & ces édifices ruinés fe voient à préfent parmi les débris des montagnes, dans des vallons défolés & bien éloignés des pays actuellement habités. Or, il n'y a pas d'apparence que les hommes euffent été choifir pour leur demeure, un pays auffi horrible & éloigné de tout fecours humain; d'ailleurs, ce n'eft pas ces édifices feulement qui préfentent des ruines, ce font les montagnes même qui les environnent; & leur dévaftation, les neiges & les glaces qui les couvrent en grande partie, atteftent que les hommes en ont été repouffés par le changement de climat qu'elles ont fubi.

9°. Je ne prétends pas dire qu'il n'arrive fouvent que des amas de neige & de glaces, ne viennent à diminuer dans certaines faifons, & même pendant plufieurs étés, cela arrive par des chaleurs continues & de grands vents; mais je ne regarde ces diminutions que comme des retardemens à l'accroiffement général des glaces; j'envifage leur augmentation dans un laps de tems confidérable, même de plufieurs fiecles. D'ailleurs, il arrive fouvent que fi la diminution des glaces eft fenfible dans quelques endroits des Alpes, l'augmentation s'opere dans d'autres, & c'eft ce qui vient d'arriver. Les grands vents du midi de l'année derniere ont fait diminuer le glacier des Boffons, mais jamais le *Buet* n'a été fi chargé de neige que dans cette même époque. M. Berenger & mon fils, qui y font montés cette année, n'ont pu fe repofer à la *Table du Chantre*, qu'ils ont

trouvée ensevelie sous les neiges, de même que les autres rochers; ils ont eu à marcher près de 4 heures sur la neige, avant que d'atteindre le sommet de cette montagne; enfin, je dirai avec M. de Luc, » qu'on ne peut » douter de l'accroissement de tous les glaciers » des Alpes; que puisqu'ils existent, c'est une » preuve que dans les siecles précédens, la » quantité de neige qui est tombée pendant » les hivers, l'a emporté sur la quantité fon» due pendant les étés, &c. « Vous verrez, Monsieur, quelques tableaux que j'ai faits, intéressans par leur rapport avec l'histoire-naturelle de ces lieux extraordinaires, dont l'aspect est si imposant, & dont les beautés sauvages sont si fieres.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de l'admiration & d'un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & obéissant serviteur;
MARC-THÉODORE BOURRIT.
(*Mercure de* France.)

III.

MÉTÉORE vu en Angleterre.

Le onze avril dernier, vers les neuf heures du soir, on vit à Nottingham un Météore des plus surprenans. Il s'avança d'abord du côté du nord-est, passa au-dessus de la ville, & con-

tinua sa direction vers le sud-est; il étoit d'une grandeur prodigieuse, & jettoit une grande clarté; il tomba dans plusieurs endroits, se creva avec une explosion terrible, & se divisa en une multitude d'étincelles semblables à des serpenteaux de fusée. On le vit d'abord tomber sur la forêt voisine, il parut que c'étoit trois globes unis par une chaine de feu, ensuite dans le parc, & sur les libertés de Beeston, où l'on trouva dans plusieurs places des globes d'une médiocre grandeur.

(*Lloyd's Evening Post.*)

I V.

AURORE-BORÉALE observée à Lille en Flandres.

» On a observé ici, écrit-on de Lille, le » mardi 29 février, à 8 heures & demie du » soir, une aurore boréale des plus considérables, du genre de celles qu'on nomme *Tranquilles*. Je n'en fus averti par mes domestiques qu'après 9 heures, lorsque je soupois. » Le ciel étoit alors dans toute sa capacité, » même dans la partie australe, d'un rouge » éclatant & de plusieurs nuances. On remarquoit sur-tout, à une petite distance au midi du » zénith de notre ville, un espace ovale d'environ dix degrés, beaucoup plus clair & » plus lumineux que le reste du ciel, & d'où » partoient en tous sens des rayons ou faisceaux de lumiere très-étendus & de diverses » couleurs, comme rouges, jaunes, blancs,

» verdâtres, &c. & tout-à-fait distincts du fond
» rouge qui coloroit tout le ciel, & qui étoit
» plus foncé, sur-tout dans la partie boréale &
» au couchant. Ces faisceaux lumineux étoient
» fixes & sans aucun mouvement apparent;
» en quoi ils différoient de ceux des aurores
» boréales ordinaires, qui naissent, s'éteignent
» ou changent subitement de place par un mou-
» vement convulsif assez semblable à celui des
» éclairs, & qui d'ailleurs partent toujours du
» pôle septentrional; à neuf heures & demie
» tout l'horizon offroit le spectacle le plus mag-
» nifique. La clarté étoit si grande qu'on pouvoit
» y lire de très-petits caracteres, & que beau-
» coup de personnes crurent que la ville étoit
» en feu. La matiere lumineuse étoit par-tout
» si tenue, qu'elle laissoit appercevoir le disque
» des étoiles, mais elle en absorboit les rayons.
» Bientôt après le foyer resplendissant qui nous
» dominoit presque perpendiculairement, com-
» mença à s'éteindre d'une maniere insensible.
» On ne vit plus que le beau rouge qui occu-
» poit tout le nord & le couchant; à 10 heures
» il fut couvert à son tour par des nuages qui
» bordoient l'horizon de ces côtés, & qui étoient
» poussés par le vent d'ouest qui avoit soufflé
» assez fort toute la journée. Le ciel depuis le
» matin avoit été très-serein, le temps doux.
» Le thermometre de *Réaumur* étoit à 7 & 8
» degrés au-dessus de zéro à midi, & le ba-
» rometre à vingt-sept pouces. Il y avoit eu
» les jours précédens beaucoup de neiges &
» de froidure. « (*Mercure de* France.)

V.

AUTRE observation faite à Montmorency.

M. Cotte, curé de Montmorency, & correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, observa, le même jour 29 février, à 7 heures 3 quarts du soir, quoique le ciel fût couvert, une aurore boréale qui répandoit une lumiere presqu'aussi grande que la lune en son plein ; de tems en tems, les nuages qui la couvroient, paroissoient teints d'une couleur rouge & éclatante vers le zénith. Ce phénomene dura une partie de la nuit ; & pendant cette durée, l'aiguille aimantée fut dans la plus grande agitation. Elle déclinoit à 7 heures de 19 d. 55'; & à 8 heures un quart, de 20 d. 0'; à 8 heures & demie, de 19 d. 55'; à 8 heures 3 quarts, de 19 d. 28'; à 9 heures, de 20 d. 0', &c.; à 4 heures du matin, de 19 d. 45' : c'est la déclinaison ordinaire à cette heure là. Une autre aiguille aimantée, suspendue par une soie à l'air libre, agissoit continuellement, en décrivant des arcs de cercle de 10 ou 12 degrés. Pendant la durée du phénomene, le vent souffloit foiblement de l'ouest. Le thermometre à mercure de Réaumur marquoit 6 degrés de dilatation, le barometre 28 pouces 1 ligne, & l'hygrometre à plume 8 degrés ; ce qui indiquoit une assez grande humidité.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

BOTANIQUE.

Aſclepias floribus muſcas captat, dit le célebre Linneus dans ſa philoſophie, pag. 196. M. Jean Menabuoni, étudiant en Botanique, a eu occaſion de s'aſſurer de la vérité de cette obſervation, au mois de juin de l'année derniere, dans le jardin botanique annexé à l'hôpital de *S. Marie-Nouvelle* de Florence. Il a vu que les mouches qui ſe poſoient ſur les fleurs de la plante que l'illuſtre auteur ci-deſſus cité nomme *Aſclepias Syriaca*, reſtoient priſes dans les nectaires, & que le plus ſouvent en voulant ſe ſauver de cette priſon, elles y laiſſoient leurs pattes. La même choſe a été obſervée ſeulement avec quelque différence dans la capture, ſur les fleurs de la plante nommée *Apocynum Androſæ mifolium*, par M. François Bartolozzi, dont on a un ſavant mémoire ſur ce ſujet, dans le *recueil d'opuſcules ſcientifiques de Milan.* M. Bartolozzi a encore obſervé que la fécondation des plantes ne s'opere pas ſeulement par le moyen des pouſſieres, mais qu'elle peut auſſi s'opérer par le moyen d'une liqueur tranſparente, comme il a eu occaſion de s'en aſſurer ſur la plante dite *apocynum*, dont les antheres ne contiennent aucun globule ou atome qu'on puiſſe nommer pouſſiere, mais ſeulement une goutte de liqueur glutineuſe qui ſe trouve toujours dans l'extrêmité ſupérieure du filament, &c.

(*Novelle letterarie.*)

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

LETTRE de M. FOURCROY, conſeiller au bailliage de Clermont en Beauvoiſis, aux rédacteurs de la Gazette de ſanté, *pour ſervir d'éclairciſſemens aux obſervations ſur* le Tetanos *ou mal de mâchoires.* (*)

JE me crois obligé, MM. de vous communiquer quelques réflexions relatives au tetanos, ou mal de mâchoire, auquel ſont ſujets les negres nouveaux-nés de d'Amérique, dont vous faites mention dans les N°. I & V de votre gazette de cette année. Vous dites dans le N°. Ier. que ſi les négreſſes étoient accouchées par des ſages-femmes d'Europe, on n'obſerveroit pas un ſemblable accident. Je ne crois pas que cette maladie puiſſe être attribuée à l'ineptie

(*) Voyez le journal de *mars*, page 344, & celui d'*avril*, page 317.

des femmes qui accouchent les négresses, comme il est aisé de le voir par le succès des moyens qui m'ont réussi pour en préserver un grand nombre d'enfans. D'ailleurs, les sages-femmes d'Europe sont la plupart sans connoissances, sans adresse & sans prudence, comme en sont convaincues les personnes éclairées qui habitent les campagnes. On devroit parmi nous voir aussi le tetanos, comme parmi les enfans des negres, s'il dépendoit de cette cause. (*)

Dans un petit ouvrage que j'ai publié sous ce titre : *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature*, j'ai avancé que je soupçonnois que le mal de mâchoire étoit dû à un défaut d'évacuation totale du méconium, & qu'il n'avoit pas eu lieu dans les enfans négrillons, auxquels on avoit donné, par mes conseils, une once de manne en naissant. Il paroît sans doute extraordinaire que le lait maternel des négres-

---

(*) *Note des rédacteurs*. Nous sommes fâchés que M. de Fourcroy ne nous ait pas entendu, ou que nous nous soyons mal expliqués. Nous avons dit que nous croyions ou que nous étions persuadés que si les negresses étoient accouchées par des sages-femmes d'Europe, cet accident n'arriveroit pas. Mais ce n'est pas à raison de l'impéritie des négresses, ou de la supériorité, des talens des sages-femmes d'Europe, comparés à ceux des négresses, que nous l'avons dit; c'est parce qu'il est probable que la cause de cette maladie tient à quelque pratique particuliere en usage parmi les accoucheuses négresses, & inconnue à celles d'Europe.

ſes n'ait pas, dans nos iſles d'Amérique, la propriété de purger ſuffiſamment les enfans, & qu'il faille avoir recours à l'art. Cela tient apparemment à des circonſtances particulieres. Mais il eſt de fait qu'en conſeillant ce moyen, de l'efficacité duquel vous doutez dans votre N°. 5, j'ai préſervé de cet accident un grand nombre de négrillons à Saint-Domingue.

Au lieu de ne donner qu'un extrait imparfait de l'article de mon livre, où je parle du mal de mâchoire, vous m'auriez fait plaiſir de le tranſcrire tout entier, afin que le public fût à portée de connoître le fait dont il s'agit ; voici comme je m'exprime, pag. 61. » Je propoſai à un de mes parens, qui me parloit » des pertes que le mal de mâchoire lui avoit » occaſionnées, de faire prendre une once de » manne fondue dans ſuffiſante quantité d'eau » au premier négrillon qui lui naîtroit ; l'eſſai » que nous en fîmes, nous ayant réuſſi à » ſouhait, il fut recommencé avec un égal » ſuccès ſur tous ceux qui lui vinrent ; au» cun ne fut attaqué du mal de mâchoire, &c.

D'après cette expérience, j'étois autoriſé à faire le raiſonnement qu'on lit à la pag. 303. » Le mal de mâchoire n'a d'autre cauſe que le » manque d'évacuation du méconium, qui par » un trop long ſéjour dans l'eſtomac & les in» teſtins, y occaſionne une inflammation mor» telle, dont le tetanos eſt le ſymptôme, &c.

Le moyen que j'ai employé ſans doute eſt ſimple ; mais c'eſt une raiſon de plus pour y avoir confiance. Il n'eſt point étonnant que M. Poupée

Poupée Desportes, qui étoit en même tems que moi à Saint-Domingue, n'en ait pas eu connoiſſance. Car S. Domingue eſt une iſle d'une très-grande étendue, poſſédée, comme on ſait, pour plus des deux tiers par les Eſpagnols. Il ſe trouve néanmoins dans la partie françoiſe, des quartiers à plus de 100 lieues les uns des autres, qui n'ont entre eux aucune relation, tels que ceux du fort Dauphin & du fond de l'Iſle-à-Vache.

Au reſte, ſoit que M. Poupée Deſportes n'ait point entendu parler du moyen que j'ai indiqué, ce qui ne ſeroit point étonnant; ſoit que ne voulant expoſer que la méthode de tous les peuples de l'Europe, il ait négligé l'avis d'un ſimple particulier, il n'en eſt pas moins vrai qu'en faiſant donner à des négrillons nouveaux-nés une once de manne, peu de tems après leur naiſſance, je les ai préſervés du mal de mâchoire. Tous les raiſonnemens poſſibles, toutes les conjectures, toutes les obmiſſions ne peuvent nuire à des faits qui ſont en médecine, à ce qu'il me ſemble, la ſeule bouſſole qui puiſſe ſervir de guide.

Je vous prie, MM. d'inſérer ma lettre dans une de vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

FOURCROY.

I I.

Effets funestes des vapeurs méphitiques.

Les dames Urfulines de Saint-Germain-en-Laye, avoient dans leur couvent un puifard où fe réuniffoient toutes les eaux de cuifine, celles de leffive & de favon; elles fe déciderent à en faire conftruire un fecond; du moment où il fut achevé, on y fit couler les eaux du vieux puifard. Le fils du jardinier crut pouvoir y defcendre fans inconvéniens. Mais bientôt il y eft frappé de la vapeur méphitique; fon frere vole à fon fecours & refte à fes côtés. Le pere partage bientôt le fort de fes fils. Un tapiffier qui étoit dans l'églife, accourt avec un manœuvre, & ce font deux victimes de plus. Heureufement qu'il y avoit ce jour-là, le 21 du mois de mars dernier, dans la ville un attelier de ventilateur fous la conduite d'un infpecteur, homme très-intelligent, vieux militaire, & conféquemment plein de courage : il montre l'exemple & defcend; mais n'étant pas accoutumé à l'impreffion immédiate de ces vapeurs, peu s'en fallut qu'il ne devînt victime de fon zele : le danger de cet honnête-homme ne permet pas à fes ouvriers de délibérer. Les nommés Groffet & Bernard l'ont bientôt retiré & rappellé à lui : on vole de nouveau au fecours de nos cinq infortunés. Le nommé *Denis*, autre compagnon vidangeur (& fon nom mérite bien d'être confacré)

en saisit un & l'attache, mais prêt à être suffoqué, il crie qu'on l'enleve lui-même : redescendu sur le champ, il en saisit deux autres, & remonte de nouveau pour jouir pendant quelques secondes d'un air pur, car s'il respiroit dans ce gouffre il périroit. Encore livide, palpitant, plombé, & tout chancelant, il regagne l'échelle, & a le bonheur d'enlever les deux qui restoient. Pendant ce tems le sieur le Brun s'empressoit d'administrer aux asphixiés les secours dont il avoit eu lui-même besoin au moment où il fut retiré. Il les fait étendre à terre, leur fait respirer de l'alkali volatil, & est assez heureux pour en rappeller trois à la vie. Mais les deux autres avoient succombé. Le fils cadet du jardinier, descendu le premier dans le puisard, & le tapissier, qui y étoit descendu le dernier.

M. le prévôt & M. le procureur du roi de la ville, témoins de cet événement, ont donné les plus grands éloges à l'intelligence du sieur le Brun, ainsi qu'au courage des ouvriers. On se rappelle assez l'événement de la fosse de Narbonne, (*) où toutes les circonstances s'étoient réunies pour immoler un plus grand nombre de victimes ; & sans le hasard qui avoit conduit à S. Germain un attelier de ventilateur, non-seulement ces cinq malheureux eussent péri, mais encore ceux qui auroient eu la hardiesse d'aller leur porter du secours. Ce

(*) Journal de *juillet* 1779, page 320.

qu'il y a de consolant, c'est que si les événemens de ce genre sont effrayans, il est bien facile de les prévenir. Aussi le ministre qui s'empresse d'adopter tout ce qui peut concourir à la conservation des hommes, va-t-il consacrer les moyens simples & sûrs de remédier, ou pour mieux dire, de prévenir ces accidens funestes, & s'il en arrivoit par la suite, ils ne seroient plus que l'effet d'une imprudence criminelle, & que la loi punira.

(*Journal de* Paris)

III.

Remede du sieur Laffecteur.

La société royale de médecine, qui avoit nommé des commissaires pour préparer & pour administrer le rob du sieur Laffecteur, (*) a jugé, d'après les 2 rapports qui lui en ont été faits, 1°. que ce rob, tel qu'il a été préparé, ne contient point de mercure; 2°. que le remede & la méthode du sieur Laffecteur peuvent guérir les maladies vénériennes confirmées; 3°. que cette méthode n'exclut point les traitemens particuliers accessoires, les précautions & les modifications relatives aux circonstances qu'il est impossible de désigner, & qui doivent être laissées à la prudence du médecin; 4°. que ce remede ne contenant pas de mer-

(*) *Voyez* le journal de *février* 1779, page 332.

cure, peut devenir ſur-tout utile dans les cas où l'on auroit quelqu'inconvénient à craindre de l'uſage, ſoit intérieur ſoit extérieur, des préparations mercurielles. Le ſieur Laffecteur demeure préſentement rue de Bondy, la derniere porte-cochere à gauche après M. l'ambaſſadeur de Veniſe; & au mois de juillet prochain, il demeurera, même rue, entre l'hôtel de Roſambo & l'hôtel d'Aligre. Il prévient qu'il y a un médecin de la faculté de Paris, qui, tous les jours, ſe tranſporte chez lui, depuis 10 heures juſqu'à 2, pour examiner les malades qui s'y préſentent, & leur donner ſes conſeils. La bouteille de rob de 32 onces, coûte *24 liv. à Paris & 27 liv. en province franche de port & d'emballage.*

(*Journal général de* France.)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

ANECDOTE honorable à l'agriculture.

L'Agriculture fut le premier de tous les arts. Il y a apparence que le premier homme essaya de disposer la terre à produire les végétaux dont il avoit besoin pour sa subsistance. Cet art a sur-tout été en honneur chez les peuples qui ont fait le plus de cas de la valeur ; & les plus grands généraux des plus florissantes républiques n'ont pas dédaigné le labourage. La Suisse est un des pays les plus fertiles, par l'industrie & les travaux de ses habitans.

On disputoit un jour sur l'origine de la noblesse devant Maximilien I. Quelqu'un demanda, en plaisantant, *où étoit le gentilhomme, lorsqu'Adam labouroit, & qu'Eve filoit ?..... Je suis un homme, ainsi qu'un autre*, répondit l'empereur, *à la dignité près que Dieu m'a donnée.*

Les anciens nobles de la Germanie, ou de

l'Allemagne honoroient beaucoup l'agriculture. Un ſeigneur de Hagi, château ſitué dans le comté de Kybourg près de Winthertour, & qui vivoit vers l'an 1300, en faiſoit ſon occupation ordinaire, quoiqu'il poſſédât pluſieurs fiefs. Il réſervoit ſes meilleurs chevaux pour la charrue. Son fils, jeune & d'une figure agréable, les guidoit, tandis que le pere, en cheveux blancs, ouvroit le ſein de la terre & traçoit les ſillons. Un duc d'Autriche allant à cheval, de Raperſwil à Winthertour, apperçut, en paſſant, ces laboureurs reſpectables, & fut frappé de l'attelage. Il s'arrête. *Çà*, dit-il, au grand-maître de ſa maiſon, *faites halte, je n'ai pas vu un ſi beau payſan, ni de chevaux ſi ſuperbes attelés à une charrue.* Mais quelle fut ſa ſurpriſe lorſque le grand-maître lui répondit que c'étoit le baron de Hagi qui labouroit avec ſon fils! Le duc faiſoit quelque difficulté de le croire. *Monſeigneur*, reprit le grand-maître, *votre grandeur pourra s'en convaincre demain par elle-même; elle le verra venir à cheval à la cour pour lui offrir ſes ſervices.* En effet, le lendemain, le baron de Hagi, accompagné de ſept de ſes gens, tous à cheval, vint à Winthertour faire ſa cour au duc, qui ne manqua pas de lui demander ſi c'étoit bien lui qu'il avoit vu la veille, à la ſuite d'une charrue ſuperbement attelée? Le baron lui répondit avec dignité, qu'il ne trouvoit pas, après la guerre, pour la défenſe de la patrie, d'occupation plus digne d'un gentilhomme, que celle de cultiver ſes terres. Il ne put s'empêcher d'admirer ce vieil-

lard qui lui préſenta ſon fils. Le duc lui fit l'accueil le plus gracieux, & prodigua ſes careſſes au pere & au fils.

I I.

Lettre au rédacteur de la gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.

Puiſque vous vous êtes impoſé la loi, Monſieur, de faire part à vos lecteurs de tout ce qui peut paroître de nouveau ſur l'agriculture, je crois devoir fixer votre attention ſur un article que je trouve dans une feuille de province, & qui pourroit peut-être échapper à vos recherches. Elle intéreſſera certainement tous ceux qui liront vos feuilles, quels que ſoient leurs principes. Voici mot pour mot la teneur de cet article.

L'uſage de la faucille pour couper les bleds, ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. Vers le milieu de ce ſiecle, différens laboureurs de la province de Picardie chercherent à introduire l'uſage de faucher les bleds, au-lieu de les faire ſcier.

Ce nouvel uſage privoit entiérement les pauvres du chaume que les loix divines & humaines concourent à leur aſſurer. Il leur étoit d'autant plus préjudiciable, dans cette province qui manque de bois, que le chaume eſt la ſeule reſſource qu'ils aient pour couvrir leurs maiſons & ſe chauffer durant l'hiver. Il excita la vigilance des magiſtrats de Saint-Quentin. Sur

leurs repréſentations, fut rendu l'arrêt ci-deſſous énoncé du 13 juillet 1750, conformément à un autte du 30 juin précédent, obtenu par le marquis de Caulincourt & l'abbaye de Royaumont, pour l'étendue de leurs juſtices en Picardie.

En 1778, Sébaſtien Quentin, & autres laboureurs de la paroiſſe d'Arvillers, reſſort du bailliage de S. Quentin, ont fauché une partie de leurs bleds, & ont enlevé du chaume reſtant ſur l'autre partie qui avoit été ſciée.

Sur la plainte des pauvres, le procureur-fiſcal a cru devoir pourſuivre les délinquans; ils ont été aſſignés, & ſur ſon réquiſitoire, ſentence eſt intervenue en la juſtice d'Arvillers le 22 ſeptembre 1778, qui les condamne tous à l'amende, pour avoir fait faucher partie de leurs bleds; fait défenſe aux habitans d'enlever aucuns chaumes ſur les bleds ſciés; leur enjoint de les laiſſer aux pauvres de la paroiſſe; les condamne à leur reſtituer la valeur des chaumes excédant le tiers au-delà duquel ils ont continué à faire faucher les bleds; ordonne que la quotité de terre en bled que les autres avoient fait faucher, ſeroit imputée ſur leurs tiers de chaumes, & leur fait défenſes à tous de récidiver, ſous les peines de droit; ſentence confirmée au bailliage de Saint-Quentin, dont Quentin & conſorts ſe ſont rendus appellans; ils ont auſſi formé oppoſition aux deux arrêts des 30 juin & 31 juillet 1750.

Pour défendre la liberté de faucher les bleds

& de faire le chaume dans les bleds sciés, ils soutenoient, 1°. que cette liberté est une suite nécessaire, une partie intégrante du droit de propriété; 2°. que l'usage de la faulx est le plus avantageux pour la dépouille; 3°. que la faucille est contraire au bien public & à l'intérêt général de la société.

Le bien jugé de la sentence étoit soutenu par les seigneurs d'Arvillers, qui réclamoient l'exécution du réglement, & plusieurs seigneurs voisins se sont joints à eux.

M. l'avocat-général qui parla seul dans cette cause, après avoir exposé les faits & les moyens des deux parties, représenta que le chaume avoit été réservé de tout tems pour les pauvres, par un motif d'utilité publique qui doit passer avant toute considération particuliere; que l'on doit proscrire toute prétention qui tendroit à priver le pauvre de cette ressource dans tout pays quelconque, & singuliérement dans la Picardie, où il devient d'une nécessité absolue pour ce même pauvre; que l'usage de la faulx pour couper les bleds, loin d'être avantageux, est contraire à l'intérêt bien entendu du cultivateur, ainsi qu'il fut exposé dans les mémoires sur lesquels fut rendu l'arrêt de réglement; que la propriété particuliere peut être restreinte par un motif d'utilité publique; que les propriétaires seuls seroient recevables à se plaindre de cette restriction; que dans l'espece les seigneurs qui sont les plus forts propriétaires, loin de se plaindre, sont au contraire les premiers à solliciter en faveur du pauvre, cette

restriction de leur propriété; que les fermiers sont non-recevables à la critiquer, parce qu'ils ne sont pas propriétaires, & que d'ailleurs ils ont affermé en conséquence de l'usage subsistant & des réglemens faits en cette partie, & qu'ils ont calculé d'après ce, le gain qu'ils pouvoient espérer; que l'arrêt de réglement rendu sur les conclusions du ministere public, protecteur né des pauvres, devoit avoir son exécution; que les appellans, de leur propre aveu, y avoient contrevenu; que la sentence dont étoit appel, avoit jugé en conformité, & qu'il devenoit nécessaire de la confirmer.

Sur la plaidoirie de M. l'avocat-général, est intervenu le 15 janvier 1780, arrêt conforme aux conclusions, selon lequel, sans s'arrêter à l'opposition formée par Quentin & consorts aux deux arrêts de réglement des 30 juin & 13 juillet 1750, ordonne que la sentence dont est appel sortira son plein & entier effet.

III.

RÉVEIL agréable & utile, qui consiste dans une pendule que l'on place à côté d'un lit.

Ce réveil, comme tous les autres, fait son effet à l'heure où on l'a fixé la veille; & dans l'instant, par une communication d'un mouvement qui répond à un vase d'ornement placé sur la cheminée, une bougie & le feu s'allument; & si on le desire, par le même mouvement, les rideaux du lit, ceux des fe-

nêtres & les volets s'ouvrent. Si pendant la nuit on desiroit avoir de la lumiere & du feu, il suffiroit de tirer un cordon placé à côté du réveil.

Le R. P. Mourgues, cordelier de la province de Marseille, qui a inventé ce réveil, a été sollicité par plusieurs amateurs, de se rendre à Paris. Il y demeure, chez M. l'abbé de Viennay, ancien conseiller-clerc au parlement, grande rue Taranne.

L'auteur propose ce nouveau réveil par souscription, aux conditions suivantes.

On déposera la somme de 100 liv. chez M. Hemart, notaire, rue du colombier, vis-à-vis la grille de l'abbaye, & lorsqu'on livrera le réveil & toute la méchanique, on paiera encore 100 liv. On pourra souscrire jusqu'au premier juillet prochain, & ceux qui n'auront point souscrit auparavant, paieront la somme de 250 liv. pour en faire l'acquisition. Il sera permis à ceux qui auront déposé la somme de 100 liv. de la reprendre, si le réveil ne produit pas les effets annoncés. Il est aisé de transporter cette méchanique d'un appartement à un autre : elle est très-peu compliquée, solide, difficile à se déranger, & facile à réparer.

(*Journal* de Paris.)



IV.

PIEGE pour arrêter les voleurs.

Lettre adressée au rédacteur des Affiches de Metz.

De Campigneul, *près* Nancy, *le 28 mars*, 1780.

» MONSIEUR,

» Pendant l'été dernier, je m'apperçus qu'on » avoit tenté de dérober le fruit d'un arbre » dans un de mes jardins. J'imaginai un nou- » veau piege, plus subtil & moins coûteux » que ceux que j'ai faits ci-devant. Il n'est pas » possible de l'appercevoir. Je le mis en terre » au pied de l'arbre, & je posai l'échelle par- » dessus. Bientôt mon essai réussit à merveille ; » car le lendemain matin je trouvai mon vo- » leur pris dans la machine, sans pouvoir en » sortir. Par charité, je voulus bien lui faire » grace ; mais à condition qu'il n'y retour- » neroit plus. Je remis ce piege sous une » échelle, vis-à-vis d'une fenêtre d'un bâti- » ment ; j'eus de même la satisfaction d'y » prendre un homme qui avoit voulu s'intro- » duire dans cette maison, & qui ne put ja- » mais se débarrasser.

» Depuis ces deux aventures, qui ont fait » du bruit, on a beau laisser des échelles con- » tre des arbres chargés de fruits, personne » n'en approche. Dès qu'on en voit une, on

» s'imagine qu'il y a un piege, & l'on eſt ainſi
» garanti des fourrageurs.

» Une pareille invention étant très-utile,
» je vous prie, M., de vouloir bien l'annon-
» cer dans vos feuilles. Dorénavant il ne
» faudra ni procès ni témoins pour découvrir
» les voleurs. Je donne le croquis pour 6 liv.
» qu'on me fera tenir franches de port, ainſi
» que la lettre. La machine ſuffiſante pour ar-
» rêter un homme ne coûtera qu'un louis. Le
» prix paroîtra modique, lorſqu'on réfléchira
» qu'elle peut durer un ſiecle, ſans que la pluie
» ni les mauvais tems l'empêchent de produire
» ſon effet. «

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) LAVOCAT, *méchanicien de la cour de Bruxelles.*

V.

SUITE de la Lettre ſur les travaux hydrauliques qui ſe font à Amſterdam. (*)

Vous avez vu, Monſieur, le niveau de ce pays-ci, & vous ſentez la néceſſité des défenſes contre les débordemens des eaux, ainſi que le beſoin qu'on a de ſe débarraſſer de l'odeur continuelle des immondices qui ſe déchargent des latrines dans les canaux, qui ont *ſept cens mille toiſes* de ſurface, & ſans circulations ; vous penſez auſſi quel nombre de maladies doit régner

(*) *Voyez le journal* d'avril, *page* 330 & ſuivantes.

dans une grande ville comme celle-ci, (*) néanmoins les habitans n'y font attention que quand ils sont obligés de se boucher le nez, ou quand ils sont malades; aussi vous seriez étonné de voir des gens aisés qui ont des maisons & des meubles superbes, & d'une propreté admirable, ne pas faire attention à toutes ces fanges liquides, qui vont & viennent sous leurs yeux dans ces canaux à chaque marée, sans en sortir; & que malgré l'exemple de tant de maux qui arrivent à la ville par cette infection, pas un ne prie leurs savans physiciens de les débarrasser de tant de causes de maladies : néanmoins il faut rendre justice à un certain *Archimede*, qui y a pensé, & qui a dit : *qu'il est impossible de donner une circulation dans les canaux de la ville avec des machines, & qu'il n'y avoit pas d'autres moyens que de faire une écluse sur l'Amsel, afin de hausser les eaux de trois pieds.* Voilà qui est très-positif; mais sauf le respect qui est dû à ce chef des sciences, on dira que ce moyen est encore plus impraticable que celui des machines les plus mal faites & les plus compliquées, parce qu'une écluse

---

(*) Un particulier écrivoit à un de ses amis à Amsterdam, pour savoir comment il s'étoit trouvé des chaleurs de l'été dernier; l'ami répondit : » que depuis deux mois il n'y avoit pas une maison où il » ne se trouvât des malades plus ou moins; sur l'extrait des morts, on en compte jusqu'à trois cens deux, » au lieu de cent à cent vingt par semaine; mes deux enfans » & mon épouse sont au lit, mon épouse sur-tout, attaquée depuis deux mois d'une fievre qui la mine » cruellement : un François de mes amis est arrivé » chez moi, il y a sept semaines; il y en a six qu'il » est au lit, & il a été à deux doigts de la mort. Aussi » vous voyez, Monsieur, que l'exécrable puanteur des » canaux n'a pu m'amuser, &c. &c. «

qui retiendroit les eaux trois pieds plus haut ; exigeroit des digues pour envelopper tous les bras de l'Amſel, afin que les eaux ne puiſſent point inonder les terres, qui ſont déja plus baſſes que les canaux de navigations.

De plus, il faudroit une réforme ſur quatre-vingt-quatorze moulins, pour faire rejetter les eaux trois pieds plus haut qu'elles ne ſont actuellement, c'eſt-à-dire, ſept pieds au-lieu de quatre ; alors ces moulins auroient une charge de dix pieds, choſe à quoi ces ſavans n'ont pas encore penſé, non plus qu'à la force qu'il faudroit donner de plus à ces moulins ainſi réformés, force qui ſeroit équivalente à celle qu'il faut pour enlever *quatorze mille* tonnes par minute avec les moulins actuels. On prie ces Meſſieurs de réfléchir ſur cet objet.

Suppoſons maintenant toutes les écluſes, les digues & les chemins hauſſés, & les moulins réformés ; ces moyens ne peuvent être mis en pratique qu'en hiver & en tems de pluie ; c'eſt par conſéquent augmenter le danger des inondations des terres & des eaux d'Amſterdam en hiver ; mais en été, comment faire pour avoir des eaux trois pieds plus hautes dans cette prétendue riviere, qui n'eſt nourrie d'aucune ſource ? Comment remplacer les écoulemens continuels par les joints des portes des écluſes ? Comment ſuppléer aux évaporations d'eau en été, & à celle qui s'échappe par le paſſage des bateaux ; & enfin par celle qui s'écouleroit pour la circulation des canaux d'Amſterdam ? Suppoſons encore ce projet adopté : d'où tireroit-on les matériaux pour faire les digues, ſi ſavamment imaginées, puiſque le pays n'en a pas la moitié aſſez pour faire ſes bâtimens, & encore moins entretenir les terres qui ne ſe hauſſent pas à

beaucoup près (*) à proportion que les fonds des bras du Rhin & de la Meuſe s'élevent, & qui menacent plus que jamais de verſer leurs eaux pardeſſus les digues, pour inonder tout le pays chaque hiver ? Auſſi doit-on ſentir combien un pareil plan eſt impraticable, eu égard à la dépendance d'un grand nombre de propriétaires. L'on ſuppoſe que l'auteur d'un pareil projet n'eſt pas Hollandois ; s'il l'eſt, il ne connoît pas le local ni la ſituation de ſon pays, où la propriété eſt ſi bien conſervée à chaque individu.

Mais pour vous faire voir juſqu'à quel degré certains ſavans de ce pays-ci, peuvent avoir des idées oppoſées à la circulation des eaux dans les canaux, obſervez qu'un médecin s'en mêle ; l'on ne dit pas que tous les membres de la ſavante faculté ſoient de cette opinion, l'on eſt bien éloigné de le croire, mais un membre de cette compagnie veut perſuader *que la puanteur* des canaux d'Amſterdam *ne nuit point à la ſanté.* L'on ne ſait ſi ce diſciple d'Eſculape a remarqué une pareille aſſertion dans les aphoriſmes d'Hypocrate, mais on oſe dire, que ſi ce célebre Grec avoit vu le viſage enveloppé & couvert d'emplâtres, ainſi que les affligés qui gardent leurs lits & leurs chambres, attaqués des maladies locales d'Amſterdam (**)

(*) Chaque hiver la crue des eaux fait deſcendre des ſables qui hauſſent les fonds des rivieres, ce qui gâte ou fait tort à la navigation en été, comme on le voit depuis Bois-le-Duc juſqu'à paſſé Dort.

(**) Il y a long-tems que la ville d'Amſterdam ſeroit déſerte, ſi l'appas du commerce ne lui procuroit pas des recrues de toutes les parties de l'Europe, qui,

il auroit penſé autrement que le docteur moderne. Nous diſons qu'Hypocrate n'auroit pas avancé qu'une atmoſphere putride, ainſi que des odeurs ſi puantes, qu'elles gâtent les peintures des maiſons en vingt-quatre heures, ne ſont pas nuiſibles à la ſanté.

Vous ayant fait connoître, Monſieur, une partie du local de la ville d'Amſterdam, & de quelques conſéquences qui réſultent de ce local ; il eſt juſte de vous faire ſavoir ce que peut être ſon port & les travaux qu'on y fait, tant pour ôter l'embourbement actuel, que pour l'empêcher de revenir. On n'entrera pas dans les cauſes phyſiques & artificielles du mal croiſſant, parce que l'on ſe réſerve de les donner une autre fois ; ainſi que le moyen d'*améliorer & conſerver un bon port devant la ville d'Amſterdam, & un paſſage libre juſqu'à tous les endroits néceſſaires ſur le T'ye, en approfondiſſant tous les chêneaux pour la navigation.*

Vous ſaurez donc, Monſieur, que le bras qui va du Zuéder-Zée au T'ye, eſt le port d'Amſterdam, où les vaiſſeaux ſont dans une ſûreté très-grande, & à la portée de tous les beſoins qu'on peut deſirer dans la marine ; ce port ſe comble de vaſe, & ſi promptement, qu'en peu de tems les gros navires ne pourront plus y arriver, puiſqu'actuellement on eſt obligé de les décharger ou de ſe ſervir de machines, qu'on nomme chamaux, afin de paſſer le chenal, qu'on nomme Pampus : *Chenal qui ſe comble auſſi pour des raiſons qu'on vous dira encore dans ſon*

---

néanmoins s'étonnent autant qu'elles ſont dégoûtées à leur arrivée ; mais petit-à-petit elles s'y accoutument & ſont comme les autres.

tems ; mais on vous dira que si le Pampus se comble, & que le port s'embourbe, il est certain que le commerce de la ville d'Amsterdam sera ruiné ; aussi la régence a fait voir son inquiétude, & les Etats ont nommé l'université de Leyde, comme un corps très-au fait pour donner son opinion sur le parti qu'il y avoit à prendre sur plusieurs projets que des savans ont donnés ; entr'autres sur deux plans, dont l'un est fait par une personne très-entendue dans la théorie & la pratique hydraulique, ainsi que les niveaux des eaux dans toutes les sept Provinces-Unies ; l'autre, par un physicien examinateur des pilotes & des matelots.

Le plan de celui qu'on dit être physicien, est pour se servir de la marée montante, afin de remuer les boues ; le plan de l'autre savant est pour se servir de la marée montante & descendante ; mais le projet de celui de la marée montante, sans profiter de la descendante, l'a emporté ; parce que l'on n'a pas senti que la vîtesse du courant, n'étoit qu'autant que le T'ye vouloit bien recevoir l'eau de la marée montante, & sans faire attention que la vase va se déposer dans les endroits où les eaux sont tranquilles, c'est-à-dire, dans le T'ye, & dans certains endroits du port. Pour donc gagner ce courant, l'auteur de la marée montante a fait faire des pilotages & des digues, qui ont coûté plus de *cent vingt mille florins*, il a fait débourber à bras d'hommes pour 80000 florins, l'année passée, & voyant que ces travaux ne faisoient pas tout l'effet desiré ; on a fait encore un autre marché par adjudication de *cinquante autre mille florins*, afin d'ôter la boue de certaines parties du port, par le moyen de ma-

chines (*) les plus naturelles du monde, & si fort à la portée des hommes, que des Hottentots s'y connoîtroient du premier coup-d'œil. Il faut néanmoins rendre justice à l'auteur du projet de la marée descendante & montante; car il est trop connoisseur dans les effets de la nature, pour ne pas avoir eu en vue les avantages que le local présente, sans vouloir faire de grandes dépenses en pilotage & atterrage, qui pourroient non-seulement gâter ou embourber davantage le Pampus, ainsi que le port & la navigation du T'ye, comme je l'ai déja dit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) Cette boue est tirée hors de l'eau à bras d'hommes, avec de grandes pelles de fer, & ensuite mise dans des bateaux que l'on charge pour faire des atterrages.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

IL n'eſt point de ville en Europe, où les monumens d'une piété ſecourable ſoient auſſi ſomptueux, auſſi multipliés qu'à Paris. La magnificence des rois & l'humanité ont pris ſoin d'y aſſurer des refuges à la vieilleſſe infirme, à l'enfance abandonnée; la jeuneſſe pauvre, de tous les états, y trouve une ſubſiſtance & une éducation gratuites; le peuple malade y reçoit des ſecours dans une multitude d'hôpitaux. Les anciens officiers & les eccléſiaſtiques indigens, dont cette capitale abonde, ſont les ſeuls dont il ſemble qu'on ne ſe ſoit point occupé: il n'y a pour eux aucun aſyle où ils puiſſent être reçus décemment, lorſqu'ils ſont malades. Les religieux de la Charité faiſoient des vœux depuis long-tems, pour obtenir les fonds néceſſaires à un établiſſement particulier en faveur de ces deux claſſes d'infortunés. Enfin ces vœux ont été entendus; le roi, à qui le projet de cet établiſſement a été préſenté, a daigné l'approuver, & aſſurer en conſéquence les fonds

néceſſaires pour la dotation de 26 lits. Mais il reſte à la charge des religieux de bâtir pour ces lits une nouvelle ſalle où les officiers & les eccléſiaſtiques puiſſent avoir un traitement particulier, & un aſyle abſolument ſéparé de celui des autres malades. En ſupprimant l'infirmerie des religieux, un jardin, une terraſſe à leur uſage, & leur chauffoir, dont ils font volontiers le ſacrifice au bien public, il ſe trouve aſſez de terrein pour conſtruire une ſalle de 26 lits, deſtinée aux nouvelles fondations qui ſe préſentent journellement en faveur du commun des pauvres, & auxquelles s'oppoſe le défaut d'emplacement. Une décoration ſimple diſtinguera la ſalle des officiers & des prêtres; un petit jardin y ſera attaché; les diſtributions ſeront faites de maniere que le ſervice de cette ſalle n'aura rien de commun avec les autres, & ne communiquera point avec le reſte de l'hôpital. Le devis de tous ces changemens & conſtructions monte à 172 mille liv.

Voici le projet que l'on propoſe & en faveur duquel on implore la religion & l'humanité. Il s'agit de ſecourir chaque année près de 1600 citoyens malades (*), dont plus d'un tiers ſera compoſé d'eccléſiaſtiques & de militaires. Pour concourir à une œuvre ſi pieuſe, les religieux ſacrifieront tout ce qui dépend

(*) Il eſt prouvé, par une longue expérience, que les 26 lits réſervés aux militaires & aux eccléſiaſtiques recevront annuellement 624 malades, & les 39 lits communs en recevront 936.

d'eux, leurs commodités perſonnelles, leurs aiſances, leurs agrémens, l'aſyle deſtiné à les recevoir quand ils ſont eux-mêmes malades, mais c'eſt tout ce qu'ils peuvent faire. Les perſonnes qui voudront bien contribuer au nouvel établiſſement, ſont priées d'envoyer leurs aumônes à l'hôpital de la Charité. L'un des religieux, procureur de la maiſon, les recevra, en fera regiſtre, & en donnera une reconnoiſſance. Celles dont la charité ſeroit retenue par la crainte que l'établiſſement n'eût pas ſon exécution, pourront s'engager par une obligation devant notaire, ou par un ſimple billet (ainſi que l'ont déja fait pluſieurs perſonnes), à payer telle ſomme au moment où l'hoſpitalité commencera à s'exercer dans la ſalle deſtinée aux militaires & aux eccléſiaſtiques. Ce qu'il y a de relatif à l'exécution de ce projet eſt conſigné dans un mémoire in-4to. de 8 pag. de l'imprimerie royale. Il contient ſur l'établiſſement des freres de la Charité des détails intéreſſans dont voici la ſubſtance.

» Appellés en France ſous le regne de Henri IV, par Marie de Médicis, les religieux de la Charité ne reçurent de cette princeſſe, pour toute donation, que la maiſon où elle les logea; & ils n'obtinrent du gouvernement que la faculté de recevoir des legs & des aumônes. C'eſt donc à leur zele, à leur économie, à la ſageſſe & à la vigilance de leur adminiſtration que le public eſt redevable d'un établiſſement qui n'a preſque rien coûté à l'état. Les rentes des fondations de lits ont

» été réduites; les dépenfes néceffaires à l'ac-
» quit de ces fondations ont augmenté; il a
» fallu entretenir les bâtimens, les réparer ou
» reconftruire ; l'économie & le zele des re-
» ligieux ont fuffi à tout, & les lits fondés
» fubfiftent, malgré tant de caufes qui auroient
» pu légitimement en faire fupprimer au moins
» la moitié. L'on fait qu'en 1720, les rentes
» fur l'hôtel-de-ville ayant été réduites, tous
» les hôpitaux de la capitale & du royaume
» firent réduire les fondations de lits dans la
» même proportion. Les religieux de la Cha-
» rité n'auroient eu qu'à former la même de-
» mande; ils s'en font abftenus, & ils ont conti-
» nué d'acquitter leurs fondations : ils ont même
» ajouté, fans dotations, 35 lits qui fubfiftent
» fur leurs épargnes. Les aumônes ont contri-
» bué à foutenir cet établiffement, mais elles
» font loin d'y fuffire : la quête ne produit
» qu'environ 10 mille liv. année commune ;
» & quoique les confidérations les plus impor-
» tantes faffent defirer aux fupérieurs de l'or-
» dre la fuppreffion de cette mendicité, cepen-
» dant, comme elle leur procure un fupplé-
» ment de revenu dont ils ne peuvent fe paf-
» fer, ils font forcés de continuer la quête,
» jufqu'à ce que d'autres moyens les difpen-
» fent d'y recourir. Au modique produit de
» cette quête, fe joignent quelques dons de la
» piété des fideles ; mais les fecours les plus
» confidérables viennent des maifons mêmes de
» la Charité, qui, par un régime dont on ef-
» pere que le public fera édifié, verfent de
» l'une

» l'une à l'autre le ſuperflu que leur économie » s'eſt ménagé pour le beſoin. Ce ſont des » détails que les religieux ſe permettent de publier, pour faire voir qu'ils n'ont recours à » la charité du public, qu'après avoir épuiſé » toutes leurs reſſources intérieures. Les re- » giſtres de leur adminiſtration ſont ouverts, » & chacun peut y voir que dans l'eſpace de » 12 ans, par exemple, depuis 1765 juſqu'en » 1777, le régime de l'ordre a pris ſur lui- » même & diſtribué de ſes propres fonds, à » celles de ſes maiſons de France qui en avoient » le plus beſoin, un ſecours de 464 mille 546 » liv. Il eſt vrai que, depuis la guerre, les » plus conſidérables de ces reſſources ont tari; » mais cette circonſtance ne rend que plus né- » ceſſaires les libéralités du ſouverain & les » charités des fideles. Quant à l'épargne, elle » ne peut être d'aucune reſſource dans une mai- » ſon où elle eſt déja portée ſi loin, que, » toutes dépenſes compriſes, celle du ſervice » divin, celle de deux amphithéatres d'anato- » mie, celle qu'exige la réſidence du ſupérieur- » général & de tous les officiers du régime, » le total diviſé par têtes, tant malades que » religieux, ne revient par an, pour chacun » d'eux, qu'à 370 liv. : auſſi, dans les cas ex- » traordinaires, comme lorſque la maiſon s'eſt » chargée pendant ſix mois de 50 lits de plus, » après l'incendie de l'hôtel-dieu, a-t-il fallu » que chacun des religieux ait fait le ſacrifice » d'une partie de la penſion modique qu'ils » reçoivent de leurs parens. «

» Tel eſt l'eſprit de leur état, tel eſt le » zele qui les anime; & ils eſperent de la con- » fiance dont le public les honore, que ſa cha- » rité, dans cette occaſion, ne ſera point re- » froidie par la crainte que l'on n'abuſe de ſes » bienfaits. Il s'agit d'agrandir l'établiſſement » d'un hôpital où le public admire tous les » jours la propreté, la ſalubrité, le bon ordre » qui le diſtinguent, ſur-tout le ſoin qu'on y » prend des malades : il s'agit d'y ajouter une » ſalle particuliere pour des hommes d'autant » plus intéreſſans dans la miſere & la maladie, » que, pour ſurcroît de maux, ils conſervent » encore cette pudeur, cette nobleſſe d'ame qui » répugne à l'humiliation, & dont la honte » eſt le plus grand ſupplice; il s'agit d'acquit- » ter envers eux la religion & la patrie, & » d'épargner à l'humanité le reproche de les » avoir réduits à l'alternative de mourir ſans » ſecours, ou de chercher dans les hôpitaux » des ſecours qui les aviliſſent. La fondation » de leur entretien eſt aſſurée par le roi; il » ne reſte plus qu'à pourvoir aux frais de conſ- » truction : l'un de ces deux bienfaits devient » inutile ſans l'autre; & pour obtenir de la » charité des citoyens ce qui manque pour con- » ſommer cette grande œuvre de miſéricorde, » on ne demande à chacun d'eux que de laiſſer » tomber une fois dans la main des pauvres » ce qu'il accorde tous les jours à ſes fantai- » ſies les plus légeres, à ſes plus vains amu- » ſemens. «

(*Journal de* Paris; *Journal encyclopédique.*)

II.

M. de Caumartin, prévôt des marchands, voulant ajouter à ce que la ville de Paris avoit déja fait en faveur des noyés, vient de faire frapper une médaille, où sont d'un côté les armes de la ville, avec cette légende : *Civitatis Parisiensis præmium fundatum 1779.* Et de l'autre côté, une couronne formée de plantes aquatiques, avec cette exergue : *Ob submersum civem redivivum.* Le milieu de la couronne est destiné à graver le nom du libérateur, & à indiquer les circonstances qui ajoutent au mérite de l'action.

M. Pia sollicitoit depuis long-tems l'exécution de ce projet, comme le seul moyen d'honorer nombre de citoyens qui, trop heureux d'avoir pu sauver la vie de leurs semblables, dédaignoient toute récompense pécuniaire, & qui recevront avec empressement un témoignage aussi flatteur de leur courage & de leur amour pour l'humanité.

Le bureau de la ville a cru devoir donner un effet rétroactif au don de ces médailles. En conséquence, il vient d'en être distribué plusieurs. On conçoit que la premiere de toutes a dû être offerte à M Pia, mais ce citoyen respectable, qui avoit tout-à-la-fois institué, soutenu par son zele, & perfectionné par ses lumieres, cet établissement précieux, avoit des droits à d'autres récompenses; aussi sa majesté

vient-elle de le faire, de son propre mouvement, chevalier de l'ordre de St. Michel.

(*Journal de* Paris.)

I I I.

Le dimanche de *Quasimodo*, l'archiconfrairie royale du St. Sépulchre de Jerusalem, sortit en procession des cordeliers, au son des tambours & de la musique, pour se rendre aux prisons du grand-châtelet, où elle délivra soixante prisonniers pour dettes.

I V.

Les commissaires des fermiers-généraux nommés pour arrêter & signer le nouveau bail des fermes, ont eu, dans cette occasion, si fort à se louer de la maniere dont le directeur-général des finances a procédé à leur égard, & dont il a parlé au roi à leur avantage, que, pour en témoigner leur reconnoissance, ils n'auroient pas manqué d'augmenter le présent de 100 mille écus qu'on a coutume de donner au renouvellement de chaque bail, si ce ministre n'avoit fait imposer la loi de ne donner aucune sorte de pot-de-vin. Voulant cependant lui témoigner en quelque façon leur reconnoissance, ils sont convenus que, puisqu'il n'y avoit aucun moyen de lui faire accepter quelque don, il seroit supplié d'agréer au moins, que la compagnie, cherchant à seconder Mme. Necker

dans l'entreprise de ses œuvres pieuses, fit l'offre d'une somme de 24 mille livres par an pour être employée en faveur de ses hospices, de la maniere qu'elle jugeroit convenable. Cette proposition a été favorablement reçue du ministre des finances : il a beaucoup remercié la compagnie de ce qu'elle veut bien concourir à des œuvres de charité, & Mme. Necker en a témoigné la plus grande satisfaction.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

DE MADRID, le 2 avril.

Don Joseph de Grecenzan, chef de l'audience royale de l'isle de Majorque, vient, à l'exemple de plusieurs de ses concitoyens, de se signaler par un trait de patriotisme qu'on ne peut trop publier pour l'honneur & le bien de l'humanité. Ce magistrat sensible a adressé à tous les citoyens qui jouissent d'une fortune aisée, un lettre circulaire, par laquelle il les invite à se joindre à lui pour former un fonds destiné à secourir ceux qui souffriront des malheurs de la guerre présente, & sur-tout les veuves & les enfans des Majorquains qui y perdront la vie, ou que des blessures considérables mettront hors d'etat de travailler pour leur famille. Ce noble projet a été communiqué au gouvernement, pour obtenir son attache. Il en a reçu tout l'applaudissement qu'il

méritoit ; & le comte de Florida-Blanca a assuré l'auteur de cette louable entreprise, que sa majesté l'honoroit de toute son approbation.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances*)

V I.

De Munich, le 27 février.

» L'Electeur, notre souverain, depuis son
» avénement au gouvernement de la Baviere,
» a fait plusieurs réglemens qui ont tous pour
» objet le bonheur de ses peuples. Il a entr'au-
» tres, aboli la servitude de la glebe dans
» les communautés de Nierstein, Dexheim,
» & Schawbsbourg. Les habitans ont célébré
» cet événement par des actions de graces &
» des réjouissances publiques. «

V I I.

Il n'est pas possible, écrit-on de Brest, de voir plus de zele, plus d'ardeur, plus d'enthousiasme dans nos militaires. En voici une preuve très-éclatante. Huit grenadiers du régiment de Soissonnois, qui étoient en semestre, apprennent que leur régiment s'embarque; ils se rassemblent, se consultent sur le peu de temps qui leur reste, & calculent les frais de leur voyage. Ils se décident à prendre la poste, & joignent leurs drapeaux. A leur arrivée, il ne

leur reſtoit que 12 ſols; & malgré le ſacrifice de leurs épargnes, ils étoient dans le raviſſement de n'être pas arrivés trop tard. On doit être bien flatté, remarque un officier, de faire la guerre avec de pareilles troupes.

(*Mercure de* France.)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

TOut le monde connoît la célebre abbaye de S. Pierre de Remiremont; les dames chanoinesses possedent plusieurs terres & une grande jurisdiction. Chaque paroisse de leur ressort leur rend tous les ans, le lundi de la Pentecôte, un hommage très-singulier. Les habitans de *Saint-Maurice*, lieu connu par sa fonderie, sont dans l'obligation d'apporter de la neige, qui manque rarement dans leurs montagnes. Si, par hasard, il y avoit eu un dégel extraordinaire, ils devroient remplacer la neige par deux bœufs absolument blancs.

Dommartin, près duquel sont les eaux thermales de Chaud-Fontaine, apporte des branches de genievre. *Rupt*, autre village, porte des branches de chêne. *Saint-Amé* arrive avec du muguet; *Saint-Nabord* avec du rosier sauvage; *Saint-Etienne* avec des branches de cerisier. *Vagney*, endroit remarquable par ses granits, son porphyre, ses agathes & ses calcédoines, & qui est sur un bras de la Mozelle, apporte

du ſureau. *Saulxures* vient avec des feuilles de ſaules, & *Ramonchamp* avec du ſapin. Chaque paroiſſe entre en proceſſion dans l'égliſe, chantant des cantiques appellés *Kyriolès* ou *Criaulès* : ce ſont proprement des litanies en très-mauvais vers françois. Enſuite, on danſe dans le parvis, & chacun s'en retourne chez ſoi. Tous les trois ans les habitans de *Raon-au-Bois*, apportent du genet. *Plombieres*, où ſont auſſi des eaux thermales très-fréquentées, & *Bellefontaine*, s'uniſſent enſemble pour ne faire qu'une proceſſion, & ils portent de l'aubepine.

II.

Il eſt peu de perſonnes qui n'aient été témoins de gageures pour des marches avec les yeux bandés, mais il vient de s'en faire une à Paris, qui, par la longueur de la marche & par ſon ſuccès, nous paroît mériter d'être connue.

Un nommé *Gougée*, dit S. Jean; facteur de lettres de la grande poſte pour l'école militaire, a gagé qu'il iroit les yeux bandés de l'école royale militaire, à la grande poſte, rue Plâtriere. Il a paſſé l'eau à la place Louis XV, dans un batelet qu'il a été chercher lui-même ſans le ſecours de la voix ni du batelier. Parvenu aux galeries du Louvre, il a indiqué la ſonnette de l'imprimerie royale, & dans la rue Froidmanteau il s'eſt arrêté vis-à-vis un marchand de vin, dont il étoit connu, & a demandé un verre de vin, qui lui a été donné;

il étoit fuivi de ceux qui tenoient la gageure contre lui. Arrivés au terme déterminé, ils lui ont payé le prix convenu, & qu'il avoit fi bien mérité.

I I I.

L'anecdote fuivante eft traduite des papiers publics anglois.

En parcourant derniérement d'anciens regiftres du tribunal du banc du roi, je tombai fur celui de la huitieme année du regne de Henri VI : en l'ouvrant au folio 20, je trouvai ce paffage, qui m'a paru piquant.

Le fergent Rolh, qui parloit pour le chancelier d'Oxenford, dit aux juges affemblés : *Jeo vous dira* (*) *un fable. En afcuns tems* fuit *un pape : & aver fait un graund offence ; & le cardinalz viendroient à lui, & difoient à lui* : Peccafti ; *& il dit* : Judica me. *Ils difoient* : Non poffumus, quia caput es ecclefiæ ; *& l'apoftoil dit* : Judico me cremari ; & fuit combuftus. *Et en ce cas, il* fuit *fon juge de mefne ; & après* fuit *un faint, & iffint, dit le fergent, n'eft pas inconvénient que un homme foit fon juge de mefne.*

Olaüs Magnus, *de gentibus feptentrionalibus*, raconte une hiftoire pareille d'un roi du nord, qui fut pendu en exécution de la fentence qu'il avoit rendue contre lui-même.

(*) Lors de la conquête de Guillaume de Normandie, la langue françoife, qu'il parloit, s'introduifit dans les tribunaux, où elle fut long-tems employée avec un mauvais latin.

IV.

Le libraire Bertier, n'oſant imprimer la vie du cardinal de Richelieu par Aubery, parce qu'on y parloit avec liberté de pluſieurs ſeigneurs de la cour, s'adreſſa à la régente Anne d'Autriche, pour lui communiquer ſes inquiétudes. Elle lui répondit : *Travaillez ſans crainte, & faites tant de honte aux vices qu'il ne reſte que de la vertu en France.*

V.

On a beaucoup parlé de cette bande de voleurs connus ſous le nom d'endormeurs, dont la plupart ont été arrêtés & punis; nous liſons dans quelques papiers publics le fait ſuivant à cette occaſion.

» Le docteur..... ſe promenoit dans un jar-
» din public ; un homme très-bien vêtu l'aborde
» & lui prend la main : — Vous ne me recon-
» noiſſez pas ? — Non, Monſieur, votre nom
» m'eſt auſſi étranger que votre figure. — Je
» ſuis négociant à Lille, où j'ai eu l'honneur
» de vous voir dans le voyage que vous y
» fites il y a ſept ans. — J'ai fait un voyage
» à Lille, cela eſt vrai ; mais je ne crois pas
» vous y avoir vu. (*Ici l'inconnu tire ſa taba-*
» *tiere.*) — Vous offrirai-je du tabac ? — Je
» vous rends graces, je n'en prends point. — Il
» me ſemble que vous en preniez autrefois.
» — J'y ai renoncé. — Soit. Comment pouvez-

» vous ne pas me reconnoître, moi qui ai
» étudié avec vous au college d'Harcourt? Je
» vous quitte dans l'espérance pourtant que vous
» vous rappellerez bientôt un de vos anciens
» amis. L'inconnu prend congé du docteur qui
» continue sa promenade. Un demi-quart d'heure
» après il revient. Même discours de sa part;
» même réponse de celle du docteur. Nouvel-
» les offres de tabac; nouveaux refus plus
» marqués que les premiers. — Je vous ai dit
» que je n'en prenois plus! — Je l'avois ou-
» blié. Mais vous êtes un terrible homme, &
» votre défaut de mémoire m'affecte singuliè-
» rement! Je voulois vous donner un souper
» d'ami dans l'hôtel où je loge. — Je vous re-
» mercie, je ne soupe jamais. Enfin, le doc-
» teur impatienté quitte la partie. Il apperçoit
» à quelques pas des Dames de sa connoissance,
» & vîte il va leur raconter son aventure, en
» se louant beaucoup d'avoir refusé le tabac
» qui lui étoit offert par une main suspecte.
» Mon ami, ajoute-t-il en riant, à qui j'ai dit
» que je ne prenois plus de tabac, ne sait pas
» qu'avant-hier j'ai fait emplette d'une boîte
» de 50 louis. De 50 louis! dit une des Da-
» mes, cela doit être beau! Je suis curieuse
» de la voir? Le docteur fouille dans sa poche.
» Quelle est sa surprise! Au-lieu du bijou qu'il
» cherchoit, il n'y trouve qu'un morceau de
» papier plié en quatre, sur lequel étoient
» écrits ces mots: *Puisque Mr. le docteur ne*
» *prend plus de tabac, il n'a plus besoin de ta-*
» *batiere.....* «

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

ROMANI pontificis ſumma auctoritas, jus & præſtantia, œcumenicorum conciliorum atque eccleſiæ gallicanæ placitis aſſerta, defenſa & vindicata; accedit diſſertatio hiſtorica de Iſidorianis decretalibus, nec non cenſura præcipuorum auctorum quos Juſtinus Febronius in ſuo ſingulari libro cudendo conſuluit, omnia quatuor libris comprehenſa elucubrabat religioſus è familiâ ord. Min. conventualium. Tomus primus. Faventiæ, 1779. In-4to.

LE R. P. Jules-Antoine Sangallo, inquiſiteur du St. Office de Rovigo, déja connu dans la république des lettres, par ſon livre intitulé *Geſta Pontificie*, & par deux réfutations de Febronius, publiées en différens tems, vient de donner un nouvel ouvrage, où il prétend prouver la ſuprématie du pape, & mettre par-là dans un nouveau jour les droits du St. Siege. Parmi les preuves dont il s'appuie, il en eſt ſur-tout deux qu'il s'eſt principalement attaché à développer. La premiere ſe tire de la doctrine conſtante des conciles œcuméniques, depuis le premier de Nicée, juſqu'à celui de Trente, qui

tous déposent en faveur de l'autorité suprême des papes dans l'église universelle, & même sur les conciles généraux. L'autre preuve, qui vient à l'appui du sentiment du P. Sangallo, est celle que lui a fourni l'examen des *libertés de l'église gallicane.* Les adversaires de l'auteur prétendent que cette église, si célebre depuis son établissement, & qui forme une partie si respectable de l'église universelle, a constamment soutenu l'opinion de la prééminence des conciles généraux sur les papes. Il cherche donc quels fondemens peut avoir cette assertion : il examine les décrets des conciles de la Gaule, les plus célebres décisions de son clergé, les maximes constantes de l'université de Paris, les capitulaires des rois de France, & les opinions des plus fameux docteurs que ce royaume ait eu jusqu'au XVe. siecle; non-seulement il n'y trouve pas la moindre trace des prétendues *libertés*; mais au contraire, il y voit enseignée évidemment la suprématie de l'évêque de Rome.

Non-content d'avoir établi la preuve victorieuse que fournit en faveur de l'autorité suprême & infaillible du pontife Romain, le témoignage constant & uniforme de l'église entiere dans les conciles œcuméniques, & celui même de l'église gallicane, il a pensé que son travail resteroit imparfait, s'il ne s'attachoit pas à réfuter les sophismes de ses adversaires. Le plus spécieux & le plus séduisant est celui qu'ils ont avancé, en attaquant l'authenticité des décrétales Isidoriennes. Febronius & ses partisans ont prétendu que ces décrétales avoient été fabriquées par un personnage assez obscur, appellé *Isidorus Mercator*, ou plutôt *Peccator*, qui vivoit au tems de Charlemagne, & que ces écrits, pour la plupart supposés, avoient été l'époque du ren-

verſement de ce beau ſyſtême, qui avoit regné pendant les huit premiers ſiecles de l'égliſe, & qu'ils voudroient voir rétabli. Le P. Sangallo a donc jugé à propos de conſacrer une partie de ſon ouvrage à une analyſe exacte & raiſonnée de ces fameuſes décrétales. Il fait voir la foibleſſe des raiſons qu'on allegue pour les decréditer; il répond victorieuſement à toutes les objections, & il démontre combien plus probable eſt l'opinion des écrivains qui ont attribué les décrétales au fameux archevêque de Séville, S. Iſidore, qui dans le commencement du ſeptieme ſiecle, fut un des plus beaux ornemens de l'égliſe d'Eſpagne.

Après avoir rejetté les décrétales Iſidoriennes, Febronius avoit conclu qu'il devoit auſſi rejetter tous les auteurs dont les opinions, puiſées dans cette *ſource impure*, étoient oppoſées aux ſiennes; & comme il étoit naturel qu'il ſe demandât à lui-même, où il falloit chercher la véritable tradition de l'égliſe, il avoit fait un catalogue d'auteurs auxquels il prodiguoit les plus pompeux éloges, en les regardant comme les plus éclairés & les plus zélés défenſeurs de la ſaine doctrine. Le P. Sangallo a donc pris la peine d'examiner chronologiquement le mérite & les opinions de ces auteurs; il montre que la plupart ont été des hommes obſcurs & de mauvaiſe foi, qui n'ont pris la plume que par des vues d'ambition, de jalouſie ou d'intérêt, & dont pluſieurs ſe ſont rétractés ſur la fin de leur vie; ainſi qu'a fait Febronius lui-même, dont la rétractation eſt parvenue à la connoiſſance de notre auteur au moment où il ſe préparoit à publier ſon ouvrage.

(*Efemeridi letterarie.*)

RAGIONAMENTO ſopra l'arte di governare, &c. *Diſcours ſur l'art de gouverner, prononcé par* Nicolas Spedalieri, *Sicilien, à l'académie des Quirini; avec cette épigraphe* : Diſcite juſtitiam moniti. *Æn. VI.* A Rome, chez Caſaletti. *In-4to.* 1779.

Lieux communs de politique & de morale; auxquels l'auteur a joint un tableau de la conſtitution de Rome, & l'éloge du pontife regnant.

RAGIONAMENTO ſulla influenza della religione chriſtiana, &c. *De l'influence de la religion chrétienne ſur la ſociété civile. Diſcours prononcé à l'académie des Arcades; avec cette épigraphe* : Vis conſilî expers mole ruit ſuâ. A Rome, chez Michel-Ange Barbiellini. *In-4to.* 1779.

Ce diſcours eſt du même auteur que le précédent. L'abbé Spédalieri y combat les ſentimens de ceux qui voudroient exiler de la ſociété la révélation & le ſacerdoce. Il fait voir que les loix morales, ſans la ſanction que la religion leur donne, ſont inſuffiſantes pour faire remplir aux hommes leurs devoirs mutuels. La néceſſité de la religion établie, il paſſe enſuite à l'inſtitution du ſacerdoce, & aux avantages qui en réſultent pour la ſociété. Ceci le conduit naturellement à l'éloge du pontife regnant, dont il préconiſe les vertus & le zele pour le bien de l'égliſe, ſans oublier le ſoin qu'il prend de faire fleurir dans ſes états le commerce & les arts. Les travaux qui ſe font aux marais Pontins, ont fourni à l'orateur un des plus beaux morceaux de ſon diſcours.

RIME toscane, &c. *Poésies toscanes de* Paul-François Fioravanti, *noble patricien de Pistoie, des académies de Sienne, de Bologne, & de celle des Arcades.* A Florence, 1780, de l'imprimerie d'Allégrini. *In-8vo.* de 122 pages.

La plus grande partie de ces poésies roule sur des sujets sacrés; quant au titre que M. Fioravanti peut avoir au nom de poëte, qu'on en juge par ce sonnet sur la mort de St. Louis de Gonzague.

Oggetto, oimè, di duolo acerbo e forte!
Giace il fior d'onestade al suol reciso,
E tutte le virtù confuse e smorte
Intorno a lui cangiaro in pianto il riso.
Spento è quel chiaro sol, che il più preciso
Sentier mostrava dell'Empirea Corte,
Or che le nere insegne alzar nel viso
Del mio Garzon potè superba morte.
Dove, o Fede, o Pietà, nel mondo errante,
Dove mai troverete amore uguale,
Dove amico più fido, e più costante?
Di morte, ah nò, che non potea lo strale,
Quando giunse a ferire il vostro amante,
Piaga farvi più acerba e più fatale.

(*Novelle letterarie.*)

DE Febri nosocomicâ. Mediolani, 1779. Apud Josephum Galeazzi. *In-8vo.*

Beaucoup de personnes vont chercher le soulagement de leurs infirmités dans les hôpitaux, qui deviennent pour elles une nouvelle source de maladies, dont une des plus dangereuses est la fievre, appellée *nosocomique.* Le docteur *Ciera*

a donc rendu un ſervice à l'humanité, en faiſant des recherches ſur la cauſe & la nature de ce mal, & en aſſignant les remedes qui le peuvent guérir.

(*Novelle letterarie.*)

PRINCIPI di Morale Criſtiana, &c. *Principes de morale chrétienne, utiles à toutes les perſonnes qui veulent s'inſtruire dans la direction de leur conſcience & de celle des autres; recueillis par le* P. Albert Pappiani, *profeſſeur de théologie au ſéminaire Florentin, & préſident de l'académie des théologiens dogmatiques.* A Florence, 1780, de l'imprimerie de François Allégrini. *In-4to.* de 392 pag.

L'homme ne pourra jamais rentrer dans cet état d'innocence, où le créateur l'avoit placé, ſans la lumiere pure de la révélation, & le ſecours puiſſant de la grace. L'une nous fait connoître les véritables droits de la nature, l'autre nous ſouſtrait à la miſere, qui fut la ſuite du péché. C'eſt ſur ce fondement que le P. Pappiani a entrepris d'établir les vrais principes de la morale chrétienne, afin de ramener dans le droit chemin, l'homme que ſes paſſions en ont écarté, & de lui enſeigner la maniere de revenir à Dieu. L'étude propre de l'homme eſt de s'éclairer ſur ſes propres actions: dans cette étude, il doit être guidé par ſa conſcience, & ſes démarches doivent être réglées par la loi. La connoiſſance du mal l'engagera à s'en éloigner; ſe voyant obligé de vivre avec d'autres hommes, il reſpectera les liens de la ſociété; tel eſt le but vers lequel l'habile théologien veut diriger le pécheur. Son ouvrage eſt un excellent traité de morale chrétienne; les principes

en ſont expoſés avec beaucoup de clarté, & appuyés de différens paſſages de l'Écriture & des Peres.

(*Novelle letterarie.*)

DIO Redentore, &c. *Dieu Rédempteur, poëme*; *par* Jacques Agnelli de Ferrare. A Bologne, 1780. *In-4to.* de 215 pag.

Il Re de' Re, prima de' tempi eterno,
Riparator delle follie mortali,
L'increato Saper, che nel ſuperno,
D'immenſa ſua Divinità ſull' ali,
Fecondo ſi avvolgea ſplendor Paterno,
E ſi velò d'inferme ſpoglie e frali,
Sul più tremendo inſieme, e ſul più ſanto
Altar d'amor, vittima e Nume, io canto.

Ainſi commence ce poëme diviſé en douze chants, dont le premier offre un tableau ſuccinct des œuvres merveilleuſes de J. C. juſqu'au jour de ſa paſſion, & dont les autres contiennent des peintures aſſez pathétiques des tourmens qu'endura le Sauveur juſqu'au moment où il expira ſur le Calvaire. Le poëte contemple Jeſus, priant dans le jardin des Oliviers:

Di ſanguigno ſudor ſpremeſi un'onda,
Di cui Gieſù tutto il gentil ſembiante,
Tutto dal crin dorato al piè s'inonda:
Grondan le nivee guance, il palpitante
Petto, l'eburnea ſua fronte ne gronda;
E già le tante gonfie ſtille, e tante
Del puro Sangue ſuo ſcoſſe dal duolo,
Scorrono in rivi a ſerpeggiar ſul ſuolo.

Il le revoit enſuite dans le palais de Pilate, & il dit :

Ampio è l'atrio feral con un adorno
Di libiche colonne ordin vetusto,
Che maestosamente d'ogn'intorno
Degn'atrio il fanno al tribunal d'Augusto;
Quella l'arena fù, dove di scorno
E di catene orribilmente onusto,
Tratto è Giesù, quando a sfamar le brame
S'incominciò del deicidio infame.

On peut juger par les stances que nous venons de citer, du ton qui regne dans ce poëme, dont les journalistes de Florence ont trouvé la versification nombreuse, & le style plein d'élégance.

(*Novelle letterarie.*)

I mali che distruggono la felicita di uno stato, &c. *Des maux qui détruisent la félicité d'un état*; *par* Boniface de Luri, *capucin.* A Vérone, chez les héritiers de Marc Maroni. *In-8vo.* de 204 pages, 1779.

Le panégyriste de Clément XIV, & du cardinal Guido Bentivoglio, paroît aujourd'hui comme instituteur politique. Les maux qui lui paroissent les plus funestes au bonheur des états sont, selon lui, la décadence de la religion, la mauvaise éducation, l'ignorance, l'oisiveté, le luxe, la trop grande liberté des ministres & leur infidélité. Tout cela lui donne lieu de faire un livre divisé en sept chapitres, & terminé par un *discours aux princes*, dans lequel il résume toutes les maximes répandues dans son ouvrage.

(*Novelle letterarie.*)

I pregi della vera amicizia, &c. *Le prix de la*

véritable amitié, ouvrage dédié à ſon excellence madame Matilde Bentivoglio, *par* Boniface de Luri, *capucin; avec deux lettres de l'auteur; la premiere écrite à un ami, ſur* l'amitié des femmes, *& la ſeconde à une dame, ſur* l'amitié conjugale. A Vénise, chez l'héritier de Nicolas Pezzana. *In-8vo.* de 208 pages, 1779.

Si dans l'ouvrage précédent, l'intérêt que le P. Boniface prend au bonheur des états a dirigé ſa plume, il paroît que dans celui-ci, il a été animé du deſir d'être utile à ſes ſemblables, en leur faiſant connoître tout le prix de la véritable amitié. En traitant cette matiere, non-ſeulement il a joint à ſes propres réflexions, celles des philoſophes, des orateurs & des poëtes du paganiſme, mais encore les maximes qu'il a ſu puiſer dans les SS. Peres, & l'Ecriture. Après cela, nous ſerions tenté de faire un éloge particulier de ſon cœur, où paroît triompher cette belle maxime de Pic de la Mirandole : *Iniquitas nulla major, quam amicum fallere;* mais notre devoir nous oblige à rendre juſtice à l'érudition, à l'élégance de ſtyle dont ce moraliſte a enrichi ſon traité. Parmi les maximes généreuſes qui y ſont répandues, nous allons choiſir quelques-unes de celles qui nous ont paru les plus propres à en donner une idée favorable : *Par quels ſentimens*, dit l'auteur, *l'homme approche-t-il plus de la divinité, que par ceux d'une amitié vraie & conſtante, & qui a la vertu pour baſe?* Et dans un autre endroit : *La nature de l'homme eſt d'aimer; ſa paſſion eſt l'amour; il ne vit que pour aimer, il n'aime que pour vivre...... La nature offre aux yeux des hommes, le ſyſtême des êtres créés, comme*

un tableau immense, afin qu'ils y puissent voir empreintes les marques de la divinité, & comme un modele de l'union qui doit regner parmi eux.

(*Novelle letterarie.*)

ALOYSI amici episcopi Camerinensis & Farianensis opera pastoralia. Tom. II. Camerini ex typographiâ Vincentii Gori, 1779. *In-4to.*

Nous avons parlé dans notre journal de mars dernier (*) du premier tome de cet ouvrage. Le second contient dix-sept homélies, & d'autres opuscules sur des sujets de piété ; l'éloquence & l'érudition qu'on trouve dans les écrits du savant auteur, déposent en faveur de ses talens, & sont très-propres à lui concilier l'estime des lecteurs ; le style de ses homélies est solide, grave, énergique, enfin, tel que doit l'être celui d'un évêque qui veut toucher & instruire.

(*Efemeridi letterarie.*)

IN morte del nobilissimo signore Conte Don Gaetano, &c. *Sonnets sur la mort du comte Don* Gaetan Caccia di Castellazzo ; *par le comte* Antoine Marie Catanea de Proh. A Verceil 1780. *In-12.*

Tribut qu'un ami paie à la cendre de son ami enlevé à la fleur de son âge. Ces sonnets font autant d'honneur aux sentimens de l'au-

(*) Page 375.

teur qu'à ses talens. La sensibilité, la simplicité & l'élégance en font le caractere.

(*Esemeridi letterarie.*)

ELOGIO di Pomponio Attico, &c. *Eloge de* Pomponius Atticus. A Milan. *In-8vo.* 1780.

Il y avoit dix-huit siecles que la vie de cet homme illustre n'étoit connue que par l'abrégé que nous en a laissé Cornelius Nepos ; il étoit reservé à l'auteur des éloges de Galilée, de Newton, de Cavalier, & du comte Donato Silva, de nous en donner un tableau qui pût flatter le goût philosophique de notre siecle.

L'abbé Frisi commence par la peinture du siecle malheureux qui vit naître Atticus ; il s'étend ensuite sur les avantages qu'il avoit reçu de la fortune & de la nature ; sur ses liaisons avec Caius Marius, Lucius Torquatus, & sur-tout avec Cicéron. Il le peint se dérobant aux proscriptions de Sylla, dans lesquelles il pensa être enveloppé, se retirant à Athenes pour y cultiver les lettres en paix, revenant enfin dans sa patrie, où ses talens & ses vertus lui concilierent l'estime & l'amitié des plus grands hommes de la république. Le discours est terminé par un parallele de Cicéron & d'Atticus.

ANGLETERRE.

OBSERVATIONS made during a tour, &c. *Observations en forme de lettres écrites durant un voyage dans quelques parties de l'Angleterre, de l'Irlande & du pays de Galles. In-4to.* 1780. A Londres, chez Becket.

En réfléchissant à cette foule d'écrits où l'on

nous donne des relations de divers pays, ſous le titre de *Tours, Voyages*, &c. nous avons jugé que la plupart étoient les productions d'auteurs, qui ſans être jamais ſortis de leur cabinet, ne faiſoient que copier les récits des véritables voyageurs; nous ne nous ſommes point trompés dans notre opinion; ces ſortes d'ouvrages ſont d'une exécution facile, & d'un prompt débit; il n'y a donc pas lieu de s'étonner ſi nous en ſommes inondés de toutes parts.

Un grand nombre d'erreurs groſſieres en géographie, nous fait ſoupçonner que l'auteur des nouvelles lettres n'a jamais viſité les lieux dont il fait la deſcription. Son livre eſt un roman, mais un roman très-agréable, & il a bien ſenti qu'il ne pourroit que plaire à ſes lecteurs, s'il embelliſſoit par des fictions ingénieuſes & par des tableaux intéreſſans, les détails pleins de ſéchereſſe des premiers obſervateurs. Lorſque les monumens des arts lui manquent, il peint les beautés de la nature, & quand elle ne lui offre rien qui puiſſe donner matiere à des obſervations phyſiques, il a recours aux réflexions morales. Pour mettre nos lecteurs a portée de juger du ton qui regne dans cet ouvrage, nous allons en tranſcrire une épiſode qu'on peut regarder comme une paſtorale.

» Après avoir quitté le village de Taymouth, » dit le prétendu voyageur, nous côtoyâmes la » rive occidentale du Loch (*), & nous vîmes » ce nombre infini de caſcades dont l'eau va » ſe rendre dans ce lac. Il commençoit alors à » faire nuit, mais la lune brilloit dans tout ſon » éclat. L'air étoit calme, la ſurface du lac unie

(*) Lac d'Ecoſſe.

» comme

» comme une glace; il n'y avoit pas un seul
» nuage au ciel; le silence régnoit par-tout.
» Nous marchions donc environnés des plus
» charmans objets, lorsque nous fûmes arrêtés
» soudain par la voix d'une personne qui chan-
» toit une espece d'hymne à la déesse brillante
» de la nuit. Un de mes compagnons de voya-
» ge, & moi, nous nous avançames vers le
» lieu d'où partoit cette voix, & nous apper-
» çûmes une jeune paysanne au milieu d'un
» troupeau de vaches, avec deux petits enfans
» qui jouoient sur la pelouse devant elle. Ce
» spectacle étoit ravissant. L'innocence de cette
» jeune personne écartoit loin d'elle tout sujet
» de crainte. Elle continua sa chanson à la-
» quelle elle sembloit prendre d'autant plus de
» plaisir que nous paroissions en prendre nous-
» mêmes à l'écouter. Nous lui adressâmes la
» parole avec douceur, elle nous répondit de
» même. Elle nous dit que les travaux de la
» journée étant finis, elle étoit venue avec ses
» freres se reposer dans cet endroit, où ses va-
» ches, qui sembloient écouter son chant avec
» plaisir, l'avoient suivie. Mais, ajouta-t-elle,
» je ne vous en dirai pas davantage, & je ne
» chanterai pas que vous n'ayez pris un peu de
» ce lait, le seul rafraîchissement que je puisse
» vous offrir. L'invitation étoit trop gracieuse
» pour ne pas s'y rendre, & nous prîmes le
» vase qu'elle nous présenta. Maintenant, con-
» tinua-t-elle, je vais reprendre ma chanson.
» Aussi-tôt s'appuyant sur une de ses vaches,
» elle recommença à faire entendre une voix
» qui nous eût arrêtés encore long-tems; mais
» la nuit devenoit obscure, les parens de la
» jeune paysanne l'attendoient à leur maison;

» elle nous souhaita donc un heureux voyage,
» & s'éloigna de nous.

(*Critical Review.*)

MEMOIRS of the marshall duke of Berwick, &c. *Mémoires du maréchal duc* de Berwick, *écrits par lui-même.* 2 vol. *in-12.* A Londres, chez Cadell. 1779.

Ces mémoires écrits en françois par le duc de Berwick, finissent à l'année 1716; le traducteur Anglois y a fait un supplément, & les a continués jusqu'à la mort du héros, arrivée en 1734.

MODERN anecdote, &c. *Anecdote nouvelle sur l'ancienne famille des* Kinkvervankotsdarsprakengotchderns; *conte dédié à l'hon.* Horace Walpole; *petit in-8vo.* A Londres, chez Davenhill.

Nous ignorons quel est l'auteur de ce pamphlet, mais si nous en conjecturons par quelques endroits; nous pouvons le regarder comme l'ouvrage d'une femme. Nous ne savons pas non plus pourquoi il porte le titre de conte & d'anecdote, il paroît que l'auteur eût pu tout aussi-bien lui donner celui de nouvelle ou d'histoire. Mais qu'on l'appelle comme on voudra, il faut toujours convenir qu'il est bien écrit, & que sa lecture peut fournir quelques momens agréables. Il n'y a rien de neuf dans le sujet; l'héroïne, appellée Cecile, est une jeune personne qui tyrannisée par un pere capricieux & par un soupirant qu'elle n'aime point, se fait enlever par un galant, pour éviter un mariage fâcheux; si l'intrigue est commune, la morale n'en est

guere pure, & nous n'avons nullement besoin qu'on propose aux jeunes demoiselles l'exemple de Cecile. Cependant nous ne pouvons nous empêcher d'admirer le style naïf & coulant de cette historiette; les caracteres y sont peints avec les couleurs les plus vives; on y trouve de la chaleur & de l'imagination, ce qui fixe toujours l'attention d'un lecteur sur les objets même les plus frivoles.

(*Critical Review.*)

THE Canadian freeholder, &c. *Le franc-tenancier Canadien : en trois dialogues, entre un Anglois & un François établis au Canada.* Vol. III. *In-8vo.* Londres, chez White.

Dans le premier volume de cet ouvrage, dont nous avons déja parlé, (*) l'auteur avoit donné des observations sur l'acte de Quebec & la charte de Boston, avec un plan de réconciliation entre l'Angleterre & ses colonies; dans le second il avoit examiné le jugement rendu par la cour du banc du roi, concernant l'autorité de sa majesté Britannique sur les pays conquis; le troisieme renferme de nouvelles considérations sur un accommodement entre l'Angleterre & l'Amérique; pour l'effectuer, l'auteur propose 1°. de rassurer les Américains sur la crainte qu'ils ont que le parlement n'établisse chez eux l'épiscopat sans le consentement de leurs assemblées nationales; 2°. de faire des changemens aux constitutions des conseils provinciaux dans tous les gouvernemens de l'Amérique, qui n'ont

---

(*) *Esprit des Journaux*, mars 1780, page 413.

point de charte, & qui font foumis aux ordres du roi. Il veut auffi qu'on augmente le nombre des membres qui entrent dans ces confeils, & qu'ils poffedent pendant toute leur vie le droit d'y fiéger, fans être expofés au hafard de le perdre, fuivant les volontés arbitraires de la cour. Tout ce plan eft accompagné d'obfervations fur lefquelles il feroit inutile d'entrer dans un long détail, & qui font très-bien difcutées par les deux interlocuteurs : on remarque dans cet écrit beaucoup d'impartialité, mais nous croyons que l'auteur lui a donné une étendue qui pourroit être fatigante.

(*Critical Review.*)

SPECULATION, &c. *Spéculation, ou défenfe du genre humain, poëme. In-4to.* A Londres, chez Dodfley. 1780.

Nous n'avons point vu depuis long-tems des vers auffi-bien faits que ceux-ci; on y retrouve cette facilité, ce naturel qui brillent dans les poéfies de Prior, de Swift & de Gay, dont l'auteur s'eft attaché à imiter la maniere, afin de répandre quelque agrément fur un fujet qui n'en paroît guere fufceptible.

(*Critical Review.*)

A tour in Ireland, &c. *Voyage en Irlande; avec des obfervations fur l'état actuel de ce pays; par* Arthur Young. *In-4to.* A Londres, chez Cadell. 1780.

Lorfque nos voyageurs étoient occupés à pourfuivre leurs découvertes dans l'Inde & dans l'Amérique, pour enrichir l'Europe des tréfors de ces vaftes contrées, ils procuroient certainement

moins d'avantages à leur patrie, que l'homme qui par ses recherches sur l'histoire-naturelle, le commerce & l'agriculture de son pays, lui fait connoître ses propres richesses, & l'excite à les augmenter. Considéré sous ce point de vue, le voyage de M. Young peut être regardé, sinon comme aussi célebre, au moins comme plus utile que ceux de Gama & de Colomb.

Pendant ce voyage, commencé en 1776, & terminé en 1779, M. Young a visité les lieux habités par les plus fameux cultivateurs de l'Irlande, & c'est dans les entretiens qu'il a eus avec eux, qu'il a puisé toutes ces observations importantes dont son ouvrage est rempli. Rien de ce qui concerne l'économie rurale n'est échappé à ses yeux. La culture des arbres, la nourriture des bestiaux, la nature du sol, l'amélioration de divers terreins, les progrès du commerce, la population, les mœurs & les usages, il a tout vu, tout examiné. En considérant le grand nombre ainsi que l'exactitude des détails dans lesquels il entre, on ne peut refuser son éloge aux talens que cet auteur vient de développer : nous en recommandons la lecture à tous ceux qui sont curieux de connoître l'état de l'Irlande.

(*Critical Review.*)

THE beauties of British antiquity, &c. *Choix d'antiquités angloises, tiré des écrits des plus célebres antiquaires, avec des notes & des observations; par* Jean Collinson. *In-8vo.* A Londres, chez Longman. 1780.

Dans la disposition de ses matériaux, l'auteur de cette compilation a suivi l'ordre chronologique; il commence donc par les monumens

qui nous reſtent des premiers Bretons, tels que le temple d'Abury, près Marlborough, dans le comté de Wiltshire; celui de Rowbright, dans le comté d'Oxford, &c.

Viennent enſuite les monumens des Romains. La deſcription de Bath, tel qu'il étoit en 1542, de l'ancien Ariconium, & du château de Camelet. Les antiquités Romaines de Londres, les châteaux de Richborough, de Burgh, le phare du château de Douvres, & les chauſſées conſtruites par les Romains.

La deſcription des antiquités Saxonnes comprend l'égliſe de St. Pierre à Oxford, celles d'Iffley, de Stukely, du château de Douvres, & de St. Jean, dans la province de Suſſex.

L'auteur termine ſon recueil par les antiquités Normandes; elles conſiſtent en châteaux, abbayes, cathédrales, &c. tels que les châteaux de Kenilworth, de Rocheſter, de Caregkennin, &c. Les abbayes de Glaſtonbury & de Weſtminſter, la cathédrale de Durham, &c.

Les deſcriptions de tous ces monumens ſont accompagnées de remarques & de notes inſtructives.

(*Critical Review.*)

THE deaf lover, &c. *L'amant ſourd, farce en deux actes, telle qu'elle a été repréſentée ſur le théatre de Covent-Garden ; par* F. Pilon. *In-8vo.* A Londres, chez Bowen.

Une farce eſt faite pour être jouée, & non pour être lue; comme celle-ci a été repréſentée pluſieurs fois, il eſt à ſuppoſer qu'elle n'eſt pas ſans mérite.

(*Critical Review.*)

POETICAL effusions, &c. *Effusions poétiques, suivies d'une imitation en vers de la guerre d'Inisthona. In-4to.*

Ces effusions sont celles du goût & du génie. L'épitaphe suivante, qui est une des meilleures pieces de poésie en ce genre, donnera une idée du talent de l'auteur.

Epitaph on Mrs. W-- n. (*)

» All cold, beneath this narrow heap,
» W--- n's angel charms in silence sleep;
» And here the ties of virtue end,
» The tender mother, wife and friend.

» For her each gentle bosom grieves;
» 'Tis not the turf alone that heaves;
» Pity and love her loss deplore;
» Their fav'rite child can feel no more.

» And see, the woodbine loves to stray
» Around the sod that clasps her clay;
» The primrose with the vi'let vies,
» To deck the grave where beauty lies.

(*) *Épitaphe de Mistrifs W--n.*

Sous ce tombeau sont ensevelis les célestes attraits de W--- n. Ici la mort brise les liens de la vertu; ici se perdent les doux noms de mere, d'épouse & d'amie.

Ce n'est pas seulement la terre qui la couvre, qui semble palpiter, tous les cœurs tendres soupirent. L'amour & la pitié déplorent la perte d'un enfant chéri qui ne respire plus.

Voyez, comme ce chevre-feuille se plaît à étendre ses branches sur le gazon sous lequel elle dort. La primeverre & la violette s'unissent pour parer le dernier asyle de la beauté.

» Here melancholy, lonely maid,
» Shall oft the live-long night be laid;
» And when the morning beam appears,
» Revive the verdure -- with her tears. «

Les ſonnets qui ſe trouvent dans le recueil ſont bien écrits, & ſe font lire avec plaiſir; l'ode au malheur eſt pleine d'élégance & de pathétique. On auroit dû omettre *La guerre d'Iniſthona*, qui plaira toujours davantage dans la traduction en proſe que M. Macpherſon a faite des poëmes d'Oſſian. (*Critical Review.*)

THE times, &c. *Le tems préſent, comédie nouvelle, par* M. Griffith, *telle qu'elle a été jouée ſur le théatre royal* de Drury-Lane. *In-8vo.* Londres, chez Fielding & Walker.

On peut voir l'extrait que nous avons donné de cette piece, dans notre journal de février dernier, à l'article des ſpectacles. Nous nous contenterons d'ajouter qu'elle eſt bien écrite, & que les caracteres y ſont en général bien tracés & bien ſoutenus.

(*Critical Review.*)

HISTORY of a french louſe, &c. *Hiſtoire d'un pou françois; ou l'eſpion d'une nouvelle eſpece, en France & en Angleterre. In-8vo.* Londres, chez Becket.

Satyre indécente & ridicule, où tout répond

Ici, la mélancolie, cette déité ſolitaire, veillera dans l'ombre des nuits, & quand les premiers rayons du jour commenceront à luire, elle arroſera la verdure de ſes larmes.

à la grossiéreté du titre ; & que nous n'annonçons que comme une nouvelle preuve de l'excès où la licence de la presse est portée en Angleterre. Pour faire juger de l'esprit, de la profonde pénétration & des sublimes spéculations de l'auteur de cet ouvrage, il suffit de dire qu'on y trouve une prétendue lettre d'un ministre François, qui contient le détail de tous les arrangemens que le roi de France est censé avoir pris d'avance pour l'instant où il sera maître de l'Angleterre. On transportera à Saint-Germain le roi, la reine & toute la famille royale; on mettra les jeunes princes dans l'église, & on en fera des cardinaux ; on fera du parlement d'Angleterre plusieurs cours particulieres qui seront comme les parlemens de France ; le lord Shelburne sera vice-roi d'Irlande pour l'Espagne, & le congrès Américain nommera le marquis de Rockingham protecteur des libertés d'Ecosse. En vérité, quand on pense que tout le piquant de ces sortes d'ouvrages que la curiosité & la difficulté de se les procurer font rechercher quelques momens, se réduit le plus souvent à de pareilles imbécillités, peut-on s'empêcher de croire que le meilleur moyen de les décréditer, c'est de les faire connoître ?

ACCOUNT of the methods, &c. *Détail des méthodes suivies dans le traitement des maladies cancéreuses & squirreuses, & des autres tumeurs dures ; par M.* J. O. Justamond, *de la société royale. In-8vo.* Londres, chez Cadell.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere l'auteur traite des cancers ulcérés ; dans la seconde, il s'occupe des tumeurs squirreuses ou des cancers cachés ; & dans la troisieme,

de la maladie connue ſous le nom de dépôt laiteux ou engorgement de lait.

La premiere perſonne que M. Juſtamont fait mention d'avoir traitée dans une maladie cancéreuſe, eſt une dame qui s'adreſſa à lui, l'an 1770. Sa maladie étoit d'une eſpece très-maligne, & elle en étoit affligée depuis plus de treize ans. Elle avoit commencé par deux tumeurs ſquirreuſes ; & il y avoit environ trois ans qu'on avoit fait diſparoître ces tumeurs par la méthode de M. Guys.

M. Juſtamont auroit bien voulu preſcrire à ſa malade le bain de ciguë, qu'il avoit vu récommandé dans un ouvrage traduit depuis peu de l'allemand ; mais craignant que la ſimple propoſition n'alarmât cette dame, il eut recours à l'uſage interne de l'extrait de ciguë, & à l'application extérieure de cette même plante en cataplaſmes & en fomentations. Pendant un an & demi, la malade fît uſage d'extrait de ciguë, de quinquina, de ſublimé, de cataplaſmes de carottes, & de divers autres remedes, ſans en retirer aucun ſoulagement, ſon état au contraire empiroit de jour en jour.

Alors M. Juſtamont eut recours à un topique, compoſé d'une teinture de ſel ammoniac & de fer, mêlés par égales portions dans de l'eſprit-de-vin rectifié, d'une doſe d'huile de vitriol, & d'une doſe d'huile de tartre. Il employa ce remede de la maniere ſuivante.

» Je trempois, dit-il, un petit pinceau dans
» ce mêlange, & je paſſois enſuite le pinceau
» ainſi mouillé ſur les bords des ulceres, &
» ſur toutes les parties dures, en prenant toutes
» les précautions poſſibles pour que ce liquide
» ne s'inſinuât pas dans les ulceres mêmes. Je
» laiſſois ſécher les parties mouillées, & je cou-

» vrois les ulceres, ainsi que les bords, d'un
» linge sec. Comme il n'étoit guere possible
» d'empêcher qu'il ne s'insinuât dans les ulceres
» aucune goutte de cette liqueur qui étoit très-
» mordante, la malade souffroit un peu pen-
» dant l'opération, mais la douleur cessoit aussi-
» tôt. Je lui avois recommandé d'enduire de
» ce liquide les bords des ulceres & les parties
» dures, deux ou trois fois par jour, ou même
» plus souvent si elle le pouvoit. Trouvant au
» bout de peu de temps un changement visible
» en mieux, je me hasardai à faire usage plus
» librement de cette liqueur, & après en avoir
» enduit comme ci-devant les parties dures,
» j'y trempai quelques morceaux de linge, que
» j'étendis ensuite tout mouillés sur les mêmes
» parties & les bords des ulceres. Par ce moyen
» le liquide conserva plus long-tems son action
» sur les parties affectées, & la malade n'eut
» autre chose à faire que de mouiller le linge
» avec le pinceau, lorsqu'il étoit sec. Quand je
» me fus apperçu d'un changement produit par
» le liquide dans les bords des ulceres & les
» parties dures, je résolus de laver les ulceres
» mêmes avec ce liquide, que je délayois aupara-
» vant dans de l'eau, & dont je versois quelques
» gouttes sur ma langue pour le goûter & pour
» m'assurer s'il étoit assez doux. Quand je trou-
» vois les bords des ulceres enflammés & escoriés
» par l'usage fréquent de cette liqueur mordante,
» je suspendois le remede jusqu'à ce que ces
» parties fussent rétablies, ce qui ne manquoit
» guere d'arriver au bout de vingt-quatre heures.
» Je procédai de cette maniere pendant trois
» mois environ, au bout desquels les souffrances
» de la malade se trouverent considérablement
» diminuées, les tumeurs dures amollies, & la

» suppuration des ulceres en meilleur état.

Malgré ces apparences avantageuses, la malade n'étoit pas guérie. M. Justamont réfléchissant sur les bons effets de son liquide administré à l'extérieur, imagina qu'un remede de même nature pris intérieurement, auroit probablement le même succès. Les fleurs martiales lui parurent la préparation qui se rapprochoit le plus de la premiere. Il en fit faire des pillules avec une dissolution de gomme arabique. Chaque pillule contenoit trois grains de fleurs martiales, & la malade prit d'abord deux pillules par jour. M. Justamont fit mettre ensuite cinq grains dans chaque pillule, & il en vint peu-à-peu jusqu'à faire prendre à la malade douze de ces pillules par jour.

» Après avoir suivi cette méthode pendant » six semaines, dit l'auteur, je m'apperçus d'une » amélioration visible dans la santé de ma malade; son teint s'étoit éclairci, la force lui » étoit revenue en partie. Encouragé par ces » heureux commencemens, & trouvant que » mon remede opéroit bien, j'augmentai la dose » des fleurs martiales jusqu'à dix grains par pil» lule, & je fis prendre à la malade depuis » douze jusqu'à vingt de ces pillules par jour. » Le seul inconvénient qui en ait jamais ré» sulté, est un petit mal d'estomac qui lui pre» noit de tems à autre, mais qu'elle dissipoit » aisément avec un peu d'eau-de-vie ou du vin » chaud, & qu'il faut peut-être attribuer au» tant à la fatigue d'avaler un si grand nom» bre de pillules par jour, qu'à la qualité du » remede. J'observerai que ma malade peut » avoir pris pendant assez long-tems sans au» cun inconvénient deux ou trois dragmes de » fleurs martiales par jour l'un portant l'autre,

» Quelques-uns de ceux que j'ai traités dans
» des maladies semblables, ont pris de trois
» dragmes & demie à une once de ces fleurs,
» dans le même espace de tems, sans en res-
» sentir non plus la moindre incommodité;
» quoiqu'il faille convenir qu'il en est de ce
» remede ainsi que de tous les autres, qui ne
» conviennent pas, pris en même quantité, à
» tous les estomacs; de maniere qu'en géné-
» ral, soit que les pillules contiennent cinq
» ou dix grains, il faut restreindre dans les
» deux cas la dose à environ deux dragmes
» par jour, ce qui ne peut incommoder aucun
» malade. Cette dose paroîtra encore prodi-
» gieuse, si on considere combien l'usage de ce
» remede a été rare jusqu'à présent, & quand
» on en a fait usage, combien on a été ré-
» servé sur la quantité.

Au bout de trois ou quatre mois d'un traitement semblable, la malade se trouva grandement soulagée à toutes sortes d'égards, mais la surface de l'ulcere présentoit toujours une apparence cancereuse. M. Justamont résolut alors d'y appliquer l'arsenic extérieurement; & il se servit pour cet effet d'une préparation qui lui fut communiquée par M. le docteur Morris, & qui consistoit en un mêlange par portions égales, d'arsenic, de cuivre, d'étaim & de mercure distillés dans l'esprit-de-vin, & ensuite dans l'huile de vitriol. Ce topique amollit entiérement les parties dures, & cicatrisa parfaitement l'ulcere; mais il resta sur le bord antérieur de la partie affectée une bosse, qui fit soupçonner que le virus n'étoit pas totalement extirpé.

Entre beaucoup d'autres remedes pour les ulceres cancéreux, M. Justamont a essayé l'air fixe, auquel on a attribué dans ces derniers

tems des effets merveilleux; mais il ne paroît pas qu'il en ait produit d'autre que de corriger la mauvaise odeur de la plaie, & c'est à quoi on emploie avec autant de succès les fleurs de zinc, le *calamus aromaticus* en poudre, & divers autres topiques.

Ce qui paroît résulter le plus clairement de toutes les observations de M. Justamont sur le traitement de cette terrible maladie, c'est que tous les remedes qu'il a essayés ont été insuffisans pour la guérir radicalement.

Dans la seconde partie de cet ouvrage, laquelle traite, comme nous l'avons dit, des tumeurs squirreuses, M. Justamont expose les moyens de cure dont il s'est servi dans ces maladies. Les fleurs martiales sont aussi le principal remede qu'il indique, avec quelques topiques relatifs à l'état de la tumeur.

A l'égard des dépôts laiteux, M. Justamont s'est servi d'une composition consistant en trois onces de sel ammoniac, dissoute dans une pinte d'eau commune mêlée avec une égale quantité d'eau de la reine d'Hongrie. On chauffoit ce mêlange, & on y trempoit un linge qu'on étendoit ensuite sur la gorge de la malade.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

DESCRIPTIO codicum quorumdam cuficorum, &c. *Description de quelques manuscrits cufiques, de la bibliotheque royale de Copenhague, qui contiennent des parties de l'Alcoran, accompagnée d'observations nouvelles sur l'écriture cufique des Arabes, & précédée d'une dissertation générale sur la maniere d'écrire des Arabes, prise d'auteurs Arabes qui n'ont point*

encore vu le jour; par M. Adler. A Altona, chez Burmeister, 1780. Grand *in-4to.* de 4 feuilles & un quart, avec fig.

La palaiographie ou ancienne écriture arabe, étoit encore très-peu connue. M. Adler ayant découvert dans la bibliotheque du roi de Danemarck, cinq Mss. arabes de l'Alcoran, très-anciens, écrits en caracteres cufiques ou vieux arabe, il est parvenu à les déchiffrer entiérement; ce que le célebre Fourmont, à qui ils avoient été envoyés autrefois, n'avoit pu faire. Combien ne doit-on pas favorablement augurer des talens de M. Adler, qui est sur le point d'entreprendre un voyage littéraire en Europe! Sa dissertation répond à la question proposée par l'académie des inscriptions, aux voyageurs que le roi de Danemarck avoit envoyés en Arabie; savoir: si dans les plus anciens Mss. arabes, il y a des voyelles ou des signes qui les remplacent. Les voyageurs n'y avoient pu satisfaire. Dans la premiere partie de sa dissertation, M. Adler fait connoître exactement les diverses sortes d'écriture arabe, avant & après Mahomet: la seconde partie comprend la description des monumens cufiques & les immortalise: ce qui est fort intéressant pour la philologie. On démontre que les Arabes ont eu des points dans leur écriture dès le commencement, & pour en rendre les yeux de chacun juges, on a fait graver des exemples copiés sur les Mss. & un alphabet cufique, imité des mêmes, qui surpasse beaucoup tout ce qui a été publié jusqu'à présent en ce genre.

TENTAMEN disciplinæ scholasticæ, quatenus explicandi rationem scribendique exercitationes

complectitur. *Essai de discipline scholastique, qui embrasse la maniere d'expliquer & l'exercice d'écrire.* A Leipzig, 1779. *In-4to.* de deux feuilles & demie.

G. Kirchio .... nuptias gratulatur, &c. *Compliment à M.* Kirch *sur ses nôces.* Ibid. 1 feuille & demie.

Ces deux petits ouvrages de M. Kirsten, n'ont besoin que d'être annoncés pour être recherchés des maîtres de la jeunesse.

VERSUCH einer paedagogik. *Essai d'éducation, par* M. Trapp, *professeur de philosophie & de pédagogie, & inspecteur du séminaire d'éducation à Halle.* A Berlin, chez Nicolai, 1780. *In-8vo.* de 502 pag. [1 rthlr. 4 gr.].

Réduire les maximes d'éducation en systême qu'on puisse enseigner dans les universités, pour y former de bons maîtres, c'est le dessein de ce livre entrepris pour seconder l'établissement du séminaire fondé à cet effet, depuis trois ans, par le roi de Prusse, qui en a accordé la présidence au baron de Zedlitz, afin d'en hâter les progrès.

EPHEMERIDEN der menschheit. *Ephémérides de l'humanité.* A Leipzig, chez Weygand, 1780. Chaque cahier coûte 7 groschen broché.

On sait que c'est la continuation d'un journal commencé avec succès par M. Iselin. Nous ne connoissons encore que deux cahiers de cette continuation. L'histoire de la fondation d'une maison d'orphélins à Schafhouse, est très-re-

marquable dans le premier cahier. Dans le second, entre un grand nombre de bons articles, on répond avec beaucoup de précision à la question : quelle est l'éducation préférable de la particuliere ou de la publique? Aucune éducation ne vaut mieux que la domestique, quand elle est bonne, mais quand la domestique est mauvaise, il n'y en a point de pire. Il faudroit qu'une maison d'éducation publique fût bien excellente, pour que l'on y élevât les enfans aussi-bien qu'ils le pourroient être par leurs peres & meres, qui, avec les qualités propres à cette fonction, auroient le tems & le courage de s'y appliquer : mais aussi on trouvera difficilement une pension ou un établissement quelconque, où l'éducation soit aussi négligée que la domestique ordinaire.

AMWEISUNG zum musikalisch zierlichen gesange. *Méthode de musique vocale, avec des exemples; par M.* Hiller. A Leipzig, chez Junius, 1780. *In-4to.* de 18 feuilles. (1 reichthaler 4 gr.)

Ceci est un nouveau témoignage du zele de M. Hiller, directeur de musique à Leipzig, pour perfectionner son art, & comme une suite de la méthode de chant qu'il a publiée il y a cinq ans. Il traite aujourd'hui des qualités de la voix & de la maniere de la perfectionner, de ses effets, de la liaison du texte avec les notes, de l'application des regles à plusieurs pieces de chant, des arietes, &c. Il fait espérer dans sa préface, qu'il donnera dans la suite une histoire & une théorie complette de la musique.

OB die ehrenmaale die man Voltaire, &c. *Si les monumens érigés à la gloire de* Voltaire,

peuvent faire honneur à notre âge. Traduit du danois de M. Rothe. A Leipzig & à Copenhague, chez Proft. 1779. *In-8vo.* de 88 pag.

Il suffit de dire de cet écrit qu'on y soutient la négative.

Der Landwirth. *L'économe champêtre; par M.* Hube, *secrétaire de la cour de Pologne.* A Varsovie & à Dresde, chez Groell. 1780. Ier. cahier. Grand *in-8vo.* de 8 feuilles.

Il sera fourni chaque année quatre cahiers semblables de cet ouvrage entrepris à la réquisition de la commission d'éducation de Varsovie. A en juger par ce commencement, il sera d'un service utile. La théorie en est bâtie sur les propres expériences de l'auteur. Ce cahier contient quatre traités. 1, De la marne. 2, De l'influence de la lune sur le tems, où on la combat. 3, Des poids d'Europe : comme ils dérivent de ceux des Romains, & les Romains des Grecs, c'est une raison de remonter à ceux des Grecs, plus faciles à déterminer par la comparaison de leurs monnoies subsistantes, faites de métaux sans alliage. 4, De l'utilité du gips ou plâtre dans l'agriculture.

Janociana sive clarorum atque illustrium Poloniæ autorum, mæcenatumque memoriæ, &c. *Notice des auteurs illustres & des Mécenes de Pologne.* Second vol. A Leipzig & Varsovie. 1779. *In-8vo.* de 20 feuilles.

M. le chanoine Janozki a déja étendu par plusieurs de ses ouvrages, la réputation des auteurs Polonois & de leurs protecteurs. On ne

fait pas s'il a dessein de les passer tous en revue : au moins dans son premier volume, il a omis à leur place, entr'autres, Jean de Hasco, Hosius & Sarbievius, sans compter l'évêque Zaluski, son généreux bienfaiteur. Cependant, comme dans son second volume, il fait espérer une suite, elle servira peut-être à remplir ces vuides. Ne fût-ce qu'en qualité de garde de la fameuse bibliotheque de Zaluski, M. Janoski est plus propre que tout autre à nous communiquer sur la Pologne, des connoissances littéraires qui nous manquoient. Il a gardé l'ordre alphabétique dans les 115 articles de son premier vol. & dans les 162 de son second, où il corrige bien des fautes échappées à Starovolski & à Joecher dans leurs dictionnaires. S'étendant peu sur la vie des auteurs, il s'est ménagé plus d'espace pour la notice de leurs ouvrages & des différentes éditions. Les Mss. sont aussi l'objet de son attention.

RÉFLEXIONS sur l'opposition formée par les états-provinciaux de Mecklenbourg, à l'obtention du privilege illimité contre les appels. A Ratisbonne, 1779. *In-4to.* de deux feuilles, en françois.

Le privilege de ne point appeller ayant été accordé au pays de Mecklenbourg par l'art. XV de la paix de Teschen, a fait naître beaucoup d'écrits contradictoires. Celui-ci démontre les inconvéniens des recours par voie d'appel à Wetzlar & à Vienne, qui enlevoient des sommes immenses au pays, & ruinoient souvent les plaideurs. Les autres en allemand, sont :

ABRISS, &c. *Exposition succincte du droit des*

états du Mecklenbourg, de s'opposer à l'obtention du privilege illimité de ne point appeller, 1779. *In-4to.* de 19 pag.

La gazette savante de Halle dit qu'on sait avec certitude que cet écrit est imprimé à Rostock. Il est réfuté par le suivant, dont le style est trop piquant.

SCHREIBEN, &c. *Lettre à M. de Viereck*, 1779. *In-4to.* de 22 pag.

M. de Viereck avoit été envoyé à la diete de Ratisbonne par la noblesse du Mecklenbourg, pour travailler à excepter le XV art. de la paix de Teschen, de la garantie de l'Empire.

SOLLTEN, &c. *Si les états du Mecklenbourg ont acheté leurs privileges.* 14 pag. *In-4to.*

UEBER den unstatthaften Widerspruch, &c. *Mémoire sur l'opposition insoutenable de la noblesse de Mecklenbourg. In-4to.* de 12 feuilles & un quart.

On l'attribue à M. Prehn de Rostock. Il met le droit de l'empereur d'affranchir de l'appel hors de toute contradiction par des raisons & des exemples.

BRIEFE, &c. *Lettres sur des observations de médecine pratique*, par M. Uden, *docteur en médecine.* A Stendal, chez Franzen, 1779. *In-8vo.* de 412 pag.

La matiere en est tirée de la pratique & de l'expérience du pere de l'auteur, aussi savant

médecin à Stendal. Les obſervations & les avis nombreux ſont contenus en 17 lettres utiles.

HESSISCHE medicinal-ordnung und geſetze. *Ordonnance & réglemens pour la médecine en Heſſe.* A Caſſel, chez Schmiedt, 1778. *In-8vo.* de 498 feuilles.

M. le conſeiller Hoffmann, auteur de ceux de Munſter, a auſſi tenu la plume dans la rédaction de ceux-ci, qui s'accordent avec ceux de Munſter pour l'eſſentiel.

PHARMACOPÆA caſtrenſis Ruſſica. *Pharmacopée militaire de Ruſſie.* A Pétersbourg, 1779. *In-4to.* de 15 pag. ſeulement.

C'eſt un ſupplément à joindre à la pharmacopée Ruſſe, que nous avons annoncée. Tout y eſt auſſi ſimplifié qu'il eſt poſſible.

BESCHREIBUNG merkwurdiger Bucher, &c. *Deſcription des livres curieux de la bibliotheque de l'univerſité de Tubingen, imprimés depuis 1468, juſqu'en 1477, & deux fragmens de manuſcrits hébraïques*; par M. Reuff. A Tubingen, chez Reuff, 1780. *In-8vo.* de 11 feuill. (8 gr.)

Quoique les ſavans n'y trouvent guere d'éditions qui ne leur ſoient connues, ils ſavent toujours gré à M. le bibliothécaire de leur communiquer les tréſors dont il à la garde.

VERTHEIDIGUNG der freymæurer. *Défenſe des Francs-Maçons contre les imputations de deux*

religieux. A Francfort, chez Haug, 1779. *In-8vo.* d'une feuille & dem.

Le pere Greinemann, Dominicain, prêcha à Aix-la-Chapelle pendant le carême de 1779, avec tant de chaleur contre cette ſociété, qu'il occaſionna un décret du magiſtrat qui la proſcrivit, & qui promit une récompenſe au dénonciateur de ſes aſſemblées : ce qui enflamma encore davantage le zele du P. Greinemann & du P. Schufft, Capucin. On trouve dans cette apologie un extrait des loix générales des Francs-Maçons, avec une copie de l'acte de protection que le roi de Pruſſe leur a accordée en 1774. Le prince-évêque de Liege a fermé la bouche aux deux orateurs turbulens.

FREYMAEURERREDEN, &c. *Diſcours & chanſons des Francs-Maçons*; par M. Rahmel, *lieutenant d'infanterie au régiment de Flemming.* A Breſlau, chez Gutſch, 1780. *In-8vo.* de 13 feuilles.

Il y a 14 diſcours, les uns à la louange du roi de Pruſſe & de l'ordre, les autres ſur l'amitié, les motifs de vertu, l'utilité des Freres-Maçons, &c.

UEBER den werth der humaniſtichen wiſſenſchaften, &c. *De l'effet des belles-lettres pour former la jeuneſſe*; par M. Heumann. A Halle, chez Gebauer, 1779. *In-8vo.* de 388 pag.

Le *Mercure* ſavant d'Altona n'a pas trouvé une ſeule idée neuve dans ce livre annoncé pour l'uſage des maîtres. L'auteur n'en eſt pas même congru dans ſa langue.

Avis touchant la nouvelle édition des auteurs classiques.

Les connoisseurs s'étant généralement accordés à demander que dans l'impression des auteurs classiques commencée à Manheim, on s'attachât toujours à suivre un éditeur estimable, Tacite va être imprimé conformément à leurs desirs. Ainsi on copiera fidélement l'édition de M. l'abbé Brottier, avec la préface & les supplémens, mais sans les notes & les dissertations. Par-là cette superbe édition que la cherté de son prix rendoit rare dans les bibliotheques, & chez les particuliers, deviendra aussi commune qu'elle est utile.

Afin de contenter tout le monde, comme il y a lieu de conjecturer que beaucoup de personnes seront curieuses d'avoir aussi les excellentes notes & les savantes dissertations de M. l'abbé Brottier sur un auteur qui mérite d'être lu avec autant de réflexion, on a résolu, s'il se présente un nombre suffisant de souscripteurs, de les imprimer séparément en deux volumes du même format que le texte, & en caracteres très-beaux & entiérement neufs de même aussi que le texte; mais chaque feuille d'impression coûtera trois kreutzers. A ce moyen il ne manquera rien aux amateurs de l'ancienne littérature romaine, de ce qui est contenu dans la grande édition de M. l'abbé Brottier, sur laquelle celle-ci pourra même obtenir quelque préférence, parce qu'on se propose d'y insérer les nouvelles observations qu'il voudra bien communiquer. Et attendu que soit en papier commun, soit en très-beau papier, il n'en sera guere imprimé que la quantité d'exemplaires

demandés ; de quelque ſorte que les curieux veuillent ſe pourvoir, ils ſont priés de l'annoncer aſſez-tôt à ceux qui reçoivent les ſouſcriptions, parce qu'elles ſeront fermées au premier août

Voici les prix auxquels tous les auteurs imprimés juſqu'a ce jour ſont remis francs de port aux ſouſcripteurs.

Cornel. Nepos ſuivant Philipps & Heuſinger, en papier ordinaire 28 kreutzers, en très-beau papier 52 kr.

Virgilius ſuivant Heyne, 2 vol. pap. comm. 1 florin 6 kr. t. b. p. 52 kr.

Salluſtius ſuivant Cortius, 26. kr. & 48 kr.

Horatius ſuivant Burmann, 2 vol. 36 kr. & 1 florin 4 kr.

Cæſar ſuivant Odendorp & Scaliger, 2 vol. 1 florin 27 kr. & 2 fl. 46 kr.

Lucanus ſuivant Cortius, 41 kr. & 1 florin 18 kr.

Florus ſuivant Grævius, 18 kr. & 32 kr.

Livius ſuivant Drackenborg, 5 vol. 2 florin 36 kr. & 4 florin 52 kr.

En prenant toute la collection on peut l'avoir en tout tems pour le prix de la ſouſcription, mais chaque auteur en particulier ne ſe donnera qu'aux prix ſuivans.

AUTEURS	*Pr. en pap. ord.*		*Pr. en très-beau pap.*	
Nepos.		36 kr.	1 *fl.*	8 kr.
Virgilius.	1 *fl.*	26	2	43
Salluſtius.		34	1	3
Horatius.		46	1	23
Cæſar.	1	54	3	39
Lucanus.		54	1	43
Florus.		23		42
Livius.	3	22	6	23

Le

Le florin d'Allemagne équivaut à 2 florins de Liege, ou à 2 livres 10 sols de France. Il faut 60 kreutzers pour faire un florin d'Allemagne, & par conséquent 6 kreutzers pour faire 5 sols de France.

Juvenal & Perse sont sous presse.

On peut souscrire à Liege, chez Lemarié, libr.

Il paroît depuis peu *une tête de Jesus, gravée au marteau d'après* Carlo Dolci, *par le sieur* Sintzenich, *graveur de la cour Palatine.* Le précieux original de Carlo Dolci y est rendu tout au mieux. On y reconnoît sans peine le caractere, l'expression de l'auteur, le rare fini, qui fait la merveille de ses tableaux. Le graveur intelligent l'a suivi dans ses recherches avec la plus grande fidélité, sans altérer la liberté originale. Le genre de gravure, flatteur en soi, étant fait pour imiter le fondu de la peinture, on n'est pas fort surpris que ce mérite s'y rencontre; mais ce qui étonne, c'est d'y voir de la fierté & de la franchise réunies aussi heureusement.

Un amateur ne se lassera pas de suivre les masses (ou boucles) de cheveux qui ornent la tête de ce bel enfant. Chaque mêche semble, décidée franche comme la nature, tourner sans contrainte. On oublie que les cheveux sont gravés, & on croit y voir les touches de luisant données au pinceau avec la plus grande légéreté.

Une guirlande de fleurs, dont l'intention ne fait rien ici, (l'auteur a dû avoir ses raisons,) mérite dans l'estampe une attention particuliere; la souplesse, la légéreté des feuilles, leur nature, leur couleur locale, tout s'y retrouve, & toujours avec la plus grande franchise & une netteté étonnante.

Dès que le graveur sait joindre à ce genre

ami du fondu, la fierté qu'il semble exclure; on peut lui confier tout avec assurance, & en attendre les plus brillants succès.

Cette estampe est imprimée en couleur noire, rouge, & autres. M. François Bartolozzi, en Angleterre, en inventa la maniere en rouge il y a environ dix ans; M. Sintzenich, qui a été pendant plusieurs années son éleve, est vraisemblablement le premier qui l'ait imité en Allemagne.

J. FRATREL, *professeur de l'académie électorale palatine de peinture.*

MANNHEIM, le 15 mars 1780.

Fautes à corriger dans l'*Esprit des Journaux* du moi de mai 1780.

Page 189, *au lieu de* médiateur de, *mettez* moyenner. *Pag.* 192, *au lieu de* Kummersdorf, *mettez* Rummersdorf. *Pag.* 204, *au lieu de* les fiefs, *mettez* plusieurs fiefs. *Pag.* 206, *ligne* 3, *au lieu de* Grentzau, *mettez* Grentzhausen. *Pag.* 207 & 208, *au lieu de* Erichingen, *mettez* Crichingen. *Pag.* 207, *au lieu de* second lit, *mettez* troisieme lit. *Pag.* 210, *au lieu de* Waleran, païen, *mettez* Waleran Païen.

Nota encore sur la page 202, que le comte Frédéric-Louis-Charles-Albert d'Isenbourg & Budingen, tué en 1758, à la bataille de Sangershausen, lorsqu'il n'avoit que 19 ans, n'étoit pas frere du comte Ferdinand de Waechtersbach, mais du comte Jean-Frédéric-Guillaume d'Isenbourg-Meerholtz, comme il est évident par la XVIe. table généalogique.

FRANCE.

Collection choiſie des plus célebres auteurs Anglois, Italiens, Eſpagnols, & Allemands. A Paris, chez Piſſot, & Théophile Barrois, libraires, quai des Auguſtins.

Avis des éditeurs.

Imprimer à Paris tous les bons ouvrages étrangers avec une élégance & une *correction* qui ſurpaſſent celles des éditions originales elles-mêmes ; donner les uns à un quart, les autres à la moitié, & un très-grand nombre à près des deux tiers au-deſſous du prix qu'ils coûtent en les tirant de chez nos voiſins ; les faire parvenir par la voie de la poſte, dans toute l'étendue du royaume, ſans aucun fraix de port, & au même prix qu'ils ſe vendent à Paris, voilà certainement les trois plus grands avantages qu'on puiſſe offrir à ceux qui s'occupent de l'étude des principales langues vivantes de l'Europe.

On a cru ne pouvoir ouvrir cette collection par un ouvrage plus agréable à toutes les claſſes de lecteurs, que par l'hiſtoire de Tom-Jones.

L'édition de Londres la moins coûteuſe, eſt en 4 vol. in-12. qui ſe vendent 14 liv. brochés à Paris.

Celle que l'on annonce en 4 vol. du même format, du même caractere, & ſur le même papier que les auteurs Italiens de Prault, eſt de 10 liv. brochés, rendus, francs de port par la poſte, dans toutes les parties du Royaume.

Il y a quelques exemplaires en papier de

Hollande qui se vendent 20 liv. les 4 vol. brochés, rendus également francs de port.

On en propose en même-tems par souscription une superbe édition en 4 vol. in-8vo. imprimés par Didot l'aîné, en caractere de cicero, sur du papier fin d'Angouleme, au prix de 18 liv. brochés, port franc jusqu'à la frontiere. On recevra actuellement le 1er. & le 2eme. vol. le 3eme. paroîtra le 15 mai, & le 4eme. le 15 juin. La souscription sera rigoureusement fermée à la fin de juin pour l'étranger & pour la province. Le prix des 4 vol. sera alors de 24 liv. br.

On a tiré un petit nombre d'exemplaires de l'édition in-8vo. en grand papier d'une beauté extraordinaire. Le prix de la souscription pour les 4 vol. est de 60 liv. La souscription sera ouverte jusqu'à la fin de juin pour la province & pour l'étranger. S'il en reste alors quelques exemplaires, le prix sera de 84 liv.

Une singularité remarquable dans l'exécution de cet ouvrage, & qui prouve les soins qu'on y a apportés, c'est que par la disposition bien ménagée des espaces qui séparent les mots, sans que les lignes soient plus inégales entr'elles que dans les éditions ordinaires, il n'y a pas un seul mot coupé d'une ligne à l'autre dans tout le cours de l'ouvrage, ce qui le rend unique à cet égard.

Cette édition a été faite sur les deux meilleures éditions angloises comparées entr'elles; savoir celle de Murphy, Londres 1766, chez Millar; & celle des libraires associés, Londres, 1773. Quoique l'une & l'autre soient très-estimées en Angleterre, on ne craint point d'avancer que celle de Paris l'emporte de beaucoup sur elles pour la correction : & pour dé-

truire toute eſpece de prévention contraire à ce ſujet, on s'engage formellement ici à donner un exemplaire de la magnifique édition, dont le prix eſt de 60 liv., à toute perſonne qui pourra découvrir ſoit dans l'in-8vo. ſoit même dans le petit in-12. la moitié des fautes qu'on eſt en état de produire dans les deux meilleures éditions de Londres citées ci-deſſus, & qui ſont celles qui ſe vendent habituellement à Paris. MM. les maîtres de langue angloiſe, en particulier, ſont invités à tenter cet examen.

On ne recevra ni lettres ni argent dont le port ne ſoit affranchi.



GÉOGRAPHIE.

PROSPECTUS d'un nouveau recueil de cartes chorographiques de l'Italie, très-exactes & rédigées ſuivant une nouvelle méthode, qui ſeront accompagnées de dictionnaires géographiques, hiſtoriques, économiques, politiques, &c. *publié par la ſociété chorographique qui s'eſt formée à Bologne pour cette entrepriſe.* (Article traduit de l'Italien.)

AUcun auteur n'a fait des recherches plus exactes, plus longues, plus fatigantes ſur la géographie de l'Italie que le célebre M. Danville. Pour s'en convaincre, il ſuffit de lire ſon ouvrage intitulé : *Analyſe géographique de l'Italie*, & de faire attention aux peines qu'il a priſes pour donner au public une carte du contour de l'Italie & de la vraie ſituation des principales villes de ce pays, moins inexacte que les plus eſtimées qui avoient paru juſqu'alors. C'eſt après avoir achevé ce long travail qu'il a dit dans ſon ouvrage : *j'ai ſouvent remarqué, qu'on étoit étonné de ce qu'un géographe s'occupoit encore d'une carte de la Grece ou de l'Italie. Et en effet on a de la peine à ſe perſuader, que ſur des ſujets de cette conſéquence, & tant de fois répétés, il y ait autre choſe à faire qu'à copier ce que les auteurs qui ont acquis le plus de réputation, ont deja donné. A l'égard de l'Italie principalement, dont la connoiſſance paroît ſi fort à portée, ſi familiere, on ſe perſuade, qu'il ne peut y avoir tout au plus que quelques endroits.*

Je l'aurois peut-être pensé comme un autre, si j'avois moins étudié & approfondi la matiere, &c. Tout mathématicien, tout voyageur inſtruit de la géographie, ſera de l'avis de cet habile géographe, s'il veut ſe donner la peine de comparer la vraie ſituation des villes, châteaux, bourgs & villages des différentes provinces de l'Italie, avec celle qui leur eſt aſſignée ſur tant de cartes géographiques, chorographiques, & topographiques, publiées juſqu'à préſent par une foule de géographes, de graveurs, de copiſtes & autres qui ont voulu réformer le travail de leurs prédéceſſeurs. On trouvera que celles qu'on annonce comme perfectionnées, n'ont d'avantage ſur leurs modeles que dans la partie de la gravure & de l'enluminure, & qu'elles ſont d'ailleurs encore plus défectueuſes. Si l'on examine de même les cartes les plus accréditées, on verra qu'on y a indiqué avec beaucoup de ſoin des lieux obſcurs & de peu d'importance, & qu'on en a omis d'autres qu'il étoit néceſſaire de faire connoître, ſoit pour l'éclairciſſement de l'hiſtoire ancienne ou moderne, ſoit pour l'exactitude de la topographie. Dans pluſieurs, & ſur-tout dans celles qui ont été compoſées par des auteurs ultramontains, on pourra relever des milliers d'erreurs relatives à la nomenclature des lieux, à la direction des routes, des fleuves & des torrens, aux diſtances reſpectives des villes, bourgs, châteaux, tant en ligne droite qu'en ſuivant l'obliquité des routes qui conduiſent de l'un à l'autre ; & on conviendra avec nous de l'utilité & de la néceſſité d'un nouveau recueil de cartes qui réuniſſent à la préciſion & à l'exactitude des indications, tout ce qui peut les rendre intéreſſantes pour l'hiſtoire civile & naturelle, pour l'agriculture & pour le commerce.

Nous nous flattons de rassembler tous ces avantages dans le nouveau recueil de cartes que nous nous proposons de publier pour tous les états & provinces d'Italie, au moyen d'une souscription ouverte à tous les savans Italiens & Ultramontains. Chaque carte sera accompagnée d'un dictionnaire géographique, historique, chronologique, physique, &c. le nombre des feuilles ne sera pas reglé d'une maniere fixe, non plus que le tems des livraisons ; nous n'aurons d'autre regle à l'un & l'autre égard que l'exigence des cas, & la loi que nous nous sommes imposée de réunir la clarté & la netteté à l'exactitude ; ainsi nous ferons graver en plus ou moins de feuilles, sur papier royal, & avec plus ou moins de célérité, la carte de chaque état ou province, ne nous assujettissant qu'à bien servir le public, & à remplir nos obligations avec loyauté, au lieu de chercher à le prévenir & à le séduire par un étalage de belles promesses, qui, trop souvent démenties par l'effet, n'ont servi qu'à rendre les souscriptions odieuses, & à décréditer les annonces de nouveaux atlas, dont les connoisseurs se défient d'autant plus aujourd'hui, qu'ils les avoient d'abord accueillies avec plus d'empressement. Nous ne nommerons personne, soit Italien, soit Ultramontain ; car nous ne voulons pas nous attirer la haine & la persécution des charlatans & des ignorans qu'ils séduisent ; contens d'exposer la simple vérité, qui s'offre d'elle-même aux yeux de ceux qui la cherchent, nous nous bornerons à prévenir MM. les souscripteurs, *qu'ils seront les maîtres de retirer leur souscription après la livraison de la premiere carte & du dictionnaire dont elle sera accompagnée, s'ils trouvent que nous n'ayons pas rempli exactement nos promesses ; & qu'ils pour-*

ront faire la même chose après la livraison de toute autre carte ou dictionnaire, où ils auront remarqué des défauts & omissions notables. Il est par conséquent à propos de les prévenir qu'il n'est pas dans nos engagemens de tracer les lignes de démarcation des cantons limitrophes, & la direction des routes, des fleuves, des torrens, &c. avec une précision qui ne seroit pas compatible avec le format d'une carte chorographique, formée nécessairement sur une petite échelle; nous nous engageons seulement à marquer avec exactitude le passage des routes, des fleuves, &c. au-delà, en-deçà ou au travers des pays, ainsi que leurs courbures & leurs détours les plus sensibles; quant aux lignes de démarcation des territoires (à la réserve des lieux dont la jurisdiction n'est pas contestée, qu'on indiquera sur la carte de la province, à laquelle ils appartiennent) on ne les marquera que par des points, qui indiqueront les distances respectives; car les habiles géographes comprendront aisément qu'il n'est pas possible de tracer sur une carte portative les lignes de démarcation des cantons limitrophes, & les moindres tortuosités des routes, des fleuves, des torrens, des rivages & des contours des lacs & des marais, avec une précision qui réponde à l'état du local; ces détails ne pouvant être rendus sensibles sur une échelle aussi petite que celle sur laquelle il convient de dresser des cartes de ce format. Nous ne voulons pas d'ailleurs, en touchant à des objets qui tiennent au droit de souveraineté, ou au droit public des provinces, nous attirer des embarras de la part des souverains, des magistrats, &c. qui ne pourroient que nuire au dessein que nous avons de bien servir le public. Il jugera du blâme ou des éloges que pourra

mériter notre travail, quand il aura vu & examiné la premiere carte & le premier dictionnaire que nous aurons l'honneur de lui présenter. Il nous suffira qu'après l'examen du contenu des cartes & des dictionnaires, ainsi que de la méthode suivant laquelle les unes & les autres seront composées, il puisse juger si l'Italie & même aucune autre partie de l'Europe, a jamais eu une collection de cartes & de dictionnaires, exécutée avec une précision & une exactitude égales. Nous ne promettons pas ici de donner la géographie entiere de toute l'Italie ; parce que nous ne savons pas encore si le nombre des souscripteurs sera suffisant pour nous rembourser de nos avances, & nous assurer le salaire que nous pouvons honnêtement prétendre, à raison des frais & des travaux immenses auxquels notre société s'est engagée & s'engage encore pour bien réussir dans cette entreprise, & parce que nous savons encore moins si les souverains respectifs daigneront remplir nos espérances, en favorisant une entreprise si utile ; ce n'est que dans le cas où nous serons sûrs du concours des uns & de la faveur des autres, que nous nous engageons à donner la géographie de toute l'Italie, suivant la même méthode. Dans le cas contraire, nous ne publierons que les cartes que nous sommes en état d'exécuter avec l'exactitude promise ; & nous laisserons à d'autres géographes le soin de completter notre travail en suivant la même méthode. Ce dont nous pouvons assurer dès-à-présent le public, c'est que nous avons en main tous les matériaux nécessaires pour former les cartes de presque tout l'état de l'église, & d'une bonne partie du royaume de Naples, du grand duché de Toscane, des états de Gênes, de Modene, de Venise, de

Mantoue, de Milan, & des états du roi de Sardaigne. Nous répétons encore que nous ferons le reste, & que nous perfectionnerons de plus en plus les matériaux qui sont entre nos mains, si nous avons un nombre suffisant de souscripteurs, & sur-tout si nous sommes secondés par la protection généreuse des souverains d'Italie, si zélés aujourd'hui pour le bonheur de leurs sujets respectifs, & pour les progrès de l'agriculture, de l'histoire-naturelle, du commerce, des arts & des sciences dans leurs états. Nous avons choisi pour secrétaire-perpétuel de notre société, & pour un des directeurs & examinateurs des différentes parties de notre travail, M. l'abbé Séraphin Calindri de Perouse, dont nous avons acquis un très-bel atlas de cartes géographiques, chorographiques & topographiques d'Italie, recueillies par ce savant dans ses voyages, avec une collection nombreuse de ses propres manuscrits, contenant des observations très-intéressantes sur l'histoire locale & naturelle, l'agriculture, l'économie, la politique & la topographie des différens états d'Italie, & sur-tout de l'état de l'église, sur lequel il donne des détails aussi nombreux qu'intéressans, qu'il s'est procurés par vingt-cinq ans de travaux & de voyages, tous consacrés au même objet. Nous avons eu le plaisir de voir le mérite de ses recherches & l'exactitude de ses résultats attestés soit dans des lettres particulieres dont nous avons eu les originaux entre les mains, soit dans des certificats destinés à être rendus publics, par plusieurs savans cardinaux & autres éminens personnages de la cour de Rome, par divers mathématiciens & littérateurs célebres encore vivans, & spécialement par le fameux géometre M. Roger-Joseph Boscovich, dont M. Calindri est l'éleve dans les

mathématiques ; ainſi que par les magiſtrats de différentes villes de l'état de l'égliſe ; & nous nous ſommes convaincus nous-mêmes avec non moins de ſatisfaction par l'examen réfléchi que nous avons fait des recueils de M. Calindri, de la juſtice des éloges que lui ont donnés tant de gens reſpectables.

La ſociété, perſuadée que les ſavans des villes reſpectives d'Italie, doivent avoir, comme réſidens ſur les lieux, une connoiſſance plus exacte & plus étendue de ce qui peut s'y trouver de beau, de bon & de curieux, recevra d'eux volontiers des détails intéreſſans ſur l'hiſtoire locale & naturelle, ancienne & moderne, l'agriculture, les arts & le commerce de chaque endroit particulier, *tels qu'ils exiſtent actuellement dans l'état de décadence ou de vigueur*, & non pas tels qu'ils pourroient être, notre intention étant d'éloigner tout ce qui a l'air de projet ou de ſyſtême. On ne recevra aucune lettre, paquet ou mémoire relatif à cet ouvrage, dont le port ne ſera pas affranchi ; il faudra les adreſſer juſqu'à nouvel ordre à Bologne, chez M. Jean Bonville, à l'enſeigne de la *Madone* de S. Luc, ſous les écoles. On fera ſavoir plus tard, par le moyen des gazettes, où MM. les ſavans qui voudront nous aider de leurs lumieres, devront adreſſer leurs mémoires dans la ſuite. Nous ferons paſſer à notre ſecrétaire dans le lieu de ſa demeure, ces mémoires, lettres ou paquets, avec notre ſentiment, & il fera en notre nom les réponſes & remerciemens convenables aux auteurs reſpectifs.

Chaque feuille de papier impérial ou papier à deſſiner, ne reviendra à MM. les ſouſcripteurs, qu'à *trois paoli romains*, *franche de port & de tous frais de change & autres.* Le prix du

dictionnaire, dont chaque carte sera accompagnée, sera plus ou moins considérable que celui du premier, qui coûtera six *paoli*, suivant que chaque dictionnaire sera plus ou moins volumineux, & contiendra plus ou moins de planches gravées; mais ce prix sera toujours très-raisonnable, & il sera double irrémissiblement pour les personnes qui n'auront pas souscrit. Ceux des souscripteurs qui pourroient demander dans la suite un plus grand nombre d'exemplaires que celui pour lequel ils auroient souscrit, seront soumis à la même augmentation de prix pour cet excédent. *Ils seront toujours les maîtres, après la réception de la premiere carte & du premier dictionnaire, s'ils ne trouvent pas que nous ayons rempli exactement nos promesses, de renoncer à la souscription pour les cartes & dictionnaires qui suivront, & ils auront la même liberté à chaque livraison pour les livraisons suivantes.* Chaque souscripteur en recevant ou en faisant recevoir une carte ou un dictionnaire, en paiera ou en fera payer en même tems le prix; & il aura soin d'exprimer dans sa souscription, le nombre d'exemplaires qu'il desirera de se procurer par cette voie, pour éviter toute équivoque & prévenir l'inconvénient de l'augmentation de prix.

Les dictionnaires seront imprimés in-8vo. pour la commodité des voyageurs, des gens-de-lettres, des géographes, des marchands, des capitaines de vaisseaux, &c. & pour celle des étrangers, on fera des éditions des mêmes dictionnaires, dans le même format, en françois, en anglois, en espagnol, en allemand, & en latin, quand on aura un nombre de souscripteurs suffisant pour chacune de ces différentes éditions. On les prie en conséquence d'indiquer en souscrivant la langue qu'ils préféreront, pour

que la société puiffe fe régler fur leurs demandes.

La foufcription reftera ouverte pour les étrangers, jufqu'à la fin du mois d'octobre de la préfente année 1780; après lequel terme elle fera irrévocablement fermée, & ceux qui voudront des exemplaires, les paieront le double fans remife quelconque. On mettra à la fin de l'ouvrage, les noms, furnoms, titres & dignités de tous les foufcripteurs, & on diftribuera *gratis*, à ceux qui auront continué de foufcrire jufqu'à ce terme, une carte de l'Italie entiere, réduite en une feule feuille, qui pourra être inférée dans le tome dernier, où l'on donnera une idée générale de l'Italie, de fes divifions, & de ce qu'il y a de plus intéreffant à favoir fur fon agriculture & fon commerce, ainfi que de fes rapports avec les nations étrangeres. Ce volume coûtera à MM. les foufcripteurs, la moitié moins qu'à ceux qui n'auront pas foufcrit.

Ceux qui auront procuré des foufcriptions pour vingt-cinq exemplaires, d'une carte & d'un dictionnaire, ou d'une partie de la collection, ou de la collection entiere, recevront *gratis* un vingt-fixieme exemplaire.

Enfin, on pourra foufcrire pour les cartes feules fans dictionnaires, en exprimant clairement cette condition dans la foufcription, & dans le cas, chaque feuille reviendra au foufcripteur à quatre *paoli*.

(*Novelle letterarie.*)

Carte du théatre de la guerre dans l'Amérique-Septentrionale, pendant les années 1775, 76, 77 & 78. où fe trouvent les principaux camps avec les différentes places & époques des batailles qui

ſe ſont données pendant ces campagnes, gravée d'après le deſſin original qui a été préſenté au roi, fait par le ſieur Capitaine du Cheſnoy, officier François, aide-de-camp de M. le marquis de la Fayette, ſervant alors dans l'armée américaine. Grande ſeuille d'aigle, prix, 3 l. A Paris, chez Perrier, graveur, rue des Foſſés S. Germain-l'Auxerrois, près la poſte aux chevaux, aux trois Entonnoirs; & chez Fortin, ingénieur-méchanicien du roi, pour les globes & ſpheres, rue de la Harpe, près celle du Foin.

Carte de la méditerranée, appuyée ſur les obſervations aſtronomiques, combinées avec les itinéraires anciens & modernes, par M. Bonne, hydrographe du roi, au bureau de la marine; dédiée à ſon alteſſe ſéréniſſime Mgr. le duc de Penthievre, grand-amiral de France. Prix 1 liv. 16 ſ. y compris l'analyſe.

Le nouvel arpentage de l'iſle Minorque, avec un plan particulier du Port-Mahon; par M. Lamprier, ingénieur Anglois, avec un abrégé hiſtorique. Prix, 1 liv. 4 ſols.

Plan du promontoire de la ville de Gibraltar, avec les ouvrages faits depuis le dernier ſiege, & les lignes conſtruites par ordre de ſa majeſté catholique, pour empêcher la communication de Gibraltar avec l'Eſpagne, levé nouvellement par l'ingénieur de la place. Prix, 1 liv. 4 ſ.

Plan hydrographique du détroit de Gibraltar, dreſſé en partie ſur la carte hollandoiſe d'Henri Lyns-Lager, avec des détails intéreſſans; par le ſieur de Vezou, hiſtoriographe du roi. Prix, 1 liv. 4 ſols.

Plan topo-hydrographique de la baie de Gibraltar, dreſſé ſur celui de M. le chevalier Renan, avec des détails intéreſſans, par ledit ſieur

de Vezou, ainsi que dans les deux ci-dessus. Prix, 1 liv. 4 sols.

Deux vues en perspective de Gibraltar. Prix, 1 liv. 4 sols les deux ensemble; chacune séparée, 12 sols.

Toutes ces cartes se vendent à Paris, chez Latré, graveur du roi, de Mgr. le duc d'Orléans, & de la ville, rue S. Jacques, la porte-cochere vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Premiere & seconde carte de la nouvelle topographie, ou *Description détaillée de la France*, divisée par carrés uniformes avec le rapport des mesures locales à la toise du Châtelet de Paris; ouvrage utile à tous les citoyens, & principalement aux seigneurs, aux propriétaires fonciers & aux cultivateurs; proposé par souscription, & dirigé par M. Robert de Hesseln, censeur-royal. Chaque carte coûtera aux souscripteurs, 2 liv. 10 sols; & à ceux qui n'auront pas souscrit, 3 liv. 12 sols. Il faut s'adresser au sieur Robert, à Paris, rue du Jardinet.

Plan du parc de Meudon & de Chaville, à 110 toises pour pouce, portant 32 pouces de long sur 16 de large, avec des notes historiques & chronologiques très-curieuses, levé par M. Dreux, contrôleur dudit château. Dédié au roi, par le Rouge, ingénieur-géographe de sa majesté, rue des grands Augustins. Prix, 3 liv.

Douzieme livraison du voyage pittoresque de l'Italie. A Paris, chez M. de la Fosse, graveur, place du Carousel.

GRAVURES.

LA Bonne-Mere, eſtampe gravée d'après le tableau de Fragonard, par N. de Launay, graveur du roi. A Paris, chez l'auteur, rue de la Bucherie, la porte-cochere après la rue des Rats.

Le Petit-Jour, eſtampe deſſinée par Frendeberg, & gravée par N. de Launay. Se vend à Paris à la même adreſſe.

Recueil d'eſtampes, repréſentant les grades, les rangs & les dignités, ſuivant le coſtume de toutes les nations exiſtantes, avec des explications hiſtoriques & la vie abrégée des grands hommes qui ont illuſtré les dignitée dont ils étoient décorés.

Cet ouvrage, dédié à la nobleſſe, eſt diviſé en cinq claſſes ; la premiere renferme les ſouverains ; la deuxieme, les gens d'égliſe ; la troiſieme, les militaires ; la quatrieme, les magiſtrats ; & la cinquieme, les gens-de-lettres & les artiſtes. Dans la premiere livraiſon ſe trouvent les papes Léon III & Clément XIV, Clovis I, Louis IX, Blanche de Caſtille & Iſabeau de Baviere. Chaque cahier, qui contient ſix planches, ſe vend aux ſouſcripteurs 9 l. lorſque les planches ſont enluminées, & 4 l. 10 ſ. ſans enluminures. Ceux qui ne ſouſcrivent point paient les unes 12 liv. & les autres 6 liv. Il faut s'adreſſer à Paris chez Duflos, le jeune, graveur, cloître S. Benoît, près la rue

S. Jacques. On rendra compte dans un article particulier, du plan & de l'exécution de cette entreprise, qui mérite d'être favorablement accueillie.

Les Géorgiennes au bain, peintes par J. de la Hire, & gravées par F. Godefroy. Prix, 5 liv. A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis la rue de Vaugirard. Cette estampe offre un grand nombre de détails agréables; le paysage en est charmant.

Anatomie des parties de la génération, & de ce qui concerne la grossesse & l'acouchement, jointe à l'angéologie de tout le corps humain, avec des planches imprimées en couleur, selon le nouvel art. Seconde édition, augmentée de la *Coupe de la Symphise*, par M. G. Dagoti pere, anatomiste pensionné du roi. Vol. in-folio. Prix, 36 liv. A Paris, chez l'auteur, rue des Prouvaires, vis-à-vis l'hôtel des Prouvaires; & chez Demonville, imprimeur-libraire, rue S. Severin.

Portraits de M. le comte d'Estaing, vice-amiral de France, & de *Paul-Jones*, commodore Anglo-Américain, gravés par Pierron, d'après la médaille frappée à Londres par le parti des opposans. Ces deux estampes font suite avec les portraits de *Washington* & de *Henri Laurens*, gravés par le même. Elles se trouvent à Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, au coin de celle de Vaugirard, maison du boulanger. Prix, 12 sols chacune.

Les adieux de la nourrice, estampe gravée d'après M. Aubry, par Delaunay le jeune,

de l'académie royale de peinture. Cette estampe, de même grandeur que *la Bergere des Alpes*, fait suite à plusieurs autres qui ont été mises au jour par le même artiste, & qui sont justement estimées des connoisseurs. Elle se vend à Paris, chez l'auteur, rue de la Bûcherie, porte-cochere près de la rue des Rats.

Portrait de Charlotte-Genevieve d'Eon de Beaumont, chevalier de S. Louis, &c. dessiné d'après nature en 1779, & gravé par R. B. Bradel; dédié aux dragons de France. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'auteur, rue S. Jacques, maison de M. Desprez, imprimeur du roi. Ce portrait, qui est d'un burin ferme & d'une exacte ressemblance, est le pendant d'un autre de Mlle. d'Eon en habit de femme, & dans un âge avancé. On le trouve à la même adresse.

La matinée du 4 juillet 1779, à la Grenade; estampe inventée & dessinée par un amateur, & gravée par Chéreau. A Paris, chez Chéreau, rue des Mathurins.

Portrait de M. d'Alembert, gravé par P. Savart, d'après le tableau peint par Mlle. Lusurier. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Savart, quai S. Bernard, hôtel de Chamousset.

On vient de mettre en vente six estampes nouvelles de la suite des planches historiques & allégoriques destinées à orner l'abrégé chronologique de l'histoire de France de M. le président Hénault.

Ces estampes, ainsi que les premieres, dessinées par M. Cochin, & gravées par M. Prévost, offrent les tableaux des regnes de Char-

les V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII & Louis XII.

On les trouvera chez M. Cochin, aux galleries du Louvre, & chez Prévoſt, graveur, rue S. Thomas, porte S. Jacques, la deuxieme porte cochere en entrant par la rue St. Jacques.

On eſt ſérieuſement occupé de la continuation de cet ouvrage, dont ving-ſix planches ſont au jour, & l'on eſpere que les huit qui reſtent pour le completter, ſeront achevées dans un an.

La mort du général Wolfe, eſtampe angloiſe de 4 pouces de haut ſur 6 de large, gravée par Somebody. Prix, 1 liv. 4 ſols. A Paris, chez M. Lenoir, marchand du cabinet des eſtampes du roi, rue du coq S. Honoré.

Le jour, ou le départ de la Mariée ; la nuit, ou la ſoirée de la Mariée ; le dangereux Modele ; la Fille ſurpriſe. Ces quatre eſtampes, gravées par M. Patas, d'après les deſſins de Eiſen & de Queverdo, ſe vendent à Paris, chez Crépy, rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie ; & en province, chez les marchands d'eſtampes. Prix des deux premieres, 4 liv. la piece ; & les deux autres, 3 liv. la piece.

En 1767, il parut ſur les mêmes ſujets quatre eſtampes gravées d'après les tableaux de feu M. Baudoüin, par deux artiſtes célebres, MM. Choffard & Moreau. M. Eiſen compoſa deux deſſins relatifs au même ſujet, mais ſur un plan différent. Il y employa le coſtume en faiſant paroître les perſonnages qui doivent tenir le premier rang à cette fête, de maniere que le tout enſemble forme un coup-d'œil agréable. Il s'agiſſoit alors de compoſer deux autres deſſins

pour faire ſuite aux deux ſujets gravés par Choffard ; M. Queverdo en fut chargé, & ces quatre deſſins font honneur à ſes talens.

Le Mari dupe & content ; la Prudence en défaut : deux eſtampes gravées d'après les deſſins de M. Le Barbier, par Patas. A Paris, chez Hémery, graveur, rue & porte S. Jacques, maiſon neuve entre la nouvelle égliſe Sainte-Genevieve & l'Eſtrapade; & en province, chez les marchands d'eſtampes. Prix, 1 liv. 16 ſous la piece.

Ces deux eſtampes, chacune de 11 pouces de largeur ſur 10 de hauteur, repréſentent la coupe d'un logement villageois où ſe paſſe la ſcene. Le caractere, l'expreſſion, la grace & l'intérêt que M. Le Barbier a mis dans la compoſition de ſes deſſins, annoncent un talent diſtingué : le graveur nous paroît avoir heureuſement ſecondé ſon modele.

MUSIQUE.

DEuxieme recueil, compoſé d'airs de l'Amant Jaloux, d'Iphigénie en Tauride, des Evénemens Imprévus, de Roland, & autres, avec accompagnement de harpe. Prix, 7 liv. 4 ſols. A Paris, chez M. de Corbelin, place S. Michel, maiſon du chandelier, à côté de la fontaine ; & aux adreſſes ordinaires.

Quatrieme recueil de 36 ariettes d'opéra par année, avec premier, ſecond violon, & la baſſe continue ſous le chant, gravé à Bruxelles, chez

MM. Ypen & Mechtler, où l'on souscrit pour cet ouvrage.

Symphonie pour le clavecin, avec orchestre, deux violons, alto & basse, par M. Tapray. Œuvre XII. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'auteur, rue des Deux-Portes S. Sauveur; & aux adresses ordinaires.

Trois sonates pour le clavecin ou *le piano-forté*, par M. Tapray. Opéra XI. Prix, 4 liv. 16 sols. A Paris, aux adresses ci-dessus.

Six quatuor pour deux violons, alto-viola & violoncelle, par J. Paisiëllo, auteur de la *Frascatana*. Prix, 9 liv. A Paris, chez M. Bouin, marchand de musique, rue S. Honoré, près S. Roch, au Gagne-Petit; & en province, aux adresses ordinaires.

Six duos pour deux flûtes traversieres, composés par Helbert. Œuvre V. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'auteur, rue S. Anne S. Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Ste. Anne; & aux adresses ordinaires de musique.

Quatre sonates pour la harpe, avec accompagnement de violon, par M. Cardon, fils, maître de harpe, œuvre VIIe. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'auteur, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'Etoile; & chez Cousineau, luthier de la reine, rue des Poulies. Ces sonates, d'un chant très-agréable, présentent de beaux effets de l'harmonie, & méritent une place à côté de celles qu'on estime le plus.

Recueil d'airs, avec accompagnement de gui-

tare, par Mlle. de Contamine. A Paris, chez Mlle. de Silly, rue du Temple, près la rue de Montmorenci, & aux adreſſes ordinaires.

Six Trios pour deux violons & baſſe, par M. Bernard Lorenziti, Prix, 7 liv. 4 ſols. A Paris, chez Mlle. de Silly, & aux mêmes adreſſes.

Sei notturno, per due violini & baſſo da vari autori. Prix, 7 liv. 4 ſols. A Paris, chez Mlle. de Silly, & aux mêmes adreſſes.

N°. II. du recueil périodique de pieces & d'airs choiſis pour la harpe, par François Pétrini. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, vis-à-vis celle des vieux Auguſtins.

Fragmens de Daphnis & Chloé, compoſés du premier acte, de l'eſquiſſe du prologue, & de différens morceaux préparés pour le ſecond acte, paroles de M***, muſique de J. J. Rouſſeau. Prix, 12 liv. A Paris, chez Eſprit, libraire, au palais royal.

Les ſix nouveaux airs du Devin du village, par J. J. Rouſſeau. Prix, 5 liv. A Paris, à la même adreſſe.

Divertiſſemens pour le clavecin ou le forte-piano, contenant les échos de Boſton & la victoire d'un combat naval, par Michel Corrette, organiſte de S. A. R. Prix, 3 liv. A Paris, aux adreſſes ordinaires de muſique.

Petits airs d'une difficulté graduelle, compoſés pour les commençans, par M. J. Hüllmandel. Œuvre Ve. Prix, 4 liv. 4 ſols. A Paris, chez

l'auteur, rue Poiſſonniere ; & aux adreſſes ordinaires de muſique.

Six ſonates à violino ſolo, avec la baſſe, dédiées à M. le comte d'Affrey, par M. Huel, muſicien ordinaire des Suiſſes de la garde du roi. Opera Ier. Prix, 7 liv. 4 ſols. A Verſailles, chez l'auteur, rue Neuve Notre-Dame ; & à Paris, aux adreſſes ordinaires de muſique.

Recueils d'airs de l'Ecole de la jeuneſſe, avec accompagnement de harpe, par M. Prati. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'auteur, rue St. Honoré, au nouveau bâtiment des Feuillans, & aux adreſſes ordinaires de muſique.

Table raiſonnée des principes de muſique & de l'harmonie, contenant ce qui eſt le plus eſſentiel à obſerver dans la muſique pour ceux qui veulent étudier le fond des principes de la muſique pratique : elle eſt arrangée d'une maniere aiſée pour que chaque muſicien puiſſe voir, pour ainſi dire, d'un ſeul coup-d'œil tout ce qu'il peut & doit faire concernant l'harmonie, approuvée & ſouſſignée par MM. Philidor, Grétry, Roëſſer, & Rigel. Se vend à Paris, chez Vignon, marchand de cartes de géographie, rue Dauphine, vis-à-vis celle d'Anjou. Prix, 3 liv.

La partition gravée de l'opéra d'Atys, remiſe en muſique par M. Piccini ; ſe trouve à Paris, chez l'auteur, rue St. Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles ; & aux adreſſes ordinaires.

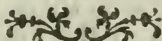
Trois ſonates pour le forte-piano, avec accompagnement d'un violon ; par E. Godecharle. Œuvre

vre V. Prix, 6 liv. A Bruxelles, chez MM. Vanypen; & à Paris, chez Cornouaille, Montagne Sainte-Genevieve.

Quatre ſonates pour la harpe, avec accompagnement de violon ad libitum; par M. H. Pétrini. Œuvre IV. Prix, 7 liv. 4 ſols. A Paris, chez l'auteur, rue du Jour S. Euſtache, à l'hôtel Lambeſe; & aux adreſſes ordinaires de muſique.

Six ſonates en trios pour un violon, un alto & baſſe; par J. Gehot. Œuvre IIe. Prix, 7 l. 4 ſ. A Paris, chez Mlle. de Silly, marchande de muſique, rue du Temple, près celle de Montmorency; & aux adreſſes ordinaires de muſique.

Recueil d'ariettes, tirées des opèras de MM. Gluck, Gretry, Piccini, Paëſiello, Traëtta & autres, avec l'accompagnement de harpe, par M. Tiſſier, de l'académie royale de muſique. Œuvre XIIIe. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'auteur, rue St. Honoré, n°. 612; & chez Couſineau, luthier bréveté, de la reine & de Mde. la comteſſe d'Artois, rue des Poulies.



CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

ASsociation aux saints anges, proposée à tous les fideles zélés pour la gloire de Dieu; par M. l'abbé Bastiou : in-8vo. 1 l. 5 s.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Le génie de l'architecture, ou l'analogie des arts avec nos sensations; par M. le Camus de Mezieres, architecte : in-8vo. br. 3 l.
Paris, chez l'auteur, rue du Foin S. Jacques; & Benoît Morin, Lib.-Impr. rue S. Jacques.

La gnomonique pratique, ou l'art de tracer les cadrans solaires avec la plus grande précision, par les méthodes qui y sont les plus propres & le plus soigneusement choisies, en faveur principalement de ceux qui sont peu ou point versés dans les mathématiques ; par Dom François Bedos de Celles, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, de l'académie royale des sciences de Bordeaux, & correspondant de celle des sciences de Paris : nouvelle édition, relié en veau. 9 l.
Paris, chez Alexandre Jombert jeune, L. rue Dauphine, à l'entrée à droite, par le pont-neuf.

Les loix criminelles de France dans leur ordre naturel; dédiées au roi, par M. Muyart de Vouglans, conseiller au grand conseil : ouvrage qui, joint aux *loix civiles de Donat* & aux *loix ecclésiastiques de d'Héricourt*, sert à former un code complet de notre Législation : en feuilles. 26 l.

--- relié. 30 l.

Paris, chez Crapart, L. rue d'enfer, place S. Michel; Mérigot jeune, L. quai des Augustins; & Morin, Lib.-Impr. rue S. Jacques, à côté de celle de la Parcheminerie.

Œuvres spirituelles de Madame Decombes, contenant ses sentimens, entretiens, dialogues; ses lettres, poésies, pieces fugitives & cantiques; 2 vol. in-12. 5 l.

Paris, chez Berton, Lib. rue S. Victor.

Ornithotrophie artificielle, ou art de faire éclore & d'élever la volaille par le moyen d'une chaleur artificielle : in-12. br.

Paris, chez Benoît Morin, Lib.-Impr. rue S. Jacques.

Panégyrique de sainte Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice de la visitation, prononcé dans les églises de la visitation, de Paris, Saint-Denis & Meaux; par M. l'abbé de Figon : in-8vo. broché. 1 l. 5 s.

Paris, chez Berton, Lib. rue S. Victor.

Les principes, l'esprit & les devoirs du gouvernement chrétien ou du ministere épiscopal; par M. l'abbé Simonin, docteur en théologie : in-8vo. br. 3 l.

Metz, & à Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Regles & principes ſur le jeu de *Domino*, avec les déciſions des meilleurs joueurs. 8 ſ.
Paris, chez Fournier, Lib. quai des Auguſtins; & Clouſier, Lib.-Impr. rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

Etat militaire, naval, nobiliaire, eccléſiaſtique, civil & municipal de la Grande-Bretagne : in-12, broché. 2 l. 8 ſ.
---relié. 3 l.
Paris, chez Onfroy, L. quai des Auguſtins.

Traité de l'éducation des femmes, & cours complet d'inſtruction, tome IV : in-8vo. de 484 pages, broché. 3 l. 12 ſ.
Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. rue des Mathurins, hôtel de Cluny; & Eſprit, Lib. au palais royal.

Traité contre l'amour des parures & le luxe des habits ; par l'auteur du *traité contre les danſes & les mauvaiſes chanſons* : ſeconde édition, augmentée de pluſieurs réflexions importantes; ouvrage utile principalement aux peres & meres, & aux religieuſes qui prennent des grandes ou des petites penſionnaires : in-12. relié, grand papier. 1 l. 16 ſ.
---petit papier. 1 l. 10 ſ.
Paris, chez Lottin l'aîné, Lib.-Impr. rue S. Jacques.

Traité général des ſubſiſtances & des grains, qui ſervent à la nourriture de l'homme, &c. contenant les principes ſur la connoiſſance & l'achat des grains; leurs qualités, culture & uſages; leurs maladies; leur conſervation; l'hiſtoire des greniers d'abondance, &c. Le

commerce & la légiflation des grains, &c. Le méchanifme & la conftruction des diverfes fortes de moulins à eau ou à vent; la nouvelle méthode de moudre les grains par économie, fes avantages comparés, &c. L'analyfe du corps farineux, & des végétaux qui le fourniffent; la confervation & le commerce de farines économiques, &c. avec un grand nombre de planches : dédié au roi; par M. Béguillet, avocat au parlement, membre de plufieurs academies : 2 vol. in-4to. brochés. 36 l.

--- & 6 vol. in-8vo. brochés. 18 l.

Paris, chez Prault fils, Lib. quai des Auguftins, près la rue pavée.

On trouve chez le même les ouvrages fuivans du même auteur.

Hiftoire de Paris & de la France, précédée d'une *defcription hiftorique de Paris & de fes plus beaux monumens*, ornée d'un grand nombre de gravures en taille-douce; premier volume in-4to. & in-8vo. dédié au roi. Leurs majeftés ont foufcrit pour cet ouvrage important : 18 liv. l'in-4to. 9 liv. l'in-8vo.

De principiis vegetationis & agriculturæ, &c. *Difquifitio phyfica* : in-4to. 2 liv. 10 fols. On doit en donner inceffamment la traduction.

Difcours envoyé à l'académie de Lyon, fur les moyens d'approvifionner cette grande ville, & de moudre les grains néceffaires à la fubfiftance de fes habitans : in-8vo. 2 liv. 10 f.

Œnologie, ou *traité de la vigne & des vins : in-12.*

Differtation fur les maladies des grains, &c. les bleds ergotés : in-4to.

La feconde édition de ces deux ouvrages, eft fous preffe.

Histoire des guerres des deux Bourgognes, sous la maison de Bourbon; contenant la campagne de 1636, & le récit des sieges de Dole & de Jean-de-Lône : 2 vol. in-12. les deux volumes. 4 l.

Description générale & particuliere du duché de Bourgogne, & précédée de l'abrégé historique de cette province, & d'une dissertation sur les anciens PAGI, 2 vol. in-8vo. le vol. 4 l.

Manuel du meûnier & du charpentier, de moulins économiques, avec figures : in-8vo. 3 l.

Mes loisirs ou poésies diverses; par M. L. Pons de Verdun, avocat au parlement : in-12. *Londres, & se trouve à Paris, chez les libraires qui vendent les nouveautés.*

Histoire des gouvernemens du Nord, ou de l'origine & des progrès du gouvernement des Provinces-Unies, du Danemarck, de la Suede, de la Russie & de la Pologne, jusqu'en 1777; ouvrage traduit de l'Anglois de M. Williams, dans lequel on développe les ressources & l'état actuel des gouvernemens du Nord : 4 vol. in-12. reliés. 12 l. *Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Pissot, Lib. quai des Augustins.*

Je ne sais quoi, par je ne sais qui; prix, je ne sais combien; imprimé je ne sais quand; se vend, je ne sais où, chez, je ne sais qui est-ce : brochure in-12. de 123 pages. 1 l. 4 s. *Paris, chez Belin, Lib. rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.*

Les philosophes aventuriers, par M. T***, 2 vol. in-12. de plus de 248 pages chacun : brochés. 3 l.

Amsterdam, & à Paris, chez Belin, L. rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Dictionnaire portatif de la langue françoise, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet; contenant tous les mots usités, leur genre & leur définition, avec les différentes acceptions dans lesquelles ils sont employés au sens propre & au figuré; nouvelle édition, entiérement refondue & considérablement augmentée par M. de Wailly, 2 vol. in-8vo. de plus de 700 pages chacun, reliés. 12 l.
Paris, chez Le Jay, L. rue S. Jacques, au-dessus de celle des Maturins.

Les amours, élégies en trois livres: in-8vo. de 130 pages, br. 2 l. 8 s.
Londres, & à Paris, chez la veuve Duchesne, L. rue S. Jacques.

Amusemens variés, ou mêlange de littérature, en prose & en vers, avec une lettre de J. J. Rousseau de Geneve; par M. d'Offreville, écuyer, porte-manteau de Monsieur, frere du roi : in-8vo. de 114 pages. 2 l. 10. s.
Lausane, & à Paris, chez la veuve Hérissant, Lib. rue neuve Notre-Dame; la veuve Duchesne, L. rue S. Jacques; Froullé, L. Pont Notre-Dame; & à Versailles, chez Blaizot, L. au Cabinet littéraire, rue Satory.

Lettres de milady Lindsey, ou l'Epouse pacifique : deux parties, br. 2 l.
Londres, & à Paris, chez Cailleau, Lib.-Impr. rue S. Severin.

Manuel du Chasseur, ou traité complet & por-

tatif de vénerie, de fauconnerie, &c. précédé d'un calendrier perpétuel, & ſuivi d'un dictionnaire des termes de chaſſe, de pêche, avec des fanfares miſes en muſique pour les chaſſeurs ; par M. de Changran : in-12. broché. 2 l. 8 ſ.
relié. 3 l.
Paris, chez Saugrain & Lamy, libraires, quai des Auguſtins.

Eſſai ſur la minéralogie & la métallurgie, par M. le Marquis de Luchet : in-8vo. br. 3 l.
Maeſtricht, chez Jean-Edme Dufour & Philippe Roux, libraires ; & à Paris, chez la veuve Savoye, Lib. rue S. Jacques.

Mémoires de mathématique & de phyſique, préſentés à l'académie royale des ſciences par divers ſavans, & lus dans ſes aſſemblées, tome VIII, in-4to. de 623 pages avec figures ; broché. 15 l. 10 ſ.
relié. 18 l.
Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Hiſtoire de l'académie royale des ſciences, année 1776, avec les mémoires de mathématique & de phyſique, pour la même année, tirés des regiſtres de cette académie, in-4to., broché. 15 l. 10 ſ.
relié. 18 l.
Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Principes d'hydraulique, ouvrage dans lequel on traite du mouvement de l'eau dans les rivieres, les canaux & les tuyaux de conduite ; des

ponts & réservoirs ; du choc de l'eau & de la navigation, &c. par M. le chevalier du Buat, lieutenant-colonel au corps royal du génie : in-8vo. fig. broché. 6 l.

Paris, chez Didot jeune, L. quai des Augustins, Cellot, Jombert fils aîné, & Jombert fils jeune, Lib. rue Dauphine.

Traité des péages, dans lequel après avoir démontré les avantages qui résulteroient de la suppression de ce droit, on donne un plan de liquidation & d'indemnité, & plan d'administration de la navigation intérieure, &c. in-4to. broché. 3 l. 12 s.

Paris, chez Jombert jeune & Cellot, Libraires, rue Dauphine.

Traité du nivellement, par M. l'abbé Picard, de l'académie royale des sciences, avec une relation raisonnée de divers nivellemens, & une exposition abrégée de la mesure de la terre, ouvrage posthume, primitivement publié par M. de la Hire, de la même académie, nouvelle édition, corrigée & rectifiée, & enrichie d'un petit traité sur le même objet, en forme de supplément & de développement; par l'auteur de la *Théorie des êtres sensibles* : in-12.

Paris, chez Jombert jeune & Cellot, Libraires, rue Dauphine.

Observations critiques & philosophiques sur le Japon & sur les Japonois : in-12. broché. 1 l. 16 s.

Amsterdam, & à Paris, chez Knapen & fils, L.-Impr. au bas du pont St. Michel.

Réflexions impartiales sur M. de Voltaire, pour

servir de supplément à ce qu'en ont dit jusqu'à présent ses panégyristes & ses censeurs : in-8vo. broché. 15 s.
Amsterdam, & à Paris, chez Onfroy, libraire, rue du Hurepoix, au lis d'or.

Nouvelles considérations sur Saint-Domingue, en réponse à celles de M. H. D., par M. D. B*** : 2 vol. en un, broché. 4 l.
Paris, chez Cellot & Jombert, fils jeune, Libraire rue Dauphine, la seconde porte-cochere à droite en entrant par le Pont-neuf.

Constitutions des trésorier, chanoines & college de la Sainte-Chapelle royale du palais : in-8vo. de 322 pages. 4 l.
Paris, chez Clousier, Lib.-Impr. rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Tableau historique & raisonné des épidémies catharrales, vulgairement dites *la Grippe*, depuis l'année 1510, jusques & compris celle de 1780, avec l'indication des traitemens curatifs, & des moyens propres à s'en préserver; par M. Saillant, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris : in-12. de 131 p. 1 l. 4 s.
Paris, chez Didot jeune, Lib.-Impr. quai des Augustins; la veuve Desaint, Lib. rue du Foin St. Jacques; Nyon aîné, Lib. rue du Jardinet; & Méquignon, Lib. rue des Cordeliers.

Vue générale de l'affaire du soi-disant comte de Solar, où l'on a laissé à l'écart tout ce qui, dans l'instruction antérieure à l'arrêt de la cour du 20 avril 1779, concourt à prouver l'innocence du sieur Cazeaux; & discussion de l'information faite en Languedoc en exécution de

cet arrêt; ſuivie d'une lettre de M. Prunget des Boiſſieres, ancien avocat au parlement, relative aux fauſſes aſſertions inſérées dans pluſieurs gazettes contre le ſieur Cazeaux, avec conſultations d'anciens avocats au parlement: in-4to., broché. 2 l. ſ.

Paris, chez Demonville, Lib.-Impr. rue Saint-Severin.

Cécile, comédie en trois actes & en proſe, mêlée d'ariettes, repréſentée devant leurs majeſtés à Verſailles, par les comédiens Italiens, ordinaires du roi, le 24 février 1780, & à Paris le 26; par M..... la muſique de M. Dezaides. 1 l. 10 ſ.

Paris, chez la Ve. Ballard & fils, Lib.-Impr. rue des Mathurins.

Recherches & obſervations ſur les loix féodales, ſur les anciennes conditions des habitans des villes & des campagnes, leurs poſſeſſions & leurs droits; par M. Doyen, avocat: in 8vo. de 596 pag. br. 4 l.

Paris, chez Valade, L.-Impr. rue des Noyers; & Laporte, Lib. même rue.

Robinſon Cruſoé, nouvelle imitation de l'anglois; par M. Feutry, de la ſociété philoſophique de Philadelphie, &c. troiſieme édition: 2 vol. in-12.

Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée.

Zoramis, roi de Crête, *ou* le miniſtre vertueux, tragédie nouvelle, en cinq actes & en vers; par M. Dorat, précédée d'un diſcours en proſe, & ſuivie d'un poëme érotique en trois

chants.' Cette piece complettera le premier volume du théatre des tragédies de M. Dorat: in-8vo. pepit papier. 1 l. 16 ſ.
--- en grand papier. 2 l. 8 ſ.
Paris, chez Monory, L. rue & vis-à-vis l'ancienne comédie françoiſe; & Gueffier, L.-Imp. rue de la Harpe.

Les Contemporaines, *ou* aventures des plus jolies femmes de l'âge préſent, recueillies par N*****, & publiées par Timothée Joly, de Lyon, dépoſitaire de ſes manuſcrits: 4 vol. in-12. figures.
Leipſick, & à Paris, chez Belin, L. rue St. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre; la veuve Ducheſne, L. rue S. Jacques; & Eſprit, L. au palais royal.

L'action du feu central, bannie de la ſurface du globe, & le ſoleil rétabli dans ſes droits contre les aſſertions de MM. de Buffon, Bailly, de Mairan, &c. par R. de L. in-8vo. broché. 1 l. 10. ſ.
Stockholm, & à Paris, chez Didot jeune, Lib.-Impr. quai des Auguſtins.

Lettre à Madame la baronne de** ſur la chaleur du globe, démontrée par MM. de Mairan & le comte de Buffon, ſoutenue par M. Bailly, & encore exiſtante malgré les aſſertions de M. D. R. D. L. par M. S. S. broché. 1 l. 10 ſ.
Amſterdam & à Paris, chez Didot jeune, L.-Impr. quai des Auguſtins.

Mémoire ſur l'acier, dans lequel on traite des différentes qualités de ce métal, de la forge,

du bon emploi & de la trempe ; ouvrage couronné par la ſociété des arts de Geneve, le 19 décembre 1777 ; par Jean-Jacques Perret, coutelier, correſpondant de l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Béziers, aſſocié honoraire de la Société des arts de Geneve : in-8vo. broché. 2 l. 8 ſ.

Paris, chez la Ve. Deſaint, L. rue du Foin St.-Jacques ; & Nyon aîné, L. rue du Jardinet, quartier St. André-des-Arcs.

Connoiſſance des tems ou des mouvemens céleſtes, pour l'année 1782, préſentée au roi, le 20 février 1780, par M. Jeaurat, de l'académie royale des ſciences.

Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Hiſtoire philoſophique de la religion : 2 vol. in-8vo. brochés. 6 l.

Paris, chez Delalain jeune, L. rue St. Jacques, près la fontaine St. Severin.

Mémoire ſur les vertus, l'uſage & les effets de la *Douce-amere*, ou *Solanum ſcandens*, dans le traitement de pluſieurs maladies, & ſur-tout des maladies dartreuſes ; par M. Carrere, profeſſeur royal émérite en médecine, médecin du garde-meuble de la couronne, cenſeur royal, de la ſociété royale de médecine, &c. brochure in-8vo. 1 l. 4 ſ.

Paris, chez Cailleau, Lib.-Impr. rue St. Severin, vis-à-vis l'égliſe.

La Statique des végétaux & celle des animaux ; expériences lues à la ſociété royale de Londres, par le D. Hales : 2 parties in-8vo. reliées

en un volume. 9 l.

Paris, chez Didot jeune, Lib.-Impr. quai des Augustins.

Amusemens arithmétiques & algébriques de la campagne, à l'usage des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, dans lesquels on les conduit depuis les premiers élémens du calcul jusqu'à la solution des problêmes élevés à la huitieme puissance ; par M. J. Luya, négociant de Geneve.

Geneve, & à Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Lib. quai des Augustins.

Nouvel essai sur l'harmonie, suite du traité de musique, dédié à Mgr. le duc de Chartres, prince du sang, par M. Bemetzrieder : in-8vo.

Paris, chez l'auteur, rue Neuve St. Roch, près celle des Moineaux ; & chez Onfroy, Lib. rue du Hurepoix.

Essai sur l'histoire générale des tribunaux des peuples tant anciens que modernes, ou dictionnaire historique & judiciaire, contenant les anecdotes piquantes & les jugemens fameux des tribunaux de tous les tems & de toutes les nations ; par M. Des Essarts, avocat, membre de plusieurs académies : tome VI, in-8vo. de 411 pag.

Paris, chez l'auteur, rue Dauphine, à l'hôtel de Mouy ; Durand neveu, L. rue Galande ; Nyon aîné, L. rue du Jardinet ; & Mérigot jeune, L. quai des Augustins.

On trouve aux mêmes adresses les cinq premiers volumes. Le prix de chaque volume est de 4 liv. L'auteur fait parvenir les volumes dans

toute l'étendue du royaume, francs de port, au prix qu'on les vend à Paris.

Histoire universelle des théatres de toutes les nations, depuis Thespis jusqu'à nos jours; par une société de gens-de-lettres; dédiée à MONSIEUR, frere du roi, tome VIII, premiere partie.

Le prix de la souscription est de 30 liv. par an pour Paris, & de 36 liv. pour la province, franc de port, jusqu'à la frontiere.

Paris, chez les auteurs, rue Montmartre, la porte cochere vis-à-vis la rue du Jour; la veuve Duchesne, L. rue St. Jacques; & Clousier, Lib.-Impr. rue St. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

Iconologie mythologique, enrichie de cinquante-deux estampes gravées par Label, où sont représentés les sujets les plus intéressans de la fable & des métamorphoses, ouvrage actuellement complet : relié en maroquin. 6 l.
--- avec les estampes enluminées. 9 l.

Paris, chez Desnos, Lib. rue S. Jacques.

Instructions sur le Rituel, contenant la théorie & la pratique des sacremens & de la morale, & tous les principes & décisions, nécessaires aux curés, confesseurs, prédicateurs, chanoines, bénéficiers, prêtres ou simples clercs; par feu M. Louis-Albert Joly de Choin, évêque de Toulon : 3 vol in-4to. brochés. 30 l.

Lyon, chez les freres Périsse; à Amiens, chez Caron; & Paris, chez Pissot, Lib. quai des Augustins.

Mémoire artificielle des principes relatifs à la fidelle représentation des animaux, tant en

peinture qu'en sculpture : premiere partie ; concernant le cheval ; par feu M. Goiffon, & par M. Vincent, ci-devant son adjoint, l'un des éleves de l'école royale vétérinaire de Paris, & professeur bréveté par le roi, attaché à cette école : ouvrage également intéressant pour les personnes qui se destinent à l'art de monter à cheval ; dédié au roi : contenant la description de l'hippostéologie dans son ensemble & dans ses détails extérieurs ; celle des muscles envisagés dans leurs attaches, leur trajet & leurs usages : leur état particulier dans le repos, dans l'action & dans le relâchement. L'examen des centres de mouvement de os, leur longueur mesurée entre ces centres ; l'à-plomb des membres, l'attitude de station. Les proportions générales & particulieres des parties extérieures du cheval relativement à elles-mêmes & au tout qu'elles composent ; celles des fers dont on arme ordinairement les pieds de cet animal ; les caracteres distinctifs & sensibles du cheval & de la jument ; les principales dimensions du poulain dans ses différens âges. La description de l'hippometre, ses usages, sa table, &c. &c. celle des allures naturelles au cheval : le pas, l'amble, le trot & le galop. L'assiette de l'homme de cheval, les conditions de son à-plomb, la direction de la ligne de pondération du cavalier dans chacune des allures ci-dessus annoncées, &c. &c. 3 volumes, petit in-folio, dont un de 32 planches gravées : en feuilles. 36 l.

Alfort, chez l'auteur, à l'Ecole Royale Vétérinaire ; à Paris, chez la Ve. Valat-la-Chapelle, L. grand-salle du palais ; à Lion, chez Jean-

Marie Bruiſet, L. & à Verſailles, chez Blaizot, L. rue Satory, au cabinet littéraire.

Sermons nouveaux ſur les vérités les plus importantes de la religion : 3 vol. in-12. brochés. 6 l.

Paris, chez Baſtien, Lib. rue du Petit-Lion, fauxbourg St. Germain.

Angélique, poëme traduit de l'italien d'Andrea Marone : in-12. broché. 1 l. 16 ſ.

Florence, & à Paris, chez Piſſot, L. quai des Auguſtins.

Hippocratis Aphoriſmi, ad fidem veterum monimentorum caſtigati, latinè verſi, à J. B. Lefebvre de Villebrune : in-8vo, broché. 5 l.

--- relié. 6 l.

Conſtantinople, & à Paris, chez Clouſier, L.-Imp. rue St. Jacques ; & Ségaud, L. rue des Cordeliers, près l'Ecole de Chirurgie.

Eloge de Voltaire, par M. de la Harpe : in-8vo. broché. 1 l. 16 ſ.

Paris, chez Piſſot, L. quai des Auguſtins.

Hiſtoire des Gaules & des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine juſqu'à la fondation de la monarchie françoiſe, ouvrage enrichi de monumens antiques, de cartes, & d'un dictionnaire topographique des Gaules ; par D. Jacques Martin, de la congrégation de S. Maur, & continué par D. Jean-François de Brezillac, de la même congrégation : 2 vol. in-4to. en feuilles. 9 l.

Paris, chez Saugrain & Lamy, L. quai des Auguſtins.

L'intrigue du cabinet ſous Henri IV & Louis XIII, terminée par la Fronde ; par M. Anquetil, chanoine-régulier de la congrégation de France, correſpondant de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres, prieur de Château-Renard, & auteur de l'*Eſprit de la Ligue* : 4 vol. in-12.

Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

De l'état & du ſort des colonies des anciens peuples, ouvrage dans lequel on traite du gouvernement des anciennes républiques, de leur droit public, &c. avec des obſervations ſur les colonies des nations modernes, & la conduite des Anglois en Amérique : in-12. de 336 pages, broché. 3 l.

Philadelphie, & à Paris, chez Debure aîné, Lib. quai des Auguſtins.

Abrégé de l'hiſtoire générale des voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, de mieux avéré dans les pays où les voyageurs ont pénétré : les mœurs des habitans, la religion, les uſages, arts & ſciences, commerce, manufactures ; enrichi de cartes géographiques & de figures ; par M. de la Harpe, de l'académie françoiſe : 21 vol. in-8vo.

Paris, chez Panckoucke, L. hôtel de Thou, rue des Poitevins.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

